Le Monde

CAHIER SPÉCIAL

1948-1998 : les cinquante ans d'Israël



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16561 – 7,50 F — SAMEDI 25 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tempête politique en Belgique

La brève évasion du pédophile Marc Dutroux a provoqué la démission des ministres de l'intérieur et de la justice belge. p. 2 et la chronique de Pierre Georges p. 31

Euro : l'Allemagne dit oui

Le Bundestag a approuvé le passage à l'euro. Seuls les anciens communistes du PDS ont voté contre. p. 3 et notre éditorial p. 14

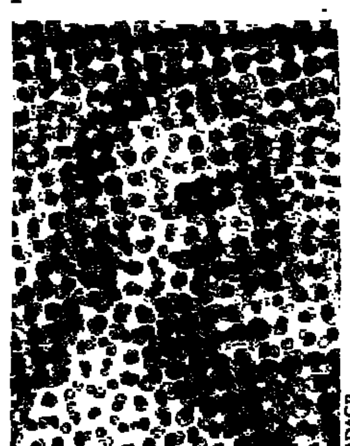
Ecoutes de l'Elysée : l'impasse

L'audition par le juge Valat du président de la commission de contrôle des interceptions de sécurité confirme que la décision prise par M. Jospin sur la levée du secret-défense se heurte au secret de l'instruction. p. 10

Le nouveau visage du chômage

Une étude de l'Insee permet une cartographie precise du chômage en France. p. 11

Alain Jacquet peintre libre



ADAGP

Le Musee d'Amiens expose jusqu'au 17 mai les toiles de ce champion du Mechanical Art. Ci-dessus « Tête de Jeanine », 1965. p. 26

Arrêter Karadzic

En affirmant qu'un officier français, Hervé Gourmelon, avait fait échouer l'arrestation de Karadzic, la presse américaine a provoqué un violent coup de colere en haut lieu à Paris. p. 31

Capital-risque

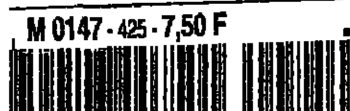
Un fonds public de 600 millions de francs et des contrats d'assurance-vie orientant une partie de l'épargne vers le capital-développement vont encourager la création d'entreprises. p. 16

L'informatique bouscule l'édition

Les chaines d'impression numérique rendent possibles les tirages en petite quantite d ouvrages confidentiels à prix modique. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Reunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 425 - 7,50 F

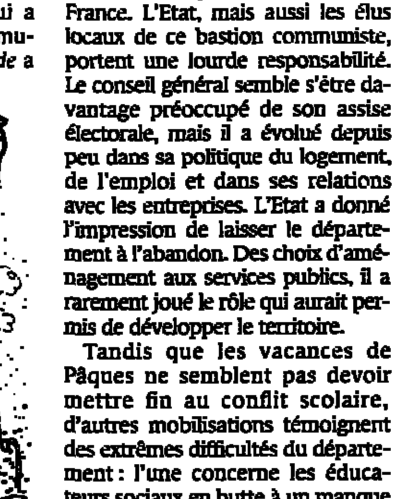


Enquête sur la Seine-Saint-Denis, le département le plus défavorisé

Chômage, pauvreté, insécurité, etc. : un concentré des maux de la société française

LA SEINE-SAINT-DENIS est en proie à une grave crise sociale. Au-delà des difficultés en matière d'éducation, dont doit encore témoigner, samedi 25 avril, la huitième manifestation à Paris des élèves, des parents d'élèves et des enseignants, le département semble concentrer la plupart des maux dont souffre la société française : chômage, pauvreté, insécurité, urbanisme désastreux. Créé il y a trente ans, le département n'a pas pu compenser les handicaps d'une crise industrielle profonde et d'un découpage géographique qui a concentré les populations démunies sur son territoire. *Le Monde* a cherché à comprendre sur le terrain pour quelles raisons ce département est le plus défavorisé de France. L'Etat, mais aussi les élus locaux de ce bastion communiste, portent une lourde responsabilité. Le conseil général semble s'être davantage préoccupé de son assise électorale, mais il a évolué depuis peu dans sa politique du logement, de l'emploi et dans ses relations avec les entreprises. L'Etat a donné l'impression de laisser le département à l'abandon. Des choix d'aménagement aux services publics, il a rarement joué le rôle qui aurait permis de développer le territoire.

Tandis que les vacances de Pâques ne semblent pas devoir mettre fin au conflit scolaire, d'autres mobilisations témoignent des extrêmes difficultés du département : l'une concerne les éducateurs sociaux en butte à un manque cruel de moyens ; l'autre les personnels de l'hôpital Avicenne à Bobigny, plongé dans un état de délabrement avancé.



Lire pages 8 et 9



50 ans de foi et de déchirements

CINQUANTE ANS après sa naissance, Israël reste aux prises avec les mêmes questions : est-il un Etat laïque ou religieux ? Quelle place accorder aux Palestiniens ? Le rêve sioniste s'est réalisé. Mais l'Etat hébreu n'est toujours pas en paix. Notre supplément de huit pages retrace cinq décennies de foi et de déchirements à travers des portraits d'Israéliens, des témoignages de Palestiniens et les interrogations d'intellectuels sur le présent et l'avenir de la société israélienne.

Lire notre cahier spécial

Alain Delon et le général Lebed, deux « vrais hommes » en Sibérie

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

A des milliers de kilomètres de Moscou, au cœur de la Sibérie, se déroule une bataille politique qui pourrait avoir des conséquences importantes pour l'avenir de la Russie. Le général Alexandre Lebed, ancien « héros » de la guerre d'Afghanistan et faiseur de paix en Tchétchénie, candidat proclamé à la présidence russe et fustigeur du régime eltsinien, a jeté son dévolu sur la région de Krasnoïarsk. Il se présente, dimanche 26 avril, à l'élection du gouverneur de cette province, l'une des plus riches de Russie par sa taille et ses ressources. L'enjeu est national : considéré comme un prétendant sérieux au Kremlin, le général a prévenu que, s'il perdait à Krasnoïarsk, il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle de l'an 2000.

Or les choses semblaient mal engagées. A l'approche du premier tour, en dépit d'une campagne menée à grands frais, le général était en mauvaise posture dans les sondages, devancé par le gouverneur sortant, Valeri Zoubov. Ce dernier avait en outre trouvé un renfort de taille en la personne du maire de Moscou, le richissime Iouri Loujkov, qui a fait le déplacement vers Krasnoïarsk, promettant au passage une *« coopération économique »* renforcée avec la capitale. Le candidat communiste, Piotr Romanov, avait lui aussi obtenu un appui remarqué : Guennadi Ziouganov, le chef du parti, fit le voyage de Krasnoïarsk, en dépit de la crise politique qui gronde à Moscou. Bref, Alexandre Lebed semblait isolé.

C'est alors qu'une information a fait sensation : Alain Delon allait se rendre à Krasnoïarsk ! Le chef communiste Guennadi Ziouganov s'en étonna (*« Delon ne sait même pas qui est Lebed ! »*), avant d'être démenti par les faits. A la surprise générale, l'acteur français est arrivé jeudi en Sibérie, *via* Genève et Moscou, pour féliciter son *« ami »* Lebed *« à l'occasion de son anniversaire »*, puis participer à un bref meeting sur la place centrale, devant des milliers d'habitants ébahis. *« Il y a les hommes faibles et il y a les vrais hommes. Pour de vrais hommes, ça ne pose pas de problème de faire 6 000 kilomètres »*, a déclaré un général Lebed reconnaissant, tant la popularité d'Alain Delon en Russie n'est plus à démontrer. *« Le général n'est peut-être pas aussi brutal qu'on veut bien nous le dire, s'il a des amis pareils »*, a commenté une habitante, tandis que d'autres regrettaient que la vedette ne soit apparue que cinq minutes sur la scène.

Alain Delon et Alexandre Lebed se sont rencontrés pour la première fois en février 1997, sur un plateau de France 2, lors de la première visite du général en France. Renvoyé quelques mois auparavant du Conseil de sécurité russe, le général s'était mis à voyager à l'étranger pour entretenir sa stature. Alain Delon loua le côté *« animal »* du personnage et lui fit la promesse de le soutenir dans ses ambitions électorales. L'acteur ne savait pas alors qu'Alexandre Lebed allait choisir Krasnoïarsk comme tremplin vers le Kremlin ni que, pour ce faire, le général allait recueillir des appuis peu recommandables : ceux de la mafia locale, qui a mis la main sur l'importante usine d'aluminium de Krasnoïarsk, et qui cherche, en jouant la « carte » Lebed, à étendre son contrôle sur l'ensemble de cette région grande comme quatre fois la France.

Natalie Nougayrède

Esclaves d'aujourd'hui

EN CETTE FIN de siècle, alors que la France commémore la seconde abolition de l'esclavage, en 1848, la servitude n'a pas disparu. Danielle Rouard a rencontré, au Brésil, l'esclavage moderne. Brimades et mauvais traitements, coups et blessures, assassinats parfois : tel est le sort des travailleurs forcés d'Amazonie, pour qui la liberté reste à conquérir. Si le Brésil a aboli l'esclavage en 1888, des grands propriétaires y perpétuent des pratiques de négriers, et leurs *pistoleiros* font toujours régner la terreur sur d'immenses fazendas où la condition humaine s'est figée à son degré zéro.

Lire notre enquête pages 12 et 13 et notre reportage en Martinique page 7

Life

La récolte cubaine après le voyage du pape

TROIS MOIS après la visite du pape à Cuba, La Havane engrange les succès diplomatiques qui constituent autant de *« déceptions »*, voire de revers, pour Washington, dont la politique cubaine apparaît de plus en plus isolée. *« Que Cuba s'ouvre au monde et que le monde s'ouvre à Cuba »*, avait lancé Jean Paul II lors de son voyage historique dans l'île caraïbe. Après la normalisation des relations avec l'Espagne, important partenaire commercial lié à Cuba par de puissants liens historiques et affectifs, la diplomatie cubaine a marqué, en moins d'une semaine, trois nouveaux points : l'annonce de la visite à La Havane du premier ministre canadien, Jean Chrétien, le 27 avril ; le rejet par la commission des droits de l'homme de l'ONU d'une résolution critique présentée par les Etats-Unis ; et le rétablissement des relations diplomatiques avec la République dominicaine, nouveau pas vers la réintégration de Cuba dans l'espace caraïbe.

Salué comme *« une victoire historique »* par les autorités cubaines, le vote de la commission de l'ONU met fin à sept ans de condamnation du régime castriste pour violations des droits de l'homme. Cuba a été récompensé pour avoir libéré, à la demande du Vatican, quelque trois cents prisonniers, dont une centaine de détenus politiques, et permis une plus grande liberté religieuse à la faveur de la visite du pape. La défaite américaine a été accueillie avec *« tristesse »* par la déléguée des Etats-Unis, Nancy Rubin, tandis que le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, paraphrasait Fidel Castro pour exprimer sa déception : *« L'histoire n'absoudra pas le gouvernement cubain et le peuple cubain pourra vivre en liberté. »* L'aile dure de l'exil cubano-américain n'a pas caché sa colère. *« On se souviendra du vote de Genève comme d'un acte d'infamie et de lâcheté »*, s'est indigné le représentant républicain Lincoln Diaz-Balart.

Le vote de Genève a confirmé que les voisins de l'« hémisphère américain » craignent de moins en moins d'afficher une politique cubaine différente de celle du « grand frère ». En annonçant sa prochaine visite à Cuba depuis Santiago du Chili, Jean Chrétien s'est tranquillement posé en chef de file de cette « autre politique ».

Jean-Michel Caroit

Lire la suite page 14

Il n'y a que mailles



SONIA RYKIEL

TRENTE ANS après Mai 1968 et l'ouverture de sa première boutique rue de Grenelle, à Paris, Sonia Rykiel, ambassadrice du noir et figure singulière du prêt-à-porter, est témoin et actrice d'une émancipation féminine qui s'est exprimée aussi dans la manière de s'habiller et le refus des carcans. Portrait de celle qui réinventa le pull et deviendra la « Reine du tricot ».

Lire page 24

SCANDALE L'émotion populaire suscitée, jeudi 23 avril en Belgique, par la courte évasion du pédophile Marc Dutroux a également provoqué un véritable tollé politique. Les ministres de la justice et de l'intérieur ont été contraints de présenter leur démission au roi Albert II. ● CETTE DÉCISION, jugée insuffisante par une partie de l'opposition qui a déposé une motion de défiance, place le gouvernement de Jean-Luc Dehaene dans une position extrêmement difficile. ● L'ÉVASION rocambolesque de Marc Dutroux, qui s'est échappé du Palais de justice en malmenant un gendarme, a pris fin au bout d'un peu plus de trois heures et de quelques kilomètres, lors de son arrestation dans la forêt ardennaise de Chiny. Un considérable dispositif policier avait été mis en œuvre en Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas renforçant pour leur part leurs contrôles aux frontières.

La cavale de Marc Dutroux déclenche une tempête politique en Belgique

Les ministres de l'intérieur et de la justice ont présenté leur démission. Cette décision a été jugée insuffisante par l'opposition qui a déposé une motion de défiance contre le gouvernement de Jean-Luc Dehaene

BRUXELLES
de notre correspondant

La Belgique a vécu, jeudi 23 avril, un séisme politique d'intensité majeure, aboutissant à la démission à chaud de Johan Vande Lanotte, ministre de l'intérieur (socialiste flamand) et de Stefaan De Clerck (chrétien-social flamand). Ces démissions constituent un événement exceptionnel dans un pays où le départ forcé de ministres assumant politiquement des erreurs, manquements où dérapages commis par leur administration, se comptent sur les doigts d'une seule main.

La nouvelle de l'évasion de Marc Dutroux a surpris la Chambre des députés réunie pour une séance de questions orales au gouvernement. Les députés venaient de repousser une proposition du parti d'extrême droite flamand Vlaams Blok, relative à la réalisation d'une étude sur le rapport coût-profit de la présence des étrangers en Belgique, et s'apprêtait à interroger le gouvernement sur les modifications de la loi sur la responsabilité pénale des ministres. La séance fut immédiatemment interrompue à l'annonce de cette évasion, que de nombreux députés ne voulaient pas croire.



PANCHO

« J'en suis tombé le cul par terre, c'est une histoire de fou ! Ce type aurait du être surveillé avec le même rigueur qu'Al Capone ! », a déclaré Claude Eerdekens, président du groupe socialiste francophone, connu pour son parler sans nuances. *« Surréaliste ! »*, *« rocambolesque ! »*, étaient les mots les plus fréquemment prononcés dans les couloirs d'une assemblée qui n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles. Et d'emblée, dans la majorité comme dans l'opposition, une conclusion s'imposait : il fallait *« poser un geste fort »*, estimait ainsi Philippe Busquin, président du PS francophone.

Pendant les trois heures qui ont séparé l'évasion de Marc Dutroux de son arrestation dans la forêt de Chiny, le sort du gouvernement Dehaene paraissait scellé : si le criminel parvenait à échapper au dispositif policier, le maintien au pouvoir de l'équipe sociale-chrétienne-socialiste au pouvoir était compromis. L'opposition libérale et écologiste se déchaînait : ce gouvernement avait perdu, à leurs yeux, toute crédibilité et devait se retirer au plus vite.

Pendant ce temps-là, les principaux ministres étaient réunis en cabinet restreint, et on annonçait, vers 19 heures, une fois connue et confirmée la nouvelle de l'arrestation de Dutroux, que les ministres de la justice et de l'intérieur avaient présenté leur démission au roi Albert II. Le Palais faisait de son côté savoir que le souverain revenait en urgence de sa résidence du midi de la France.

« UN RÔLE DE FUSIBLE »

A vingt heures, Jean-Luc Dehaene revenait devant les députés pour faire une brève déclaration. *« Il est clair que nous devons nous réjouir qu'on ait pu mettre fin à cette fuite*, a-t-il déclaré, *mais ces événements sont incompréhensibles et inadmissibles »*, a-t-il souligné avant de confirmer la démission des deux ministres à qui, cependant, *« aucune faute personnelle ne peut être imputée »*.

Ce sacrifice de deux personnalités importantes du gouvernement a soulagé les députés de la majorité qui avaient été nombreux à demander ce geste. Ces derniers saluaient le *« courage »* des ministres concernés. *« Ce n'est pas un acte de courage, mais de panique ! »*, rétorquaient les députés d'opposition pour qui la responsabilité globale du gouvernement était engagée.

Le libéral flamand Marc Verwilghen, président de la commission parlementaire d'enquête sur « Dutroux, Nihoul et consorts », qui est devenu l'homme politique le plus populaire dans l'ensemble du pays, jugeait ces démissions *« insuffisantes »*. Il recevait un appui de poids avec la prise de position dans le même sens de Gino Russo, le père de Mélissa, une des jeunes victimes de Marc Dutroux qui estimait que ces démissions arrivaient *« trop tard »*.

Gino Russo, qui apporte depuis quelques semaines son appui au parti écologiste francophone, juge par ailleurs que les deux ministres *« ont joué un rôle de fusible, alors que c'est tout un système qui est en cause »*. Les partis d'opposition ont déposé une motion de défiance au gouvernement qui doit être discutée mardi 28 avril.

L'émotion en Belgique est telle que l'on ne peut préjuger du sort qui sera fait à cette censure. Arithmétiquement, la majorité dont dispose le gouvernement Dehaene devrait lui permettre de surmonter l'épreuve, mais la confusion dans les esprits est si grande que rien n'est à exclure. A supposer même que la motion de défiance soit rejetée, les derniers mois du gouvernement seront difficiles.

Cette affaire gâche définitivement le « jour de gloire » qu'attendait Jean-Luc Dehaene, le 2 mai prochain, avec le sommet européen qui doit consacrer l'admission de la Belgique dans la liste des pays habilités à entrer dans l'euro. Cela aurait dû lui permettre, dans l'idéal, de se consacrer aux réformes de la police et de la justice avant les élections législatives de juin 1999. Ce plan est désormais bien compromis, car le départ des deux ministres chargés de ces secteurs, qui étaient des « poids lourds » du gouvernement, va provoquer des retards dans un calendrier très serré.

Avant même cette évasion avortée, les augures politiques belges prévoyaient le gros temps pour un gouvernement en bout de course, qui devait faire face à un regain de tension communautaire et à des difficultés à mettre sur pied un « pacte social » visant à éviter d'autres Renault-Vilvorde. Le scénario exposé récemment par le député européen PS José Happart, selon lequel le gouvernement ne survivrait pas au « bouclage » du dossier euro, accueilli avec des sourires ironiques, pourrait bien se révéler prophétique.

Luc Rosenzweig

Un « polycriminel à tendances perverses et sadiques »

On a coutume de présenter Marc Dutroux, depuis son arrestation le 13 août 1996, comme « un pédophile criminel ». Le premier rapport d'expertise psychiatrique établi dans le cadre de l'instruction menée par le parquet de Neufchâteau refuse le classement de son cas dans la catégorie des pédophiles, ces personnes qui se livrent à des pratiques sexuelles prohibées avec des mineurs. Il décrit Marc Dutroux comme un *« polycriminel à tendances perverses et sadiques »*. Les experts notent quil présente une intelligence exceptionnelle, et qu'il exerce sur les membres de son entourage une fascination les amenant à se faire les complices de ses crimes.

Une contre-expertise, demandée par les avocats de Marc Dutroux, est en cours. La défense espère pouvoir ainsi établir que le rôle de Michelle Martin, l'épouse de Dutroux, n'est pas seulement celui d'une femme soumise à la volonté perverse de son mari. Pour Julien Pierre, l'un des avocats de l'accusé, on aurait plutôt affaire *« à un couple du style Bonnie and Clyde »*.

Le roi des Belges écourte ses vacances en France

Le roi des Belges, Albert II, qui se trouvait dans le sud de la France jeudi 23 avril pour des vacances, est rentré d'urgence le jour même en Belgique après la courte évasion de Marc Dutroux, a-t-on annoncé de source officielle. Lors de l'arrestation de Dutroux en août 1996 et de la découverte des premiers corps de ses victimes, le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, avait déconseillé au roi, alors en vacances, de revenir en Belgique. Cette attitude avait valu aux deux hommes de vives critiques des familles des victimes de Marc Dutroux.

COMMENTAIRE

UNE TRISTE COMÉDIE

On a usé et abusé ces dernières heures, en Belgique, de l'adjectif *« surréaliste »* pour qualifier l'incroyable évasion de Marc Dutroux. Il est cependant malvenu de mêler l'art de René Magritte, actuellement exposé à Bruxelles, à cette lamentable manifestation du mal belge. Celui-ci a nom négligence, laisser-aller, irresponsabilité et incompétence à tous les niveaux de l'Etat. Mais peut-on encore parler d'un Etat belge ?

Marc Dutroux a été le révélateur d'une situation dont la population avait vaguement conscience, mais qui lui est apparue, au cours des dix-huit derniers mois, dans toute sa dimension. Soumis à des forces centrifuges irrépressibles, miné par la corruption et le clientélisme politique, cet appareil supposé faire fonctionner une nation moderne n'est en fait qu'une machine à produire des pannes.

La qualité et la compétence de nombreux juges, policiers ou responsables politiques du royaume n'est pas en cause. Mais, à force de bricoler un système complexe au nom d'impératifs extérieurs à son bon fonctionnement, on finit par le briser. La sagesse populaire bruxelloise résume à merveille la logique qui a produit les effets dramatiques de ces derniers mois : *« Les plus incompétents ils sont, les meilleurs postes ils ont. »*

La triste comédie de la fuite avortée de Marc Dutroux ôte aujourd'hui tout crédit à un gouvernement dont la seule activité est actuellement de tenter d'éteindre un incendie après l'autre, avec des moyens dérisoires. Et il n'y aura pas de sursaut salvateur des classes dirigeantes du pays. Celles-ci sont engluées dans une logique où la défense des intérêts communautaires ou régionaux leur a fait oublier, définitivement, le sens d'un intérêt national.

Il y aura peut-être encore des Belges après la Belgique, mais les jours de cette dernière sont aujourd'hui comptés.

L. R.

Une « affaire » qui débute en 1985

Marc Dutroux et sa femme avaient été appréhendés une première fois en 1985, et condamnés en 1989, respectivement, à 13 ans et demi et 5 ans de prison pour l'enlèvement, la séquestration et le viol de cinq fillettes et adolescentes, avant de bénéficier de libérations anticipées.

● **13 août 1996 :** l'électricien au chômage Marc Dutroux, âgé de 39 ans, son épouse, Michèle Martin, 36 ans, et un marginal, Michel Lelièvre, sont arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la disparition de Sabine Dardenne, 12 ans, et de Laetitia Delhez, 14 ans.

● **15 août :** les aveux de Dutroux permettent de découvrir les adolescentes emmurées vivantes dans une maison lui appartenant à Marcinelle.

● **17 août :** les corps de Julie Lejeune et de Melissa Russo, disparues en juin 1995 à l'âge de 8 ans, sont découverts dans le jardin de la résidence principale de Dutroux à Sars-La-Buissière.

● **18 août :** Dutroux et Lelièvre avouent l'enlèvement d'An Marchal, 17 ans, et Eefje Lambrecks, 19 ans, disparues le 22 août 1995 à Ostende.

● **30 août :** le gouvernement belge annonce une réforme du système judiciaire.

● **3 septembre :** les corps d'An Marchal et d'Eefje Lambrecks sont découverts dans une propriété de Dutroux à Jumet.

● **17 octobre :** la Chambre des députés vote la création d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements de la justice.

● **20 octobre :** plus de 350 000 personnes défilent en silence dans les rues de Bruxelles à la mémoire des victimes.

● **17 décembre :** le juge d'instruction belge chargé d'instruire en 1995 la disparition de Julie Lejeune et de Melissa Russo accuse la gendarmerie belge de rétention d'informations.

● **15 avril 1997 :** le rapport de la commission d'enquête du Parlement accable les fonctionnaires de police, de justice et les institutions belges.

● **17 février 1998 :** la commission d'enquête parlementaire établit dans un deuxième rapport que Marc Dutroux n'a pas bénéficié de protections remontant au plus haut de l'Etat.

● **19 mars :** des experts considèrent que Marc Dutroux n'est pas un pédophile.

Une évasion de trois heures et quelques kilomètres

RÉCIT

Ce nouveau chapitre du dossier Dutroux a profondément choqué l'opinion publique

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Les Belges sont partagés entre le soulagement et la consternation. Soulagement de savoir que le pédophile Marc Dutroux, arrêté en 1996 et inculpé du meurtre de quatre fillettes et adolescentes, soit à nouveau derrière les barreaux après une cavale de quelques heures jeudi 23 avril. Consternation que « l'ennemi public numéro un belge » ait pu si facilement fausser compagnie aux gendarmes dans le palais de justice de Neufchâteau. Un rapport parlementaire avait pourtant mis en lumière les graves déficiences de la police et de la justice lors des enquêtes sur les crimes attribués au pédophile.

Comme il le fait presque quotidiennement depuis quelques semaines, Marc Dutroux avait quitté sa cellule de la prison d'Arlon pour aller consulter l'un de ses dossiers au palais de justice de la petite ville de Neufchâteau où l'affaire est instruite. Comme le veut la coutume, l'inculpé n'avait plus ses menottes mais demeurait sous la surveillance de deux gendarmes. Vers 15 heures, il leur demanda d'avoir accès à un autre élément de l'instruction.

« Profitant de la manipulation des dossiers, il a malmené les gendarmes, subtilisant par la même occasion l'arme de l'un d'eux, et profitant de l'effet de surprise, s'est enfui », a raconté à la presse le juge d'instruction de Neufchâteau, Jacques Langlois. Marc Dutroux s'est rué alors hors de la pièce. Une brève course-poursuite s'est engagée dans les rues de la ville jusqu'à ce que, sous la menace du pistolet, non chargé, il contraigne un automobiliste à lui céder son véhicule. A son bord, Marc Dutroux a démarré sur les chapeaux de roue, direction la frontière française distante d'une dizaine de kilomètres.

BALLET AÉRIEN

Aussitôt la nouvelle de l'évasion connue, l'alerte nationale et internationale a été donnée. Tous les services de police belges ont été mobilisés. Des hélicoptères ont entamé leur ballet aérien, un avion était même placé en état d'alerte. Au-delà des frontières, le Luxembourg, la France et les Pays-Bas ont renforcé leurs contrôles.

C'est finalement un garde-chasse qui a repéré le fuyard dans la forêt ardennaise de Chiny, au travers de laquelle le pédophile tentait de s'enfuir, à pied, après avoir enlisé sa voiture dans un chemin forestier.

Marc Dutroux est finalement arrêté vers 18 h 30 par les gendarmes belges appelés en renfort sur les lieux. *« Il n'a opposé aucune résistance. Il tremblait de peur. Finalement, c'est un lâche ! »*, a commenté Stéphane Michaux, le garde-chasse héros du jour.

« C'EST CONSTERNANT »

La cavale n'a duré que quelques heures et l'évadé, qui aurait été sans complice selon les premières constatations, n'a parcouru que quelques kilomètres. Mais ce nouveau chapitre, rocambolesque celui-ci, du dossier Dutroux, a profondément choqué et stupéfié l'opinion publique. *« Dans l'imaginaire infantile, le loup, l'ogre est sorti du bois »*, analyse Jean-Yves Hayez, le chef du service de pédopsychiatrie aux cliniques universitaires Saint-Luc.

La mère du pédophile, qui affirme ne plus connaître son fils, se déclarait *« honteuse pour la Belgique »*. Dès l'annonce de l'évasion, des dizaines de personnes se sont réunies spontanément à Liège et devant le palais de justice de Bruxelles. *« C'est consternant »*, s'est exprimée une mère de famille qui ne voyait qu'une issue à cette histoire : *« Le gouvernement a prouvé son incompétence. Il doit partir. »*

Toute la soirée de jeudi, radios et télévisions ont martelé la nouvelle, décortiqué l'affaire. La chaîne nationale *RTBS* a modifié ses programmes pour diffuser une émission spéciale à ce sujet. Vendredi matin, tous les journaux y consacraient leur une, les deux principaux, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, étalant l'événement sur de nombreuses pages.

Se demandant comment une telle évasion a pu avoir lieu, les quotidiens belges estiment, dans leur ensemble, que ce rebondissement est un sale coup pour le gouvernement déjà confronté à une crise de confiance auprès de la population.

« L'impact est désastreux, selon l'éditorialiste du *Soir*, Guy Duplat. *Non seulement, l'image du pays est davantage ternie, mais une large frange de l'opinion va perdre encore un peu plus confiance dans le système judiciaire et fantasmer sur d'imaginaires protections dont paraît bénéficier Marc Dutroux pour sa cavale. »* Et l'éditorialiste d'ajouter : *« Nous sommes ridiculisés. »*

Christophe Châtelot

هكذا من الاصل

Le Bundestag approuve massivement le passage à l'euro

Après les députés français, c'était au tour du Parlement allemand de se prononcer, jeudi 23 avril, sur la monnaie unique. Le vote a été quasiment unanime pour l'entrée dans l'Union monétaire. Seuls les ex-communistes du PDS ont voté contre

Après un débat approfondi et contradictoire, tous les partis politiques allemands de tradition démocratique ont voté pour l'entrée de l'Allemagne dans l'Union monétaire avec dix autres pays. Seuls les anciens communistes du PDS ont appelé à voter contre. Après un débat de sept heures au Bundestag, jeudi 23 avril à Bonn, 575 députés ont voté pour, 35 contre, 5 se sont abstenus. A cinq mois des élections législatives fédérales, prévues en septembre, ce débat historique a été l'occasion d'explications approfondies et contradictoires sur l'Allemagne et l'avenir de la construction européenne. Le Bundesrat, la Chambre des Länder, a approuvé, à son tour, l'abandon du deutschemark, vendredi, supprimant ainsi – malgré les réserves de la Saxe et de la Basse-Saxe – tout obstacle à l'adoption de l'euro par l'Allemagne. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

BONN
de notre correspondant

Helmut Kohl peut désormais se vanter d'avoir réalisé l'unité de l'Europe après celle de l'Allemagne. L'entrée dans l'euro, pour lui, est l'occasion d'évoquer une nouvelle fois Jean Monnet et les pères de l'Europe : *« les visionnaires d'alors sont les réalistes d'aujourd'hui »*. M. Kohl a rappelé que l'enjeu de l'euro était la capacité des *« générations futures en Allemagne et en Europe »* à vivre *« en paix, dans la stabilité sociale et le bien être »*. Le chancelier a été sévère envers ceux qui veulent reporter l'Union monétaire sous prétexte qu'elle devrait être idéalement précédée d'une union politique (une position qui était pourtant la sienne au début des années 90), les accusant de ne pas vouloir de l'Europe.

Hans-Dietrich Genscher, ministre libéral des affaires étrangères de 1974 à 1992, a profité de ce vote pour faire ses adieux à la politique allemande. Dans son dernier discours avant son départ en retraite, M. Genscher a voulu dissiper les malentendus sur l'origine de l'euro. *« L'Union monétaire n'est en aucun cas le prix pour notre passé, mais elle est la clé de notre avenir. La légende selon laquelle elle est le prix payé pour faire accepter notamment par la France l'unité allemande est un poison pour la vie commune future en Europe »*, a déclaré M. Genscher, rappelant que les travaux sur la monnaie unique avaient commencé bien avant la chute du Mur de Berlin. La population allemande, de plus en plus dubitative sur la construction européenne, a en effet le sentiment douloureux qu'on lui arrache le deutschemark – symbole de stabilité et de miracle économique depuis la guerre.

ABANDON DU MARK

L'heure était à l'optimisme. *« Nous n'abandonnons pas le deutschemark, mais nous poursuivons cette histoire à succès à l'échelle européenne »*, a dit le ministre des finances, Theo Waigel. Celui-ci a vanté la baisse de l'inflation, passée de 13 % au début des années 80 à 1,6 % aujourd'hui dans l'Union européenne. Il a noté que les déficits publics des pays européens étaient passés en moyenne de 6,1 % en 1993 à 2,4 % en 1997 et s'est réjoui de ce que l'Europe ait adopté une culture de stabilité. Le débat a permis à l'Allemagne de faire un numéro de charme à l'attention des partenaires européens avec lesquels elle a été particulièrement désagréable ces derniers temps, notamment la Belgique et l'Italie, accusés d'avoir un endettement trop élevé.

M. Waigel a rappelé que la Belgique faisait un effort considérable pour réduire ses déficits, dégageant un excédent primaire (hors service de la dette) de 6 % du produit intérieur brut, contre 1,1 % seulement en Allemagne. Il a félicité l'Italie pour les engagements pris de faire passer son endettement public sous la barre des 100 % du PIB en l'an 2003. Helmut Kohl a déclaré que les efforts entrepris par l'Italie *« méritaient le respect et notre confiance »*, envoyant un message analogue à la Belgique. *« Nous devons définitivement abandonner cette arrogance vis-à-vis des pays du sud »*, a demandé Joschka Fischer, porte parole des Verts au Bundestag, qui a appelé à la création d'une union politique.

Inquiet du résultat du vote à l'Assemblée nationale, intervenu mercredi à Paris, le chef de file des Verts a noté que la France, depuis le virage de la rigueur pris par François Mitterrand, avait payé un prix énorme pour la stabilité, avec un chômage élevé. *« Si nous défendons la stabilité de manière intolérable, l'euro sera très vite sous pression politique »*, s'est inquiété Joschka Fischer.

Gerhard Schröder, qui n'est pas député, s'est exprimé dans l'enceinte des députés en tant que candidat du Parti social-démocrate (SPD). Il a été le seul à briser l'unanimisme ambiant en choisissant d'insister sur les risques de l'euro pour flatter une population inquiète sur l'abandon du mark. Le grand favori des sondages pour les élections de septembre veut dire la vérité à la population et ne pas réitérer les promesses inconsidérées de Helmut Kohl, qui avait annoncé lors de la réunification des *« paysages fleurissants »* dans l'ancienne RDA. M. Schröder s'est toutefois gardé de comparer une nouvelle fois l'euro à un objet *« prématuré »*, comme il l'avait fait dans le quotidien populaire *Bild*, il y a quelques semaines.

M. Schröder a répété que l'euro entraînerait davantage de transparence des prix et de concurrence. Les gains de productivité se traduiront dans un premier temps par des pertes d'emplois, a-t-il dit. Dubitatif sur les capacités industrielles des pays du Sud, le ministre-président de Basse-Saxe a rappelé que l'Espagne et le Portugal, qui font moins de productivité que les Allemands, ne pourraient pas utiliser l'arme de la dévaluation et qu'ils risquaient de demander des transferts financiers s'ils n'arrivaient pas à s'adapter. Gerhard Schröder demande l'instauration de minimum sociaux et fiscaux pour que ces pays ne puissent pas faire de concurrence à l'Allemagne. Comme le président du SPD Oskar Lafontaine, Gerhard Schröder a demandé une lutte pour l'emploi au niveau européen, notant que le taux du chômage en Allemagne était une menace aussi grave sur la stabilité de la monnaie que le niveau de la dette de l'Italie et de la Belgique.

Lorsqu'est venue l'heure du vote, la polémique s'est éteinte. Les députés allemands, contrairement aux Français, ont voté comme un seul homme.

Arnaud Leparmentier

Bonn critique une rencontre Schröder-Loukachenko

Le candidat social-démocrate à la chancellerie, Gerhard Schröder, s'est attiré les critiques du gouvernement allemand, en déjeunant, mercredi 22 avril, avec le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, en marge de la Foire industrielle de Hanovre (Nord). Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, à Bonn, a dénoncé cette rencontre et invoqué les *« positions claires »* de l'Union européenne et du Bundestag, ainsi qu'une résolution de septembre 1997 n'autorisant plus les contacts avec le chef de l'Etat biélorusse en raison des violations constantes des droits et libertés fondamentales dans son pays.

Gerhard Schröder a fait savoir qu'il s'agissait d'une discussion *« purement privée et informelle »*. Les organisateurs de la Foire ont affirmé, de leur côté, que M. Loukachenko effectuait une visite de travail privée en qualité de *« démarcheur économique »*. – *(AFP.)*

De nouveaux combats au Kosovo font une vingtaine de morts

LA SITUATION ne cesse de se dégrader au Kosovo où une série d'affrontements a eu lieu entre l'armée yougoslave et les indépendantistes kosovars, dont au moins vingt-trois ont été tués, mercredi et jeudi, selon une source proche de l'armée. Un communiqué militaire, diffusé par la télévision de Belgrade, a fait état de seize « terroristes » tués dans la seule journée de jeudi, après être entrés illégalement au Kosovo depuis l'Albanie voisine.

Selon le communiqué, les combats ont opposé des soldats yougoslaves à quelque deux cents hommes originaires du Kosovo, qui avaient gagné l'Albanie où ils avaient été entraînés au maniement d'armes qu'ils devaient introduire en Yougoslavie. Le gouvernement de Belgrade a protesté auprès de l'Albanie en l'accusant d'*« armer des terroristes »* et d'être responsable de leur infiltration en territoire yougoslave, a annoncé l'agence Tanjug.

RÉFÉRENDUM

La protestation a été signifiée au chargé d'affaires albanais, Florian Nova, par le ministère des affaires étrangères qui a accusé Tirana d'être à l'origine de ces *« provocations armées systématiques »*. Ce faisant, le gouvernement de Tirana *« crée un climat de tension »* visant à accroître les pressions sur la RFY (Serbie et Monténégro) à la veille de réunions internationales, selon le ministère.

Comme le leur demandait le président de la RFY, Slobodan Milosevic, les Serbes ont massivement rejeté le projet de médiation étrangère dans le conflit du Kosovo, la province serbe à majorité albanaise. Environ 97 % des votants ont dit « non » à une médiation internationale lors du référendum organisé, jeudi 23 avril en Serbie, selon une projection de la commission électorale qui a montré que le taux de participation avait atteint les 75 %. Le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie doit se réunir le 29 avril à Rome pour décider d'éventuelles sanctions contre Belgrade, afin d'amener ses dirigeants à ouvrir des négociations sur le statut du Kosovo. A Belgrade où il a voté, le président Milosevic a invité les dirigeants kosovars à *« entamer le plus tôt possible des discussions »*, assurant que le gouvernement serbe est *« extrêmement bien intentionné »*.

Les Albanais, majoritaires à 90 % dans la province dont ils réclament l'indépendance, refusent de discuter avec les autorités serbes sans médiateur international. *« Je crois que (...) des solutions justes, pacifiques et humaines peuvent être trouvées aux problèmes liés à la coexistence des différents peuples en Serbie »*, a dit M. Milosevic. Il a appelé les Albanais à *« répudier leurs pères spirituels étrangers, qui ne se soucient guère de leurs problèmes mais s'occupent de leurs propres affaires »*. – *(AFP.)*

Des élections en Saxe-Anhalt s'annoncent difficiles pour le chancelier Kohl

MAGDEBOURG (Saxe-Anhalt)
de notre envoyé spécial

Les élections de Basse-Saxe, à l'Ouest de l'Allemagne, remportées haut la main le 1er mars par Gerhard Schröder, avaient permis au SPD (Parti social-démocrate) de désigner sans difficulté son candidat à la chancellerie. Le scrutin de Saxe-Anhalt dimanche 26 avril, dans la région voisine de Magdebourg, mais située dans l'ex-Allemagne communiste, va permettre de mesurer l'impopularité de Helmut Kohl dans les nouveaux Länder de l'Est où il a longtemps bénéficié de son auréole de « chancelier de la réunification ».

Ce scrutin est l'avant-dernier test électoral précédant les élections générales du 27 septembre, qui seront précédées de deux semaines par les élections régionales de Bavière. Son issue ne devrait pas apaiser les disputes qui déchirent la coalition de M. Kohl à Bonn, dans un climat de fin de règne. Elle pourrait relancer le débat sur la candidature de Helmut Kohl, dont le parti doit se réunir en congrès à Brême à la mi-mai.

Les sondages en Saxe-Anhalt sont actuellement catastrophiques pour le Parti chrétien-démocrate (CDU), qui recueillerait moins de 25 % des suffrages, en baisse de 10 points par rapport aux élections précédentes. Le Parti social-démocrate (SPD), emmené par le populaire ministre-président du Land, l'ancien pasteur Reinhard Höppner, cinquante ans, devrait dépasser largement les 40 %. S'il obtient la majorité absolue, M. Höppner, qui dirige depuis 1994 une coalition minoritaire avec les Verts, pourra mettre un terme à ce que l'on a appelé le « modèle de Magdebourg ». Son gouvernement a bénéficié au cours de la dernière législature du soutien sans participation des anciens communistes du PDS, qui avaient recueilli 19 % des suffrages. A l'époque, M. Kohl avait crié à l'alliance avec le diable, excitant l'anticommunisme viscéral des Allemands de l'Ouest.

MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

S'il n'obtient pas cette majorité, M. Höppner pourrait former une grande coalition avec la CDU de M. Kohl. Les Verts (5,1 % des voix en 1994) ne devraient pas dépasser cette fois les 5 % nécessaires pour rester au Parlement. Mal implantés à l'Est, ils paient le prix de leur programme électoral jugé antisocial, qui prévoit un triplement du prix de l'essence à 5 deutschemarks le litre. M. Höppner fait l'objet des pressions de Gerhard Schröder et du président du parti, Oskar Lafontaine, qui veulent conquérir l'électorat du centre pour gagner les élections fédérales. Selon l'hebdomadaire *Stern*, tous deux lui ont demandé de ne plus former de gouvernement minoritaire avec le soutien du PDS, pour ne pas donner d'armes à l'anticommuniste Helmut Kohl. M. Höppner devrait présenter moins d'objections qu'en 1994. A l'époque, le parti de M. Kohl avait obtenu un siège de plus que le SPD et revendiquait logiquement le poste de ministre-président. Cette fois-ci, l'avance du SPD sera telle que M. Höppner est certain de mener sans trop de difficultés la politique de son choix.

Une telle coalition s'imposerait si l'extrême droite faisait son entrée au Parlement régional, comme plusieurs sondages le laissent supposer pour la Deutsche Volksunion (DVU), fondée à Munich en 1971 par le millionnaire Gerhard Frey. Ce succès créerait un traumatisme en Allemagne. Redoutée depuis la réunification, la montée de l'extrême droite dans les régions de l'Est, frappée par le chômage, ne s'est jamais jusque-là concrétisée dans les urnes, malgré la violence raciste omniprésente des bandes de skinheads.

Longtemps impopulaires à l'Est où ils étaient accusés d'avoir voulu freiner la réunification, les sociaux-démocrates « surfent » sur l'effet Schröder et sur le chômage qui touche une personne sur cinq dans les nouveaux Länder. Le bilan de M. Höppner est pourtant loin d'être flatteur. Son Land connaît la croissance la plus faible avec un taux de 0,6 %, contre plus de 2 % dans les autres régions de l'Est.

Comme pour Gerhard Schröder en Basse-Saxe, dont le bilan économique est l'un des plus mauvais à l'Ouest, les électeurs accusent Bonn d'être responsables de leurs malheurs. Le chancelier Kohl, après avoir été associé *« au deutschemark et aux vacances à l'étranger »*, l'est aujourd'hui.. aux fermetures d'usines. Son allié à Bonn, le Parti libéral-démocrate (FDP), a en outre depuis longtemps perdu pied dans les nouveaux Länder. Accusé d'être le *« parti de ceux qui gagnent le plus »*, le FDP a pour programme quasi exclusif la baisse des impôts et a demandé la suppression de l'impôt de solidarité avec l'Est, ce qui n'améliore guère son image dans l'ancienne RDA.

La Saxe-Anhalt, qui fut le cœur industriel de la RDA, a été frappée plus que les autres par la faillite de l'économie communiste. La région employait cent vingt mille personnes dans la chimie et quatre-vingt mille dans la machine-outil, branches qui se sont effondrées. Elle n'a pas disposé d'un tissu de PME – si faible soit-il – pour amortir le choc. La région a attiré des investissements colossaux, comme ceux du groupe américain Dow Chemicals à Buna et des Français d'Elf-Aquitaine à Leuna. Mais ceux-ci n'ont pas créé d'emplois. La raffinerie de Leuna a coûté 4,8 milliards de deutschemarks, mais n'a créé que six cents emplois directs : un emploi pour 27 millions de francs investis ! Aujourd'hui, la classe politique allemande est désarmée face aux problèmes de l'Est, chacun s'accordant à dire qu'après avoir réhabilité les logements et attiré quelques gros industriels, il faut aider les PME et poursuivre la rénovation des infrastructures. Mais nul n'ose promettre une baisse prochaine du chômage.

Ar. Le.

En Indonésie, les manifestations s'intensifient sur les campus

Les étudiants demandent le départ du président Suharto

La contestation gronde dans les universités indonésiennes où les étudiants n'hésitent plus à demander ouvertement la démission du président Suharto. Mais le public, très affecté par la crise économique, ne s'est pas encore rallié à un mouvement dont les dirigeants semblent désormais mieux organisés.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Au lieu de se résorber, l'agitation antigouvernementale sur les campus universitaires d'Indonésie aurait plutôt tendance, au bout de deux mois, à s'étendre. Elle a gagné l'université Udayana de Bali où, jeudi 23 avril, des affrontements avec la police ont fait plusieurs blessés. Le même jour à Djakarta, deux mille étudiants ont défié l'interdiction de défiler dans les rues avant de se replier sur le campus de l'université chrétienne d'Indonésie.

Les étudiants, qui réclament de plus en plus ouvertement des réformes politiques et le départ du président Suharto, sont soutenus par des enseignants et des membres des professions libérales ou d'organisations non gouvernementales. Ils bénéficient également des faveurs d'une organisation comme la Muhammadiyah, qui regroupe plus de vingt millions de musulmans. Ils demeurent, toutefois, relativement isolés et pâtissent de l'absence de toute opposition politique structurée à un régime qui s'appuie encore solidement sur les forces de sécurité.

Une rencontre, le 18 avril, avec des membres du gouvernement et des dirigeants de l'armée n'a apparemment donné aucun résultat. Quelque deux cent cinquante étudiants et universitaires avaient, ce jour-là, notamment discuté avec Siti Hardiyanti Rukmana, fille aînée du président et ministre des affaires sociales, et le général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre de la défense. Toutefois, les mouvements au faîte de la contestation, ceux de l'université d'Indonésie (Djakarta), de l'université Gadjah-Mada (Yogyakarta) et de l'Institut de technologie (Bandoung) n'étaient pas représentés. D'où le caractère *« artificiel »* de ce dialogue avec les autorités, comme le dit un observateur étranger en poste à Djakarta selon lequel *« le langage des étudiants s'est durci »*.

Fin février, lors des premières manifestations sur les campus, les slogans contre la hausse du coût de la vie étaient les plus fréquents. En avril, la contestation est devenue carrément antigouvernementale et les étudiants hésitent moins à sortir de leurs campus encerclés par les forces de sécurité. Ce qui explique des affrontements plus fréquents. Des arrestations et des disparitions de militants étudiants ou d'activistes ont également été rapportées. Dans un rapport récent, Amnesty International a fait état de cent quarante détentions depuis le début de l'année.

Le président Suharto a encore demandé, le 16 avril, aux étudiants de retourner à leurs études et de mettre fin à l'agitation sans pour autant donner l'ordre aux forces de sécurité d'occuper les campus. Depuis, les manifestations se sont poursuivies et n'ont pas perdu de leur intensité. Les dirigeants étudiants paraissent même, au fil des semaines, mieux coordonner leurs activités. La popularité de leur mouvement de protestation n'a, cependant, pas encore débouché sur un appui ouvert d'un public pourtant affecté par une dégradation croissante des conditions de vie.

Jean-Claude Pomonti

Le FMI devrait reprendre son aide à Djakarta

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) s'apprête à examiner, début mai, l'accord signé le 8 avril par l'Indonésie. Son adoption permettra au gouvernement de retrouver le bénéfice du programme d'aide financière multilatérale (de 43 milliards de dollars) suspendu depuis la mi-mars, en attendant que l'Indonésie s'engage à respecter des mesures de rigueur : le plan négocié avec le FMI prévoit la mise en place d'une réglementation sur les faillites, l'accélération de la remise en ordre du système bancaire ainsi que la publication – ***désormais hebdomadaire*** **– d'un certain nombre d'indicateurs financiers. Des mesures à effet immédiat, comme la levée de l'interdiction de l'exportation de l'huile de palme et la réduction des taxes à l'exportation des produits forestiers ont déjà été prises.**

Vingt-deux exécutions publiques « pédagogiques » au Rwanda

REJETANT les critiques de la communauté internationale et les appels à la clémence du pape et de diverses organisations de défense des droits de l'homme, les autorités rwandaises ont décidé d'exécuter vingt-deux personnes condamnées à mort par la justice pour avoir participé au génocide de 1994 au cours duquel plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés avaient été tués. Ces condamnés à mort devaient être fusillés vendredi matin 24 avril dans cinq sites différents, dont le stade de Nyamirambo à Kigali.

Le ministère de la justice avait d'abord annoncé mercredi l'exécution de trente-trois personnes, mais le procureur de la Cour suprême a précisé jeudi que seuls les vingt-deux cas ayant vu leur recours en grâce rejeté par le président Pasteur Bizimungu seraient exécutés. *« Il reste des dossiers à l'étude et, dans peu de temps, il y aura d'autres exécutions »*, a indiqué le procureur.

Le ministre des affaires étrangères, Anastase Gasana, a justifié ces exécutions – auxquelles la population est priée d'assister – en expliquant qu'elles ont *« une dimension éducative et pédagogique »* et montrent que le Rwanda en a *« fini avec l'impunité »*. Jean Paul II, Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, Mary Robinson, le haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme et ancienne présidente irlandaise, Pierre Sané, le secrétaire général d'Amnesty International, ont appelé les autorités de Kigali à la clémence. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et Human Rights Watch/Africa ont condamné jeudi, avec *« la plus grande vigueur »*, les exécutions. Le département d'Etat américain a également critiqué, jeudi, la décision des autorités rwandaises.

D'autre part, Emmanuel Gasana, le conseiller politique du vice-président et ministre de la défense, Paul Kagamé, a déclaré jeudi à Kigali que *« la France a du sang rwandais sur les mains »*, évoquant le génocide de 1994. *« Les changements de gouvernement ne diminuent en rien les responsabilités de l'Etat français »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Taïwan et la Chine renouent un dialogue interrompu

PÉKIN
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la « crise des missiles » de l'été 1995 et du printemps 1996, la Chine et Taïwan ont renoué, jeudi 23 avril, le contact au plus haut niveau. La brève rencontre qui a réuni, à Pékin, des émissaires « semi-officiels » des deux capitales n'a certes débouché sur aucun résultat tangible immédiat, mais les deux parties ont au moins pu restaurer un dialogue rompu depuis plus de deux ans et demi. Cette reprise de contact devrait ouvrir la voie à la venue sur le continent dans le courant de l'année du plus haut responsable taïwanais habilité à discuter avec les Chinois, Koo Chen-fu, président de la Fondation des échanges dans le détroit, une organisation agissant sur instruction de Taïpeh.

Le fossé séparant les deux rives du détroit de Formose n'en demeure pas moins béant. Pékin est impatient d'ouvrir des négociations à caractère politique, en vue d'amorcer un processus de réunification des deux camps séparés depuis la victoire des communistes sur le continent en 1949. Le président chinois Jiang Zemin semble pressé d'avancer sur ce dossier. On le sent désireux d'entrer dans l'Histoire comme l'artisan de la récupération de Taïwan, comme son prédécesseur Deng Xiaoping est celui du retour de Hongkong au sein de la « mère patrie ».

Taïpeh cependant freine des quatre fers, estimant qu'une telle discussion est prématurée tant que la Chine persiste à rabaisser l'île à un rang subalterne de province. Au mot d'ordre de Pékin, « une seule Chine », Taïpeh oppose celui de « une Chine, deux entités ». Faute d'accord sur le contenu de cette réunification, les Taïwanais préfèrent s'en tenir plus modestement au règlement de questions techniques liées à la multiplication des échanges humains et économiques depuis une décennie (conflits de pêche, rapatriement des immigrants illégaux, sécurité des investissements taïwanais, etc.). Et, pour bien souligner qu'ils ne s'avouent pas battus face à la montée en puissance de Pékin sur la scène internationale, les Taïwanais se sont livrés, jeudi, à des manœuvres militaires dans le sud de l'île.

On ne voit donc guère *a priori* comment sortir de l'impasse. Après l'échec des gesticulations militaires du printemps 1996, les autorités de Pékin semblent s'être provisoirement ralliées à une stratégie de séduction de l'opinion taïwanaise, notamment de ses milieux d'affaires ayant des intérêts sur le continent. Elles ne cessent de plaider en faveur d'un rétablissement de liaisons maritimes, aériennes et postales directes, afin d'accélérer une intégration économique devant préluder à leurs yeux à une annexion *de facto*. Les milieux politiques sont aussi courtisés. Fait sans précédent, une délégation de partis politiques insulaires a été reçue, en février, à Shanghaï, à l'occasion d'un séminaire universitaire sur la réunification. Elle comptait en son sein des représentants du Parti démocratique progressiste (DPP), d'obédience indépendantiste, dont l'arrivée au pouvoir à court terme à Taïpeh n'est plus exclue.

WASHINGTON EMBARRASSÉ

Face aux manœuvres de Pékin, les autorités taïwanaises résistent en cherchant à exploiter la moindre brèche dans l'espoir de desserrer leur encerclement diplomatique. La crise financière régionale leur a ainsi offert l'occasion de proposer leur assistance aux pays d'Asie du Sud-Est en difficulté, ce qui provoqué la colère de Pékin qui y voit une manœuvre « séparatiste ». Pour contrer l'offensive, les Chinois se sont livrés à des attaques en règle de l'attitude de Taïwan dans cette crise, affirmant que l'île avait ajouté aux désordres financiers régionaux en dévaluant, à la fin d'octobre, sa monnaie de 10 %.

Dans ce contexte, la visite de Bill Clinton en Chine, prévue pour la fin de juin, permettra peut-être d'y voir plus clair sur la position de Washington, que l'on sent embarrassée. Deux ans après avoir envoyé deux porte-avions dans le détroit de Formose pour « contenir » l'humeur belliqueuse de Pékin, les Américains ont engagé un réchauffement de leurs relations avec le régime continental. Et ils se tournent désormais vers les Taïwanais pour leur demander des concessions. De nombreux émissaires américains, dont l'ancien secrétaire d'Etat à la défense William Perry, se sont succédé ces dernières semaines à Taïpeh. Selon l'*Asian Wall Street Journal*, le message délivré au nom de Washington a été double : d'une part, les Taïwanais ne pourront plus compter sur la protection américaine dans l'hypothèse d'une déclaration d'indépendance ; d'autre part, le dialogue avec Pékin doit être renoué au plus tôt. Le contact est aujourd'hui rétabli. Mais il reste sans grande substance.

Frédéric Bobin

Tokyo repousse de deux ans le retour à l'assainissement budgétaire

TOKYO. Le gouvernement japonais a décidé de repousser de deux ans l'échéance qu'il s'était fixée pour assainir ses finances publiques, a annoncé, vendredi 24 avril, à la presse le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, en faisant une nouvelle et spectaculaire entorse à sa politique d'austérité. Le Parlement japonais avait adopté en novembre un projet de loi exigeant que le déficit des collectivités publiques nippones soit ramené à 3 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici à mars 2004, contre 7 % actuellement.

Il s'agit désormais de reporter cet objectif à mars 2006, pour tenir compte de l'inévitabilité d'une injection massive de fonds publics pour relancer l'économie. Le premier ministre s'exprimait quelques heures seulement avant que son administration ne rende publics les détails d'un vaste plan de relance de 16 000 milliards de yens (738 milliards de francs), reposant sur l'engagement de plus de 10 000 milliards de yens de dépenses budgétaires nouvelles. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : des élections législatives anticipées** seront organisées en Turquie en mars 1999, et un gouvernement de transition sera formé en octobre pour organiser le scrutin, a annoncé, jeudi 23 avril, l'agence de presse Anatolie. Selon les derniers sondages, le scrutin devrait être très serré entre l'ANAP (le parti de M. Yilmaz), crédité de 19 % et le Parti islamiste de la Vertu, qui a succédé au Refah de l'ancien premier ministre, Necmettin Erbakan, crédité, lui, de 18 %. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : dix membres du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge**, qui avaient été enlevés le 15 avril par des hommes armés, ont été libérés, vendredi matin 24 avril à Mogadiscio. Leur libération a été annoncée par le bureau de l'Union européenne pour la coordination de l'aide à la Somalie à Nairobi et confirmée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). – *(AFP, AP, Reuter)*

■ **IRAN/GRANDE-BRETAGNE : le service britannique de contre-espionnage,** le MI 6, et les services officiels d'écoute (GCHQ), ont empêché l'Iran de se procurer de la technologie nucléaire britannique, a révélé jeudi 23 avril le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, lors d'une rencontre à Londres avec des hommes d'affaires. D'après le quotidien *The Independant*, M. Cook a affirmé que les deux services *« sont parvenus à prendre connaissance du programme nucléaire militaire de l'Iran et ont permis de saboter les tentatives iraniennes de se procurer de la technologie britannique »*. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le Fonds monétaire international (FMI)** aurait recommandé à l'Algérie, selon le *Financial Times*, de négocier l'octroi d'un nouveau crédit (une *« facilité »*) pour une année. Ce nouveau crédit prendrait effet à l'expiration, en mai, du programme d'ajustement triennal conclu avec le Fonds. L'Algérie a les moyens financiers, malgré la dégringolade des cours du pétrole, de régler les échéances de sa dette extérieure mais, selon le FMI, une prolongation de l'accord rassurerait la communauté financière internationale.

هكذا أتى الاجل

ÉLECTION **Dix candidats s'affrontent, dimanche 26 avril, au premier tour de l'élection législative partielle de Toulon qui vise à remplacer Jean-Marie Le Chevallier, invalidé pour infractions à la législation sur le financement des campagnes électorales. ● CENDRINE LE CHEVALLIER, candidate du Front national, brigue la succession du maire de Toulon, inéligible pour un an. ● NICOLAS SARKOZY, venu soutenir Daniel Colin, candidat UDF-DL, a estimé que l'élection d'un député du FN ou d'un socialiste, *« c'est bonnet blanc ou blanc bonnet »*. ● JACQUES BLANC, élu président du Languedoc-Roussillon avec le soutien du FN, a été mis en difficultés, jeudi à Bruxelles, lors d'une réunion du comité européen des régions. ● AU SÉNAT, le vote de la résolution sur le passage à l'euro a illustré les divisions du RPR.**

Dix candidats s'affrontent à l'élection législative partielle de Toulon

Cendrine Le Chevallier brigue la succession de son mari, seul député du Front national, invalidé et inéligible pour un an. Le président du FN, le secrétaire général du RPR et le premier secrétaire du PS ont participé à la fin de la campagne avant le premier tour du 26 avril

TOULON
de notre correspondant

Pour montrer l'importance de l'élection législative partielle de la première circonscription de Toulon, dont le premier tour a lieu dimanche 26 avril, trois dirigeants politiques tenaient des réunions, jeudi 23 avril dans la soirée : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, et Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Seul élu du FN aux législatives de 1997, Jean-Marie Le Chevallier a été invalidé, le 6 février, pour une triple infraction à la législation sur le financement des comptes de campagne électorale. Le Conseil constitutionnel a également déclaré le maire de Toulon inéligible pour un an. Pour le meeting de clôture de la campagne de Cendrine Le Chevallier, qui convoite la succession de son époux, l'ambiance était lyrique, avec une musique extraite de *Nabucco* et un décor appartenant à *Aïda*, autre opéra de Verdi.



Dans un discours de plus d'une heure, M. Le Pen n'a consacré qu'une petite place au scrutin de Toulon. Le président du Front national s'est attardé sur *« le passage à monnaie unique, qui va signifier la fin de la France »*. A ses yeux, la logique enclenchée va *« emporter le pays »* à moins qu'un *« renversement »* ne se produise, sous peine d'assister, *« comme Jeanne d'Arc »*, à *« un phénomène semblable à celui de la vente de la France par Isabeau de Bavière au roi d'Angleterre »*.

Dans le premier port militaire français de Méditerranée, le dirigeant d'extrême droite a réservé ses foudres aux tribunaux internationaux, estimant *« scandaleux »* que des officiers français aient à répondre de leurs actes devant eux. M. Le Pen a comparé ces officiers à Maurice Papon : *« Ils sont accusés d'avoir exécuté des ordres,* [le tribunal] *estimant du droit de tout un chacun de désobéir à des ordres donnés. »*

A quelques centaines de mètres, la réunion de la candidate de gauche, Odette Casanova (PS), a été perturbée par l'irruption de trois cents employés civils de l'arsenal de Toulon. En grève depuis dix jours, les manifestants entendaient protester contre la mise en concurrence, par la direction générale de l'armement, de la direction des constructions navales et de chantiers privés, dans le cadre de la réparation de deux bâtiments de la marine nationale, le *Var* et le *Jules-Verne*. Les ouvriers de la DCN ont quitté la salle après une intervention à la tribune de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, et une déclaration de M. Hollande, assurant les personnels de l'arsenal qu'il les *« soutenait »*.

Dix candidats s'affrontent à cette législative partielle le 26 avril. Daniel Colin, le député UDF-DL sortant, en 1997, éliminé dès le premier tour, tire argument de son recours à l'origine de l'invalidation de M. Le Chevallier, *« alors que certains candidats en profitent aujourd'hui, ceux-là mêmes qui n'ont pas vu la fraude ou ont préféré s'accommoder du résultat »*. Cette attaque vise particulièrement la candidate socialiste. Récemment élue vice-présidente du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Mme Casanova avait été battue, le 1er juin 1997, par le candidat frontiste, qui la devançait de 1 957 voix, avec 53,16 % des 30 883 suffrages exprimés. Elle juge que le discours de M. Colin n'est *« pas tellement éloigné de celui de l'extrême droite »*.

L'OMBRE DES MUNICIPALES

Aujourd'hui, Mme Casanova et M. Colin se retrouvent sur la défense des emplois à l'arsenal de Toulon mais sans pouvoir répondre aux attentes des employés menacés par mille suppressions d'emplois (soit un sixième des effectifs). Mme Le Chevallier, la huitième adjointe de son mari à la mairie de Toulon, mène aussi campagne sur ce dossier sensible. Mais elle cherche surtout à s'attirer des voix sur les thèmes de la sécurité ou de la « préférence nationale ». Sa récente comparution devant le tribunal correctionnel, pour préférence politique en matière d'emplois, et les dissensions au sein de la municipalité, activées par sa sœur ennemie, Eliane Guillet de la Brosse, adjointe marginalisée par M. Le Chevallier et prétendante à une élection à laquelle elle a renoncé à se présenter, risquent de lui être défavorables.

Mme Casanova compte sur l'électorat de gauche et sur *« les égarés à droite ou ceux qui se sont risqués à un vote sanction du côté du Front national »*. Les apports au second tour du « candidat des exclus », Maurice Groult, ou de quelques indécis, égarés sur la liste Vie et Progrès de Robert Orengo, ne s'annoncent pas décisifs. Soutenu par le RPR, M. Colin prend ses distances avec le FN, qu'il considère comme *« un parti national-populiste avec lequel il est impossible de s'allier »*. Celui qui se flatte d'avoir recueilli à l'UDF la députée Yann Piat, à peine exclue du FN, assassinée en février 1994, *« ne désespère pas de reprendre au Front national une partie de l'électorat qui ne lui appartient pas »*.

S'il franchit le premier tour, M. Colin devrait pouvoir compter sur une partie des suffrages d'un candidat dissident de droite, Daniel Roure, un de ses proches, récemment mis en marge du RPR, comme de ceux de René Cavana (Génération Ecologie) et de Jean-Marie Mure-Ravaud, animateur de DEFI (Droite d'espoir pour une France d'initiative). Dans la torpeur de cette campagne, l'ombre des municipales de 2001 s'insinue déjà. *« C'est une élection vitale. Celui qui la gagnera mettra un coup d'arrêt à l'avance du Front à Toulon et dans le Var »*, estiment M. Colin et, avec lui, les autres candidats, hormis Mme Le Chevallier.

José Lenzini

L'Alliance nationale italienne se démarque du FN

L'Événement du jeudi **(daté 23 au 29 avril) publie un entretien avec Gianfranco Fini, président de l'Alliance nationale, parti politique italien créé après avoir rejeté les racines fascistes du Mouvement social italien. M. Fini qualifie le Front national de *« parti hypernationaliste, extrémiste »* qui, s'il était italien, serait *« certainement »* son *« adversaire »*. S'il reconnaît que la *« formation »* de Bruno Mégret, le numéro deux du FN, est *« très différente de celle de Le Pen »* et s'il se montre *« flatté »* quand *« Mégret se dit le Fini français »*, il juge que cela ne suffit pas pour assurer au FN la même transformation que le MSI. *« Certes,* explique-t-il, *j'ai pu opérer une transformation du MSI grâce à une conjoncture exceptionnelle, mais je n'ai pas seulement changé le nom, j'ai surtout redéfini les valeurs de l'Alliance nationale. » « Le problème du FN,* ajoute-t-il, *ce n'est pas seulement celui de ses dirigeants (...), c'est un problème de valeurs culturelles et de refondation. »***

M. Sarkozy : PS et FN, « bonnet blanc ou blanc bonnet »

Venu soutenir, jeudi 23 avril à Toulon, le candidat UDF-RPR, Daniel Colin, à l'élection législative partielle du dimanche 26 avril, Nicolas Sarkozy a estimé que l'élection d'un député du Front national ou d'un socialiste, *« c'est bonnet blanc ou blanc bonnet ». « Chaque fois qu'un député Front national est élu, c'est un député de plus pour les socialistes, les communistes et les Verts »*, a affirmé le secrétaire général du RPR. Pour M. Sarkozy, il y a *« un seul choix clair : que ceux qui veulent que la France n'ait pas une politique inspirée par les socialistes, les communistes et les Verts votent pour Daniel Colin. Toute autre solution fait le jeu de Jospin, que ce soit voter pour la candidate socialiste ou pour la candidate national-populiste »*.

Le 23 mars, dans une allocution radiotélévisée, Jacques Chirac avait récusé toute *« compromission avec l'extrême droite »*, en qualifiant le Front national, dans sa *« réalité actuelle »*, de *« parti de nature raciste et xénophobe »*.

Pressions sur les élus de droite ayant bénéficié des voix du FN

JEUDI 23 AVRIL, la réunion de la commission de l'agriculture du comité européen des régions, qui devait débattre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), a été extrêmement brève. Jacques Blanc, son président, faisant état d'*« une situation exceptionnelle »*, l'a immédiatement suspendue. Le président du conseil régional Languedoc-Roussillon, élu avec l'aide du Front national, avait appris que nombre de ses collègues réclamaient sa démission. *« Il y a une intoxication totale. Je n'ai fait aucune promesse au Front national. Il faut que j'aie le temps de m'expliquer. Je n'ai pas voulu laisser la commission devenir le théâtre du jeu politicien. Il ne faut pas permettre à Bruxelles de porter un avis sur ce qui se passe dans les pays membres »*, nous a déclaré M. Blanc.

Quatre groupes politiques sont représentés à la commission de l'agriculture du comité : les socialistes, l'Alliance européenne (où siègent des régionalistes et des Verts), les libéraux et le Parti populaire européen (centriste), largement majoritaire. *« Jacques Blanc, ainsi que deux autres présidents de région élus dans les mêmes conditions, ont été exclus le 8 avril de leur propre parti, l'UDF. Le groupe PSE* [Parti des socialistes européens] *considère que cette exclusion devrait avoir des répercussions au niveau du groupe PPE du CDR »*, expliquent les socialistes.

C'est effectivement devant son groupe du PPE que se jouera d'abord le sort bruxellois de M. Blanc. Il doit se réunir en mai, et on le dit partagé. Comme pour « corser » le débat, Marc Censi, ancien président du conseil régional Midi-Pyrénées, qui a refusé les voix du Front national, siège également à la commission de l'agriculture pour le groupe du PPE. Juridiquement, il n'existe pas de procédure pour contraindre M. Blanc à se retirer, mais la pression politique peut devenir forte. *« Je refuse le principe d'un vote de confiance,* déclare-t-il. *Je ne veux pas être chassé comme un malpropre. Je déciderai librement ce qu'il convient de faire. »*

ALAIN MÉRIEUX « SE RETIRE SOUS SA TENTE »

Autres présidents de conseils régionaux élus avec les voix de l'extrême droite, Charles Millon (Rhône-Alpes) et Jean-Pierre Soisson (Bourgogne), tous deux députés, doivent être entendus dans la semaine du 27 avril par le bureau du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui *« prendra une décision »*, a indiqué, jeudi, François Bayrou, président du groupe. Sur RTL, le matin même, M. Millon, avait affirmé que *« la semaine prochaine, un certain nombre de députés ont décidé de se réunir pour faire connaître leur adhésion »* à son mouvement, baptisé La Droite. M. Millon veut *« offrir au président de la République une majorité parlementaire qui lui permettra de mettre en œuvre les réformes annoncées pendant sa campagne »*.

En attendant, Alain Mérieux, premier vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, élu lui aussi avec les voix du Front national, a annoncé sa démission du RPR et de l'exécutif régional. Le président de BioMérieux a indiqué qu'il entend désormais *« se consacrer à ses engagements personnels et professionnels »*. Proche du président de la République, conseiller municipal de Lyon, ancien président de la fédération du Rhône du RPR, candidat malheureux contre Michel Noir aux élections législatives de 1993, M. Mérieux choisit donc, « se retirer sous sa tente », mais garde, affirme-t-il, son amitié pour M. Millon.

Bruno Caussé et Philippe Lemaître à Bruxelles

Michel Barnier et Charles Pasqua s'affrontent sur l'euro

VINGT-QUATRE HEURES après les députés gaullistes, les sénateurs RPR se sont plongés dans les affres de la division sur la construction européenne. Dans la foulée du vote sur le changement de statut de la Banque de France, qui avait dispersé les voix gaullistes, treize sénateurs RPR, dont Charles Pasqua, ont voté, jeudi 23 avril, contre la proposition de résolution sénatoriale recommandant le passage à l'euro. Soixante-seize l'ont approuvé. Trois sénateurs RPR, dont Philippe Marini et Alain Peyrefitte, se sont abstenus. Le texte a été adopté par 281 voix contre 31 (parmi lesquelles le groupe communiste et le socialiste Jean-Luc Mélenchon).

La discussion de cette proposition de résolution a fourni l'occasion à M. Pasqua de se lancer dans une nouvelle diatribe contre l'euro, *« ce curieux amalgame de politique française, de finance allemande et de morgue technocratique ». « Nous entrons bien dans l'ère de la politique unique, au sein de laquelle les choix proposés aux électeurs seront tout à fait marginaux »*, a affirmé le conseiller politique du mouvement présidé par Philippe Séguin, tout en regrettant, par avance, une éventuelle ratification *« à la sauvette »* du traité d'Amsterdam. *« C'est bien avec* (...) *la République* (...) *que vous allez rompre »*, a-t-il encore lancé.

« Le "mérite" des antieuropéens est de parler avec véhémence et d'écraser le débat », soupirait dans les couloirs Michel Barnier (RPR), après une vive altercation avec un conseiller de M. Pasqua. L'ancien ministre délégué aux affaires européennes du gouvernement d'Alain Juppé, qui note que *« le premier devoir des dirigeants du RPR est un devoir de cohérence avec le président de la République »*, n'a pas digéré les atermoiements des députés gaullistes : *« Si ce parti privilégie la tactique, il sera de moins en moins compris des Français »*, a-t-il noté.

Une réunion des sénateurs gaullistes, mardi 21 avril – peu après que le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale eut annoncé un vote contre la proposition de résolution –, a donné lieu à ce qu'il est convenu d'appeler *« un large débat »*. Un premier amendement défendu par Christian de la Malène, qui semblait remettre en cause le traité de Maastricht, a été rectifié à l'initiative de M. Peyrefitte, après avoir été jugé *« inacceptable »* par M. Barnier.

Le texte, adopté contre l'avis du gouvernement, qui l'a jugé *« superflu »*, souhaite que l'objectif principal du système européen des banques centrales ne soit *« pas seulement la stabilité des prix, mais aussi la croissance économique et un niveau d'emploi élevé »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Round d'observation entre Lionel Jospin et le Sénat

LIONEL JOSPIN avait préparé sa réponse. Il s'attendait à expliquer aux sénateurs, lors de la séance des questions d'actualité, jeudi 23 avril, pourquoi il avait qualifié le Sénat d'*« anomalie parmi les institutions »* (*Le Monde* du 21 avril). Las ! aucune question ne lui a été posée sur ce sujet. Après réflexion, le premier ministre ne s'est donc pas rendu à la séance des questions. Il a toutefois tenu à préciser le sens de ses propos, jeudi soir, sur TF1. *« Une anomalie, c'est un abus, un écart, par rapport à la norme. Les sénateurs ne représentent pas exactement la population »*, a-t-il souligné. Façon de montrer qu'il avait bien pesé ses mots en employant ce terme et qu'il ne s'était pas *« laissé emporter »*, comme l'avait affirmé René Monory dans *Le Figaro* du 22 avril.

Le premier ministre s'est même livré à une petite étude comparée : *« Les pays qui ont une deuxième chambre importante sont des pays fédéraux »*, mais *« ces chambres sont élues au suffrage universel direct »*, a-t-il relevé. Le débat *« est possible avec le Sénat »*, estime M. Jospin ; il aura lieu après les élections sénatoriales de septembre. Cela tombe bien : la majorité sénatoriale devrait rendre, à l'automne, les conclusions d'un groupe de travail *« informel »*, piloté par Gérard Larcher (RPR, Yvelines), sur le mode d'élection des sénateurs, indique l'entourage de M. Monory.

ICI, ON NE « POLÉMIQUE PAS » !

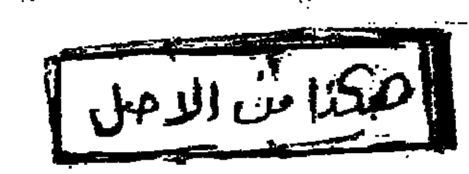
Le Sénat n'est pas l'Assemblée. En pareille circonstance, nul doute qu'un député de l'opposition aurait interpellé le premier ministre sur cette affaire. Mais le Sénat n'est pas le *« clone »* de l'Assemblée, expliquait Jean-Pierre Fourcade (Républicains et Indépendants, Hauts-de-Seine), jeudi, dans les couloirs du Palais du Luxembourg. Ici, on ne *« polémique pas »* !

M. Jospin lui-même a salué, sur TF1, les sénateurs comme des *« gens courtois et qui travaillent bien »*. Et puis ce dossier de fond *« mérite plus »* qu'une question d'actualité, a ajouté le président de la commission des affaires sociales. Pour Jean-Pierre Raffarin (Rép. et Ind., Vienne), le dossier est désormais dans les mains de M. Monory, depuis que la majorité sénatoriale RPR-UDF lui a demandé, mardi soir, de *« saisir »* le chef de l'Etat.

Le rendez-vous a eu lieu jeudi à 12 h 30. En pleine célébration du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, dans la salle des fêtes de l'Elysée. Hasard du calendrier, c'est à propos de cet anniversaire que M. Jospin avait commis un *« dérapage »*, selon les députés de l'opposition : répondant à une question d'Huguette Bello (RCV, la Réunion), le 14 janvier, le premier ministre avait déclaré, entre autres, qu'en 1848, on était sûr que la gauche était *« pour l'abolition »*, mais que l'on ne pouvait en dire autant de la droite (*Le Monde* du 16 janvier). M. Monory, qui était invité à la cérémonie – comme le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius –, ne s'y est pas rendu. A l'heure du rendez-vous, le président de la République, détendu, a quitté la salle des fêtes en compagnie de M. Jospin.

Le compte rendu de l'entretien du chef de l'Etat avec M. Monory est laconique. M. Chirac est *« parfaitement conscient du rôle éminent dans le fonctionnement de notre vie démocratique »*, a indiqué l'Elysée. Le président de la République a écouté *« avec attention »* M. Monory et a *« bien compris »* le *« sens »* de sa démarche. Au palais présidentiel, on assure que le communiqué rendu public n'est pas *a minima* : M. Chirac a renouvelé l'expression de son attachement au Sénat. Pour le reste, tout est ouvert dans le cadre du débat sur la modernisation de la vie politique. M. Chirac ne pouvait pas proclamer son soutien au mode d'élection des sénateurs, au moment où il souhaite une vaste réflexion sur tous les modes de scrutin. Ce qui ne veut pas dire que la solution esquissée par M. Jospin lui agrée. Peut-être aura-t-il l'occasion de le dire en d'autres circonstances...

Clarisse Fabre



En Martinique, la commémoration de l'abolition est d'abord celle de la révolte des esclaves

Le « devoir de mémoire » ravive le souvenir des humiliations subies

Le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage a été célébré, jeudi 23 avril, par Jacques Chirac, au cours d'une cérémonie qui a réuni à l'Elysée, entre autres, le premier ministre, Lionel Jospin, et de nombreux représentants des départements d'outre-mer (*Le Monde* du 24 avril). L'abolition est commémorée de façon différente dans les divers DOM. En Martinique, l'accent est mis sur la révolte des esclaves qui l'avait précédée.

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyée spéciale

Un instant, son visage s'est figé. Tendu, vibrant de fierté et de colère rentrée, l'élu si blanc de peau, mais nègre de toute son âme, a durci son regard et dessiné sur ses lèvres un sourire de dédain. Puis, le timbre haut, le phrasé solennel, il a tonné : *« Non, madame, nous ne célébrons pas l'abolition de l'esclavage ! Nous commémorons l'insurrection antiesclavagiste. C'est différent. Les nègres n'ont pas attendu un libérateur divin venu de métropole pour mener la révolte. Les esclaves ont conquis eux-mêmes leur liberté. Voilà ce que nous célébrons ! Ignorer cet épisode de notre histoire est encore une manière de nous mépriser ! »*

ESCLAVAGE

Le visiteur est prévenu : débattre de l'esclavage, ici, exclut la sérénité. Pas seulement chez Alfred Marie-Jeanne, le président indépendantiste du conseil régional, mais dans les écoles ou dans les plantations, sur les marchés de Fort-de-France ou de Rivière-Pilote, sur les scènes de spectacle ou chez les intellectuels de l'association Devoir de mémoire, dans les syndicats de travailleurs de la banane ou bien chez les patrons békés. *« La mémoire est à vif, la honte indélébile, le souvenir monstrueux,* dit l'écrivain Ina Césaire. *Nous sommes nés d'un viol, les dégâts sont effroyables. Et le violeur vit dans l'impunité. »*

Trop tôt pour la sérénité. *« Beaucoup trop tôt »*, assure l'historien communiste Armand Nicolas, en évoquant les efforts déployés pendant un siècle et demi par les pouvoirs publics pour étouffer le souvenir de l'esclavage. *« Savez-vous,* demande-t-il, *que les fêtes fastueuses du tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, en 1935, réussirent l'exploit de célébrer la mère patrie en passant sous silence l'époque de l'esclavage ? Savez-vous que la manifestation organisée en avril 1948 par la municipalité de Fort-de-France pour le centenaire de l'abolition fut interdite par le préfet, qui fit charger la police, déchirer nos banderoles, distribuer des coups de matraque ? Savez-vous qu'il était encore interdit, en 1975, d'évoquer les révoltes d'esclaves du 22 mai 1848, qui contraignirent pourtant le gouverneur à décréter l'abolition sans attendre l'arrivée en Martinique du décret métropolitain ? » « Le 22 mai, depuis 1981, a été décrété jour férié,* souligne M. Nicolas. *Les élèves martiniquais apprennent aujourd'hui l'esclavage. Mais on revient de trop loin pour être apaisés. On nous a trop menti. »*

Ah ! ce devoir d'oubli imposé par la République dès le lendemain de l'abolition ! Cette exigence d'amnésie en échange de l'émancipation, de la citoyenneté pleine et entière et du suffrage universel ! Ce message de réconciliation sociale, prôné par tous les politiques, au nom du bon fonctionnement de l'Etat, au nom du pacte républicain ! *« Amis, ne nous occupons plus du passé et fécondons l'avenir ! »*, écrit Bisette en 1850. *« Comme si rancœurs, haines et peurs n'étaient pas omniprésentes !* observe l'historienne Myriam Cottias. *Comme si la rancune, alors, ne rongeait pas les deux communautés, les Blancs jugeant insupportable cette soudaine égalité juridique et craignant d'être massacrés par ceux qu'ils appelaient les Africains", les Noirs redoutant la vengeance de leurs anciens maîtres, leur propre massacre ou le rétablissement de l'esclavage. Mais voyons ! Le ressentiment sourd dans l'histoire de la Martinique ! »*

« Nous sommes nés d'un viol, et le violeur vit dans l'impunité »

Le ressentiment... Le mot est désuet, mais peut-être exprime-t-il mieux qu'un autre ce qui est à la fois rancœur, amertume et colère étouffées. Peut-être explique-t-il cette impression diffuse de tragédie encore très proche, de drame entretenu, renforcée par une obligation de silence et de simulacres. Comme un crime non élucidé. Certes, l'île, en cette veille de célébration, bruit de projets et de manifestations, mobilisée autour de son « cent cinquantenaire ». Le 22 mai 1848 n'est-il pas, comme le dit M. Marie-Jeanne, l'*« acte de naissance de la Martinique »* ? Chaque jour, la bibliothèque Schœlcher voit défiler des dizaines de gamins venus suivre l'exposition sur l'abolition ou tendre au bibliothécaire débonnaire la même fiche bibliographique préparée par leur instituteur. RFO impose son logo Spécial commémoration, et les murs de la ville annoncent un spectacle intitulé *Rebelles*. Peintres, acteurs, danseurs, auteurs, libraires sont entrés dans la ronde.

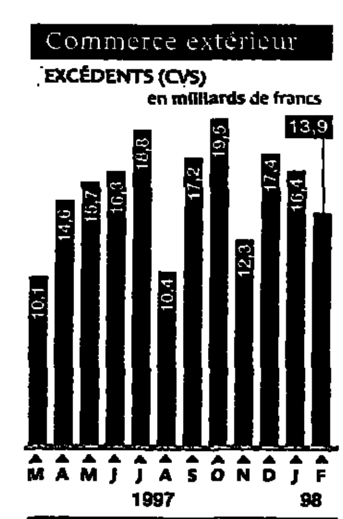
Mais on fait davantage que parler, évoquer, se souvenir. La revendication de l'histoire-mémoire sert le discours nationaliste, dont la vigueur, dans tous les états-majors politiques, est montée d'un cran. L'esclavage, ces temps-ci, est de tous les meetings, mêlé à toutes les causes, prétexte à pointer vers la métropole, aux mœurs successivement esclavagistes et colonialistes, un doigt accusateur. La caste des békés, toujours maîtres de l'économie de l'île et descendants de colons et planteurs, en ressent quelque aigreur. *« Chaque élection, chaque commémoration de l'esclavage entretient l'animosité et exacerbe le climat anti-Blancs,* estime le vieux Emile Hayot, dont la famille est établie en Martinique depuis le XVII[e] siècle. *Il est temps de tourner la page ! Imaginez-vous un Blanc de France rappeler indéfiniment que ses ancêtres étaient serfs avant 1530 ? »*

Tourner la page ? L'expression, courante chez les békés mais entendue, aussi, chez les marchandes de coco du marché de Sainte-Marie, paraît sacrilège dans les cercles intellectuels, où l'on appelle plus que jamais au *« devoir de mémoire »*, à la reconnaissance du crime, à un *« deuil »* officiel. Lors d'un colloque récent sur « Traumatisme et esclavage », une Martiniquaise a pris brièvement la parole : *« "Haïr, c'est encore dépendre", a écrit Césaire. Eh bien, tant pis ! J'avoue, moi, éprouver haine et rancune devant l'arrogance persistante des békés. 1848 connut l'abolition de l'esclavage. Qui peut me donner une date pour l'abolition de l'humiliation ? »* Non, l'atmosphère, en Martinique, n'est pas à la sérénité.

Annick Cojean

L'excédent commercial approche 14 milliards de francs en février

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a dégagé un excédent de 13,9 milliards de francs en février, après 16,4 milliards en janvier, selon les statistiques publiées, vendredi 24 avril, par la direction des douanes. Sans être exceptionnel, ce résultat atteste que les échanges restent orientés favorablement. Les exportations (147,1 milliards de francs) marquent une stabilisation, tandis que les importations (133,1 milliards de francs) sont légèrement au-dessus de la tendance des mois précédents. Les exportations françaises à destination de l'Asie continuent d'être affectées, mais l'effet de la crise est moins perceptible que le mois précédent, compte tenu d'une vente exceptionnelle d'Airbus.



■ **POLICES MUNICIPALES : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 23 avril, le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur les polices municipales, qui doit être examiné en séance publique le 28 avril. Tandis que le RPR envisage de défendre deux motions de procédure, Dominique Bussereau (UDF), qui a cosigné plusieurs amendements avec le rapporteur socialiste, a souligné la *« filiation »* du texte du ministre de l'intérieur avec les projets préparés par ses prédécesseurs place Beauvau.

■ **SECRET-DÉFENSE : les députés ont adopté**, jeudi 23 avril, en deuxième lecture, le projet de loi d'Alain Richard, ministre de la défense, qui vise à créer une commission du secret de la défense, chargée d'émettre des avis sur la déclassification et la communication d'informations sensibles, sur requête de la justice (*Le Monde* du 14 février).

■ **CONJONCTURE : les prix à la consommation ont progressé de 0,2 %** en mars, selon l'indice définitif publié vendredi 24 avril par l'Insee. En glissement, sur un an, la hausse reste très modérée, à 0,8 %.

L'accord de Nouméa est salué avec prudence dans le Pacifique

AUCKLAND
de notre correspondante

« Ravi » de l'accord de Nouméa, le ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, a félicité les trois parties pour cette *« importante réussite ». « Le gouvernement australien a toujours fait savoir* [son] *soutien au processus de paix des accords de Matignon et aux efforts de toutes les parties concernées* (...). *En bon voisin, l'Australie souhaite pleinement des relations constructives et coopératives avec la Nouvelle-Calédonie »*, a ajouté M. Downer, qui a souligné qu'*« un partenariat actif »* avec la Nouvelle-Calédonie est *« un élément important de nos relations positives avec la France dans le Pacifique ».*

« UN PAS VERS L'ÉMANCIPATION »

Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, Don McKinnon, s'est félicité, lui aussi, de la définition d'*« un programme d'autonomie accrue pour la colonie française de Nouvelle-Calédonie »*, et il a salué l'*« innovation et la flexibilité dont a fait preuve l'Etat Français ». « La Nouvelle-Zélande se félicite à l'idée de prolonger son amitié déjà étroite avec la Nouvelle-Calédonie »*, pays voisin le plus proche de la Nouvelle-Zélande.

La réaction de la presse régionale est plus mitigée. Helen Fraser, ancienne correspondante australienne en Nouvelle-Calédonie et responsable de *Pacific Report*, publication de référence sur le Pacifique sud, estime, dans le *Sydney Morning Herald*, que l'accord de Nouméa ainsi que la cérémonie honorant conjointement les quatre gendarmes et les dix-neuf Kanaks morts à Ouvéa en 1988 signalent *« une détermination de la part de la plupart des Néo-Calédoniens d'abandonner la violence des années 80 et de consolider les dix années de paix, avec une nouvelle identité pour le territoire français du Pacifique »*. Cependant, certains journaux reprennent le refrain « colonialiste ». *« La Nouvelle-Calédonie a fait un nouveau pas vers l'émancipation du joug colonial français »*, lit-on dans *The Australian*. *« Un accord permet à la France de rester la dernière puissance coloniale dans le Pacifique »*, titre *New Zealand Herald*.

Dans les années 70 et 80, le dossier néo-calédonien, sur fond d'essais nucléaires français dans le Pacifique, avait envenimé les relations de la France avec la plupart des pays de la région, à commencer par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec les institutions régionales. Le Forum du Pacifique sud ainsi que le « groupe du fer de lance » s'étaient formés autour de ces questions. Les accords de Matignon avaient contribué à rassurer la région, mais la Nouvelle-Calédonie continue d'être perçue comme un territoire instable, voire dangereux.

Florence de Changy

BANLIEUES Le département de Seine-Saint-Denis semble concentrer les maux de la société française : chômage, pauvreté, insécurité, échec scolaire, urbanisme désastreux... ● **IL EST DIFFICILE** de démêler l'écheveau des responsabilités : celles des élus locaux, communistes au premier chef, qui ont longtemps cultivé une mentalité d'assiégés, refusant d'utiliser les nouveaux dispositifs sociaux ; celle de l'Etat, accusé d'avoir pendant des années *« méprisé »* cette *« réserve d'Indiens abandonnée au Parti communiste »*. ● **LA HUITIÈME MANIFESTATION** des enseignants et des parents d'élèves du département aura lieu samedi 25 avril, et d'autres conflits témoignent des extrêmes difficultés du département. L'un d'eux concerne les éducateurs sociaux, en butte à un manque cruel de moyens ; un autre mobilise les personnels de l'hôpital Avicenne.

La Seine-Saint-Denis peine à émerger, après trente années d'abandon

A la veille de la huitième manifestation des enseignants et parents d'élèves, « Le Monde » a cherché à comprendre pour quelles raisons ce département est le plus défavorisé de France. L'Etat mais aussi les élus locaux de ce bastion communiste portent une forte responsabilité

UN AÉROPORT international, deux universités, trois autoroutes, des centres de recherche et des entreprises prestigieuses, le tout à proximité d'une des plus célèbres capitales du monde. Personne n'oublie de le faire valoir : la Seine-Saint-Denis dispose d'atouts à faire pâlir d'envie bien des départements français. Cela n'empêche pas pourtant l'énumération de s'inverser, dans l'opinion, en une litanie de calamités : chômage, pauvreté, insécurité, échec scolaire, urbanisme désastreux...

Le département semble concentrer, sur son territoire restreint, toutes les difficultés de la société française. Même les optimistes en conviennent : avant d'être en mesure de tirer parti de ses possibilités de développement, la Seine-Saint-Denis doit d'abord régler une crise grave et multiforme, que soulignent les protestations actuelles des enseignants et des élèves.

Qui en porte la responsabilité ? Comme d'autres départements français, la Seine-Saint-Denis a subi de plein fouet la désindustrialisation et ses conséquences sociales. Mais là où d'autres s'appuient sur une identité, souvent ancestrale, elle doit vivre avec la tare des conditions de sa naissance, il y a trente ans seulement. *« Quand de Gaulle l'a créé, il en a fait une réserve d'indiens, un département abandonné au Parti communiste »*, dit Gilbert Roger, maire de Bondy et vice-président (PS) du conseil général. *« C'est vrai qu'on a fabriqué un département bizarre*, reconnaît le maire (RPR) de Gagny, patron de l'opposition au conseil général, Michel Teulet. *Comme si l'on avait voulu regrouper toutes les difficultés. »*

LE PCF PREMIER ACCUSÉ

Personne n'a su empêcher la situation d'empirer. Détenant encore aujourd'hui la majorité absolue au conseil général et dans près de la moitié des communes, le PCF fait forcément figure de premier accusé. *« Nous avons pris dans les années 70 un retard considérable sur l'offre de logements*, admet le député et maire (communiste refondateur) de Saint-Denis, Patrick Braouezec. *Nous ne jurions que par le logement social. La classe ouvrière qui souhaitait accéder à la propriété n'avait qu'à aller ailleurs. »*

Diversité de l'habitat et mixité sociale étaient alors perçues commes des menaces. *« Dans l'usine, nous disions que les techniciens étaient des camarades*, dit le maire de Saint-Denis. *A l'extérieur, ils étaient les ennemis de classe qui risquaient de déstabiliser l'assise politique. »* Alors que la ville de Paris avait déjà tendance à se « débarrasser » de ses populations difficiles dans les nombreux HLM qu'elle contrôlait au sein de sa banlieue, la politique du conseil général n'a fait que renforcer cette concentration de la misère.

SUR LA DÉFENSIVE

Un autre « refondateur », le maire de Tremblay-en-France, François Asensi, le reconnaît : *« Longtemps, nous n'avons pensé qu'à lutter contre les fermetures d'entreprises. »* Secrétaire de la fédération départementale, au tournant des années 70 et 80, il énumère les usines occupées, les grèves : *« C'était nécessaire, mais en même temps les changements étaient inévitables. Nous sommes restés défensifs. »* Un *« nous »* qui se transforme en *« eux »*, quand il évoque les dix dernières années, et ses projets de développement *« freinés »* par le département. Personne n'a oublié cette affiche du conseil général qui, à la fin des années 80, représentait la Seine-Saint-Denis sous la forme d'un fromage, que dévoraient des rats – chefs d'entreprise aux couleurs américaines.

Cette mentalité d'assiégés, ce repli sur des valeurs qui s'effilochent, ont longtemps déterminé la vision communiste de l'emploi. Il n'était de bon contrat de travail qu'à durée indéterminée et à temps plein. Lorsque les entreprises sont parties, que le chômage a explosé, cette logique a conduit à refuser tout ce qui pouvait être considéré comme du traitement social, du sous-emploi d'occupation.

Ni le conseil général ni les mairies communistes n'ont donc voulu se lancer dans les contrats emplois-solidarité (CES) ou consolidés (CEC). En 1989, la Seine-Saint-Denis est entrée à reculons dans le dispositif RMI, par une grève des assistantes sociales départementales, soutenues par le parti, qui dénonçaient le manque de moyens pour accomplir cette tâche supplémentaire.

Le volet insertion de l'allocation a été considéré comme une contrepartie intolérable, imposée aux plus démunis. A tel point qu'en 1996, le département, placé au quatrième rang national au nombre des bénéficiaires du RMI, détenait le plus faible taux de signature de contrats d'insertion, théoriquement obligatoire : environ 8 % contre 53 % de moyenne nationale. Comble pour un département aussi concerné par l'exclusion : longtemps, les sommes que le conseil général doit consacrer à l'insertion des RMistes (20 % du montant des allocations versées par l'Etat) n'ont été que très partiellement dépensées. Le département s'est également signalé par son absence dans les 19 contrats de ville signés en Seine-Saint-Denis.

« Avec toutes ces mesures, on a voulu faire croire que l'on allait régler tous les problèmes, alors que les gens se retrouvaient rapidement à leur point de départ, plaide Patrice Charrié (PC), conseiller général et municipal de Stains. *Nous, nous n'avons pas déçu les jeunes même si nous n'avons pas trouvé de solutions à leurs difficultés. »*

AGIR « SANS ÉTAT D'ÂME »

A court terme, ce choix politique a ainsi accru la visibilité de la misère. Le chômage de longue durée a fortement dégradé les capacités à accéder directement à un emploi. *« Si l'on veut reprendre pied, il existe des dispositifs qu'il faut utiliser sans trop d'état d'âme*, répond Gilbert Roger. *Ne pas s'en emparer, c'est laisser la désespérance s'installer et risquer de voir encore monter le FN. »* Les critiques de leurs partenaires de la majorité et les évolutions internes au Parti ont fini par faire évoluer les communistes. Les emplois-jeunes ont été accueillis comme des vraies chances d'emploi durable. Des missions RMI ont été créées dans la plupart des communes, des missions locales, destinées aux moins de vingt-cinq ans, s'ouvrent peu à peu.

« Il y a encore peu, nous étions submergés par les demandes des jeunes des communes limitrophes, dit Michel Bonnet, responsable de la mission locale d'Epinay-sur-Seine, ville dirigée par le PS. *Nous venons enfin d'ouvrir une antenne à Saint-Ouen et une permanence à L'Ile-Saint-Denis »*, deux communes communistes réputées, jusque-là, pour leur intransigeance. Une évolution qui vient, selon lui, mettre au jour le vrai coupable : *« On dit que la Seine-Saint-Denis est en état d'urgence. On y voit effectivement bien l'urgence, mais pas beaucoup l'Etat. »*

De nombreux élus n'hésitent ainsi pas à qualifier de *« mépris »* le comportement de l'Etat durant de nombreuses années. Là où les autoroutes étaient tracées avec soin et livrées couvertes dans les Hauts-de-Seine, elles étaient taillées au ras des immeubles et à ciel ouvert en Seine-Saint-Denis. Il aura ainsi fallu la construction du Stade de France pour qu'un toit vienne enfin recouvrir les premiers kilomètres de l'autoroute A 1. De même, jusqu'à la naissance de la fameuse arène sportive, aucun édifice à vocation internationale n'avait jamais trouvé place dans le département, exception faite de l'aéroport de Roissy.

MANQUE DE SERVICES PUBLICS

La situation des services publics est plus alarmante encore. Dans les Yvelines, Versailles et ses 80 000 habitants disposent de 6 bureaux de poste ; Saint-Denis (91 000 habitants) n'a arraché qu'il y a deux ans l'ouverture d'une quatrième agence. Un rapport récent, réalisé par les inspections générales des principales administrations, souligne également *« l'inadaptation »* de l'implantation des commissariats (*Le Monde* du 13 février). Le même document relève encore que la préfecture est frappée par le sous-effectif (474 fonctionnaires à plein temps au lieu des 506 officiellement prévus). Quant aux fonctionnaires de terrain, ils sont *« globalement jeunes, souvent démotivés, et manifestent un fort désir d'évasion »*, souligne l'inspection. Dans les écoles, les demandes de mutation sont presque cinq fois plus nombreuses que la moyenne nationale, mais ne sont satisfaites qu'à 13 % (contre 42 %). Dans la police, 54 % des gardiens de la paix avaient réclamé, en 1994, de quitter le département.

Bernard Boucault, le préfet de Seine-Saint-Denis, ne partage pas ces conclusions. Il préfère souligner *« la discimination positive en notre faveur dans l'attribution des moyens »* et *« les redéploiements policiers »*.

« Pour les adjoints de sécurité, nous sommes le 3e département de France, insiste-t-il. *Regardez le savoir-faire accumulé, le sens de l'innovation : les actions communes justice-police-éducation nationale, elles ont commencé ici. Nous parlons de nos faiblesses, mais jamais de nos atouts. Et ils sont nombreux. Nous avons quand même un aéroport international, deux universités, des autoroutes... »*

Jérôme Fenoglio et Nathaniel Herzberg

La police en configuration Coupe du monde de football

« LA SEINE-SAINT-DENIS, c'est la dernière roue de la charrette », proclame Thierry Mazet, le responsable départemental du syndicat Alliance (droite modérée). Manque de moyens, manque de considération, manque de reconnaissance... Thierry Mazet a le sentiment d'être le fidèle porte-parole de ses quelque 4 300 collègues en tenue qui travaillent dans ce département réputé difficile. La perspective de la Coupe du monde de football ne change rien à son état d'esprit. *« Lors du France-Espagne qui a inauguré le Stade de France*, raconte-t-il, *plusieurs de nos collègues mobilisés pour l'occasion sont tombés en panne de cyclomoteur en venant au stade, tellement le matériel était usé. »*

Pendant toute la durée de l'épreuve (du 10 juin au 12 juillet), la mobilisation policière sera générale dans le département. Les départs en vacances seront limités à 10 % des effectifs, et tout le monde sera mis à contribution. Car la Seine-Saint-Denis ne devra compter que sur elle-même. Il n'est, pour l'instant, pas question de renforts en provenance des autres départements de la petite couronne. Seule est envisagée l'arrivée d'une centaine de jeunes gardiens de la paix, tout juste sortis des écoles de police. Ils s'ajouteront à la centaine de policiers supplémentaires affectés à la Seine-Saint-Denis depuis le mois de janvier et aux quatre-vingt-onze adjoints de sécurité déjà en service.

Les habitants de Saint-Denis et des environs devront s'habituer à la présence constante des CRS dans leurs quartiers. En dehors des jours de match, une à trois compagnies de CRS seront mises à la disposition de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP). Patrouilles et quadrillage systématique sont au programme. Il s'agira d'assurer la sécurité des nombreuses manifestations organisées autour de la compétition de football. Quant aux neuf matches disputés au Stade de France, ils mobiliseront entre 1 200 et 1 500 policiers, selon les équipes et la présence ou non de hautes personnalités (chefs d'Etat ou de gouvernement) dans les tribunes.

Thierry Mazet craint que ce dispositif ne dégarnisse le reste du département. Il se souvient des matches France-Espagne de football et France-Angleterre ou France-Irlande de rugby. *« A Epinay-sur-Seine*, dit-il, *il n'y avait plus que des policiers auxiliaires et des adjoints de sécurité. Tous les effectifs étaient mobilisés sur le site. »* La direction départementale de la sécurité publique affirme que le dispositif normal dans le reste du département ne sera pas touché. *« Il est hors de question de déshabiller des secteurs sensibles au profit des environs du Stade de France »*, indique-t-on.

Pascal Ceaux

Huitième manifestation des collèges et lycées en grève

APPEL au mégaphone dans les cités, distribution de 250 000 tracts, collage de 5 000 affiches, tirage de 200 000 cartes-pétition reprenant le texte du manifeste pour le droit à l'éducation... Le collectif des établissements *« en lutte »* de la Seine-Saint-Denis et la fédération départementale des parents d'élèves (FCPE) n'ont pas lésiné sur les moyens pour préparer leur 8e manifestation à Paris, samedi 25 avril, de Montparnasse à Matignon.

« Nous sommes toujours aussi déterminés », assure un des porte-parole des manifestants. *« Nous demandons, à court terme, un collectif budgétaire, afin d'éviter les redéploiements »*, explique un texte signé par l'assemblée générale des établissements, la FCPE et plusieurs syndicats d'enseignants (FSU, SGEN-CFDT, SDEN-CGT, SUD-éducation). La réussite de cette nouvelle manifestation unitaire sera sans doute déterminante pour l'avenir de la mobilisation.

Jeudi 23 avril, au lendemain des vacances de Pâques, le mouvement de protestation des enseignants et des parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis a repris partiellement : 13 à 23 collèges en grève, selon les pointages respectifs du rectorat de Créteil et de l'assemblée générale des établissements. Si ce chiffre est loin des 90 établissements grévistes recensés fin mars au plus fort du mouvement, certains collèges et lycées ont préféré assurer la rentrée des classes, prendre le pouls de la mobilisation et reporter leur action au vendredi 24 avril.

De plus, se pose désormais de manière aiguë le problème de la prise en charge des élèves, déjà privés de 3 semaines de cours, alors que certains d'entre eux doivent passer leur brevet au mois de juin. Certains enseignants se disent prêts à *« en faire plus »* dès que le mouvement s'arrêtera.

« CHIFFRES FANTAISISTES »

Alors qu'à l'issue des 7 manifestations organisées avant les vacances de Pâques, les grévistes ne sont jamais parvenus à rencontrer un ministre, ils demandent, à l'occasion de leur défilé, samedi 25 avril, à être reçus par Lionel Jospin, Claude Allègre ou Ségolène Royal. *« Samedi, nous resterons dans la rue tant que nous n'aurons pas vu l'un des trois. La musique et les sacs de couchage sont prévus »*, prévient un porte-parole des grévistes. *« Claude Allègre dit que nous sommes des " héros ", mais il ne daigne pas nous recevoir »*, regrette-t-il.

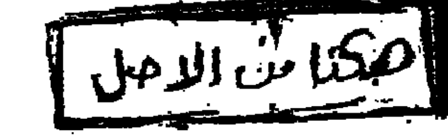
« Les producteurs de choux-fleurs, eux, alors que leurs méthodes d'expression étaient plus violentes que les nôtres, ont très vite été reçus par leur ministre », notent certains membres de l'assemblée générale. Enfin, les grévistes ne supportent plus *« la connaissance approximative que Claude Allègre a des dossiers »*. Reprenant les déclarations faites par le ministre, lundi 20 avril sur TF 1 lors de l'émission *Droit de cité*, ils contestent les chiffres *« fantaisistes »* annoncés sur le nombre d'agrégés et la pénurie d'infirmières : *« Les résultats du concours d'infirmières organisé en février par le rectorat représentent un vivier suffisant pour combler le manque de postes. »*

De son côté, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU) appelle *« tous les établissements en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et en zones sensibles de France à une solidarité active en faveur d'un collectif budgétaire »*. Une manière d'étendre la revendication en faveur de l'égalité des chances à tous les établissements du territoire qui pourraient légitimement la reprendre à leur compte.

Sandrine Blanchard

Un net décalage entre département et région

COMPARAISON en %		SEINE-ST-DENIS	ÎLE-DE-FRANCE
▶ âge			
	JEUNES DE MOINS DE 20 ANS	28,5	26
	PERS. DE PLUS DE 60 ANS	14	16,5
▶ habitat			
	TAUX DE PERS. VIVANT EN HLM	32	21
▶ chômage			
	TAUX DE CHÔMAGE fin janv. 1998	15	10,8
	JEUNES DE MOINS DE 25 ANS	12	10,7
	CHÔMAGE LONGUE DURÉE	39,8	37,4
	INSCRITS DEPUIS + DE 3 ANS	9,8	8,2
▶ RMistes			
	TAUX POUR 1000 HABITANTS	41,7	24,5
▶ Etrangers			
	TAUX par rapport à la pop. totale	18,9	12,9
▶ Niveau d'études des 15 ans et +			
	AUCUN DIPLÔME	50,2	40,5
	CAP/BEP	19,1	16,8
	BACCALAURÉAT	10,7	13,6
	BAC +2	5,1	7,6
	DIPLÔME SUPÉRIEUR	4	10,4
▶ Profession			
	CADRES	9	19,2
	EMPLOYÉS	33,9	29,9
	OUVRIERS	31,8	22,4





La grande misère des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse

La délinquance s'accroît, les moyens de lutte diminuent

UN AN à peine après avoir débuté à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Frédérique lutte déjà contre le découragement. Jeune éducatrice formée en province, elle découvre quotidiennement, en Seine-Saint-Denis, l'état de dénuement dans lequel se trouve son institution.

Le foyer d'hébergement de jeunes en difficulté de Rosny-sous-Bois, où elle est en poste, manque de tout : locaux mal conçus et totalement dégradés, déficit constant de personnels accompagnateurs, absence de crédits pour concevoir des projets... Ici, comme dans l'ensemble des infrastructures de la PJJ dans le département, la pénurie de moyens est devenue chronique. Une situation qui pèse de plus en plus sur la qualité de la prise en charge des jeunes mineurs délinquants.

En Seine-Saint-Denis, la situation de la PJJ, qui dépend du ministère de la justice, présente un concentré des maux dont souffre en général cette institution. Bien que la délinquance des mineurs ne cesse d'augmenter depuis quelques années, les moyens de la PJJ n'ont jamais suivi. Pis, ils ont même diminué. L'arrêt du recrutement d'éducateurs dans les années 1987-89 et l'absence de remplacement après des départs à la retraite ou des mutations se sont conjugués pour laisser vacants un nombre toujours plus importants de postes : 223 éducateurs et personnels encadrants travaillaient en 1989 dans le département ; ils ne sont plus que 184 aujourd'hui. Entre-temps, la demande éducative a explosé : résultat, plus de 400 mesures éducatives décidées par des juges des enfants sont actuellement en attente d'exécution.

NOUVELLE GRÈVE

Cette situation de quasi-misère, régulièrement dénoncée par les éducateurs, a conduit à une nouvelle grève du personnel, le 2 avril, à l'appel du SNPES-PJJ, le syndicat majoritaire affilié à la FSU. Dans leurs revendications, les éducateurs de la Seine-Saint-Denis réclament 47 postes supplémentaires, seuls susceptibles, selon eux, de permettre une véritable prise en charge des mineurs placés. Mais, surtout, ils demandent à leur administration d'honorer ses promesses et de mettre fin aux *« manquements qui nourrissent les projets de remise en cause du service public de protection des mineurs »*.

A la pénurie de moyens s'ajoutent en effet les rigidités internes à la PJJ, qui peine à régler rapidement des difficultés pourtant criantes. A cet égard, l'exemple du Centre d'action éducative (CAE) de Pierrefitte est édifiant. Le projet de création de cette structure de milieu ouvert, qui encadre des mineurs sur ordonnance du juge des enfants, a été lancée en 1991 par la direction centrale de la PJJ. Cette opération, considérée comme *« prioritaire »*, visait déjà à soulager le CAE de Saint-Denis, qui croule sous les demandes de prises en charge de mineurs. Sept ans après pourtant, il n'a pourtant toujours pas vu le jour.

La PJJ avait pourtant hérité d'un terrain et d'une maison, à Pierrefitte, pour accueillir le centre. Mais, faute de débloquer les crédits, l'endroit a été squatté, avant d'être évacué et finalement rasé. Après avoir accumulé un retard de plusieurs années, le projet a dû repartir de zéro. Il faudra la mobilisation des maires des communes du secteur concerné pour qu'une nouvelle dotation budgétaire soit débloquée. Le CAE de Pierrefitte devrait être construit pour la fin 1999. En attendant, les personnels en grève ont obtenu la création de deux postes d'éducateurs et un poste d'assistante sociale pour faire face au plus pressé.

Mais, depuis, une nouvelle urgence s'est fait jour. Alors que le département se situait, dans les années 80, à la pointe de l'innovation en matière d'insertion, il ne cherche plus qu'à relancer ses anciens dispositifs. Le Rail d'Ouessant de Saint-Denis, un restaurant d'application pour jeunes en difficultés, situé dans un wagon, et l'atelier mécanique auto de Pantin sont ainsi menacés de fermeture.

Faute d'avoir recruté des professeurs spécialisés ces dernières années, la PJJ est aujourd'hui incapable de remplacer d'elle-même les départs des enseignants. Au total, 24 postes de professeur technique sont actuellement vacants dans toute l'Ile-de-France.

La situation des foyers d'hébergement n'est guère plus brillante. En théorie, la Seine-saint-Denis est dotée de cinq foyers d'action éducative (FAE) mais quatre seulement fonctionnent aujourd'hui. L'un d'entre eux, à Aubervilliers, a été déclaré insalubre il y a trois ans, sans que les moindres travaux aient été entamés depuis. Le foyer du Raincy, installé dans un beau bâtiment fonctionnel a, quant à lui, malheureusement brûlé il a deux ans. Il ne sera rouvert, avant d'être agrandi, que dans plusieurs mois. En attendant, l'équipe éducative qui y travaillait s'est installée dans le foyer de Rosny-sous-Bois, resté inoccupé. Quelques mois auparavant, l'équipe éducative qui l'avait précédée avait été contrainte de s'arrêter, victime d'une *« crise institutionnelle »*.

Sous ce terme administratif se cache pudiquement l'autre « crise » de la PJJ. Aux équipes stables d'éducateurs chevronnés des années 80 se sont substituées des équipes mouvantes, jeunes, essentiellement féminines et confrontées à un travail devenu beaucoup plus difficile. Depuis quelques années, sous la pression des juges pour enfants, les jeunes placés à la PJJ relève majoritairement de mesures pénales, au détriment des mesures civiles. Plus violents, plus destructurés, certains n'ont jamais rencontré d'éducateurs en milieu ouvert avant d'être placés dans les foyers.

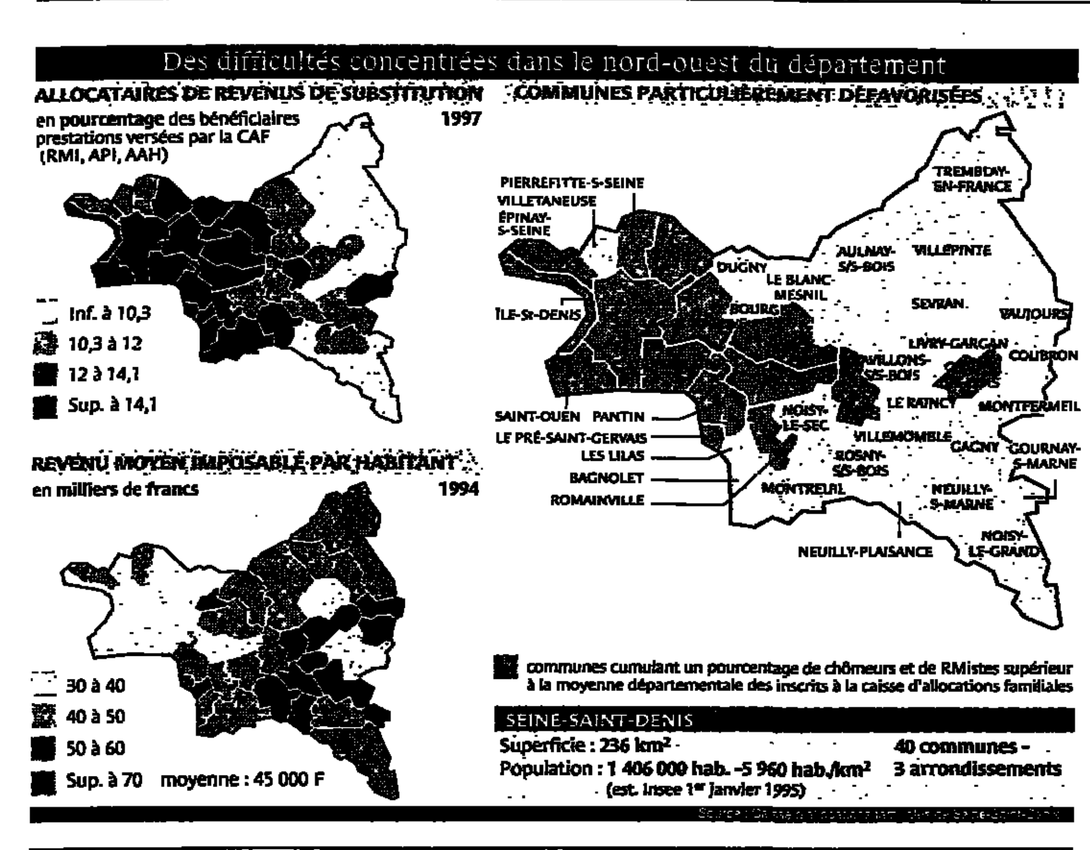
Entre ces jeunes éducateurs et ces mineurs difficiles, la crise menace beaucoup plus facilement qu'auparavant, laissant les équipes éducatives désemparées. *« Tout se conjugue pour rendre le quotidien plus difficile*, constate Michel Faujour, éducateur au foyer de Rosny. *Les jeunes sont plus durs, la pénurie de moyens est constante. Cela a des retombées directes sur la prise en charge qu'on offre aux jeunes délinquants. Il est temps qu'on nous donne des moyens suffisants pour fonctionner. »*

Cécile Prieur

Quand la justice se mobilise...

Face à la progression de la délinquance des mineurs dans le département, la justice s'est mobilisée. Le parquet de Bobigny, territorialement compétent, a instauré, dès 1992, le traitement en temps réel des procédures. Désormais, chaque mineur auteur d'un fait de délinquance, même de faible gravité, est convoqué au parquet, où il est reçu par un délégué du procureur pour une admonestation, une médiation ou un classement sous conditions (*Le Monde* du 14 janvier). Le nombre de jeunes signalés a considérablement augmenté, accroissant la charge des services de la PJJ déjà débordés.

Le parquet a également été à l'origine d'une tentative fructueuse de restauration de la paix sociale dans les quartiers les plus difficiles. Les groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD) réunissent justice, police, mairies et associations de quartier autour de projets de sécurisation et de prévention de la délinquance (*Le Monde* du 6 mars). Les expériences menées ne sont cependant pas appelées à être pérennisées, au regret des élus qui y participent.



Paris-Nord, une université dans les cités envers et contre tout

UNIVERSITÉ de banlieue égale diplômes au rabais. Depuis bientôt trente ans, l'université pluridisciplinaire Paris-Nord (Paris-XIII) est engagée dans une lutte permanente contre les préjugés et les images fausses. A une demi-heure des établissements historiques du centre de la capitale, il n'est pas facile de se faire un nom au milieu des cités de Villetaneuse, de Bobigny et de Saint-Denis, les sites d'implantation de cet établissement de 20 000 étudiants.

« Pour réussir, il faut se battre plus qu'ailleurs. » Vice-président du conseil d'administration de l'université, le docteur Alain Neuman se souvient encore des conditions rocambolesques de la création d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) dans la banlieue nord *(lire ci-contre)*. *« On a survécu parce que nous avions la volonté de créer un nouvel établissement. Mais on n'a pas reçu de coup de main supplémentaire. Les hommes politiques ont changé, mais la politique à l'égard du 93 a toujours été la même »*, ajoute-t-il. Pour preuve ? L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) n'a jamais accepté de susciter la création d'unités de recherche au-delà du périphérique.

Le docteur Neuman se refuse pourtant à sombrer dans le misérabilisme. Ses satisfactions, il les tire d'abord des nouvelles générations de médecins, d'enseignants et d'avocats, formés à Paris-Nord, qui ont réussi et ont choisi de rester sur place pour exercer. *« On a amené dans l'enseignement supérieur des jeunes d'origine modeste qui, sans cette université de proximité, n'y seraient jamais allés. »*

Les signes d'évolution positive, il les perçoit aussi dans l'arrivée de jeunes enseignants. *« Sans recherche de haut niveau, reconnue nationalement et internationalement, il ne peut y avoir de bon enseignement. C'est pour nous le meilleur moyen d'effacer l'image négative de notre situation. »*

L'attribution de moyens supplémentaires, au-delà des normes nationales, ne serait sûrement pas un luxe pour cet établissement qui a absorbé une *« explosion »* de ses effectifs de 38 % en cinq ans, essentiellement en premier cycle, qui représente 61 % du nombre d'étudiants avec, parmi eux, près de 30 % de boursiers. L'arrivée de ces nouveaux bacheliers, originaires des lycées *« défavorisés »*, s'est accompagnée d'un plan de lutte contre un échec trop massif à l'issue des deux premières années du DEUG.

IMAGE EN « TOTAL DÉCALAGE »

« La réalité de Villetaneuse est en total décalage avec son image », souligne Geneviève Kerautem, responsable de la section UNEF-ID. Selon elle, les relations avec les enseignants y seraient plus *« proches et conviviales »*, les lieux de vie et d'activité culturelle et sportive plus développés qu'ailleurs. Une façon de retenir les étudiants que rien, aux alentours, ne peut attirer.

Longtemps considérée comme une *« verrue »* dans cette ville de 10 000 habitants, l'unité de Villetaneuse, avec ses 16 000 étudiants, entretient des relations complexes et parfois conflictuelles avec son environnement immédiat. La proximité de la cité Allende, avec ses 400 logements sociaux et une population en grande précarité, a exacerbé la question de la sécurité pour laquelle l'université dépense 5 millions de francs par an pour protéger ses installations et réparer les dégradations.

Depuis un an, les relations se sont améliorées avec la ville, surtout depuis qu'une association d'étudiants bénévoles participe à des séances de soutien scolaire dans les écoles. A Villetaneuse, comme à Bobigny, les élus locaux commencent à prendre conscience de l'intérêt que représente la présence de pôles universitaires dans leurs villes. Avec le conseil général, elles s'apprêtent notamment à participer au financement de nouvelles opérations de construction ou de réhabilitation de friches industrielles pour accueillir les projets de développement des universitaires, dans les nouvelles technologies et l'action culturelle. Dans leur esprit, ces équipements devraient profiter à l'ensemble de la population.

Michel Delberghe

Deuxième rencontre entre M. Chirac et des maires

Jacques Chirac a reçu pour la deuxième fois à l'Elysée, jeudi 23 avril durant trois heures trente, des maires de villes moyennes pour évoquer des problèmes urbains. Cette séance a traité notamment de l'immigration, de l'intégration et de la toxicomanie, sujets qui n'avaient pu être abordés, le 13 janvier, lors de la première rencontre avec le chef de l'Etat (*Le Monde* du 15 janvier). M. Chirac fera part prochainement au premier ministre, Lionel Jospin, *« des conclusions de ces deux réunions qui ont fait apparaître des points de convergence »*, a-t-on indiqué, jeudi soir, à l'Elysée.

Onze maires ayant participé à la premièr rencontre étaient présents : quatre PCF, quatre RPR, quatre UDF. Le PS n'était représenté que par trois élus en raison de l'absence de Bruno Le Roux maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) qui se trouve en voyage en Chine, et qui s'était récemment démarqué de la démarche présidentielle. Les onze maires se sont déclarés satisfaits de cette nouvelle rencontre. Certains se sont dits favorables à de nouvelles réunions. *« Je n'ai pas l'impression d'avoir perdu mon temps. Si on pouvait se retrouver une ou deux fois dans l'année, je ne dirais jamais non »*, a résumé le maire communiste de Saint-Denis, Patrick Braouezec.

Courant 110 volts et légionellose dans les couloirs du CHU de Bobigny

REPORTAGE

Pour le personnel de l'hôpital Avicenne, « ce n'est pas une grève, c'est une révolte »

PEINTURES écaillées, courants d'air et fuites d'eau dans les souterrains où transitent les malades, le CHU de Bobigny est *« sale, structurellement sale »*, selon le mot d'un médecin. Depuis le 24 mars, ses murs sont recouverts d'affiches, ses couloirs résonnent de slogans : le personnel observe un mouvement de grève pour réclamer la création de quatre cents postes. Aujourd'hui, l'hôpital Avicenne compte mille quatre cent quarante salariés et six cents médecins. *« On est au bout du rouleau*, dit une infirmière, *on ne lâchera pas. » « Ici, il a toujours fallu se battre pour obtenir quelque chose »*, poursuit Geneviève Huot, responsable CGT.

L'établissement a été construit dans les années 30 pour accueillir les ressortissants du Maghreb victimes d'infections tuberculo-pulmonaires. On l'appelait alors *« l'hôpital franco-musulman »*. De cette période restent un porche d'entrée et des arcades vaguement inspirés de l'architecture maure. Dans les années 60, l'hôpital passait sous la tutelle de l'Assistance publique de Paris et prenait le nom d'Avicenne, médecin et philosophe arabe (980-1037). Vint mai 68 et l'ouverture de nouvelles universités : une fac de médecine était installée près de l'hôpital.

« Avicenne n'aurait pas dû exister », a lancé un jour le secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris au professeur Maurice Scarizzi, aujourd'hui président du comité consultatif médical de l'hôpital. Tout était dit. L'hôpital (six cents lits) a pourtant trouvé sa place en répondant aux besoins de la population (il couvre un bassin de quatre cent mille habitants). L'université regroupe aujourd'hui quatre mille six cents étudiants, forme aux professions biologiques, médico-sociales et médicales.

Mais cela n'a pas suffit. Au fil des années, l'établissement a dépéri, l'Assistance publique n'ayant apparemment pas jugé nécessaire de régler les difficultés d'un hôpital situé à la périphérie de Paris. Avicenne a mal vieilli.

HUMIDITÉ ET MICROBES

Dans les étages du bâtiment le plus ancien, des lampes sont toujours alimentées au 110 volts. Nombre de chambres n'ont pas de cabinet de toilettes, ou disposent d'un simple lavabo derrière un rideau en plastique. La légionellose se promène dans les tuyauteries d'une partie d'un service : en attendant que la bactérie soit éradiquée – le nettoyage est prévu prochainement –, les patients se lavent à l'eau minérale. Les vestiaires du personnel – armoires rouillées, carreaux décollés, douches sordides – sont un nid d'humidité et de microbes. Certains ascenseurs, quand ils veulent bien fonctionner, ne sont pas assez profonds pour accueillir des lits. L'un des bâtiments, construit dans les années 70, ne répond carrément pas aux normes de sécurité-incendie...

UN EFFORT DE 110 MILLIONS

Locaux exigus, sous-effectifs chroniques, non-remplacement des congés-maladie, le personnel sature, ne supporte plus de *« travailler à flux tendus »*. *« Ce n'est pas une grève*, explique le professeur Scarizzi, *c'est une révolte. »* Le comité consultatif médical a voté, à l'unanimité moins une abstention, une motion de soutien aux grévistes. Cette alliance médecins-personnel – plutôt rare dans les hôpitaux – remonte à la création, il y a deux ans, d'un comité de défense de l'hôpital, constitué pour obtenir un service de radiothérapie. Car les malades d'Avicenne sont parfois envoyés vers d'autres établissements, notamment la clinique privée de La Cerisaie, un établissement de trois cent cinquante lits.

Depuis quelques mois, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris a nommé un nouveau directeur, Jean-Paul Tétard, et consenti un effort substantiel : 100 millions de francs destinés principalement à la rénovation intégrale et au regroupement des services de cancérologie, à l'ouverture d'une salle d'opération supplémentaire et à la reconstruction des urgences.

Mais le personnel n'est pas satisfait pour autant. *« On a trop longtemps délaissé Avicenne*, explique une aide-soignante. *Comme on a trop longtemps délaissé la Seine-Saint-Denis. »* Mère de deux enfants, elle a soutenu le mouvement des enseignants, partageant les mêmes préoccupations : le sentiment d'être abandonné par Paris, une volonté de revendiquer une appartenance à une ville à laquelle chacun est attaché.

Dans sa fonction de proximité, l'hôpital est le reflet d'une population *« qui souffre, qui a besoin d'un accompagnement social, psychologique, éducatif »*, résume le docteur Michelle Bentata, qui travaille dans le service de soins aux malades du sida.

« En 1997, sur les cent soixante-dix-sept cas déclarés officiellement, la moitié ne se savaient pas malades, explique-t-elle. *Si le sida a tendance à se réduire dans Paris* intra-muros, *ici, dans la banlieue, il augmente. »*

Pour répondre à ces urgences, il faut du personnel. Les syndicats maintiennent certes leur demande de quatre cents postes à terme, mais en souhaitent la création d'une centaine dans l'année, une revendication que les médecins qualifient de *« raisonnable »*. L'Assistance publique travaille actuellement sur un plan d'une quinzaine d'embauches. *« L'été*, raconte un médecin, *50 % des lits sont fermés en raison des congés. Mais à Bobigny, il n'y a pas 50 % des habitants qui partent en vacances. »*

Bruno Caussé

Les déclarations de M. Mandelkern plongent l'affaire des écoutes de l'Elysée dans une impasse

Le président de la CNCIS a été entendu jeudi 23 avril par le juge Valat

Entendu, jeudi 23 avril par le juge Jean-Paul Valat chargé d'instruire l'affaire des écoutes de l'Elysée, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Dieudonné Mandelkern, n'a pas fourni au magistrat de solution lui laissant augurer une prochaine levée du secret-défense. « *Je ne vois pas comment sortir de cette impasse* », lui a-t-il déclaré.

L'AFFAIRE des écoutes de l'Elysée s'enlise. L'audition de Dieudonné Mandelkern, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), par le juge Jean-Paul Valat, jeudi 23 avril, n'a pas permis d'éclairer les conditions dans lesquelles le secret-défense pouvait être levé dans une affaire qui est entrée dans sa sixième année d'instruction, et qui a permis la mise au jour du vaste système d'écoutes mis en place par la cellule anti-terroriste de l'Elysée visant des journalistes, des avocats, et des personnalités du spectacle entre 1983 et 1986.

Au cours de l'audition, le juge Valat a tenté de faire préciser à Dieudonné Mandelkern quelle était sa définition du secret-défense, et comment il envisageait son éventuelle levée. Celle-ci est capitale pour le juge. Elle seule pourrait lui permettre de faire sauter le verrou qui entrave son enquête depuis de longs mois. Le président de la CNCIS lui a fourni une réponse plus restrictive que celle du premier ministre. Lionel Jospin, dans un courrier en date du 27 mars adressé à Jean-Paul Valat, demandait notamment au magistrat instructeur de lui « *fournir les indications permettant de déterminer de façon précise les interceptions qui doivent donner lieu à vérification* » (*Le Monde* du 1er avril).

Mes Christine Courrégé et Michel Laval, les avocats du *Monde*, de notre collaborateur Edwy Plenel et de sa compagne Nicole Lapierre, parties civiles dans le dossier, avaient aussitôt pointé, dans une lettre au premier ministre, le fait que cette exigence se heurtait au secret de l'instruction. Comment le juge Valat pouvait-il donner à Lionel Jospin des « *indications* », en provenance de son dossier, sans violer le secret de l'instruction ? Matignon avait alors fait discrètement savoir au magistrat qu'il ne lui était pas demandé de communiquer des pièces de son dossier, et qu'en tout état de cause l'examen ne pouvait concerner que des documents en possession des services placés sous l'autorité du premier ministre.

Le juge Valat a donc posé la question à M. Mandelkern. « *Pouvez-vous m'indiquer de quels documents il s'agit ?* » « *Dans mon esprit*, répond le président de la CNCIS, *il ne peut s'agir de documents en possession des services placés sous l'autorité du premier ministre, car, à ma connaissance, ni le GIC* [groupement interministériel de contrôle en charge des écoutes administratives] *ni le cabinet du premier ministre ne sont en possession de documents. Dans mon esprit, il ne peut s'agir que des documents figurant à votre dossier et sur lesquels vous sollicitez la levée du secret-défense. Vous me dites que le secret de l'instruction auquel vous êtes tenu semble s'y opposer. Je ne vois pas comment sortir de cette impasse.* »

L'« *impasse* » semble, en effet, totale. Pour expliquer sa décision au juge Jean-Paul Valat, Lionel Jospin s'était retranché derrière l'avis de Dieudonné Mandelkern qu'il avait sollicité en décembre 1997. Si celui-ci estime que les documents dont le premier ministre demande communication proviennent du dossier du magistrat instructeur, et, donc, peuvent relever du secret de l'instruction, comment le juge Valat peut-il obtenir des réponses à ses demandes ? Il s'étonne, par ailleurs, qu'on lui demande à nouveau un examen relatif à la régularité de la forme d'une partie des écoutes téléphoniques de son dossier. En clair, pourquoi demander à la CNCIS de vérifier si ces écoutes, notamment celles qui visaient Edwy Plenel, ont bien été effectuées selon les règles qui s'imposent au GIC, alors qu'il a été démontré par la CNCIS elle-même, dès 1993, que ce n'était pas le cas.

Le juge n'a cependant pas renoncé à obtenir gain de cause. Jeudi 9 avril, il a adressé aux services du premier ministre deux listes distinctes de trois cent trente-huit noms, à partir desquelles il espère obtenir la levée du secret-défense. L'une d'elles est une liste de noms de personnes visées par les écoutes téléphoniques, l'autre est une liste de pseudonymes sous lesquels les membres de la cellule de l'Elysée dissimulaient leurs victimes. Jeudi 23 avril, le magistrat n'avait toujours pas reçu de réponse de Matignon.

Au terme de l'audition de M. Mandelkern, il suggérait d'autre part une solution pour contourner l'obstacle du secret de l'instruction. Si la connaissance des pièces du dossier est indispensable à Lionel Jospin pour se prononcer, pourquoi ne pas demander, via le ministère de la justice, un rapport circonstancié au parquet, puisque ce dernier a accès au dossier. Ce serait alors à Elisabeth Guigou, le garde des sceaux, que reviendrait la responsabilité de débloquer le dossier. Ancienne conseillère à l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, Mme Guigou avait travaillé, à l'époque, au côté de Gilles Ménage, l'une des personnes mises en examen dans le dossier du juge Jean-Paul Valat...

Pascal Ceaux

Cinq ans de prison ferme requis contre le chef des gendarmes « ripoux »

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

PROCÈS

Bernard Chifflet, procureur de la République de Perpignan, a réservé la fin de son réquisitoire à une attaque en règle contre Edmond Rochette, ancien adjudant-chef du peloton motorisé de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Depuis lundi 20 avril, ce dernier comparaît, avec vingt et un de ses anciens subordonnés, devant le tribunal correctionnel de la ville, pour des délits commis dans l'exercice de ses fonctions. « *Je lui reproche d'avoir été un chef qui a laissé faire, qui a fait lui-même, qui n'a pas réagi et qui a protégé ses gendarmes auxilaires* », accuse M. Chifflet.

Poursuivi entre autres pour « *concussions, abus de confiance aggravé et corruption* », Edmond Rochette s'était présenté la tête haute devant ses juges. En cette quatrième journée d'audience, il garde la tête baissée, et attend, penaud, les réquisitions : cinq ans d'emprisonnement ferme avec délivrance d'un mandat de dépôt à l'audience et la privation de ses droits civiques et civils. Le silence est pesant dans la salle, et plus personne ne s'amuse des péripéties souvent risibles du peloton de Rivesaltes. La même peine est requise pour deux autres gendarmes, assortie d'un sursis de dix-huit mois pour l'un, d'un an pour l'autre.

Contre les treize autres gendarmes d'active, Bernard Chifflet demande des peines allant de trois à quatre ans d'emprisonnement, « *assorties d'un sursis qui ne soit pas supérieur à un an* » et, pour eux aussi, la privation des droits civiques et civils. Bénéficiant, à ses yeux, de « *larges circonstances atténuantes* », les six gendarmes auxiliaires, pratiquement les seuls à avoir reconnu les faits, se voient menacés d'une peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis. « *Entrer dans ce peloton, avec la hiérarchie Rochette, c'était aller au massacre* », reconnaît le représentant du parquet. Il reproche explicitement aux gendarmes de Rivesaltes d'avoir sali « *l'image* » de la gendarmerie. « *Quand j'ai pris connaissance de ce dossier, j'ai eu honte pour le citoyen lambda, pour les gendarmes, j'ai eu honte en tant que Français* », assure-t-il.

Les prévenus avaient mis en avant le fait que « *tout le monde faisait ça, que d'autres pelotons faisaient pareil* ». Ce moyen de défense, Bernard Chifflet le rejette catégoriquement : « *Nous sommes en face d'un gang de racketteurs* » qui n'a pas compris que « *la règle du gendarme, c'est de faire ce qui est légal et non pas de faire comme les autres* ». « *Est-ce que, parce qu'on est gendarme, on doit accepter d'être corrompu, de faire des faux, de commettre des abus de confiance ?*, poursuit-il. *Il y a, dans notre pays, un principe de base que tout le monde connaît, un principe moral : ce qui ne vous appartient pas, vous ne pouvez vous en octroyer la propriété.* » Bernard Chifflet attendait « *la loyauté, la droiture, la reconnaissance des faits* ». Ce sont d'autres agissements qu'il a vu commettre au peloton de Rivesaltes, par des « *gendarmes de mauvaise qualité, qui ont failli dans leur mission* ».

Jugement sous huitaine.

Acacio Pereira

Le docteur Raillard à nouveau mis en examen dans l'affaire Elf

LE DOCTEUR Laurent Raillard a été mis en examen, jeudi 23 avril, pour « *recel d'abus de biens sociaux* » dans le cours de l'affaire Elf, et laissé en liberté sous caution. Agé de soixante-douze ans, ce proche de François Mitterrand avait été interpellé, mercredi, dans sa résidence des Landes, où une perquisition a été effectuée. Après une nuit à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan, il a été transféré à Paris et présenté au juge Laurence Vichnievsky. Il est soupçonné d'avoir bénéficié de salaires de complaisance versés, entre 1988 et 1993, par la filiale genevoise Elf-Aquitaine International (EAI).
Selon les documents transmis aux juges par le groupe Elf, M. Raillard aurait perçu, sur un compte suisse, quelque 2 millions de francs de salaires, et dépensé environ 465 000 francs avec une carte de crédit. Il avait affirmé que ces sommes correspondaient à un « *travail réel* » : une mission interministérielle sur l'imagerie magnétique. « *N'étant pas fonctionnaire, je ne pouvais pas être payé par Matignon* », avait-il déclaré (*Le Monde* daté 12-13 avril). M. Raillard avait déjà été mis en examen, en 1996, pour avoir vendu à Elf sa propriété des Yvelines, tout en continuant à l'occuper à titre gratuit.

Trois personnes en détention provisoire après le meurtre d'un routier

TROIS PERSONNES ont été mises en examen, jeudi 23 avril, pour « *assassinat, vol, et vol avec armes* » et placées en détention provisoire, par le juge d'instruction de Chartres (Eure-et-Loir), en charge de l'enquête sur la mort d'Alain Testu. Ce chauffeur-routier, âgé de trente-trois ans, avait été découvert, mercredi 15 avril, tué de deux balles dans la tête sur l'aire de repos de Mainvilliers, près de Chartres. Thierry N'Goala, vingt-huit ans, et sa compagne Agnès Juguet, trente et un ans, sont suspectés d'être les auteurs du meurtre. Johnny Picandet, trente-six ans, est, pour sa part, le commanditaire présumé du vol et de l'écoulement de la cargaison de bois du routier.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : quatre jeunes gens soupçonnés** d'être les tortionnaires d'un ancien membre du réseau islamiste de Chasse-sur-Rhône (Isère), Azedine Merabti, trente-deux ans, retrouvé mardi 21 avril dans le coma près de Vienne, ont été mis en en examen, jeudi 23 avril, pour « *enlèvement, séquestration, violences avec armes, actes de tortures et barbarie* ». Azedine Merabti avait déjà fait l'objet d'une agression au cours de laquelle il avait été arrosé d'essence et brûlé.

■ **Deux détenus âgés de vingt-deux et vingt-quatre ans**, qui purgeaient une peine à la maison d'arrêt de Strasbourg pour avoir déserté de l'armée, se sont évadés dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 avril. Les deux hommes, connus des services de police pour divers vols et agressions, se sont enfuis par la fenêtre de leur cellule à l'aide de draps noués. Jeudi, les surveillants de la maison d'arrêt avaient bloqué l'accès de leur établissement pour protester notamment contre le manque de personnel.

■ **ROUTE : un autocar de tourisme** de la compagnie britannique Contiki Travel s'est renversé jeudi 23 avril au matin, dans un virage sous le tunnel de la porte d'Italie à la sortie de Paris, vraisemblablement en raison d'un excès de vitesse. Parmi les touristes canadiens, néo-zélandais, américains, australiens et sud-africains qui se trouvaient à bord, on dénombre sept blessés graves et vingt-huit blessés légers.

Les nationalités « statistiquement risquées » du Crédit agricole

LE Crédit agricole propose « prêt à la consommation, nationalité "*statistiquement risquée*" s'abstenir »... La phrase tient de la provocation ou du canular. Pourtant au terme d'une enquête publiée par le mensuel *Que choisir*, dans son numéro du vendredi 24 avril, aucun doute ne paraît possible. Pendant quatre ans, l'ordinateur qui instruit les demandes de crédits Open, un produit de la Sofinco distribué par la première banque française, a sytématiquement écarté les Turcs, les Yougoslaves et autres Maghrébins.

Comme tous les établissements bancaires, le Crédit agricole utilise en effet un logiciel dit de *scoring* pour accorder un prêt à un client. Age, situation familiale et professionnelle, revenus : le conseiller bancaire intègre dans l'ordinateur une série de paramètres qui, au terme d'un rapide calcul, propose une note et une conclusion : acceptation ou refus. Or des documents internes de la banque attestent que sous la catégorie dite K, l'ordinateur jugeait incompatible l'obtension d'un crédit et le fait d'appartenir à « *une nationalité statitiquement risquée* ».

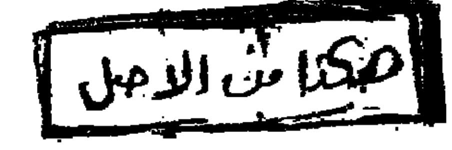
« *Le* scoring *n'est qu'une aide à la décision, c'est toujours un homme qui tranche* », fait-on valoir à la direction du Crédit agricole. Un Ghanéen disposant d'un revenu de plus de 20 000 francs par mois et d'une épargne importante dans l'agence a ainsi obtenu son crédit, après que son conseiller eut réclamé le « *forçage* » du scoring. Reste que la machine a bel et bien été programmée pour opérer une discrimination entre les nationalités.

LES ARTISANS, CHÔMEURS, RENTIERS AUSSI

La nationalité n'est pas le seul critère rédhibitoire. Selon le « Memo vendeur » édité en 1997, les artisans, commerçants, chômeurs, interimaires ou... rentiers doivent également être écartés du prêt (catégorie R). De quoi consoler, peut-être, l'épicier marocain, mais pas la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), particulièrement pointilleuse en matière de discrimination raciale ou ethnique. Or, en 1994, lors de la déclaration – obligatoire – à la CNIL des paramètres et de la pondération utilisée dans son *scoring*, la Sofinco n'a mentionné la nationalité que comme « *information d'identité* » n'entrant pas en ligne de compte dans le calcul du score. Piégée par l'établissement de crédit, la CNIL a réagi jeudi 23 avril. « *Nous attendons une réaction rapide du crédit agricole, et nous nous assurerons que cette pratique, évidemment inadmissible, sera rapidement corrigée* », a indiqué son secrétaire général, Joël Boyer. La caisse nationale de Crédit agricole – qui vient de racheter la Sofinco – semble l'avoir entendu et plaide coupable. Son directeur général adjoint, Jean Laurent, estime que « *si la nationalité est une information d'identité que l'on demande pour toutes les démarches de la vie quotidienne, elle n'est évidemment pas un critère de sélection et ne doit pas l'être* ». Il promet donc que « *les documents comme les procédures seront modifiés* ».

L'exemple de la carte Open invite cependant à s'interroger sur l'étendu de telles pratiques. La Sofinco gère également des crédits consommation pour la banque Barclay's, et les cartes de grands magasins comme la Samaritaine ou Interdiscount. Avec des méthodes similaires ?

Nathaniel Herzberg





Le véritable visage de la France du chômage

Une enquête de l'INSEE apporte un nouvel éclairage sur la répartition territoriale de l'emploi. 348 zones, fondées sur les réalités économiques et non sur les découpages administratifs, sont étudiées. On découvre une extrême diversité des situations et des écarts vertigineux

LE CHÔMAGE n'est pas seulement un chiffre mensuel et une réalité macroéconomique. C'est surtout un mal vécu au niveau local. C'est dire l'importance des analyses qui, complétant les enquêtes nationales, mettent en lumière la spécificité des zones ou des bassins d'emploi, les lieux où doit s'élaborer la politique de lutte contre le chômage. La nécessité d'améliorer la connaissance et le fonctionnement du marché du travail local avait débouché sur la création, en 1982, des comités de bassin d'emplois réunissant Etat, entreprises et collectivités. Cette approche territoriale s'est renforcée au fil des ans.

Le ministère du travail a récemment défini *« une typologie des zones d'emplois sensibles aux risques de chômage »* comprenant neuf classes (dossiers de la Dares, nº 3-4, octobre 1997). Ce travail d'identification des zones à risque doit permettre une gestion plus prospective de l'emploi et un meilleur ciblage des aides publiques. L'étude sur « Le chômage par zone d'emplois », publiée vendredi 24 avril par l'Insee (*Insee Première*, nº 577), va dans ce sens, même si elle ne contient pas une monographie des 348 zones définies par le ministère du travail en 1994.

On sait que le chômage n'est pas également réparti sur le territoire, et qu'il est plus massif dans le Nord-Pas-de-Calais, en Haute-Normandie et en Languedoc-Roussillon qu'en Alsace ou en Rhône-Alpes. Mais les écarts se creusent vertigineusement quand on compare les zones d'emplois, qui ne sont pas le fruit d'un découpage administratif abstrait, mais des entités construites sur la base des mouvements de population (domicile-travail), là où s'opère le *« difficile ajustement »* entre la demande d'emploi et l'offre des entreprises. *« Entre la zone d'Altkirch en Alsace (taux de chômage : 4 % de la population active) et celle du Valenciennois (22 %), qui vient néanmoins d'obtenir l'usine Toyota*, note l'auteur de l'étude, *il y a plus de différence qu'entre la France et ses voisins de l'Union européenne. »*

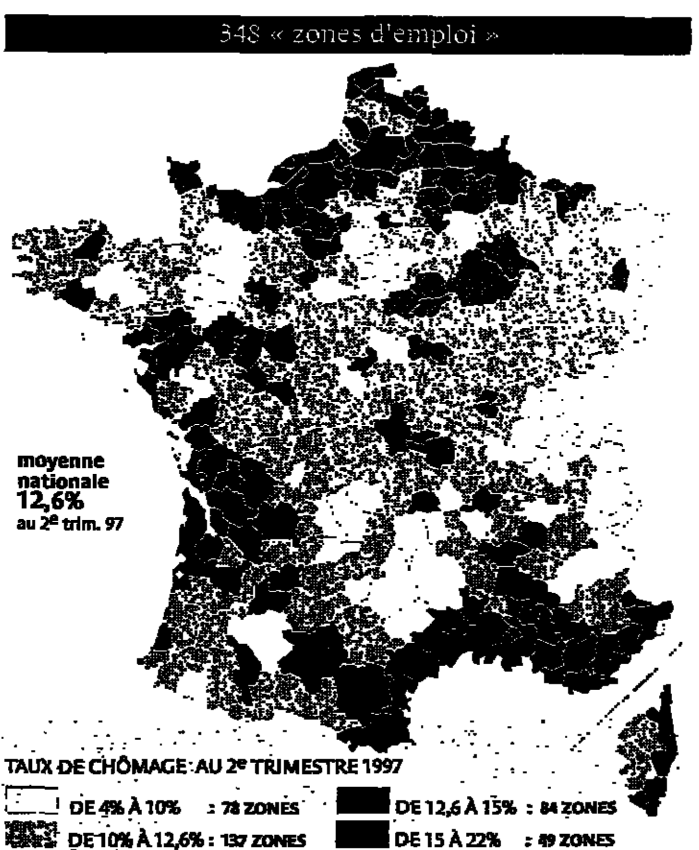
● **215 des 348 zones d'emplois ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale** (12,6 % en juin 1997, fin de la période étudiée). Elles couvrent trois grandes aires de la métropole.

L'espace rural de l'Ouest et du Centre d'abord, où *« le déclin démographique masque fréquemment le faible dynamisme du secteur productif »*, souligne l'Insee. Les gens émigrent, ce qui explique des taux de chômage bas. Ces zones sont largement prédominantes en Bretagne, dans le Centre, en Auvergne et en Midi-Pyrénées, et elles occupent la totalité du Limousin.

La deuxième aire est formée par les régions plus industrielles situées aux marches de l'Hexagone, qui bénéficient de l'attractivité des marchés du travail transfrontaliers. Ainsi, Lorrains, Alsaciens et *Francs-Comtois trouvent des débouchés* en Allemagne et en Suisse, ce qui réduit d'autant le taux de chômage de leur région d'origine.

Enfin, l'Ile-de-France constitue une zone dynamique attirant les salariés du tertiaire, puisque 20 de ses 26 zones d'emplois (66 % de la population active) ont un taux de chômage inférieur à 12,6 %.

● **133 zones avaient, en revanche, un taux de chômage supérieur à la moyenne à la mi-1997.** L'Insee relève trois cas de figure. Il y a les chefs-lieux de départements, dont la taille du marché du travail attire les demandeurs d'emploi. L'enracinement et l'intensité du chômage y sont anciens, mais l'attractivité de ces zones reste forte : le taux de chômage important, à Paris, Toulouse et Caen ne reflète pas la situation plus favorable de la région dont ces villes sont capitales ; il n'en va pas de même à Lille, Amiens, Rouen, Nantes, Bordeaux, Montpellier et Marseille, où les taux de chômage sont *« amplifiés »* par rapport à un taux régional déjà très supérieur à la *moyenne nationale. Les zones* en reconversion industrielle difficile des façades nord, nord-ouest et sud-ouest de la France consituent le deuxième cas de figure. Enfin, le chômage est supérieur à la moyenne dans les zones d'immigration de la façade méditerranéenne (Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon).



Les zones d'emploi sont définies sur la base des mouvements de la population entre le domicile et le lieu de travail.

QUATRE TYPES

A cette photographie, l'Insee a ajouté une approche sur l'évolution du couple emploi-chômage entre 1990 et la mi-1997, partant du principe qu'un taux de chômage élevé est plus tolérable dans les zones dynamiques et attractives que dans les régions en déclin démographique. Durant ces sept années, 986 198 personnes ont grossi les rangs des chômeurs, un boom dû pour l'essentiel à la hausse de la population active (851 000). Or toutes les zones n'ont pas résisté de la même façon au cours de cette période où l'emploi a stagné (+ 0,1 % en moyenne par an). L'Insee en a établi quatre types.

● 57 zones *« dynamiques »* absorbent *« de manière satisfaisante une croissance du nombre des actifs* (+ 8,5 %) *près de quatre fois plus élevée que la moyenne nationale »*, note l'étude. Ainsi, elles contribuent plus à la croissance de l'emploi qu'à celle du chômage. C'est notamment le cas de Strasbourg, Rennes, Poitiers, Ajaccio, Toulouse et de sept régions (Ile-de-France, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Alsace, Bretagne et Corse).

● *86 zones « résistantes »* voient leur population active croître deux fois plus vite que la moyenne nationale, mais leur dynamisme ne compense pas complètement l'arrivée massive de ceux qui cherchent un emploi. Si le nombre d'emplois s'y est accru de 155 667 entre 1990 et 1997, le chômage y a progressé de 294 850. C'est le cas de 11 capitales régionales sur 22, et ces zones sont nombreuses dans huit régions, notamment en Alsace, Rhône-Alpes et Franche-Comté.

● **Dans 100 zones de** *« fracture »*, l'économie est atone, la population active augmente faiblement et le chômage progresse. Il s'agit de zones industrielles au tissu *fragile* ou de zones à dominante rurale et tertiaire. On les trouve notamment en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Picardie et en Nord-Pas-de Calais.

● **105 zones** *« en dépression »*, enfin, cumulent baisse de l'emploi, recul de la population active et progression du chômage. Mais leur situation est contrastée : d'un côté, Paris et Marseille, d'où les actifs migrent vers la périphérie en conservant leur emploi ; de l'autre, des secteurs où les reconversions industrielles sont difficiles, ainsi que des zones rurales (Bretagne centrale, Limousin, Auvergne).

Jean-Michel Bezat

Les grandes villes moins riches

L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) ***souligne souvent*** **que les grandes agglomérations sont un lieu de concentration de richesse, mais aussi de pauvreté. Désormais, notamment, les emplois ont tendance à fuir vers la périphérie. En s'appuyant sur les données de la direction générale** ***des collectivités locales*** **(DGCL) du ministère de l'intérieur, l'AMGVF vient de publier une étude sur l'évolution du potentiel fiscal des villes françaises depuis 1995, qui confirme les difficultés financières spécifiques des cités de plus de 200 000 habitants.**

Pour les quatre taxes locales **(d'habitation, sur le foncier bâti et non bâti, professionnelle), la croissance moyenne est de 16,8 % depuis 1995. Elle atteint 17,06 % pour les villes de 100 000 à 200 000 habitants, mais tombe à 12,84 % au-delà de 200 000 habitants.** ***Pour la seule taxe profession*****nelle, la moyenne nationale est de 15,34 %, de 15,85 % pour les villes de 100 000 à 200 000 habitants, de 9,36 % au-delà de 200 000 habitants.**

DÉPÊCHES

■ **LOIRE-ATLANTIQUE : Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,** a décidé jeudi 22 avril d'interdire le transport de grands dauphins dans un nouveau parc d'attraction marin à Port-Saint-Père. Selon le ministère, la présence de ces animaux *« n'apparait justifiée ni par la connaissance ni par la conservation des espèces (...) »*.

■ **VAL-D'OISE : le syndicat mixte du parc naturel régional du Vexin** a voté une motion demandant à Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et de l'équipement, *« de renoncer à toute nouvelle étude du tracé nord »* de l'autoroute A 104 sur le territoire du parc. Cet axe doit relier les Yvelines à l'aéroport de Roissy par Chanteloup-les-Vignes et Cergy-Pontoise.

■ **VAL-DE-MARNE : le ministre des transports et de l'équipement, Jean-Claude Gayssot,** vient de signer le premier contrat de développement Seine-amont, dans le Val-de-Marne, qui a pour but de créer à l'horizon 2015 36 000 emplois pour un investissement total de 278 millions de francs dans cette zone.

La croisade de Dominique Baudis pour Raimond « Le Cathare »

TOULOUSE
de notre correspondant

Deux sarcophages du Moyen Age ont été ouverts en grande cérémonie, lundi 20 avril à Toulouse. En présence du maire, Dominique Baudis (UDF-FD), les archéologues ont soulevé avec précaution les couvercles de ces deux tombes découvertes en décembre 1997 dans l'ancien hôtel des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui doit prochainement abriter les bureaux de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). M. Baudis espérait que cette exhumation permettrait de découvrir les restes de Raimond VI, comte de Toulouse au XIIIe siècle. *« C'était un homme tolérant et pacifique, ce qui est exceptionnel pour un chef féodal »*, explique M. Baudis, engagé dans une opération de réhabilitation de ce comte, excommunié par l'Eglise catholique pour avoir voulu protéger les Cathares. Il lui a consacré un livre paru en 1996.

L'ouverture des sarcophages n'aura cependant pas permis de trouver la dépouille du comte qui fut chassé de Toulouse par Simon de Monfort lors de la croisade des Albigeois, avant de reconquérir la ville en 1217. L'un d'eux portait une dédicace à *« P* [ou *R*] *de Tolose, Chevalier »* ; son examen n'a laissé entrevoir que quelques ossements. Une excavation laisse penser qu'il a déjà été ouvert, voire pillé, dans le passé. L'énigme reste donc entière. L'histoire locale raconte que le comte, vainqueur mais proscrit par l'Eglise, fut bel et bien recueilli dans le vaste hôtel particulier des chevaliers de Saint-Jean. Ceux-ci, devenus à la Renaissance chevaliers de Malte, y entretenaient la mémoire de Raimond VI en présentant à leurs visiteurs un crâne marqué d'une fleur de lys.

Visiblement agacés par le battage orchestré autour de cette découverte, les archéologues de la DRAC tiennent à travailler à l'abri du fantôme de Raimond. L'ouverture des sarcophages, initialement prévue pour le 2 mars, avait été reportée *sine die*. Pour cause d'élections, ont pensé certains. En raison de la prolifération inopinée de moisissures sur les sarcophages ramenés à l'air libre, explique la DRAC. *« Ce caveau a une histoire qu'il faut analyser »*, explique Eric Crubézy, l'anthropologue qui coordonne la fouille des tombeaux. C'est moins le sarcophage présumé de Raimond VI qui intéresse cet universitaire toulousain que l'autre, renfermant les restes d'au moins trois squelettes, probablement issus d'une même famille. *« Nous n'avions que peu de traces de la classe dirigeante de cette époque. On vient d'en trouver plusieurs d'un seul coup »*, se félicite-t-il.

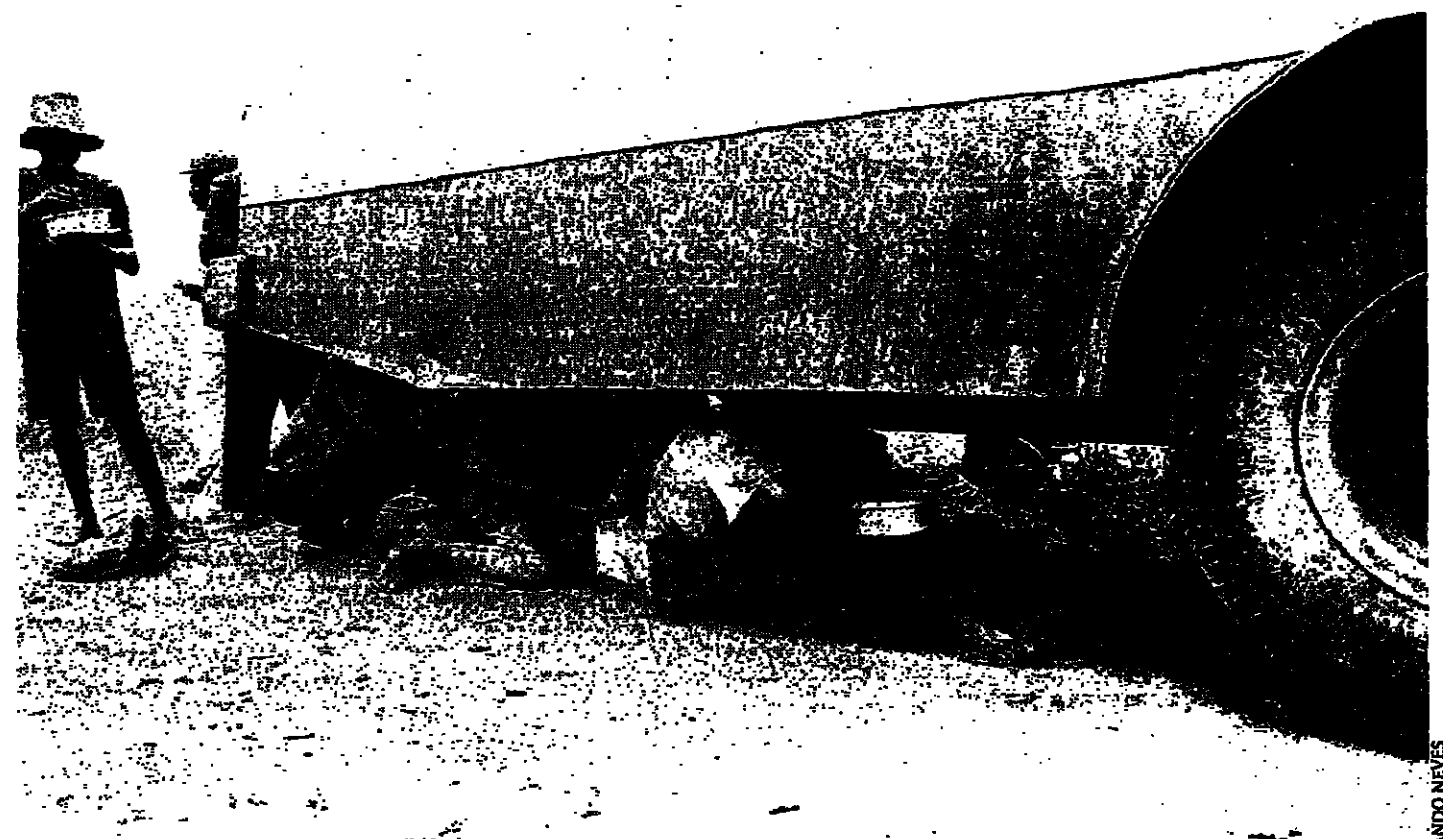
Quant à Dominique Baudis, il a repris à son compte la promesse faite à Raimond VI « le Vieux » par son fils Raimond VII « le Jeune », de lui offrir une inhumation en terre chrétienne. Le maire s'est adressé à l'archevêque de Toulouse, Mgr Marcus, pour demander la levée de l'excommunication qui pèse toujours sur Raimond « le Cathare ».

Stéphane Thépot

ENQUÊTE

Brimades et mauvais traitements, coups et blessures suivis de mort d'hommes : tel est le sort des travailleurs forcés d'Amazonie qui veulent retrouver leur liberté. Si le Brésil a officiellement aboli l'esclavage en 1888, les grands propriétaires et leurs pistoleiros font régner la terreur sur d'immenses fazendas où la condition humaine s'est figée à son degré zéro. Malgré l'Eglise, malgré les inspecteurs fédéraux, la septième puissance du monde perpétue des pratiques de négriers

Maîtres et esclaves sur les terres du Brésil



NANDO NEVES

A l'heure du repas, des travailleurs s'abritent de la pluie sous le bus qui les conduit quotidiennement aux champs.

1. RIO MARIA (ETAT DU PARA), AVEC LES FUGITIFS

LE soleil de l'Equateur vient à peine de se lever que déjà retentit la sonnette de la maison paroissiale. Un homme maigre et ridé a glissé comme un chat dans la salle fraîche. Puis il s'est assis, les mains croisées sur une table de bois. Ses traits évoquent l'Indien, sa peau sombre et son poil frisé témoignent du sang noir. Paulo, natif du Nordeste brésilien, situé à des milliers de kilomètres, vit comme un fugitif. La veille, à quelques mètres de la baraque de bois où il avait trouvé refuge, Fernando, dit « Carioca », le *fazendeiro* (propriétaire de l'exploitation) pour lequel il avait recruté des *peoes* (les « pions », des manœuvres) pendant plusieurs années, et qui refuse de lui payer un arriéré de salaire d'un mois, l'a une nouvelle fois guetté, empoigné sous l'œil de deux de ses *pistoleiros*. *« Tu te tais, ou je te passe sur le corps avec ma voiture. »*

Paulo s'est enfui, pour ne pas se retrouver écrasé au fond d'un chemin près du cimetière. Sous les tombes rustiques gisent les dépouilles mortelles de neuf syndicalistes paysans, assassinés par d'autres *fazendeiros* qu'ils avaient gênés dans leurs trafics. Ces propriétaires règnent sur des centaines de milliers d'hectares où paissent d'immenses troupeaux de zébus et de vaches. Les terres ont été gagnées sur la forêt amazonienne, à la sueur d'homme. Paulo en sait quelque chose, lui qui fut d'abord recruté dans son Nordeste pour venir défricher, avant de devenir au fil des saisons lui-même sergent recruteur, un *« gato »* – le « chat » en jargon brésilien.

Les menaces de Fernando sont à prendre au sérieux. Paulo se souvient... *« Devant la porte de la fazenda Miranda, j'ai vu deux cadavres jetés sur le sol. Un jour, à celle de Persi, trois autres cadavres. Puis, devant l'entrée de Sao Pedro, en janvier de cette année, un homme et une femme égorgés. »*

Ayant obtenu aux prud'hommes le principe du paiement de son solde, Paulo n'eut guère le temps de respirer. *« Aussitôt*, dit-il, *Fernando a fait appel et menacé l'avocat. »* Cette ville de quinze mille habitants, surgie de terre il y a quinze ans sur la rive d'un affluent du fleuve Amazone, avec ses cabines téléphoniques à carte et son guichet bancaire automatique, vit comme une bourgade du Far West américain au siècle dernier. Ni Dieu ni loi, en dépit de la religiosité affichée qui emplit églises et temples.

Paulo est venu à la maison paroissiale voir frère Henri Burin des Roziers, soixante-huit ans, un dominicain français qui est l'un des avocats de la Commission pastorale de la terre (CPT), une association de défense d'obédience catholique. Il montre sa main droite, dont le quatrième doigt a été amputé, la plaie béante qui partage son front, deux cicatrices de coups de couteau sur son épaule et sa poitrine. *« C'est un* peon *qui m'a frappé. Arrivé comme pour boire une bière, il m'a demandé :* "C'est toi ou le *fazendeiro* qui va me payer ?" "Le patron ne m'a pas donné d'argent pour payer les *peoes*", *ai-je répondu. L'homme s'est jeté sur moi, avant de fuir. Des voisins m'ont transporté à l'hôpital. J'y suis resté trois mois. »*

L'ancien *gato* tombé en disgrâce parce que devenu improductif est désormais décidé à témoigner. Tout comme le *peon* Ricardo, émigré de l'Etat du Tocantins, et Jaime, devenu *vaqueiro* pour garder à cheval les troupeaux, et qui a échappé de peu aux balles des tueurs de Fernando « Carioca ». Ces trois rescapés de l'enfer amazonien, en fuite donc en ce début d'avril, le disent avec des mots simples : *« L'esclave, c'est un type qui travaille gratis nuit et jour, et qui n'a pas la liberté de sortir, ni de partir. »* Le code pénal brésilien, dans ses articles 149 et 203, sanctionne *« ce travail analogue à la condition d'esclave »*, qui ne respecte pas le droit de contracter ou de rompre le contrat, et qui ôte la liberté d'aller et de venir.

Paulo, à peine quarante ans, Ricardo et Jaime, la trentaine, quittèrent un jour leur famille, sur la folle promesse d'un lointain eldorado : le sud de l'Etat du Para, où il fallait des bras pour défricher la jungle épaisse afin de créer des pâtures. Ne disait-on pas que dans la région de Rio Maria on trouvait encore de l'or ?

Le *gato* arrivé du Para do Sul en autocar tenait table ouverte à l'hôtel. Il offrait un salaire de 50 reals (environ 45 dollars) par *alqueire* (5 hectares) défriché : *« Il te faudra une semaine pour le faire »*, précisait-il. Pour ces sans-emploi et ces sans-terre, l'offre parut alléchante. *« Entre hommes d'honneur, on accepta de se passer de contrat écrit. »* Le *gato* proposa spontanément de faire une avance, pour que chacun puisse *« remplir sa maison »* de victuailles avant le départ, afin que la famille puisse survivre. Puis on prit la route, en camion.

Le voyage fut pénible. On entassa les hommes sur des bennes sans bâches et dans la poussière de la piste de latérite. Le *gato* donna de quoi manger. « "On paierait plus tard", *nous dit-il. On avait hâte d'arriver »*, se souviennent Paulo et ses compagnons. Enfin, le camion fit halte à Xinguara, une ville de trente mille habitants, dans le sud de l'Etat du Para.

« Après deux jours, nous reprîmes la route pour notre dernière étape, raconte Ricardo. *Au bout de cent kilomètres de piste, nous arrivâmes à destination. Loin de tout village, encerclés par les jaguars, les cobras et les moustiques, le* gato *nous intima l'ordre de construire notre campement. On fit des abris sur pilotis avec des branchages, on suspendit des hamacs, on creusa des trous pour le four, et on alla se désaltérer dans le* rio *qui stagnait dans le voisinage. Puis on prit nos machettes et on se mit à défricher, de 4 heures du matin à 10 heures le soir. Des* pistoleiros *armés encadraient notre campement. »* Sous les pilotis, des cochons noirs appartenant au *gato* se nourrissaient des excréments des *peoes* qui logeaient au-dessus d'eux. Bientôt, pour manger, on tua le premier cochon, la viande fut mise à sécher sur des fils de corde.

Il fallut se rendre à l'évidence. Ce n'était pas une semaine, mais le triple, qu'il fallait pour défricher un seul *alqueire*. De plus, le tarif de 50 reals fut d'emblée ramené à 20. Pour manger, on ne pouvait que se fournir à la *« cantina »* tenue par le *gato*, à des prix dix fois plus élevés qu'en ville. *« Quand il faisait les comptes, on se retrouvait débiteur, toujours plus débiteur. Pas un de nous ne touchait quoi que ce soit. Le* gato *nous rappelait l'avance perçue, les frais de transport, de logement et de nourriture, le prix de nos outils. Le tout au taux d'intérêt de 20 % par mois, qui se pratique facilement dans nos campagnes »*, précise Ricardo. Lui et quelques compagnons refusèrent de travailler dans ces conditions. *« Les* pistoleiros *nous encerclèrent et Fernando Carioca se mit lui-même à nous bourrer de coups. »* Alors il fallut bien courber l'échine. *« Comment fuir ? Nous étions à des kilomètres de toute présence humaine, dans une région que nous ne connaissions pas, environnés d'une nature hostile »*, avoue Ricardo, tordant ses mains au souvenir de l'impuissance passée. Un jour, il n'y tint plus, il prit le risque et, depuis, il se terre aux environs de Rio Maria.

Fin janvier 1998, à trois cents kilomètres de là, toujours dans le Para do Sul : José Orlando Barros, quarante-deux ans, fuyait une autre *fazenda*, Estrela do Maceio, à Santana do Araguaia, quand il rencontra dans l'autocar une militante du Comité Rio Maria pour les droits de l'homme. Celle-ci lui conseilla de se rendre à Maraba, chef-lieu de la région, pour déposer. Ce qu'il fit le 28 janvier.

José Orlando avait quitté son village de l'Etat du Maranhao en septembre 1997, recruté par José Maria, un *gato* de la *fazenda*, avec trente autres *peoes*. *« Nous n'avions pas le droit de sortir. Trois compagnons à qui le* gato *reprochait de lui devoir encore de l'argent, après 85 jours de travail, décidèrent de s'enfuir. Rattrapés sur la route par le* gato *et un de ses collègues armés de pistolets 38 et de carabines, ils furent séquestrés dans une autre* fazenda, *la "Volkswagen"* [communément appelée ainsi, bien que le groupe automobile l'ait revendue en juillet 1997]. *Et enfin, après avoir été sévèrement rossés et injuriés, ramenés au campement initial, le* gato *hurla :* "Il faut terminer le défrichage !" *»* Pour José Orlando, tout devint clair : *« Quitte à mourir, mieux valait fuir. »*

SEPTEMBRE 1997 déjà, à Maraba : Joao, seize ans, avait déposé, lui aussi. Quelques semaines auparavant, il avait été recruté dans le Tocantins avec 220 autres *peoes* pour défricher des terres de la *fazenda* Flor da Mata, à Sao Felix do Xingu, dans le Para do Sul. *« Un soir d'août, un de mes copains, âgé de dix-sept ans, fut battu jusqu'à ce qu'il gise à terre, et laissé à la merci des bêtes sauvages. On ne l'a plus revu. »* Ce soir-là, Joao, pris de peur, déjoua la surveillance des *pistoleiros*, erra toute une nuit dans la forêt et finit par déboucher sur une route. Un camionneur qui passait accepta de le prendre. *« Au lieu de me ramener illico chez le* fazendeiro, *comme c'est l'usage, alors que les* pistoleiros *faisaient barrage pour me pister, il me planqua sous une bâche et me conduisit directement à l'association de paysans qui l'employait. »* Le responsable, qui fréquentait les réunions organisées par la CPT pour mettre les campagnes en garde contre le travail esclave, *« lui avait tout raconté »*.

Mi-mars 1998 à Brasilia : Pedro, un mineur rescapé de la *fazenda* Flor da Mata, vient de déposer auprès des instances fédérales. Traqué, sa tête mise à prix, il se cache grâce aux bons soins de la CPT, *« le gouvernement n'assurant pas sa protection, alors qu'il rend service à la société »*. La liste est trop longue pour être citée de ces accablantes dépositions, qui souvent restent lettre morte, dans l'Etat du Para, mais aussi au Minas Gerais, et même en périphérie de Sao Paulo et de Brasilia.

Ce début avril, à Xinguara, dans la moiteur équatoriale qui baigne la fin de la saison des pluies, les affaires redoublent. Bientôt, le travail de défrichage, à des jours de piste, va retrouver son rythme de pointe. Une joyeuse circulation règne, où se mêlent voitures à cheval, 4 x 4 rutilants et vieilles guimbardes transformées en taxis collectifs.

« Vous trouverez facilement l'hôtel Umuarama, où le gato *m'a logé avant le départ pour la forêt, à l'entrée de la ville. Il n'a pas de pancarte, mais tout le monde le connaît »*, avait expliqué Ricardo. Au fond d'un chemin boueux, derrière une grosse station-service, la baraque aux planches d'un vert passé vit la torpeur de la sieste. Le tenancier, bedaine débordant sur le short, joue aux dominos sur le pas de sa porte. Sa femme se tient debout derrière lui. *« Non, je ne suis pas le* gato *du groupe d'Umuarama* (dont fait partie Flor de Mata), *je suis le gérant de l'hôtel qui lui appartient »*, explique le maître de maison. Le *gato* lui-même, qui est absent, s'appelle en réalité Joao, et recrute pour le compte d'Umuarama. *« J'attends une centaine de* peoes, *pour trois jours. C'est Joao qui paie les nuitées et les casse-croûtes »*, précise l'hôtelier. Sa femme propose de faire visiter les lieux : *« D'autres* peoes *viennent spontanément nous voir, car nous connaissons les* fazendeiros *qui cherchent de la main-d'œuvre. Alors moi-même je les loue pour la saison. »* Ainsi s'arrondissent les fins de mois.

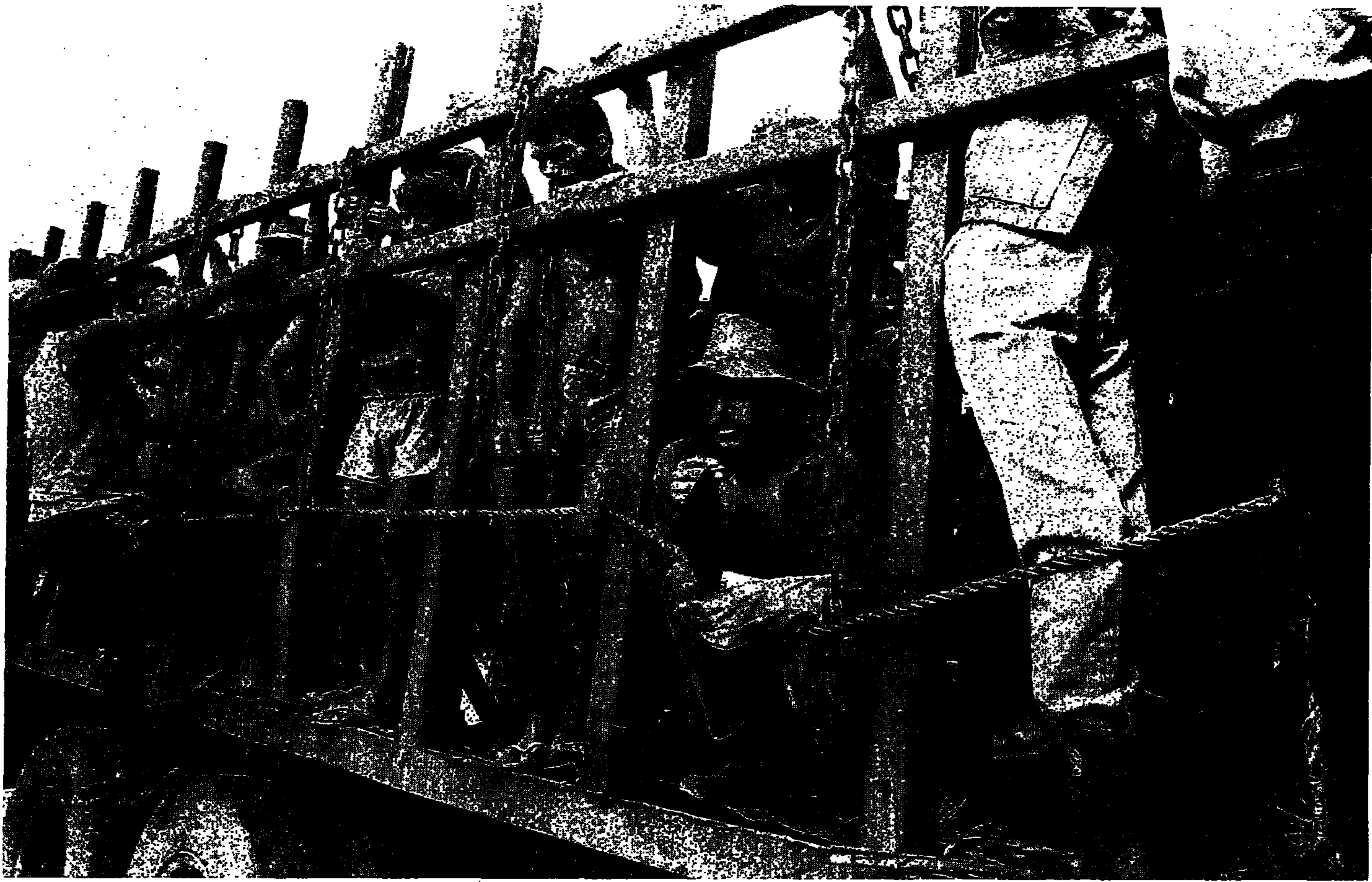
Dans la bicoque, les poules font leur nid sur les paillasses. Dans la cour, des cochons noirs se nourrissent sur le tas de détritus. L'hôtel se tient prêt pour la nouvelle cargaison, attendue le soir même. Rien n'a changé depuis le séjour qu'y firent Paulo, puis Ricardo et Jaime. A Xinguara, une trentaine d'autres hôtels de ce type affichent complet. Dans une ruelle du centre-ville, une des « cuisinières » qui, dit-on, font office aussi de prostituées accepte d'échanger quelques mots. Aussitôt ramenée au silence par un homme qui joue les guetteurs, elle disparaît dans l'hôtel. A peine a-t-on le temps d'apercevoir un vieux peon, le visage dévoré par la gale, qui remplit un gobelet d'eau, vite caché par la porte qui se ferme brutalement. *« On n'avait pas le droit de circuler en ville »*, se souvient Ricardo.

« Quelle chance avons-nous de réussir notre cavale ! », insiste-t-il. Déjà, en 1989, José Pereira, un jeune fugitif venu à Rio Maria défricher *« dans des conditions d'esclavage »* dont le gouvernement brésilien se refusait à admettre l'existence, avait été recueilli, puis caché par le Père Ricardo Rezende, alors vicaire de la paroisse. Laissé pour mort après plusieurs coups de revolver, le jeune homme eut le courage de porter plainte contre le *gato* et le *fazendeiro*. Huit ans plus tard, le procès est toujours en attente de jugement. Et José Pereira, toujours sans emploi, est reparti défricher le 28 mars à 5 heures, dans une camionnette venue le prendre à domicile, *« pour le compte d'un propriétaire plus honnête »*, espère son père.

2. REDENÇAO (ÉTAT DU PARA), FACE AU ROI DU ZÉBU

JAIRO Andrade reçoit dans son entrepôt. A soixante-trois ans, il est l'un des plus riches *fazendeiros* du Brésil. Avec sa femme, cousine par alliance d'un ancien président, il possède un troupeau de cent mille têtes, paissant ses pâtures gagnées sur la jungle dans les Etats du Para, du Tocantins, du Goias et du Minas Gerais. A la tête d'une entreprise de gaz en bouteilles, d'une autre de bâtiment et d'une imprimerie, il règne aussi sur un autre troupeau de vingt-cinq mille bêtes, acquises, celles-ci, en son nom propre. Jairo Andrade est connu comme le *« roi du zébu »*, bien au-delà des frontières. Derrière la vieille table qui lui sert de bureau, une photo colorée montre le zébu primé. Sur sa poitrine débordant de la chemise blanche, Jairo Andrade porte une chaine d'or à énormes maillons, avec en pendentif une tête de zébu. Ce sont les seuls signes extérieurs de sa richesse, le maître n'ayant à l'évidence aucun goût pour l'ostentatoire.

Jairo Andrade a préféré donner rendez-vous dans son modeste office de Redençao, plutôt qu'à Forkilha, sa *fazenda* voisine. Il est flanqué d'un second qu'il présente comme *« l'avocat de l'entreprise »*. Une précédente rencontre avec un



NANDO NEVES

Les travailleurs sont convoyés vers les champs à 5 heures du matin, sur le même camion qui sert au transport de la canne à sucre.

journaliste brésilien du grand quotidien *O Estado de Sao Paulo*, qu'il avait reçu à son domicile, s'était fort mal conclue. Dans l'article publié en pleine page le 5 novembre 1994, Jairo Andrade avait conté comment il avait *« vengé »* l'assassinat en 1986 d'un de ses fils, lors d'occupations de ses terres. Il avait fait rechercher et tuer, un par un, les neuf paysans qu'il soupçonnait d'avoir participé à ce meurtre, et avait fait torturer le dernier. Il se réclamait de son bon droit pour avoir *« fait empoisonner l'évêque Dom Patrick Hanrahan »*, – ce qui ne put être prouvé –, comme pour avoir *« fait assassiner pour 1 500 dollars par des policiers Pedro da Conceiçao »*, un leader paysan. Le *fazendeiro* avait nié avoir tenu ces propos, mais le journaliste avait maintenu ses écrits.

Depuis, Jairo Andrade s'est trouvé d'autres raisons d'être prudent. En octobre dernier, puis en janvier, il a subi les contrôles de l'inspection régionale du travail de l'Etat du Para, à la suite de dénonciations récurrentes portant sur l'existence du travail esclave dans ses *fazendas*.

« J'ai payé mes amendes concernant les entorses au droit, à l'hygiène et à la sécurité. Mais, contrairement aux allégations, les inspecteurs n'ont trouvé aucun esclave chez moi ! », affirme-t-il, narquois. *« J'ai commencé comme conducteur de tracteur, et je me suis enrichi à la force du poignet »*, poursuit le *fazendero*. A-t-il fait recruter des *peoes* très loin de Redençao ? *« Le système est simple. J'ai un intermédiaire, à qui je verse 30 % du produit correspondant au défrichage. C'est lui qui se charge, à l'aide de sa dizaine de* gatos, *de recruter, puis de loger, nourrir et payer les* peoes. *»*

Ces derniers accusent l'employeur de les contraindre à travailler sous la menace, sans les payer. *« Ils gaspillent leur avance dès le premier jour, rechignent dès leur arrivée sur le chantier à tenir la cadence. Ils me doivent de l'argent, ils doivent travailler pour rembourser. N'est-ce pas normal ? »* Quand on lui fait remarquer que ses *peoes* doivent aussi payer leurs propres outils de travail, il riposte tout de go : *« Et vous, votre stylo, votre carnet, vous n'avez pas à l'acheter ? »* La réponse négative semble l'étonner. Enfin, ses *pistoleiros* empêchent toute contestation, toute fuite. *« Dès qu'ils ont fini de rembourser, ils sont libres. Pas normal ? »*

Jairo Andrade a-t-il, comme il le soutient, été la victime de contrôles administratifs musclés ? La première visite d'inspecteurs régionaux du travail flanqués de policiers fédéraux a été rapide. La seconde visite, elle, fut annoncée. Malgré son jargon de procès-verbal, le premier rapport de cette inspection, daté du 31 octobre 1997, est éloquent :

« Dans le chantier de défrichage, travail soumis à surveillance et mauvais traitements. Pieds nus, pas d'équipement ni d'eau potable, toit de plastique, sans cloison pour protéger des moustiques et autres animaux. Contrats tacites entre le propriétaire et le sous-traitant, Renaldo José de Oliveira, qui recrute les ouvriers. Accords non respectés, presque toujours. On cherche à établir des valeurs artificielles, de manière à ce qu'il n'y ait jamais de solde. Comme il existe une dette, les peoes *sont empêchés de quitter la* fazenda. *Ils ne s'y risquent pas, par peur de représailles. Car Jairo Andrade est une personne au comportement violent. Lors de notre inspection, J. Andrade, déjà fort excité, s'est opposé à grands cris à Renaldo, qui contestait être débiteur. Selon Jairo, la tâche promise n'était pas terminée, et Renaldo ne quitterait la* fazenda *qu'après l'avoir finie, car ici c'est lui qui commandait. Un* peon *a tenté de parler. Jairo s'est jeté sur lui, disant qu'il ne discutait pas avec un* peon. *Puis il est reparti vers sa voiture, invoquant un problème de santé. »*

Les inspecteurs ont alors demandé à son *« avocat »* de voir les livres de comptes concernant le travail. *« Il n'en existe pas »*, a confirmé ce dernier. *« Notre tentative de faire payer les ouvriers n'a également obtenu aucun succès »*, ont conclu les enquêteurs. Ils n'ont trouvé, sur place, que *« cinq personnes retenues contre leur volonté, qui ont demandé à ce qu'on les emmène. Au sujet du jeune Narciso Eduardo Da Silva qui, selon son père, serait détenu dans la* fazenda *Forkilha, nous ne l'avons pas vu et n'avons obtenu aucune information. »* A ce jour, aucune action en justice n'est ouverte à Redençao.

Dans la région, la dizaine de *fazendeiros* – comme les frères Quagliato, mis en cause dans cette brève tournée – ne se fait guère de souci. *« Je ne suis pas au courant,* affirme Osvaldo de Oliveira Assunçao Junior, président du syndicat des propriétaires ruraux de Xinguara. *J'ai bien vu les voitures des inspecteurs passer sur le chemin, là-bas, en contre-bas, mais je ne sais pas ce qu'ils ont fait. »* Lui-même travaille pour le compte de Roque Quagliato *« à la tête du centre très en pointe d'insémination. Dans la* fazenda, *les paysans employés comme permanents sont bien logés, heureux. D'ailleurs, ils vont eux-mêmes vous le dire. »*

Pour sa part, Jairo Andrade emploie soixante-dix permanents sur ses terres, des gens de Redençao pour la plupart. *« Chaque année, je fais travailler environ sept cents saisonniers. »* Cinq *peoes* ont demandé à être libérés par les inspecteurs. On ne sait rien des 695 autres, qui n'ont pourtant pas bénéficié de conditions privilégiées...

C'est avec ses milices de *pistoleiros* que l'Union démocratique rurale, fondée par Jairo Andrade avec d'autres *fazendeiros*, entend lutter contre les occupations de terres. *« Nous n'avons plus besoin de l'UDR, comme hier. Nous avons réussi à pacifier la région. Si un voleur rentre chez vous, vous le laissez voler ou vous réagissez ? »* Mais il a tout de même fait le voyage à Brasilia fin mars, *« pour visiter mon ami le ministre de la justice, Iris Resende, lui-même grand* fazendeiro. *Ce dernier m'a obtenu audience chez le ministre du travail qui, à son tour, m'a conseillé de prendre patience. Nous sommes en période électorale. Mais, après, le gouvernement entend bien sévir contre ces bandits. »*

Après son voyage à Brasilia, Jairo Andrade reste critique : *« Malgré tout le respect que j'ai pour le président Cardoso, je tiens à vous le dire : il manque de compétence pour administrer la réforme agraire. Quant à l'Eglise, elle a la mémoire courte. C'est nous qui l'avons installée ici, lors de la colonisation de l'Amazonie. Elle n'a pas eu un mot de condamnation pour les assassins de mon fils. Seuls ces* peoes *qu'elle qualifie d'esclaves ont droit à sa compassion. Le vrai esclave, c'est celui qui est obligé de vivre dans la rue, volant au supermarché pour manger. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est le ministre du travail. »*

3. À BRASILIA, EN ÉCOUTANT LES INSPECTEURS FÉDÉRAUX

RUTH Beatriz Vasconcelos Vilela, secrétaire national de l'inspection du travail, est à l'origine du groupe Movel (« mobile »), créé le 14 juin 1995, qu'elle dirige depuis. Composé d'une quarantaine de personnes, ce commando intervient en flagrant délit pour réprimer le travail esclave. Les sanctions vont de deux à huit ans de prison. Le Movel est le bras opérationnel du Gertraf (Groupe exécutif de répression du travail forcé) qu'un décret présidentiel, a institué le 27 juin 1995.

Ruth Vilela, la quarantaine, petite et toute en muscles, sait galvaniser ses collaborateurs. Elle travaille *« dans la transparence »*, imposée aux plus hauts niveaux du ministère du travail. *« Pas question de voiler d'un secret diplomatique les résultats des enquêtes en flag. »* Ruth Vilela sourit en évoquant les pressions qu'elle subit : *« Cela fait partie du jeu »*, lâche-t-elle. Ces jours-ci, Movel attend la nomination d'un nouveau ministre du travail. Sa mission va-t-elle être reconduite ?



En avril 1997, le président Cardoso lui-même avait décoré Ruth Vilela et son équipe au service du bien public et pour le respect de la Convention des droits de l'homme, à laquelle adhère le Brésil, qui a abrogé l'esclavage en 1888. Les syndicats de propriétaires comme de paysans ont également couronné le Movel... En trois ans d'existence, le groupe a convaincu de travail esclave quinze entreprises – dix dans le défrichage, trois dans la production de semences et deux dans l'élevage. Il a fait *« libérer »* 478 *peoes*.

Comme à Flor de Mata, une fazenda de Sao Felix do Xingu, dans l'Etat du Para, en octobre dernier... Y., un *peon* de dix-sept ans, a fui le campement où il défrichait pour le compte du propriétaire, Luiz Martins Pirès, avant de frapper nuitamment à la porte de la CPT. Emmené chez le procureur de la République de Maraba, Mme Neide M. C. Cardoso de Oliveira, le jeune Y. a porté plainte. Le groupe Movel de Brasilia fut averti. Dix jours plus tard, ses enquêteurs ont débarqué sans crier gare en pleine jungle, sur le lieu incriminé, en compagnie du courageux Y. Là, 220 *peoes* défrichaient *« dans des conditions analogues au travail esclave »*, constateront les inspecteurs et les policiers fédéraux qui leur servent d'escorte.

Après douze jours d'enquête, en dernière page du rapport gros et illustré comme un livre, figure la photo sur une route d'un autocar confortable : les 220 *peoes* qui s'apprêtent à y monter vont être reconduits, après avoir été payés, dans leurs lointains villages d'origine, aux frais du propriétaire de Flor de Mata. C'est la première sanction qui frappe le contrevenant. Les visages sont radieux. En outre, le *fazendeiro* doit être exproprié, et ses terres redistribuées aux paysans. (Six mois plus tard, il ne l'était toujours pas.)

Le 5 février 1998 tombe au tribunal de Maraba la première *condamnation pour travail esclave* de l'histoire brésilienne : un *fazendeiro*, Antonio Barbosa, écope d'une peine de deux ans de réclusion avec sursis, et d'une lourde amende. Le courage du procureur de la République et l'efficacité du Movel ont eu raison des blocages habituels de la justice dans l'Etat du Para comme ailleurs. Certes, la Commission pastorale de la terre et les syndicats de travailleurs ruraux transmettent bien les plaintes des intéressés, soit aux inspections régionale et fédérale, soit à la police fédérale, soit encore à la commission nationale des droits de l'homme de la Chambre des députés. *« Dans le seul Etat du Para, 3 527 cas avaient été dénoncés de 1983 à 1993, 3 917 l'ont été depuis, jusqu'à fin 1997 »*, confirme Henri Burin des Roziers, un des avocats de la CPT.

Mais, à *l'échelon régional*, quatre dossiers sur cinq ont été archivés, ou se perdent dans les tiroirs. A l'Assemblée nationale, le député du Para Paulo Rocha, ancien syndicaliste, a fait adopter, le 16 septembre 1997, un renforcement de la législation. Il demandait davantage. L'esclavage par endettement y est clairement défini, la rétention de contrats est condamnée, comme la privation de liberté. L'obligation est faite de ramener les *peoes* défricheurs dans leur lieu d'origine en fin de saison. Les peines sont alourdies dans le cas de mineurs de moins de dix-huit ans.

> « Quand le recruteur faisait les comptes, on se retrouvait débiteur, toujours plus débiteur. Aucun de nous ne touchait quoi que ce soit »

Même avec ces sanctions prévues désormais par le code pénal, l'action du Movel a ses limites. La CPT, dans son bulletin, Ruth Vilela et son équipe, dans leurs rapports d'activité, s'en montrent convaincues. Le Movel devrait être automatiquement saisi dès qu'une dénonciation sérieuse est enregistrée. Son enquête, en cas d'esclavage constaté, devrait entraîner la saisine de la justice fédérale, puisque les pressions au niveau des police et justice locales sont fortes. Enfin, les inspecteurs qui ont procédé à l'investigation en flagrant délit devraient être entendus comme témoins, puisqu'il est si difficile de convaincre les victimes terrorisées de déposer...

Danielle Rouard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La leçon du Bundestag

CINQUANTE ans presque jour pour jour après la création du deutschemark, les Allemands ont dit adieu à leur monnaie fétiche. Le 20 juin 1948, à la suite d'une réforme monétaire radicale, le professeur Ludwig Ehrard présentait dans les trois zones d'occupation occidentale les billets qui devaient devenir l'emblème de l'Allemagne nouvelle, le symbole de la démocratie, de la prospérité et de la stabilité. On comprend qu'une majorité d'Allemands ait aujourd'hui quelques réticences à s'en séparer au profit d'une monnaie européenne. On a beau leur expliquer, comme le fait, inlassable, le chancelier Kohl, que l'euro sera aussi fort que le deutschemark, que les partenaires de Bonn ont aussi adopté, avec l'euro, la culture monétaire allemande, ils sont encore sceptiques.

Cette réserve attestée par les enquêtes d'opinion n'a pas empêché les députés du Bundestag d'approuver, jeudi 23 avril, la création de l'euro au 1er janvier 1999. Ils l'ont fait à une majorité écrasante, dans laquelle se sont confondues les voix de la coalition gouvernementale chrétienne-démocrate - libérale et celles de l'opposition composée des sociaux-démocrates et des Verts. On était loin du triste spectacle donné au Palais-Bourbon, la veille, par une partie de la représentation nationale française. Alors qu'en Allemagne la campagne électorale pour les élections législatives du 27 septembre a déjà commencé, que la lutte pour le pouvoir fédéral au cours des quatre prochaines années bat son plein, les adversaires n'ont pas hésité à mêler leurs suffrages. Ils étaient simplement conscients de la gravité du moment pour leur pays, de l'importance aussi que leurs alliés et voisins attachaient à l'attitude de l'Allemagne en cette heure décisive pour l'Europe.

Il ne serait pas venu à l'idée des dirigeants du SPD ou des Verts d'envisager de voter « non » à l'euro, ou de quitter la salle au moment du scrutin comme l'ont fait les députés RPR, de crainte que leur « oui » à l'Europe soit interprété comme un « oui » à Kohl. Seuls les élus du PDS, héritiers de l'ancien parti communiste est-allemand, qui exploitent le crise à l'Est, se sont livrés à ce petit jeu.

Sans doute le débat au Bundestag n'a-t-il pas été une manifestation d'unanimisme. Helmut Kohl et Gerhard Schröder, qui convoite la place du chancelier, se sont livrés autour de l'euro à un duel oratoire dont la polémique électorale n'était pas absente. La création de la monnaie unique européenne étant acquise, chacun se présente comme le meilleur garant des intérêts allemands et des acquis sociaux dans la bataille économique internationale provoquée par la mondialisation. Pour vouloir remplacer le deutschemark, *« il faut avoir de sacrés bons arguments »*, a déclaré le candidat social-démocrate à la chancellerie. Ces arguments, l'immense majorité des Allemands les connaissent : il s'agit, ni plus ni moins, de la place d'une Allemagne démocratique dans une Europe pacifiée et unifiée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le retour de l'aide au développement

TOUT ENTIÈRE mobilisée à empêcher le renouvellement de crises financières, la communauté internationale n'en oublie-t-elle pas l'importance de l'aide publique au développement ? *« La crise en Asie nous conduit à nous interroger sur notre rôle dans la prévention et le traitement des crises. Elle ne doit pas toutefois nous faire oublier le sort des pays les plus pauvres. »* Vendredi 17 avril à Washington, à l'occasion des réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, a relancé le débat sur l'aide publique.

Ne pas oublier les pays les plus pauvres, cela veut-il dire favoriser les flux de capitaux privés ou maintenir une perfusion continue d'aide publique ? Le dilemme est permanent. Le concept d'aide publique est apparu après la seconde guerre mondiale. Dès son origine, l'aide publique devait satisfaire deux objectifs : la promotion d'une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, mélange d'altruisme et d'intérêts bien compris de la part des pays donateurs. Ce mélange des genres a donné des résultats plus que contrastés. La contribution internationale a permis de faire reculer la pauvreté en Indonésie, en Corée et au Botswana dans les années 60, en Bolivie et au Ghana à la fin des années 80, en Ouganda et au Vietnam la décennie suivante.

Dans bien des cas pourtant, l'aide publique a été un échec cuisant. Elle a alimenté les caisses de quelques potentats locaux plutôt que favorisé le décollage économique des pays concernés. Elle n'a pas empêché, au contraire, l'incompétence, la corruption et le maintien de politiques inadaptées, rappelle la Banque mondiale.

MOINS DE 0,25 % DES PNB OCCIDENTAUX

Détournement de l'aide à des fins personnelles, faiblesse du suivi et absence d'évaluation des programmes financés, les bailleurs de fonds ont, pendant des dizaines d'années, pratiqué le néocolonialisme sans vergogne. La page semble tournée. Les gouvernements des pays riches repensent de plus en plus leurs relations avec le tiers-monde en termes de partenariat et non plus d'assistance. D'autant que les contraintes budgétaires des pays donateurs provoquent le déclin continu de l'aide au développement. Les dons et prêts, bilatéraux et multilatéraux, ont baissé de 30 % depuis le début des années 90. Oublié l'objectif fixé en 1970 aux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) par les Nations unies de consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique. Elle n'est aujourd'hui que de 0,25 %. Selon le rapport 1998 de la Banque mondiale, elle a encore chuté en 1997, à 2,8 milliards de dollars contre 5,3 milliards en 1996 (16,8 milliards de francs contre 31,8 milliards).

De fait, les flux de capitaux privés représentent désormais la source essentielle de financement des pays en développement : ils ont augmenté de 7 % en 1997 et atteignent 256 milliards de dollars. Ils représentent au total 85 % des ressources à long terme des flux nets totaux : la composante essentielle de ces flux est constituée par les investissements directs étrangers (120 milliards de dollars, cinq fois plus qu'en 1990). Mais il ne faut pas se tromper. Si les pays en développement reçoivent aujourd'hui près de 36 % des flux directs d'investissement étranger contre 21 % en 1991, ce ne sont que quelques rares pays qui en profitent.

La crise asiatique, qui a montré le danger d'un afflux désordonné de capitaux privés, notamment à court terme, ne doit pas masquer le fait que rares sont les nations en développement à bénéficier de volumes importants de capitaux privés. Une grande partie d'entre eux, notamment en Afrique subsaharienne, restent tributaires presque exclusivement de l'aide concessionnelle, et leurs besoins sont restés importants : le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue – de 1 dollar par jour – est passé en dix ans de 1,2 milliard à 1,3. Un nombre plus élevé encore de personnes n'ont accès ni à l'eau potable, ni à l'électricité, ni à la scolarisation. Le nombre d'illettrés (dans les plus de 15 ans) est passé de 848 millions à 872 millions.

Tout le talent des bailleurs de fonds est donc désormais de trouver des réponses appropriées aux situations des différents pays en développement, de définir le bon équilibre en aide et partenariat et de réorienter l'assistance vers les plus démunis. Mieux cibler les aides devient un souci constant. Les pays qui en bénéficieront devront adopter des politiques économiques rigoureuses et mettre en place des cadres institutionnels efficaces.

RÉORIENTATIONS

Les Etats-Unis eux-mêmes s'orientent vers une nouvelle philosophie. Arc-boutée sur son slogan traditionnel, *« trade, not aid »* (du commerce, pas de l'aide), l'Amérique a récemment infléchi sa stratégie. Depuis le sommet du G 7 de Denver, au milieu de 1997, le mot d'ordre américain est désormais *« aid for trade »* (de l'aide pour le commerce). La France est sur la même longueur d'onde, bien que son aide soit réelle. En pourcentage du produit intérieur brut (PIB), *« elle correspond à seize fois l'aide américaine »*, rappelle volontiers Dominique Strauss-Kahn.

Favoriser le développement des pays les plus pauvres en maintenant un niveau soutenu d'aide publique et en attirant les investisseurs privés n'affranchit pas d'un effort pour réduire la dette. Entre 1980 et 1997, le stock de l'endettement des pays en développement a presque quadruplé, passant de 600 milliards de dollars à près de 2 200 milliards. Cet accroissement s'explique par la montée en puissance de la dette à l'égard des créanciers privés, mais l'endettement auprès des créanciers publics y a également contribué. C'est tout l'objet de l'*« initiative sur la dette des pays pauvres très endettés »*, prise au sommet de Lyon en 1996.

L'aide publique ou l'investissement privé ? Les pays riches n'ont en réalité pas à choisir, mais plutôt à poursuivre l'une, l'aide publique, tout en encourageant l'autre, l'investissement privé. C'est en continuant à donner de l'aide, sous certaines conditions, que l'on permettra au commerce, à l'investissement et à l'activité de se développer dans les pays pauvres.

Babette Stern

La gloire *par Calligaro*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le prix de la vie

C'EST LE SEUL qui n'ait, apparemment, cessé de baisser et dont la chute effraie. On a trop tué en gros pour que le prix de la vie au détail soit beaucoup au-dessus de rien. Cette estimation se suce avec le lait, et le marmot en état de tenir un bâton fracasse, sans penser à mal, le crâne de son compagnon de jeu.

Voilà donc le moment que choisissent les Anglais pour renoncer au châtiment majeur. On crie à la folie. Eh bien ! les Anglais ont quand même raison. Raison de ne pas attendre que messieurs les assassins commencent, car les assassins ne commencent jamais, et il n'y aurait donc jamais de commencement.

La peine de mort ne peut se justifier pour la conscience : l'homéopathie n'a aucune valeur morale. Cela, qui est vrai pour les individus, l'est plus encore pour les peuples. Et à user, pour se défendre, des moyens qu'il condamne, le juste perd son droit. La défense se dépouille de toute légitimité au-delà d'une certaine limite, qui est celle où l'on attente, quelle que soit la circonstance, à la liberté intérieure et à la vie.

Au reste, dans les nations de progrès où la vie, comme la liberté, est le plus respectée, la peine de mort a été chassée des lois. L'URSS (imitée bientôt à l'entour) l'a, comme on sait, abolie. Il est vrai qu'elle était devenue superflue : le degré de conscience auquel a atteint le citoyen est tel que si, d'aventure, il commet un crime, que dis-je ?, s'il est soupçonné d'être tenté de commettre le crime – car hors celui-ci tout est véniel –, il se fait justice lui-même.

Yves Florenne
(25-26 avril 1948.)

La récolte cubaine après le voyage du pape

Suite de la première page

Une nouvelle fois, Fidel Castro était le grand absent et l'un des principaux sujets de conversation du sommet des Amériques, réuni au Chili. Face à la politique d'isolement et de confrontation menée par Washington depuis le début des années 60, le Canada prône le *« dialogue constructif »* avec La Havane. Pour les responsables de la diplomatie canadienne, dont le chef, Lloyd Axworthy, s'était rendu à Cuba en janvier 1997, mieux vaut maintenir le contact pour accompagner le changement qui se produira tôt ou tard dans l'île. Un dialogue qui peut apporter des résultats positifs y compris sur le dossier délicat des droits de l'homme, comme l'a montré la visite du pape.

Cette autonomie canadienne, bien vue en Amérique latine, s'appuie sur de solides intérêts économiques, qui ont conduit Ottawa à s'opposer fermement à la loi Helms-Burton. L'une des victimes de cette loi, qui depuis deux ans a renforcé et internationalisé l'embargo américain, est une compagnie canadienne, Sherrit International. Troisième partenaire commercial de Cuba, avec des échanges dépassant 700 millions de dollars (4,2 milliards de francs), le Canada est le pays qui a le plus investi dans l'île et qui y envoie le plus de touristes.

Les affaires ne sont pas étrangères au réchauffement des relations avec l'Espagne, qui s'étaient fortement dégradées après l'arrivée au pouvoir du conservateur espagnol José Maria Aznar. Moins de quinze jours après la nomination d'un nouvel ambassadeur, Eduardo Junco, une imposante délégation de chefs d'entreprise conduite par le patron des patrons espagnols, José Maria Cuevas, a débarqué à Cuba.

Ami du président du gouvernement espagnol, José Maria Cuevas a prêché *« le réalisme et le pragmatisme »* pour conforter les positions des entreprises espagnoles déjà très présentes dans le secteur touristique. Les patrons français n'ont pas attendu l'appel du pape pour s'ouvrir à Cuba. Le Conseil national du patronat français (CNPF) s'apprête à envoyer sa quatrième mission à Cuba, qui précédera de quelques jours le ministre français de la coopération, Charles Josselin.

Face à cette offensive européenne et canadienne, les entreprises américaines ne cachent pas leur impatience de se lancer à l'assaut d'un marché situé à quelques encablures des côtes de la Floride. A cette pression s'ajoutent les signaux, souvent contradictoires, d'une politique de plus en plus difficile à justifier.

Après avoir annoncé, en mars, des *« mesures humanitaires »* assouplissant l'embargo – rétablissement des vols directs, autorisation des envois de fonds et de médicaments –, l'administration américaine a donné le feu vert pour l'organisation à La Havane d'une foire commerciale qui présentera les produits de plus d'une centaine d'entreprises du secteur de la santé. *« Il s'agit de mesures qui aident le peuple de Cuba sans renforcer le régime cubain »*, s'est justifié le président Bill Clinton dans une interview publiée par plusieurs quotidiens latino-américains.

FLOTTEMENT À WASHINGTON

Les responsables américains sont de plus en plus embarrassés pour expliquer la différence de traitement entre Cuba et la Chine ainsi que le maintien de l'embargo, que le pape a qualifié de *« moralement inacceptable »*. James Rubin, porte-parole du département d'Etat, vient d'invoquer la *« sécurité nationale »* et la nécessité d'empêcher la prolifération des armes nucléaires et chimiques pour justifier le sort plus favorable réservé à Pékin.

Samuel Berger, conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité nationale, a pour sa part souligné que Washington est plus exigeant avec les pays latino-américains en matière de démocratie. Autre signe de flottement, accentué par les divergences croissantes au sein de l'exil cubano-américain : l'administration hésite toujours à publier un rapport du Pentagone constatant que Cuba ne constitue pas une menace militaire pour les Etats-Unis.

En attendant de retrouver sa place au sein de l'Organisation des Etats américains (OEA), Cuba pourrait rapidement rejoindre les quinze pays membres de la Communauté des Caraïbes (Caricom). Si le secrétaire général de l'OEA, César Gaviria, et la quasi-totalité des pays membres sont favorables à la réintégration de Cuba, Washington y demeure toujours fermement opposé. Début avril à Trinidad-et-Tobago, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright a admis qu'une éventuelle adhésion de Cuba à la Communauté des Caraïbes *« dépend du Caricom »*. Cuba devrait aussi rejoindre le groupe des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et bénéficier de l'aide européenne dans le cadre de la prochaine convention de Lomé.

« Pour en finir avec le climat de guerre froide qui perdure dans le détroit de Floride, la communauté internationale, l'Europe, les Amériques devraient exiger des deux gouvernements qu'ils normalisent, enfin, leurs relations », réclame Elizardo Sanchez, l'un des dissidents de l'intérieur les plus respectés.

Jean-Michel Caroit

RECTIFICATIF

LE FESTIVAL DE CANNES

A la suite d'une erreur technique, la sélection officielle du Festival de Cannes ne figurait pas dans une partie de nos éditions du *Monde* daté du 24 avril. Sont en compétition : *Ceux qui m'aiment prendront le train*, de Patrice Chéreau, *L'Ecole de la chair*, de Benoît Jacquot, *La Classe de neige*, de Claude Miller, *La Vie rêvée des anges*, d'Erick Zonca, *L'Eternité un jour*, de Theo Angelopoulos, *Cœur allumé*, d'Hector Babenco, *La Vita e bella*, de Roberto Benigni, *The General*, de John Boorman, *La Vendedora de rosas*, de Victor Gaviria, *Las Vegas parano*, de Terry Gilliam, *Khroustaliov, ma voiture !* d'Alexeï Guerman, *Henry Fool*, de Hal Hartley, *Velvet Goldmine*, de Todd Haynes, *Dance Me to My Song*, de Rolf de Heer, *Flowers of Shanghai*, de Hou Hsiao-hsien, *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan, *My Name is Joe*, de Ken Loach, *Aprile*, de Nanni Moretti, *The Hole*, de Tsai Ming-liang, *Illuminata*, de John Turturro, *Les Idiots*, de Lars von Trier, *Fête de famille*, de Thomas Vinterberg.

Europe et exception culturelle

par Monique Dagnaud

EN France, l'exception culturelle, suivie de son cortège réglementaire, est la cause la mieux partagée entre partis et sensibilités politiques. Cette cause nationale nous donne, aux yeux des autres pays européens, des allures d'idéalistes qui devront rendre un jour les armes face au torrent déferlant des marchés de l'audiovisuel. Sur cet enjeu, comme souvent, les actes des uns et des autres sont plus intéressants que les paroles. Un constat s'impose : chaque pays de l'Europe audiovisuelle ne se comporte pas exactement à l'image de sa réputation établie.

Premier paradoxe : notre lyrisme sur l'exception culturelle suggère l'idée que nous sommes les seuls à prendre des mesures en faveur de notre industrie des contenus, que nous sommes, sans surprise, les champions de la réglementation. En réalité, les grands pays européens producteurs de contenus audiovisuels, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, aident leur industrie par des mécanismes divers. Ces deux pays accordent à leurs chaînes publiques des moyens publics nettement plus substantiels que ce que nous accordons aux nôtres (18 milliards de francs pour la ZDF et l'ARD, 13 milliards pour la Grande-Bretagne, 7,7 milliards pour France 2, France 3 et le cinquième réseau en France).

Par ailleurs, des fonds régionaux importants, alimentés en partie par l'impôt, existent outre-Rhin (à hauteur de 612 millions de francs) et outre-Manche (à hauteur de 280 millions de francs) qui s'ajoutent aux apports des chaînes pour financer les productions. Rappelons que notre compte de soutien recycle l'argent des diffuseurs (chaînes ou exploitants de cinéma) dans des oeuvres, sans appel direct au contribuable. Depuis 1994, l'Angleterre utilise une partie des recettes de la Loterie nationale pour aider son cinéma.

L'ITV (l'instance de régulation anglaise pour les chaînes privées) a par ailleurs imposé aux chaînes de l'ITC des obligations de diffusion de programmes inédits pour un taux parfaitement nouveau en Europe : 65 % de la programmation. Dès lors, ces chaînes participent fortement à l'industrie de la fiction anglaise. Ce qui n'a pas paru contradictoire avec l'hymne libre-échangiste.

Tous les grands pays s'attachent à promouvoir une industrie des contenus parce qu'il s'agit d'un enjeu vital pour les cultures et les économies nationales. Pourquoi ne pas l'admettre ?

Les aides des autres pays sont réputées avoir une connotation plus économique que les nôtres. Elles sont tournées vers l'emploi et l'activité régionale en Allemagne et vers la distribution en Grande-Bretagne. Mais il serait caricatural de réduire le dispositif français à sa dimension culturelle : en imposant aux diffuseurs des limitations de la durée d'acquisition des droits – une contrainte sans équivalent ailleurs –, la France a adopté une mesure qui favorise la fluidité des marchés. De surcroît, les quotas de diffusion appliqués à l'ITC infirment qu'il y ait une singularité française en matière de défense d'une culture audiovisuelle.

Deuxième paradoxe : chantres de l'exception culturelle, nous finançons chichement notre secteur audiovisuel. Outre les moyens modestes que nous attribuons à nos chaînes publiques, nous contingentons fortement la manne publicitaire qui peut se déporter sur les télévisions, en raison d'une multitude de secteurs interdits. Les dépenses brutes des annonceurs pour la télévision sont de 33 milliards de francs en Grande-Bretagne, 31 milliards en Allemagne et 18 milliards en France. Autrement dit, les ressources globales de la télévision « gratuite » en France sont environ la moitié de celles des autres grands pays européens. Et le développement de la télévision payante, florissant il est vrai chez nous, est loin de compenser cet écart avec nos voisins.

Ces disparités de moyens sont beaucoup plus accusées que les différences de taille démographique ou de durée d'écoute des téléspectateurs (les Anglais détiennent la palme, les Allemands sont de modestes consommateurs, les Français se situent dans une position intermédiaire) le laisseraient augurer.

Troisième paradoxe : en matière d'industrie de programmes, nous ambitionnons d'être à la hauteur des plus grands. Par les ressources de nos diffuseurs, nous sommes très proches de l'Italie (8 milliards de francs de redevance, 22 milliards de francs de recettes publicitaires brutes). Mais nous revendiquons, et nous développons, une industrie des contenus comparable à celles de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, alors que cette industrie peine à émerger en Italie : ce qui a incité le gouvernement italien à mettre en chantier une loi qui devrait renforcer les obligations d'investissements des chaînes.

Quel est notre secret ? Une politique publique offensive, fondée sur l'investissement obligatoire des chaînes de télévision publiques et privées dans des oeuvres audiovisuelles et cinématographiques. Ce système, d'autant plus volontaire que nos moyens sont modestes, s'est révélé performant pour assurer un volume soutenu de productions qui, en outre, recueillent le succès auprès du public sur nos chaînes et dans nos salles de cinéma.

Quatrième paradoxe : l'attitude vis-à-vis de nos chaînes publiques. Dans le cadre européen, le meilleur moyen d'infléchir une politique audiovisuelle passe par l'action que l'Etat entreprend par rapport aux chaînes publiques – dont l'existence, pour le moment, n'est pas menacée par les règles européennes (un paragraphe favorable leur est même consacré dans le traité d'Amsterdam !).

En France, l'effort financier collectif en leur faveur est plus timide qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne et leur fonctionnement dépend plus que dans ces deux pays de leur capacité à ponctionner le marché publicitaire de la télévision (plus de 40 % des recettes de France 2 et France 3, 11 % pour les recettes des chaînes publiques allemandes, 0 % pour celles des chaînes publiques britanniques). Or, dans ces trois pays, les pôles publics réalisent environ 40 % de part d'audience.

On peut tirer de cette constatation deux points de vue, non contradictoires entre eux : la stratégie et la gestion de nos chaînes publiques sont plus efficaces puisqu'elles captent autant de public avec des moyens plus réduits. On peut dire aussi que nos chaînes disposent d'une faible marge de manoeuvre pour faire valoir leur spécificité, car elles sont trop lourdement soumises à des contraintes d'audience.

Reste qu'il demeure étrange que les chaînes publiques françaises, par leur financement et leurs obligations, ne soient pas davantage conçues comme le fer de lance de l'exception culturelle. Dans un paysage audiovisuel numérisé, saisi par le tourbillon des marchés, le pôle public de télévision demeure par excellence le lieu d'exercice de notre souveraineté nationale.

Les politiques publiques en faveur des contenus dans les divers pays européens sont éloignées de ce que les stéréotypes laissent entendre. Celle de la France est particulière, elle n'a rien d'exceptionnel : tous les grands pays s'attachent à promouvoir une industrie des contenus parce qu'il s'agit d'un enjeu vital pour les cultures et les économies nationales. Pourquoi ne pas l'admettre ?

***Monique Dagnaud** est sociologue, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*

Aujourd'hui le syndicat FN-police, demain qui ?

par Pierre Bance

DOIT-ON se féliciter de la décision de la chambre mixte de la Cour de cassation du 10 avril 1998 qui entérine l'illégalité du syndicat Le Front national de la police prononcée par la cour d'appel de Paris le 17 juin 1997 ? Rien n'est moins sûr, car sa motivation, fondée sur deux principes, la spécialité du syndicat et la non-discrimination, est de portée générale.

Selon l'article L. 411-1 du code du travail, « *les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts* ».

Sur cette « *spécialité professionnelle* » du syndicat, la Cour de cassation approuve la cour d'appel de Paris d'avoir considéré illégale la constitution du FN-police. Il n'était que « *l'instrument d'un parti politique* ». Une telle motivation est très rare. Pour la retrouver, il faut remonter à un jugement du tribunal correctionnel de la Seine du 13 janvier 1921, qui avait décidé la dissolution de la CGT. Décision évidemment restée lettre morte.

L'actuel article L. 411-1 est, à quelques mots près, la réplique de l'article 3 de la loi du 21 mars 1884. C'est après cette date que s'est constitué le syndicalisme français, qui, toujours, a présenté une coloration très politique. C'est pourquoi l'argument de spécialité était, jusqu'à présent, tombé en désuétude.

La non-discrimination est un principe fondamental en droit du travail. Qu'il s'agisse de l'embauche, de la promotion, des sanctions disciplinaires, du licenciement, l'employeur ne doit pas faire de discrimination entre les salariés.

Je ne me réjouis pas de la mise hors la loi par la Cour de cassation, arrêt d'opportunité

Appliquer ce principe à l'action syndicale ou à la possibilité d'adhérer à un syndicat, adhésion par nature affinitaire dans notre système pluraliste, est nouveau. Mais pourquoi pas ! On retrouve les causes de discrimination à l'article L. 122-45 du code du travail : l'origine, le sexe, les moeurs, la situation familiale, l'ethnie, la nationalité, la race, les opinions politiques, syndicales ou mutualistes, l'état de santé, le handicap, les convictions religieuses, l'exercice du droit de grève... La liste ne paraît pas limitative, c'est l'idée qui compte.

Utilisés pour la bonne cause – empêcher l'implantation du FN dans les entreprises –, les arguments de spécialité et de discrimination pourront servir à la même fin, mais dans d'autres circonstances. Je prendrai un exemple d'actualité, qui a le mérite de la simplicité en renvoyant le problème à l'autre bout de l'échiquier. De plus en plus souvent, *Le Monde* se fait l'écho des activités syndicales de la Confédération nationale du travail (CNT) dans l'aide aux sans-papiers, le mouvement des chômeurs, les grèves d'enseignants de la Seine-Saint-Denis... Avec la CNT, le syndicalisme révolutionnaire connaît une résurgence que l'Etat et les employeurs finissent par ne plus considérer comme une séquelle folklorique de notre histoire syndicale. La CNT commence à être dans le collimateur des autorités politiques et patronales.

Alors que la CGT a abandonné au congrès de Montreuil, en décembre 1995, « *la suppression de l'exploitation capitaliste* », la CNT, qui en est une scission de 1946, a conservé tous les projets de la CGT de Fernand Pelloutier et d'Emile Pouget. À l'article premier de ses statuts : « *la lutte des classes et l'action directe* », « *la transformation totale de la société actuelle* », « *la suppression du salariat* », « *la syndicalisation des moyens de production, de répartition, d'échange et de consommation* » et, pour finir en beauté, « *le remplacement de l'Etat par un organisme issu du syndicalisme lui-même et géré par l'ensemble de la société* ». La CNT n'est pas, comme le FN-police, le bras d'un parti politique. Elle est, diront les juges, le parti politique lui-même. Elle n'a rien à voir avec la spécialité professionnelle du syndicat. Qu'on l'interdise !

Enfonçons le clou. Dans le même article premier, la CNT refuse de syndiquer les « *forces répressives de l'Etat, considérées comme des ennemies des travailleurs* ». Certes, une telle discrimination n'avait pas été envisagée par le code du travail et la Constitution, mais, plus attentatoire encore à l'ordre public, elle n'en est qu'une violation plus flagrante de l'ordre juridique. Qu'on la dissolve !

Je ne me réjouis pas de la décision de la chambre mixte du 10 avril, arrêt d'opportunité. A tous les échelons des juridictions, elle va favoriser une jurisprudence fondée sur l'équité et non sur le droit. Une jurisprudence satisfaisant la bonne conscience du juge : un coup à droite, un coup à gauche. L'histoire a montré que la démocratie n'a jamais rien gagné à mettre sur le même plan extrême droite et extrême gauche. Même si elle a à craindre des deux, la seconde est toujours à ses côtés, si ce n'est devant, en cas de menace fasciste.

***Pierre Bance** est directeur de* Travail social actualités (TSA Hebdo).

INNOVATION Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, a annoncé ou confirmé, jeudi 23 avril, une série de mesures destinées à encourager l'innovation et la création d'entreprises. La première concerne le lancement d'un fonds public de 600 millions de francs. ● LA COOPÉRATION européenne dans le domaine sera améliorée, mais le point d'orgue de la réforme sera la création en mai des contrats d'assurance-vie dits « DSK », dont au moins 5 % des ressources iront s'investir dans des actions non cotées ou inscrites au Nouveau Marché de la Bourse de Paris. ● PLUS DE 8 MILLIARDS de francs pourraient se déverser sur le capital développement cette année. ● L'ARRIVÉE soudaine de sommes importantes sur ce marché, jusqu'à aujourd'hui très et trop modeste en France, inquiète paradoxalement les professionnels.

Le capital risque va brutalement changer de dimension en France

Le gouvernement veut encourager l'innovation et la création d'entreprises. Un fonds public de 600 millions de francs a été créé et sera suivi par le lancement des contrats d'assurance-vie qui orientent une partie de l'épargne vers le capital développement

L'INNOVATION et la création d'entreprises tiennent particulièrement à cœur au ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. Il a annoncé ou confirmé, jeudi 23 avril, un ensemble de mesures destinées à les encourager. Le fonds public pour l'innovation et le capital-risque, qu'il avait décidé de créer en prélevant *600 millions de francs sur les* fruits de la privatisation partielle de France Télécom, vient d'être mis sur pied. *« Il sera opérationnel la semaine prochaine »*, a annoncé le ministre, qui a décidé de nommer Henri Guillaume (ex-président de l'Anvar) à la présidence du comité des engagements.

Ce fonds, piloté par CDC Participations (groupe Caisse des dépôts), est destiné à soutenir l'industrie du capital risque en France. Il sera investi dans différents fonds communs de placement à risque (FCPR). Le 12 mai, le premier ministre, Lionel Jospin, fera, à l'occasion des assises de l'innovation, un discours sur la politique de financement et de valorisation de l'innovation en France. Il devrait annoncer un nouveau statut pour les chercheurs de laboratoires publics désireux d'exploiter leurs découvertes *dans le cadre de sociétés.* Dominique Strauss-Kahn a aussi indiqué qu'il avait passé un accord avec le chancelier de l'échiquier britannique Gordon Brown afin que les ministères de l'économie français et britannique fassent un état des lieux européen du capital-risque, qui débouchera sur la proposition de mesures de soutien. Le point *d'orgue des réformes* sera, sans conteste, la création des fameux contrats d'assurance « DSK » (*Le Monde* daté 22-23 mars), qui vise à orienter au moins 5 % des sommes investies dans des actions non cotées ou inscrites au Nouveau Marché. *Le décret est prêt, mais il ne sera* publié qu'au début du mois de mai.

Depuis une vingtaine d'années, la plainte est lancinante en France. Les PME-PMI innovatrices peinent à trouver des financements en fonds propres. Mais, paradoxalement, depuis que le gouvernement français et l'Union européenne ont clairement décidé de remédier à cette situation, certains professionnels du capital investissement s'inquiètent d'un afflux trop rapide de capitaux. Au total, plus de 8 milliards de francs pourraient se déverser sur le secteur du non-coté, dès cette année. Une manne que Walter Butler, président de l'AFIC (l'association française des investisseurs en capital), accueille avec sérénité. Selon lui, *« les sociétés de capital développement investissent près de 6 à 7 milliards de francs par an (avec une pointe à 8 milliards en 1997). Avec l'arrivée des fonds DSK, ces sommes pourraient doubler d'ici trois ans ».*

Le capital risque prend un nouveau départ

SOURCE DES FONDS LEVÉS PAR TYPE D'INVESTISSEUR (en %)

	1993	1994	1995	1996
INVESTISSEURS INDUSTRIELS	4%	6%	9%	11%
PERSONNES PRIVÉES	4%	0%	1%	12%
ORGANISMES D'ÉTAT	1%	1%	3%	6%
BANQUES	51%	66%	54%	35%
C. DE RETRAITE / F. DE PENSIONS	4%	4%	15%	16%
COMPAGNIES D'ASSURANCES	17%	17%	15%	12%
UNIVERSITÉS/ÉCOLES	0%	0%	0%	4%
AUTRES	20%	6%	3%	4%
Total en milliards de francs	3,4	3,9	4,3	5,3

Le marché du capital risque attire de nouveaux acteurs comme les personnes privées, les universités et les fonds de pension anglo-saxons. En 1997, les fonds injectés dans ce secteur se sont élevés à plus de 8 milliards de francs.

Aujourd'hui, la majorité de ces sommes est encore allouée au financement de sociétés déjà matures (capital développement) ou à des opérations de transmissions et de cessions (LBO). Seules 20 % de ces sommes, soit près de 1,5 milliard de francs, sont investies dans la création de sociétés ou capital risque proprement dit. Ce marché, encore au stade du balbutiement, est celui qui devrait progresser le plus vite. Mais c'est également celui qui devrait poser le plus de problèmes.

Pierre Mariani, président du directoire de la Banexi, la banque d'affaires de la BNP, souligne les dangers d'un brutal emballement du secteur. *« L'afflux d'argent frais risque de déséquilibrer le marché, car l'offre de capitaux ne rencontrera pas, dans l'immédiat, une demande de financement de taille équivalente. »* Il juge dangereux l'accroissement des montants unitaires injectés dans les sociétés, car les fonds doivent être délivrés au fur et à mesure de la réalisation des étapes de développement des sociétés.

Selon lui, l'équilibre pourrait se rétablir soit par la hausse des valorisations des sociétés en création, soit par des prises de risques supplémentaires dans des projets de financement mal ficelés. Dans ces deux cas, la rentabilité du portefeuille des sociétés de capital développement pourrait être écornée. Or, l'investissement en titres non cotés est un placement de long terme (cinq à sept ans) qui doit générer un taux de rentabilité interne moyen de 20 % par an. Un rendement justifié par la rémunération des risques encourus et par l'absence de liquidité des placements.

PLACEMENT RÉMUNÉRATEUR

Tout en reconnaissant les faiblesses actuelles du marché français *du capital risque*, Albert Ollivier, directeur du programme PME au sein du groupe Caisse des dépôts, souligne que l'environnement évolue dans le bon sens. En amont, il existe désormais des fonds d'amorçage gérés en partenariat avec des laboratoires de recherche comme l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automation), et des investisseurs privés expérimentés (baptisés *« business angel »*) aident les jeunes sociétés à se structurer. Au milieu de la chaîne, les sociétés de capital risque, qui ont considérablement renforcé leurs équipes et leurs moyens financiers. Enfin, en aval, le développement des marchés boursiers de valeurs de croissance (comme le Nouveau Marché, l'Easdaq et le Nasdaq) permettent une sortie plus rapide et donc une accélération du taux de rotation des portefeuilles de capital risque.

En 1996, selon les statistiques de l'AFIC, 464 sociétés de technologie se sont partagé 1,4 milliard de francs. La taille moyenne de l'investissement ne dépassait pas les 3 millions de francs, mais augmente rapidement. Les sociétés en création font souvent l'objet de deux à trois tours de table qui viennent successivement compléter les financements. Les bons projets pouvaient donc recevoir au total entre 10 et 20 millions de francs. Mais aujourd'hui, Sofinnova Partners participe à des premiers tours de table d'un montant supérieur à 30 millions pour des société de biotechnologie ou d'informatique qui ont, dès le départ, des ambitions de développement à l'échelle internationale.

Dominique Louis, président d'Entreprises en croissance, une société de capital risque qui vise une introduction au Nouveau Marché, pense qu'il faut multiplier les investissements dans les société innovantes au moment où elles sont au bord de l'incident de trésorerie. *« Les grands fonds de pension américains ont compris depuis longtemps que, sur le long terme, l'investissement dans le non coté reste le placement le plus rémunérateur »*, rappelle Joël Flechy, directeur général de Galileo. D'ailleurs, ces fonds commencent à venir faire leur marché en France où les niveaux de valorisation sont encore faibles. Selon l'AFIC, près de 30 % des fonds investis dans le capital risque en France proviennent d'acteurs étrangers.

Enguérand Renault

Les dix principaux intervenants en France

- **Financière Natexis** : environ 8 milliards de francs de fonds gérés dans le capital développement.
- **CDC Participations** (Caisse des dépôts) : environ 5 milliards de francs.
- **BC Partners** (GB) : environ 5 milliards de francs.
- **Union études et investissements** (Crédit agricole) : environ 5 milliards de francs.
- **Banexi** (BNP) : entre 4 et 5 milliards de francs.
- **Barings** (GB) : entre 4 et 5 milliards de francs.
- **Intermediate Capital Group** : entre 4 et 5 milliards de francs.
- **Legal & General Ventures** (GB) : près de 3 milliards de francs.
- **Fonds partenaires gestion** (groupe Lazard) : près de 3 milliards de francs.
- **Apax Partners** (GB) : près de 3 milliards de francs.

Wincap récolte 110 millions de francs pour décoller

« LES MENTALITÉS changent rapidement. Les investisseurs parient désormais sur les hommes et les technologies », estiment Philippe Triem et Jean-Paul Minnaro, les deux dirigeants de Wincap, un éditeur français de logiciels. Cette jeune société a réussi, en deux ans, à lever 112 millions de francs de capitaux propres. Une sorte de record pour une société dont les ventes dépassent à peine 50 millions et dont les pertes ont atteint 47 millions en 1997, du fait d'un effort d'investissement important. Un tel profil aurait fait tiquer les professionnels du capital-risque, il y a encore dix-huit mois. Mais aujourd'hui, ils recherchent activement ce type de sociétés. Il n'est plus question de passer à côté des *start up* innovantes, car les fonds de capital-risque américains sont désormais à l'affût.

Créé en 1992, Wincap développe des logiciels destinés à diagnostiquer les systèmes d'information des sociétés. Un outil indispensable pour vérifier que ces systèmes sont adaptés au passage à l'an 2000 et à l'euro. En décembre 1995, alors que la société n'avait pas encore de plan de développement, trois sociétés françaises de capital développement, Innovacom, Finovelec et Partech, ont injecté 8 millions de francs. En septembre 1997, un deuxième tour de table a réuni 50 millions supplémentaires avec l'entrée de Vertex, un fonds de capital-risque du gouvernement de Singapour. Enfin, il y a un mois, le français Galileo et le fonds texan IFO ont contribué à apporter 54 autres millions.

En contrepartie, les fondateurs ont accepté de perdre le contrôle de leur groupe au profit des investisseurs extérieurs, qui détiennent 70 % du capital, et à tout mettre en œuvre pour amener Wincap en Bourse en 1999. *« Un véritable réseau d'entraide entre les sociétés innovantes françaises est en train de se créer. Ainsi nous sommes en contact avec Cyrano, un autre éditeur de logiciels, qui a dû ajourner son entrée au Nouveau Marché et au Nasdaq en décembre dernier et qui vient de lever 60 millions de francs auprès d'investisseurs »*, ajoute M. Minarro.

E. R.

Le premier ministre défend le Crédit lyonnais face à Bruxelles

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, est monté au créneau pour défendre le Crédit lyonnais dans la négociation entre Paris et Bruxelles sur les aides publiques reçues par la banque. Interrogé *sur TF 1, jeudi 23 avril, il a déclaré : « Nous veillerons en toutes circonstances à la viabilité de cette banque en plein redressement »*, prévenant la Commission : *« Ne posez pas de conditions mettant en danger la viabilité de la banque, car nous ne laisserons pas faire. »*

Jeudi matin, lors d'un point de presse, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, avait déjà prévenu : *« Si le 6 mai, la Commission rend une décision négative, nous nous élèverons contre cette décision devant la Cour de Luxembourg »*, appelant Bruxelles à la prudence : *« Une décision négative sur les hauts fourneaux ou une fabrique de chaussures n'a pas la même portée qu'une décision négative sur un établissement bancaire. » « L'Etat devrait apporter sa garantie au Lyonnais, ce qui serait considéré comme une aide d'Etat supplémentaire »*, ironise-t-il. Les services du commissaire à la concurrence Karel Van Miert continuent pourtant à préparer un avis négatif.

M. Strauss-Kahn s'efforce de rester optimiste : *« On ne peut pas imputer toutes les pertes du CDR* [la structure qui a récupéré les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais] *au Crédit lyonnais. A partir du moment où on a séparé le Lyonnais et le CDR, c'est l'estimation des pertes au moment où l'on a sorti ces actifs qui doit être prise en compte. »* En réévaluant le montant de ces pertes et en ajoutant la nouvelle aide, M. Strauss-Kahn estime que l'aide totale est passée de 45 milliards de francs à 80 milliards. L'estimation de Bruxelles est très supérieure. *« Nous avons décidé avec Karel Van Miert, il y a quelques semaines, que nous n'allions pas nous battre là-dessus indéfiniment. On a trouvé une situation de compromis : le doublement des pertes depuis le premier plan. Dans ce dernier, le Lyonnais devait céder 310 milliards de francs d'actifs, nous proposons donc la cession de 620 milliards. »* Le gouvernement s'engage aussi à privatiser la banque. *« A deux conditions*, précise le ministre, *que cela rapporte le plus possible au contribuable français, et que les modalités assurent la survie du Crédit lyonnais. Il n'y aura pas de vente par appartement. »* Le ministre veut attendre les comptes 1998 de la banque, présentés début 1999, qui doivent confirmer son redressement, pour engager la procédure de privatisation. Il envisage alors de céder le Lyonnais en Bourse, en faisant une offre publique de vente, sans exclure une opération de gré à gré si celle-ci permet de vendre plus cher. Pour lui, le choix des modalités n'est pas du ressort de la Commission. *« Plus le Crédit lyonnais est vendu cher, plus cela diminue l'aide d'Etat. Personne, sauf un éventuel repreneur, n'a donc intérêt à ce qu'il soit bradé »*, conclut-il.

Sophie F[illegible]

Les employés de Vauxhall acceptent de lier leurs salaires à l'évolution de la livre

Cet accord inédit dans l'industrie vise à préserver la compétitivité de la filiale de GM en Europe

Les syndicats et la direction de Vauxhall, la filiale britannique de General Motors, sont parvenus à un accord sur trois ans, jeudi 23 avril, qui permettra aux deux usines anglaises d'améliorer leur productivité et de survivre. Les 10 000 employés ont accepté que l'évolution des salaires soit liée à l'inflation mais aussi au cours de la livre sterling par rapport au deutschemark, ce qui est une première dans l'industrie.

IL N'Y AURA PAS de licenciements secs chez Vauxhall, la filiale de l'américain General Motors au Royaume-Uni. Seulement des départs volontaires. Syndicats et direction sont parvenus à un accord sur trois ans, jeudi 23 avril, qui permettra aux deux usines anglaises du groupe d'améliorer leur productivité et de survivre.

Les 10 000 employés ont accepté des règles de travail plus flexibles et, surtout, une certaine modération salariale. Sur l'année qui débutera au mois d'août, les salaires, qui sont en moyenne de 18 000 livres brut par an dans les usines, augmenteront de 3,5 %. L'année suivante, leur progression se fera au même rythme que l'inflation, avec un niveau plancher de 3 %. Enfin, la dernière année de l'accord, les salaires évolueront au même rythme que les prix. A moins que, pendant deux mois consécutifs, la livre sterling vaille moins que 2,7 deutschemarks : dans ce cas, les salariés bénéficieront d'une augmentation des salaires supérieure de 0,5 % à celle des prix. La livre vaut aujourd'hui 2,99 deutschemarks.

LARGE ACCORD

C'est la première fois dans l'industrie automobile que l'augmentation des salaires est indexée sur l'évolution des devises. Avec une livre inférieure à 2,7 deutschemarks, les usines britanniques de General Motors seront assez compétitives, comparées aux autres usines européennes, pour que les salariés puissent voir leur pouvoir d'achat légèrement augmenter. C'est ce que signifie cet accord. *« Les salariés l'ont accepté à une large majorité »*, déclare-t-on chez Vauxhall.

Depuis quelques mois, la maison mère de Détroit avait multiplié les pressions sur ses filiales européennes : en 1997, les profits des activités de General Motors sur le Vieux Continent ont diminué de 40 % par rapport à 1996, à 471 millions de dollars. En octobre 1997, Mustafa Mohatarem, l'économiste du groupe, déclarait : *« En supposant que la Grande-Bretagne reste en dehors de l'euro et que la livre reste très forte, cela aura une influence claire sur la décision de General Motors. »* En janvier, à l'occasion du Salon automobile de Détroit, Lou Hughes, le président des activités internationales, menaçait clairement de supprimer entre 16 000 et 24 000 postes en Europe. Dans un entretien à *La Tribune*, le 8 janvier, il déclarait : *« Nous allons devoir supprimer 20 % à 30 % des effectifs automobiles de General Motors en Europe, qui représentent actuellement 80 000 personnes. Cela se fera sur cinq ans par des départs volontaires. »*

Première visée : la Grande-Bretagne, dont la compétitivité a été pénalisée par la hausse de la livre sterling, et plus particulièrement l'usine de Luton (nord de Londres, 4 500 personnes environ). Depuis 1995, ce site produit, avec ceux de Russelsheim en Allemagne et d'Anvers en Belgique, la Vectra, dont le remplacement devrait intervenir d'ici trois ans. Mais la moindre productivité des ouvriers anglais combinée à la forte réévaluation de la livre par rapport au deutschemark a rendu les Vectra britanniques nettement plus chères à produire – on parle de 30 % sans que Vauxhall confirme ce chiffre – que leurs homologues allemandes. L'usine de Luton était menacée de ne pas produire la future Vectra et de fermer ses portes. L'avenir de la seconde usine britannique, à Ellesmere Port (sud de Liverpool, 4 500 personnes environ), était moins compromis : le groupe vient d'y investir 300 millions de livres sterling pour y fabriquer la nouvelle Astra, lancée fin mars. Avec le nouvel accord social, Vauxhall a confirmé que *« d'importants investissements seront faits à Luton et Ellesmere Port pour assurer leur avenir dans le long terme »*. La semaine dernière, Nick Reilly, le président de Vauxhall, avait voulu donner l'exemple : dans une lettre aux 10 000 salariés de l'entreprise, il annonçait renoncer à son salaire de 160 000 livres pendant un an. Les neuf membres du comité de direction ont consenti à des baisses de salaires et une trentaine de cadres de haut niveau ont renoncé à toute augmentation.

L'accord chez Vauxhall, bien que spécifique, a été conclu dans le même état d'esprit que celui de janvier chez Opel, la filiale allemande de General Motors, qui emploie 45 000 personnes.

4 000 SUPRESSIONS DE POSTES

Celui-ci garantit l'avenir des usines jusqu'en 2002. La direction s'y engage à ne procéder à aucun licenciement économique pendant cinq ans, même si 4 000 suppressions de postes devraient découler des départs en préretraite.

En contrepartie, les augmentations salariales seront inférieures de 1,25 point à celles obtenues dans le cadre des négociations de branche et les horaires seront plus flexibles. En Belgique, le groupe a déjà annoncé la suppression de 1 900 postes, soit 25 % des effectifs. Des chiffres qui restent très loin des suppressions de postes annoncées par M. Hughes en janvier.

Virginie Malingre

Rover rémunérera les heures effectivement travaillées

La direction et les syndicats de Rover, la filiale britannique de BMW, ont signé, mardi 21 avril, un accord social sur la flexibilité du travail innovant. L'accord vise à mieux répondre aux fortes variations de la conjoncture dans le secteur automobile. Les 1 500 salariés de la future usine de Rover – qui sera ouverte dans les Midlands en l'an 2000 pour produire des moteurs pour les séries 3 de BMW et les remplaçantes des Rover 600 et 800 – seront payés à l'heure effectivement travaillée.

Les employés travailleront sur une base de 37 heures hebdomadaires mais leur *« compte salarial »* sera débité si, en réalité, ils travaillent moins et au contraire crédité s'il effectuent des heures supplémentaires. Qui plus est, pendant quarante-huit semaines dans l'année, l'usine pourra tourner six jours et six nuits par semaine.

Innothera s'implante dans les Vosges

Cette nouvelle usine du groupe pharmaceutique fabriquera des collants de contention veineux remplaçant les bas à varices

ÉPINAL
de notre correspondant

Le groupe pharmaceutique Innothera Industries a annoncé, vendredi 24 avril, l'implantation de sa quatrième usine française dans les Vosges, sur la zone d'Epinal-Nomexy.

Le site de 8 300 m² devrait employer 80 personnes dès septembre 1998 et atteindre 120 salariés en 2001. L'investissement de 107 millions de francs sera entièrement dévolu à la fabrication de collants de contention veineux remplaçant les bas à varices.

Une diversification engagée depuis 1996 par le laboratoire spécialisé dans la santé de la femme. Innothera, qui a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 720 millions et emploie 650 personnes, est en particulier connu au travers des produits Diovenor 600, Divina, Pharmatex, Polyginax, etc.

Complémentaire aux médicaments, la gamme de bas, collants et chaussettes de contention veineux Varisma est actuellement produite dans l'usine suisse du groupe. En 1997, elle représentait 65 millions de chiffre d'affaires. Selon le groupe pharmaceutique, le marché est très porteur : 57 % des femmes françaises souffriraient de maladies veineuses.

Exportant plus du tiers de sa production médicamenteuse, en particulier en Afrique noire francophone, en Russie et dans les pays de l'Est, Innothera compte développer ses ventes en Europe, notamment grâce à ses produits de contention. L'an dernier, sur les 250 millions de chiffre d'affaires réalisé à l'export, 10 % étaient dus aux produits de contention à destination de l'Allemagne, l'Italie et la Suisse.

Le marché est porteur : 57 % des Françaises souffrent de maladies veineuses

Dans cette stratégie, la future unité d'Epinal alimenterait le marché nord-européen. Elle produira les trois gammes adaptées à chaque stade de la maladie veineuse et fabriquées selon une technique de tricotage circulaire informatisée mise au point par le groupe. Ce dernier investit beaucoup dans la recherche, lui consacrant chaque année 100 millions. Aujourd'hui, 40 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec des produits conçus depuis moins de cinq ans.

PDG du groupe, Arnaud Gobet a choisi une région à très forte tradition textile pour implanter sa nouvelle unité. Si l'empire Boussac n'est qu'un souvenir, filatures et tissages sont encore bien présents dans les Vosges puisqu'ils emploient toujours 6 000 personnes.

En outre, Epinal abrite l'école supérieure des industries textiles et dispose d'une vaste zone créée en 1994 en coopération avec une commune voisine : Nomexy. Initialement conçu pour accueillir un « projet internationalement mobile », ce plateau de 70 hectares n'a finalement retenu ni Fisher Price, ni l'usine Smart (la petite voiture de Mercedes et Swatch). Elle offrira de larges possibilités d'extension à Innothera qui a acquis 15 hectares. M. Gobet projette de développer à côté de l'usine un campus de formation des professions médicales et paramédicales consacrées aux maladies veineuses.

Christophe Dollet

Tati casse les prix sur la Ve Avenue à New York

NEW YORK
de notre correspondante

Une robe de mariée – neuve – à 200 dollars (environ 1 200 francs) sur la Ve Avenue ? Depuis jeudi 23 avril, c'est possible, grâce à Tati, dont l'enseigne trône désormais sur l'une des plus prestigieuses artères du monde. Pour pénétrer le marché américain, Fabien Ouaki, son PDG, a choisi la robe de mariée, après de soigneuses études de marché qui l'ont convaincu qu'il tenait là un *« produit mal travaillé aux Etats-Unis »*. *« La robe de mariée, ici*, explique-t-il, *c'est soit la vente prix d'usine, soit le luxe très cher, soit la location. J'offre un premier prix à 99 dollars, moins cher que la location, qui est en général à 150 dollars. »* Chez Tati, à New York, la robe la plus chère est à 590 dollars, bien moins que les 2 000 dollars souvent dépensés par les jeunes mariées américaines.

Pour ce premier magasin aux Etats-Unis, dont l'ouverture coïncide avec le cinquantième anniversaire de la maison Tati, Fabien Ouaki a choisi le milieu de la Ve Avenue, moins huppé que le haut, où Cartier côtoie Versace. Là, à l'angle de la 41e Rue, il dispose d'un emplacement commercialement stratégique. *« Un quartier très multi-ethnique*, souligne M. Ouaki ; *ici, on a tout les WASP, les Hispanos, les Blacks. »* Une jeune WASP (White Anglo-Saxon Protestant), précisément, entre dans le magasin mais, à son grand dam, est éconduite. Contrairement à ce qui a été annoncé, la boutique n'est pas tout à fait ouverte...

C'est la grosse déception de Fabien Ouaki : il n'a pas réussi à tenir les délais, à cause de la déficience des entreprises américaines contractées pour aménager le magasin. *« Incroyable : on voulait faire vite car c'est la saison des mariages et rien n'est prêt. On va quand même ouvrir aujourd'hui, avec des salons d'essayage qui ne seront finis que dans trois semaines. »* M. Ouaki se félicite d'avoir amené trois Français, qui mettent les bouchées doubles : *« Les gens d'ici sont blasés, comme gavés. »* Rien à voir avec la Pologne, où le PDG de Tati a ouvert son dernier magasin à Gdansk – *« nickel, impeccable, pas le moindre retard »* – il y a une semaine.

L'investissement américain de Tati s'élève à 600 millions de francs. *« Soit ça marche et on a le retour sur investissement en moins d'un an*, prédit le PDG, *soit ça ne marche pas et on ferme. »* Le magasin new-yorkais est le dix-huitième ouvert à l'étranger par Tati ; celui qui marche le mieux est celui d'Israël, dit M. Ouaki, suivi par le magasin belge. *« Et ici, si ça marche vraiment, on entrera à la Bourse de New York. »*

Sylvie Kauffmann

Députés et magistrats précisent la notion de travail effectif

UN DES PRINCIPAUX points litigieux du projet de loi sur les 35 heures – la définition du *« temps de travail effectif »* – est en voie de règlement. En plein accord avec le ministère de l'emploi, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale l'a adopté, jeudi 23 avril, en troisième lecture un amendement précisant que *« la durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles »* (*Le Monde* du 24 avril).

Cet amendement a été adopté à l'initiative de Jean Le Garrec, rapporteur du projet de loi et a été co-signé par Maxime Gremetz (PCF) et Yves Cochet (Verts). Il y a donc consensus au sein de la majorité plurielle sur ce texte.

Cette définition est en phase avec celle donnée au temps de travail effectif par la chambre sociale de la Cour de cassation. Dans un arrêt rendu le 7 avril, la haute juridiction estime que *« le fait pour un salarié de rester en permanence à la disposition de l'employeur pour participer à l'activité de l'entreprise constitue un travail effectif »*.

En indiquant explicitement *« en permanence »*, il est clair que la Cour de cassation a voulu trancher le débat qui opposait le gouvernement et la majorité plurielle au sujet de la définition du temps de travail. Le gouvernement souhaitait introduire cette notion mais certains parlementaires s'y opposaient. La nouvelle définition de la Cour de cassation et l'amendement de l'Assemblée nationale semblent complémentaires.

EN LIGNE AVEC LA JURISPRUDENCE

L'amendement s'inscrit dans la jurisprudence de la Cour de cassation qui insiste sur la liberté du salarié. Ainsi un salarié qui serait soumis à astreinte en restant dans un rayon géographique proche de son lieu de travail pourrait considérer que cette astreinte constitue un travail effectif. En revanche, un salarié qui est d'astreinte parce qu'il doit laisser son téléphone portable branché mais qui peut résoudre à distance le problème qui lui sera éventuellement soumis ne sera pas considéré comme efectuant un travail effectif.

En supposant ce problème franco-français résolu, il restera encore au gouvernement à rendre le droit français compatible avec la directive européenne sur le temps de travail.

Considérant que la notion de temps de travail est de plus en plus difficile à maîtriser, la directive – que la France aurait du retranscrire depuis novembre 1996 – a préféré mettre en avant le *« temps de repos »* auquel chaque salarié a droit. Selon les spécialistes, la notion de repos telle que la définit la Commission est très restrictive. Toutes les interrogations ne sont donc pas levées.

Frédéric Lemaître

La séparation du couple Murdoch relance les questions sur la succession

Anna quitte son mari mais reste au conseil d'administration de News Corp., tandis que leurs enfants – le fils poussé par la mère, la fille défendue par le père – se disputent le contrôle de la holding familiale

LONDRES
de notre correspondant à la City

Annoncée dans la chronique des potins du *New York Post*, la séparation de Rupert Murdoch et de son épouse Anna après trente et un ans de mariage, a relancé les spéculations sur la succession du célèbre magnat australo-américain (*Le Monde* du 24 avril).

Romancière à ses heures, Anna Murdoch tient le sujet de son prochain livre : l'histoire d'une journaliste, grande, belle et blonde, interviewant un jour un jeune patron de presse australien divorcé qui tombe amoureux d'elle et l'épouse. Le couple a trois enfants, deux garçons et une fille. Le mari, qui bâtit le plus vaste empire de communication au monde, et aussi le plus controversé, ne prend jamais de vacances, ne part jamais en week-end et passe perpétuellement sa vie pendant trois décennies entre deux avions et trois conseils d'administration aux quatre coins du monde.

A bout, sa femme, qui se morfond dans sa villa de Los Angeles, menace de le quitter s'il ne ralentit pas son rythme de travail. La rupture est inévitable, car monsieur remet sans arrêt sa montre à l'heure de l'Histoire et de la géographie, signant des accords avec les Chinois et les Russes ou palabrant avec les Italiens et les Allemands. Depuis la séparation, les héritiers s'entre-déchirent...

Cette histoire est en effet celle d'Anna Murdoch. Malgré la rupture, et a en croire le tabloïd appartenant à son mari, elle continuera de siéger au conseil d'administration de News Corporation, un mastodonte multimédia – quotidiens, stations de télévision, studios de cinéma sur quatre continents et dont le chiffre d'affaires en 1997 s'est élevé à 55 milliards de francs.

LE FAVORI

Si un des hommes les plus puissants de la planète ne peut pas envisager de prendre sa retraite a soixante-sept ans, assurer sa succession est devenu l'obsession de Rupert Murdoch.

En atteste la concentration de sa participation majoritaire de 31 % dans News Corp. dans un holding, Cruden, récemment mis au nom de ses trois enfants : Elizabeth, 30 ans, Lachlan, 26 ans et James, 23 ans. *« Ils sont en concurrence, mais je suis trop faible pour dire "ce sera toi et pas toi". En fait, ils sont très proches. Ils réussiront bien à s'entendre »* : si, en 1996, Murdoch Senior envisageait une saine compétition entre sa progéniture, son choix s'est porté en novembre sur Lachlan, directeur général de la branche australienne. Or, de l'avis général, Lachlan était le favori de sa mère. N'a-t-il pas hérité de son père sa silhouette svelte, ses fameux sourcils et son regard perçant. Elizabeth, en revanche, l'autoritaire directrice générale de BSkyB, la chaîne câblée britannique dont News Corp. est l'actionnaire majoritaire, est la préférée de papa. Anna, catholique fervente et très à cheval sur les principes moraux, a peu apprécié la séparation de sa fille avec Elkin Pianim, métis richissime, une union qui avait choqué la haute société new-yorkaise, peu habituée aux mariages interethniques.

Pour les « murdochologues », il apparaît que, privé de sa principale alliée, Lachlan doit désormais jouer serré. Elizabeth, qui a de la ressource, va exiger sa part du gâteau. James, que l'on disait peu ambitieux, récemment promu responsable du secteur musical aux Etats-Unis, est proche de sa sœur. Dans la galaxie de Rupert Murdoch, que son ancien collaborateur Andrew Neil, peu affectueux, compare à Louis XIV, le Roi-Soleil, combien de *« number 2 »* potentiels ont connu la disgrâce ? L'histoire du groupe est en effet semée de dauphins étranglés.

Marc Roche

Le déficit de CLT-UFA n'entrave pas la croissance Audiofina

LE HOLDING LUXEMBOURGEOIS AUDIOFINA A ANNONCÉ, jeudi 23 avril, un bénéfice consolidé de 20,2 milliards de francs luxembourgeois, soit environ 3,2 milliards de francs français pour 1997, ce qui multiplie par six le bénéfice, par rapport à celui de 1996.

Audiofina contrôle, à parité avec le groupe allemand Bertelsmann, 49 % du capital du groupe audiovisuel CLT-UFA. Cette forte progression est due principalement à la plus-value de 3,4 milliards de francs français que le holding a réalisée lors des opérations de rapprochement entre CLT et UFA, filiale audiovisuelle de Bertelsmann.

Le résultat 1997 tient compte de la perte de 464 millions de francs français de CLT-UFA imputable au démarrage de nouvelles opérations en Grande-Bretagne avec Channel 5, en Pologne, en Hongrie, en France avec TPS et au lancement de la version numérique de Premiere en Allemagne. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : le Conseil des marchés financiers** (CMF) a estimé, jeudi 23 avril, qu'il n'y aurait pas lieu d'exiger de Vivendi (ex-Compagnie générale des eaux) le dépôt d'un projet d'offre publique d'achat (OPA) sur Havas Advertising, dans le cas où la Compagnie générale des eaux, dans le cadre de sa fusion avec Havas, viendrait à franchir le seuil du tiers du capital ou des droits de vote d'Havas Advertising. Le CMF a constaté que la participation d'Havas dans Havas Advertising *« ne représente pas une part essentielle des actifs d'Havas »*. Havas détient actuellement *37,5 % des actions de sa filiale publicitaire*.

■ **PRESSE : neuf publications de bande dessinée** se sont associées dans une opération de promotion de ce secteur, pendant la seconde quinzaine d'avril, avec le soutien des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). L'initiative revient à *Fluide glacial*, mensuel leader de la BD – 100 000 exemplaires diffusés en moyenne –, rejoint par l'hebdomadaire belgo-français *Spirou* (80 000 exemplaires) et par sept autres journaux déjà présents en kiosques : *Psykopat* (50 000 exemplaires), *Bo doï* (15 000), *Golem, Animland, Jade, Ferraille* et *BD Scope*. Pour mieux faire connaître la presse BD, 3 000 maisons de la presse et kiosques (sur les 32 000 du réseau NMPP) vont regrouper les titres sur un linéaire haut de 1,50 mètre.

■ **« La Provence », quotidien régional** du groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM), *envisage de lancer en septembre un nouveau supplément baptisé La Provence des entreprises.*

■ **« Couleurs Voyage », nouveau magazine bimestriel** consacré au tourisme, est édité par Phileas & Cie. Il propose de découvrir ou de redécouvrir des itinéraires mêlant évasion et aventure, voire humanitaire.

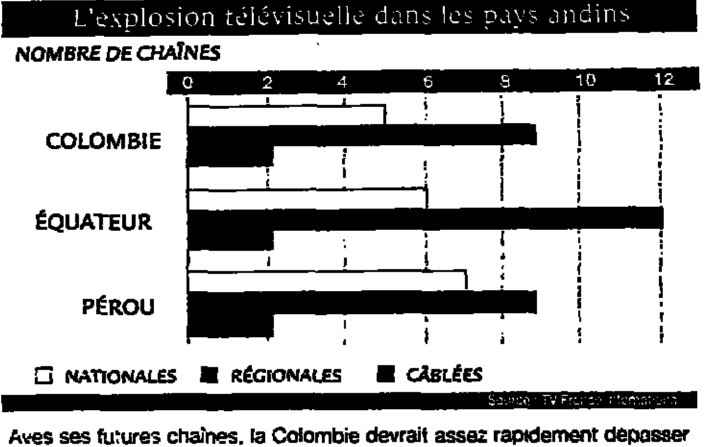
■ **« Ytem », magazine mensuel d'information généraliste du Grand-Est de la France**, est désormais dans les kiosques d'Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine (30 F).

■ **ÉTUDES : le conseil d'administration de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe** a élu à sa présidence Marc Tessier, actuel directeur général du Centre national de la cinématographie et ancien directeur général de Canal Plus. Il succède à François-Henri de Virieu, décédé en octobre 1997.

Deux nouvelles chaînes privées et sept régionales apparaissent dans le paysage télévisé colombien

BOGOTA
de notre correspondante

Longtemps, il n'y eut que trois chaînes de télévision en Colombie : une culturelle (Senal Colombia) et deux commerciales (Canal A et Canal Uno), toutes hertziennes et publiques, gérées par la société nationale de télédiffusion, Inravision. 1998 est l'année du changement et de l'ouverture : le paysage audiovisuel colombien, bon dernier du continent, va se transformer. Et l'effervescence règne, dans les maisons de production et chez les diffuseurs. La plupart se sont rendus au MIP TV de Cannes, où ils ont – timidement – acheté des programmes étrangers. Une délégation d'exportateurs français, réunis sous la bannière TV France International, a rencontré cette semaine les principaux acheteurs des chaînes colombiennes.



Aves ses futures chaînes, la Colombie devrait assez rapidement dépasser les autres pays andins.

LA PRODUCTION DOIT QUADRUPLER !

D'ici à la fin du premier semestre, il y aura douze télévisions hertziennes dont sept régionales. Les calculs sont simples : la production doit quadrupler ! Surtout que, selon la loi colombienne, 50 % des programmes diffusés doivent être nationaux – 70 % aux heures de grande écoute.

La grande nouveauté de 1998 réside dans l'apparition de deux chaînes hertziennes privées, attribuées après plus de deux ans de tergiversations aux deux plus grands groupes économiques colombiens Santo Domingo et Ardila Lulle, à travers les deux plus importantes radios colombiennes qu'ils contrôlent respectivement, Caracol et RCN.

L'attribution de ces canaux à RCN et Caracol, qui contrôlent presque la moitié des stations du pays (160 pour Caracol et 143 pour RCN) et qui figurent parmi les entreprises les plus rentables de Colombie, n'est pas en soi une surprise. Les deux groupes se préparent depuis deux ans. Mais l'attribution officielle maintes fois repoussée a accéléré le processus. Du coup, les deux chaînes concurrentes espèrent sortir pour le coup d'envoi de la Coupe du monde de football, le 15 juin, et sont dans une véritable course contre la montre.

Un premier signal d'essai devrait être prêt en mai. En grand secret RCN et Caracol préparent leurs grilles de programme, proches de leurs grilles radio : information, sport et détente. Les concessions ont été attribué pour dix ans au prix de 95 millions de dollars chacune, chaque chaîne a investi pour environ 200 millions de dollars.

Il leur a fallu en effet établir un nouveau réseau de diffusion, celui d'Inravision étant saturé et en très mauvais état (les trois chaînes colombiennes ne se sont jamais bien reçues sur tout le territoire). En pleine cordillère des Andes, ce n'est pas toujours facile. Aussi, pour économiser les coûts, les deux chaînes se sont accordées pour construire faire un seul et même réseau à partir des télécommunications de leurs radios qui couvrent, elles, tout le territoire.

Les chaînes régionales fonctionnent comme les chaînes commerciales de la télévision publique, par un système d'appel d'offres qui cède pour des périodes de trois et cinq ans, des tranches horaires à des diffuseurs appelés « programmadoras », chacun diffusant ses programmes sur plusieurs fréquences. Un système souvent critiqué car il permet au gouvernement, par le biais de la Commission nationale de télévision, qui attribue les temps d'antenne tous les cinq ans, de distribuer par ce biais des faveurs politiques. La chose est flagrante lorsqu'il s'agit des journaux télévisés, qui appartiennent à des familles politiques bien définies, au gré des élections. Ainsi, en décembre 1997, les concessions de deux journaux télévisés opposés au gouvernement d'Ernesto Samper n'ont pas été reconduites...

Sur les sept chaînes régionales, autorisées depuis l'été dernier, quatre émettent déjà dans les quatre principales régions du pays (Teleantioquia, Telepacifico, Telecaribe et Telecafe. Les trois autres – Canal Capital, TV Andinas et et Teleoriente – viennent d'obtenir l'autorisation de diffusion. Les « programadoras » vont donc voir leurs espaces se multiplier. Ainsi, le chiffre d'affaires d'une société comme Provideo a doublé au premier trimestre 1998, par rapport à 1997.

La majorité des programmes étrangers sont plutôt américains, vu la proximité des deux cultures. Mais les Européens commencent à pénétrer le marché. Pour Jorge Enrique Botero, responsable au ministère de la culture de certains programmes sur la chaîne culturelle Senal Colombia, Arte est l'exemple à suivre en matière de télévision culturelle. Quant aux *télévisions payantes, câbles ou bouquet numérique*, ils commencent à pénétrer en Colombie. Pas toujours avec succès, vus les prix de l'abonnement qui correspond aux revenus des classes les plus privilégiés de Colombie. Mais aussi à cause de la concurrence des « télévisions pirates » : pour environ 50 francs, l'installation d'une parabole pirate qui permet de recevoir des télévisions étrangères, dans tout Bogota et dans de nombreuses villes.

Anne Proenza

Publicis procède à une refonte de ses structures en France

LA TENTATIVE de prise de contrôle de True North, son ancien partenaire américain, est désormais oubliée. Et les problèmes familiaux et capitalistiques de la société holding, la Somarel, viennent d'être réglés par la vente des parts de Michèle Bleustein-Blanchet et de son neveu Nicolas Rachline (*Le Monde* du 10 avril). Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, a désormais les coudées franches pour réorganiser le groupe dont il est aujourd'hui l'un des actionnaires.

Son but : se dégager suffisamment pour se consacrer à la poursuite du processus d'internationalisation. Il a donc annoncé, jeudi 23 avril, une large réorganisation des structures de l'agence de publicité en France.

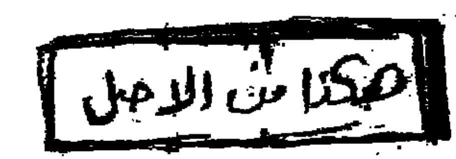
« Une nouvelle génération va prendre les rênes de Publicis », a indiqué M. Lévy qui abandonne, pour la première fois, une partie de la gestion opérationnelle du groupe. Il cède la présidence de l'agence Publicis Conseil, berceau du groupe puisqu'il s'agit de l'agence créée en 1926 par Marcel Bleustein-Blanchet, au Québecois Yves Gougoux. Celui-ci présidait BCP, une agence canadienne qui a été rachetée en 1996 par Publicis et rebaptisée depuis Publicis-BCP. *« Il s'agissait de montrer que nous sommes ouverts à la dimension internationale, et de placer à la tête de la plus ancienne agence du groupe quelqu'un qui n'ait pas peur de toucher ce qui a été fait avant lui »*, a commenté M. Lévy.

FIGURER PARMI LES 12 À 15 PREMIERS

Les activités françaises du groupe, qui représentent 1,2 milliard de francs de marge brute, 30 filiales en France (sur 200) et 1 500 salariés – soit le quart des effectifs globaux –, sont réorganisées. Les deux agences Publics Conseil et Publicis Etoile sont mises à part : aux côtés de Yves Gougoux, pour Publicis Conseil, Marc Drillech devient président de Publicis Etoile.

Le reste du groupe est restructuré autour de cinq pôles, dont dépendront les 30 filiales actuelles : Publicis Dialog (hors média), Publicis Régions, Media System (communication interne et ressources humaines), FCA, BMZ et Publicis Consultants (conseil et communication d'entreprises). La tutelle de ces cinq pôles revient à Jean-Yves Naouri, actuellement directeur associé de Publicis Consultants, qui est nommé vice-président de Publicis Communication. Parallèlement, Maurice Lévy maintient ses objectifs de développement international. Le président du directoire a d'ailleurs rappelé son engagement de compléter d'ici à la fin de 1999 l'implantation mondiale du groupe, avec une présence *« significative » en Amérique du Nord, en* Amérique latine et en Asie. Aux Etats-Unis notamment, le groupe doit atteindre *« la masse critique, c'est-à-dire figurer parmi les 12 à 15 premiers et avoir un profil créatif marqué »*, a précisé Maurice Lévy qui envisage de procéder à des acquisitions afin d'y tripler son volume actuel d'activité.

Restent maintenant à résoudre quelques échéances financières, comme le désengagement de True North qui détient toujours 26,5 % de Publicis Communication (*Le Monde* du 27 janvier). Conformément à l'accord de divorce signé en juin 1997, Publicis Communication doit être introduit en Bourse avant le 31 décembre. Au cas où l'état-major du groupe français s'y refuserait, Publicis devra racheter la part de son ancien partenaire (valorisée à 1,38 milliard de francs) courant 1999. Publicis possède toujours, de son côté, 11 % de True North.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SAINT-GOBAIN : la branche canalisation du groupe,** Saint-Gobain Pipes Systems, a annoncé une offre publique pour l'achat de Olivier Ashworth Group, société de distribution britannique. Le prix proposé valorise le capital à 34,2 millions de livres (340 millions de francs).

● **USINOR : Usinor porte de 28 % à 61 % sa participation** dans le thaïlandais Thaïnox

● **ILOG : Sap, leader technologique des logiciels** intégrés de gestion d'entreprise investit 10 millions de dollars pour détenir 5 % du capital d'Ilog, un des premiers fournisseurs mondiaux de composants logiciels.

● **AIRBUS : le constructeur aéronautique européen** table sur un marché mondial des avions de plus de 70 places de 1200 milliards de dollars au cours des vingt prochaines années, soit un marché de 360 milliards de francs par an.

● **TWA : la compagnie aérienne américaine a commandé,** jeudi, à Boeing 24 avions moyen-courrier McDonnell Douglas 83.

SERVICES

● **TELECOMS : l'autorité de Régulation des Télécommunications** autorise les expérimentations de "boucle locale radio" en vue de l'ouverture à la concurrence des télécommunications en France *(Le Monde du 9 avril)*.

● **EDF/TELECOMS : le groupe de télécommunications helvétique** Swisscom (anciennement Suisse Télécom) a annoncé, jeudi, la création d'une joint venture en France avec Electricité de Strasbourg, filiale d'EDF. Baptisée Estel, la filiale commune à 50/50 fournira des services de télécommunications à la clientèle commerciale et privée en Alsace.

● **CARREFOUR : le distributeur français** a modifié, jeudi, ses statuts juridiques en adoptant un statut à conseil de direction. A cette occasion, un des derniers fondateurs, Denis Defforrey, atteint par la limite d'âge, quitte les organes de direction.

● **AUCHAN : le groupe de distribution** a ouvert jeudi son premier centre commercial en Hongrie, au sud-ouest de Budapest, avec un investissement d'environ 360 millions de francs.

● **SNCF : de légères perturbations dans la circulation** des trains touchaient vendredi l'ensemble du réseau SNCF avec, en Ile-de-France, une situation plus difficile, notamment pour les RER, à la suite d'un préavis de grève nationale de la FGAAC (agents de conduite autonomes) entre jeudi soir 20 h 00 et lundi matin 8 h 00.

FINANCE

● **LAZARD : le groupe international** et la société italienne Vitale Borghesi ont annoncé, jeudi, la constitution d'une joint venture dans les activités de conseil aux entreprises et de banque d'investissement.

RESULTATS

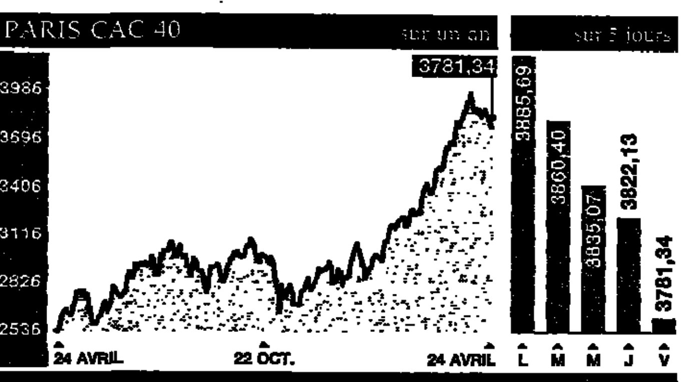
■ **NIKKO SECURITIES : la maison de titres japonaises a enregistré** une perte consolidé avant impôts et éléments extraordinaires de 61,8 milliards de yens (2,8 milliards de francs) sur l'exercice 1997-98 achevé fin mars. Elle était bénéficiaire de 28,5 milliards de yens un an plus tôt.

■ **DAIWA SECURITIES : le deuxième courtier japonais a en**registré une perte consolidée avant impôts et éléments extraordinaires de 13,2 milliards de yens (607 millions de francs) lors de l'exercice 1997-98 achevé fin mars. Le résultat net a été déficitaire de 83,6 milliards de yens.

■ **SOCIÉTÉ NATIONALE CORSE MÉDITERRANÉE : la compagnie maritime** a réalisé en 1997 un bénéfice net de 20 millions de francs après deux années de lourdes pertes.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 — sur un an — sur 5 jours



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 24/04	Var. % 23/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3781,34	−1,07	28,09
- SBF 120	2565,65	−0,78	26,02
- SBF 250	2490,80	0,08	27,56
- SECOND MAR.	2309,02	−0,09	27,57
- MIDCAC	1581,48	0,43	25,37
LONDRES FT100	5924,70	−1,24	13,42
AMSTERDAM AEI	1155,55	−1,32	28,53
BRUXELLES BEL	3084,99	−0,68	27,56
FRANCFORT D30	5156,42	−1,81	21,34
MADRID IBEX35	9728,60	−2,41	34,08
MILAN MIB30	23927	−3,36	35,02
SUISSE SMI	7193,50	−0,99	14,81
STOXX 666	284,48	−1,56	---
EURO STOXX 326	291,94	−1,58	---
STOXX 50	3180,56	−1,87	---
EURO STOXX 50	3108,13	−1,80	---

Monde	Cours 23/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,36	15,62
- SP 500	[illegible]	−0,97	15,37
- NASDAQ	[illegible]	−1,89	19,81
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,96	2,35
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,54	31,73
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,46	−0,90
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,59	−13,77
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−1,12	13,48
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,07	16,67
ASIE 10h15	24/04	23/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−0,95	16,55
HONGKONG H.	[illegible]	−0,36	1,47
SÉOUL	[illegible]	−0,43	13,86
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,35	−2,56
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,80	9,11
TOKYO NIKKEI	[illegible]	1,58	4,93

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
PRIMAGAZ	595	+6,72	+0,59
CS SIGNAUX(CS	323,20	+5,74	+73,15
SODEXHO ALLIA	1065	+4,71	+35,02
INTERTECHNIQU.	1669	+3,98	+26,43
DE DIETRICH	427	+3,64	+53,59
ERAMET	333	+3,44	+32,89
BIS	615	+3,18	+25,38
UNIBAIL	938	+3,18	+51,08
SPIR COMMUNIC.	450	+3,07	+24,07
INFOGRAMES EN.	297,30	+2,97	+54,70

Baisses	Cours 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
COLAS	831	−10	+13,41
SALVEPAR (NY)	559	−4,84	+18,40
EUROTUNNEL	5,50	−4,34	+6,38
LABINAL	2257	−3,96	+45,80
DMC (DOLLFUS	173	−3,88	+61,68
EIFFAGE	422	−3,88	+48,16
GR.ZANNIER (L.	167,10	−3,79	+24,51
EURO DISNEY	9,45	−3,57	+35
LEGRAND	1525	−3,54	+27,18
BIC	416	−3,38	−5,98

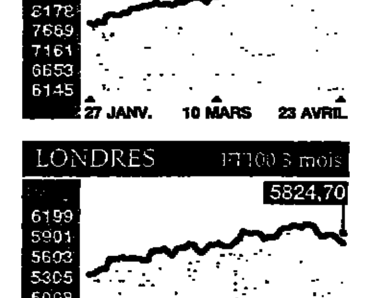
PARIS SBF 250 — 3 mois

2480,83 — 2550, 2441, 2332, 2222, 2113, 2004 — 27 JANV. 10 MARS 24 AVRIL

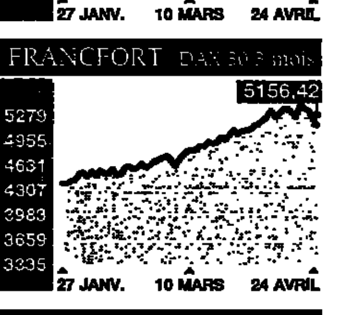
NEW YORK Dow Jones 3 mois

9143,33 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 27 JANV. 10 MARS 24 AVRIL

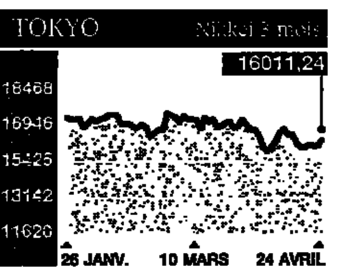
LONDRES FT100 3 mois



FRANCFORT DAX 30 3 mois



TOKYO Nikkei 3 mois



LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 24 avril, à la mi-journée, l'indice CAC 40 a accentué son recul en perdant 1,03 %, à 3 782,68 points. La forte baisse de l'indice Dax à Francfort (−2,17 %, à 5 150 points) et la poursuite du recul de l'action Carrefour (−3,9 %) expliquent en partie cette baisse. Le secteur financier est toujours orienté à la baisse et les actions Axa, BNP et Société générale perdent respectivement 2,4 %, 2,8 % et 2,1 %. Natexis constitue toutefois une exception. A 445 francs, l'action se négocie toujours au-dessus du prix d'OPA fixé par les Banques populaires. Toujours pénalisées par la faiblesse du dollar, les valeurs pétrolières Elf Aquitaine et Total poursuivent leur glissade. Seule l'action LVMH, en hausse de 3,5 %, bénéficie de la recommandation positive du courtier américain Morgan Stanley. Ce dernier a révisé son objectif de cours à 1 400 francs pour un dernier cours coté de 1 288 francs.

FRANCFORT

VENDREDI 24 avril, à l'ouverture des transactions électroniques sur le système Xetra, l'indice DAX de la Bourse de Francfort reculait de 0,34 %, à 5 243,61 points. La veille, la Bourse allemande avait connu une séance agitée. L'indice Dax avait en cours de journée perdu 2,04 % avant de réduire ses pertes à 0,94 %, (soit 5 262,57 points) sur le système électronique.

LONDRES

JEUDI 23 avril, l'indice FT 100 a terminé en recul de 0,56 %, à 5 898,1 points, influencé par la baisse à Wall Street. Le principal acteur de cette nouvelle séance de consolidation est le secteur financier : des valeurs comme Commercial Union, Standard Chartered et Bank of Scotland ont fortement reculé. En revanche, la baisse de la livre sterling avait donné un peu d'oxygène aux valeurs exportatrices.

TOKYO

VENDREDI 24 avril, à la Bourse de Tokyo, les investisseurs ont réagi positivement à l'annonce d'une rallonge de 2 000 milliards de yens au plan de dépenses publiques présenté par le premier ministre Ryutaro Hashimoto. L'indice Nikkei a gagné 1,58 % pour repasser au-dessus de 16 000 points, à 16 011,24 points. La forte remontée du yen face au dollar, à 129,88 yens, a bénéficié au marché des actions.

NEW YORK

A WALL STREET, l'heure est aux prises de bénéfices. Jeudi 23 avril, l'indice Dow Jones a abandonné 0,36 %, à 9 143,33 points en raison d'une légère tension des taux à long terme. L'OPA hostile de la Bank of New York sur la Mellon Bank n'a pas été appréciée aux investisseurs. Les titres des deux banques ont baissé. En revanche, l'action Walt Disney s'est distinguée avec une hausse de 6,6 %, à 123,7 dollars.

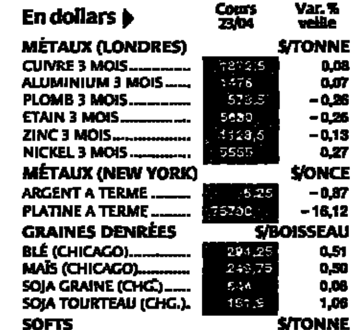
Valeur du jour : la Générale de banque aiguise les appétits

LE TITRE Générale de Banque affiche une progression d'environ 35 % depuis le début de l'année. Il a terminé la séance du jeudi 23 avril en repli à 21 925 francs belges (100 francs belges = 16,26 francs français). L'assemblée générale des actionnaires de la banque belge a décidé jeudi de prolonger jusqu'au 28 février 2001 le mandat d'administrateur de Ferdinand Chaffart, président du comité de direction de la banque. Seuls 196 votants se sont opposés au renouvellement de M. Chaffart, sur un total de près de 6,6 millions de votes. Il y a eu 812 abstentions. Quelque 16,1 millions d'actions sont en circulation.

Le renouvellement de M. Chaffart suscitait des interrogations à l'heure où la Générale de Banque étudie une alliance avec le banquier-assureur belgo-néerlandais Fortis. Ferdinand Chaffart a fait part à plusieurs reprises de son hostilité à cette union. Ce mariage donnerait naissance au premier groupe financier belge (*Le Monde* du 22 avril). Son actionnaire principal, la Société générale de Belgique (SGB), filiale de Suez-Lyonnaise, qui détient 29,7 % de la banque belge et 19,3 % de Fortis, milite fermement en faveur d'un rapprochement.

Les réserves de M. Chaffart seraient aujourd'hui levées. Il aurait obtenu que la Générale de Banque devienne la tête de pont des activités bancaires du nouveau groupe et le centre des activités bancaires de Fortis au Benelux. Paul-Emmanuel Janssen, le président du conseil d'administration de la Générale de Banque, a indiqué aux actionnaires que la banque devait rester *« le centre de décision belge »* et que tout éventuel acheteur devrait garantir la poursuite de sa stratégie européenne.

Cours de l'action Générale de banque — en francs belges à Bruxelles



Ferdinand Chaffart a rappelé que *« le comité de direction a pour l'heure toute la liberté qu'il lui faut »* pour étudier la stratégie à venir de la Générale de Banque. M Janssen a ajouté que *« l'avenir de notre maison ne peut pas être décidé dans la hâte ni sans avoir étudié les alternatives »*, laissant la porte ouverte à d'autres options. Les noms du néerlandais ABN-Amro, de la Deutsche Bank, du Crédit agricole, ont été cités comme d'éventuels prétendants. *« Les premières conclusions »* de ces études, a-t-il ajouté, seront *« remises à notre prochain conseil d'administration »*. Celui-ci doit se dérouler à la mi-mai, sans qu'une date précise soit encore connue. Au stade actuel, le dossier Fortis semble de loin tenir la corde. Le gouvernement belge doit en tout cas examiner la cession de sa participation résiduelle de 21,5 % dans la CGER, filiale bancaire à 74,9 % de Fortis. Ce qui constituerait un obstacle de moins à la fusion.

Pascale Santi

Matières premières

En dollars	Cours 23/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1812,5	0,08
ALUMINIUM 3 MOIS	1476	0,07
PLOMB 3 MOIS	578,5	−0,26
ETAIN 3 MOIS	5630	−0,26
ZINC 3 MOIS	1128,5	−0,13
NICKEL 3 MOIS	5555	0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	6,25	−0,87
PLATINE A TERME	75700	−16,12
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	294,25	0,51
MAÏS (CHICAGO)	249,75	0,50
SOJA GRAINE (CHG.)	634	0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	181,5	1,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1689	1,81
CAFÉ (LONDRES)	1855	0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	251,5	1,06

Pétrole

En dollars	Cours 23/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	...	—
WTI (NEW YORK)	15,38	0,92
LIGHT SWEET CRUDE	13,09	−7,10

Or

En francs	Cours 23/04	Var % 22/04
OR FIN KILO BARRE	60100	—
OR FIN LINGOT	60950	+1,67
ONCE D'OR LONDRES	312,75	−0,02
PIÈCE FRANCE 20 F	348	−0,29
PIÈCE SUISSE 20 F	349	+1,45
PIÈCE UNION LAT. 20 F	349	+1,16
PIÈCE 20 DOLLARS US	2095	−1,48
PIÈCE 10 DOLLARS US	1410	+0,71
PIÈCE 50 PESOS MEX	2265	+0,67

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était stable, vendredi matin 24 avril, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'inscrivait à 1,7980 mark et 6,0280 francs.
La monnaie américaine restait soutenue par les déclarations de plusieurs responsables monétaires allemands qui ont exclu une prochaine hausse des taux directeurs de la Bundesbank.

● **Yen** : la monnaie nippone s'échangeait à 129,90 yens pour un dollar, vendredi matin, les opérateurs restant prudents avant la publication des détails du plan de relance économique gouvernemental.

● **Livre sterling** : la devise britannique se redressait légèrement, vendredi matin, à 2,9960 marks et 10,04 francs, profitant des propos tenus la veille par le chancelier de l'Échiquier Gordon Brown selon lesquels le gouvernement britannique est opposé à toute dévaluation compétitive de la livre.

Cours de change

24/04 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,01	6,63	10	4,05	2,98	4,61	0,34	3,35	....
DM	1,80	1,98	2,99	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1775,95	1954,66	2958,65	1191,08	878,46	1367,28	....	988,12	294,80
YEN	129,90	142,99	216,38	87,07	64,23	....	7,31	72,29	21,56
FLORIN	2,02	2,23	3,37	1,36	....	1,56	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,64	2,48	....	0,74	1,15	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,51	0,61	0,45	0,70	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,67	0,67	0,49	0,77	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/04	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,62	4,98	5,48
ALLEMAGNE	3,55	3,61	4,99	5,47
GDE-BRETAG.	7,25	7,40	5,85	5,67
ITALIE	5,50	4,90	5,18	5,67
JAPON	0,47	0,49	1,82	—
ÉTATS-UNIS	5,42	5,08	5,88	5,97
SUISSE	[illegible]	1,81	3,15	4,10
PAYS-BAS	3,25	3,51	4,95	5,47

Matif

Cours 12h30	Volume 24/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	34355	103,59	103,67
Pibor 3 mois			
JUIN 98	2205	96,28	96,29

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 23/04	Achat 23/04	Vente 23/04
ALLEMAGNE (100)	335,23	322	346
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,68	16,78
CANADA	4,19	3,90	4,50
DANEMARK (100)	87,93	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	6	5,72	6,32
FINLANDE (100)	110,45	104	116
GDE-BRETAGNE	9,99	9,58	10,43
GRÈCE (100)	1,90	1,75	2,25
IRLANDE	8,44	7,96	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,61	4,38	4,79
NORVÈGE (100)	80,76	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,77	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	76,27	72	82
SUISSE (100)	400,03	390	414

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en baisse, vendredi 24 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 11 centièmes à 103,55 points. Le taux de l'obligation assimilable (OAT) à dix ans remontait pour sa part à 5 %.
Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué jeudi 23 avril qu'il n'était *« pas inquiet outre-mesure »* pour le Matif et a souligné que la partie sur ces marchés à terme n'était *« pas encore gagnée »*.

● **Japon** : la Banque du Japon a laissé, vendredi 24 avril, sa politique monétaire inchangée à l'issue de la réunion de son conseil de politique monétaire (CPM). Le taux d'escompte reste ainsi fixé à 0,50 %, le niveau historiquement bas qui est le sien depuis septembre 1995. La décision prise vendredi a été acquise *« à l'unanimité »* des membres présents, selon le communiqué.

ÉCONOMIE

Les PME françaises se préparent lentement à l'euro

Près des deux tiers (61 %) des PME françaises s'estiment bien informées sur les modalités de passage à l'euro mais *seulement* **un quart d'entre elles ont déjà établi un plan de passage à la monnaie unique, selon une enquête réalisée à l'initiative du CNPF et rendue publique jeudi 23 avril.**

Près de la moitié (49 %) des PME affirme avoir décidé de la date de passage de leur facturation en euros, 39 % envisageant de le faire dès 1999. Mais seules 18 % d'entre elles ont défini un plan de formation sur l'euro avec leur personnel et 20 % ont arrêté la date du passage à l'euro pour la paie de leurs salariés. Enfin, seules 15 % des PME interrogées ont contacté leurs fournisseurs pour parler de l'euro.

■ **Le premier ministre Lionel Jospin** a déclaré jeudi 23 avril sur TF1 qu'il était *« sûr que le mouvement de baisse du chômage allait se poursuivre »* et qu'il espérait qu'il allait *« même s'amplifier »*.

■ **Les effectifs du secteur tertiaire** ont augmenté de près de 8 % entre 1990 et 1997, alors que ceux de l'industrie et de la construction ont diminué, respectivement, de 13,5 % et 17 %, selon une étude publiée jeudi 23 avril par la direction des études du ministère de l'emploi (Dares).

■ **Les prix à la consommation** ont augmenté de 0,2 % en mars, soit une hausse de 0,8 % sur douze mois.

■ **La balance commerciale** a enregistré un excédent de 13,952 milliards de francs en février.

■ **JAPON : le gouvernement japonais** a décidé de repousser de deux ans l'échéance qu'il s'était fixée pour assainir ses finances publiques, a annoncé vendredi 24 avril à la presse le premier ministre, Ryutaro Hashimoto.

■ **Le plan de relance économique** que s'apprête à dévoiler le gouvernement japonais prévoit l'engagement de 12 200 milliards de yens (564 milliards de francs) de dépenses effectives, affirme vendredi 24 avril l'agence de presse Jiji Press et d'autres médias nippons, contre 10 000 milliards de yens initialement annoncés.

■ **ROYAUME-UNI : Colin Marshall, président de la Confédération de l'industrie britannique**, a demandé jeudi 23 avril à la Banque d'Angleterre de dire clairement que les taux d'intérêt ne seront plus relevés, afin de faire baisser la livre.

■ **CHINE : quatorze millions de salariés chinois** ont été licenciés dans le cadre de la restructuration des entreprises d'Etat et le taux de chômage atteint désormais 5 % de la population active, a rapporté jeudi 23 avril le quotidien *China Daily*.

■ **EURO : l'ancien premier britannique Margaret Thatcher** a pronostiqué jeudi 23 avril à Barcelone (Catalogne) un effondrement de l'Union économique et monétaire avant trois ans.

■ **La monnaie unique à onze** pays pourra devenir aussi forte que le dollar mais pour parvenir à une pleine intégration européenne, il sera nécessaire aussi d'instaurer une Europe politique et pas seulement des monnaies, a estimé jeudi 23 avril le ministre du Trésor italien, Carlo Azeglio Ciampi.

■ **La chambre basse du Parlement allemand** a approuvé jeudi à une écrasante majorité le lancement de l'euro au 1er janvier avec onze pays (575 voix pour, 35 contre et 5 abstentions).

NOMINATIONS

■ **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE : Claude Sadoun** a été élu à la présidence du groupe.

■ **EURIS : Isabelle Salaün** a rejoint la société en qualité de directeur.

■ **EUROPROPULSION : Jean-Pierre Ledey** a été nommé président-directeur général de la société.

Telefilm. Jorge Monteal

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 24 AVRIL

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−1,00 %
CAC 40 : 3783,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1035	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	931	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Renault (T.P.)	2439	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3025	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1570	[illegible]	− 2,42	[illegible]
AGF	373,50	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Air Liquide	1126	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Alcatel Alsthom	1089	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Altran Techno. #	936	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Atos CA	1030	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Axa	710	[illegible]	− 2,39	[illegible]
Bail Investis	905	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Bazar Hot. Ville	744	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Bertrand Faure	526	[illegible]	− 1,14	[illegible]
BIC	413	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
BIS	615	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
B.N.P.	512	[illegible]	− 3,32	[illegible]
Bollore Techno.	1126	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Bongrain	3010	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Bouygues	979	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Bouygues Offs.	247,90	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Bull#	87,95	[illegible]	− 3,53	[illegible]
Canal +	1101	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Cap Gemini	793	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Carbone Lorraine	2680	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Carrefour	3445	[illegible]	− 3,77	[illegible]
Casino Guichard	407,50	[illegible]	− 3,06	[illegible]
Casino Guich.ADP	292	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1020	[illegible]	− 0,78	[illegible]
C.C.F.	490,50	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Cegid (Ly)	970	[illegible]	+ 5,67	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42,25	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
CGIP	3030	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Chargeurs	393	[illegible]	+ 3,05	[illegible]
Christian Dalloz	715	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Christian Dior	838	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Ciments Francais	325	[illegible]	+ 7,38	[illegible]
Cipe France (Ly) #	202,50	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Clarins	569	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Club Mediterranee	578	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Coflexip	835	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Colas	981	[illegible]	+ 9,27	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,60	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Comptoirs Mod.	3090	[illegible]	− 2,42	[illegible]
CPR	481,50	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Cred.Fon.France	144	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Credit Lyonnais CI	620	[illegible]	− 1,45	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	323,80	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Damart	3920	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Danone	1390	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Dassault-Aviation	1859	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	712	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Dassault Systemes	244,50	[illegible]	+ 7,02	[illegible]
De Dietrich	427	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Deveaux(Ly)#	880	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	65	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Dexia France	749	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	173	[illegible]	+ 6,58	[illegible]
Dynaction	213,50	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Eaux (Gle des)	1102	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Eca	2070	[illegible]	− 3,42	[illegible]
Eiffage	423	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Elf Aquitaine	746	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Eramet	303	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Eridania Beghin	1255	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Essilor Intl	2226	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2048	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Esso	581	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eurafrance	3200	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Euro Disney	9,45	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1536	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Eurotunnel	5,50	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Fimalac SA	700	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Finextel	126,30	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Fives-Lille	418	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
France Telecom	325	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Fromageries Bel	4795	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	4821	[illegible]	+ 4,12	[illegible]
GAN ex.dt sous	180,50	[illegible]	− 0,27	[illegible]
GASCOGNE	558	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	442,50	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Gaz et Eaux	3116	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Geophysique	830	[illegible]	− 1,56	[illegible]
G.F.C.	640	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
GrandVision	244,50	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Groupe Andre S.A.	730	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Groupe GTM	473,50	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	167,10	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Guilbert	1080	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Guyenne Gascogne	1897	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Hachette Fill.Med.	1724	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Havas	555	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Havas Advertising	1065	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Imetal	799	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Immeubl.France	491	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Infogrames Enter.	297,80	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Ingenico	160,50	[illegible]	+ 3,98	[illegible]
Interbail	151	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1669	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
ISIS	693	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Jean Lefebvre	424	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Klepierre	1084	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Labinal	2257	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Lafarge	520	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Lagardere	234,50	228	− 2,77	40
Lapeyre	468	469	+ 0,21	10
Lebon	304,80	289,60	− 4,98	50
Legrand	1525	1532	+ 0,45	10
Legrand ADP	1015	996	− 1,87	10
Legris indust.	261	268	+ 2,68	20
Locindus	845	844	− 0,11	150
L'Oreal	2795	2760	− 1,25	10
LVMH Moet Hen.	1244	1293	+ 3,93	10
Marine Wendel	1070	1074	+ 0,37	100
Metaleurop	67,95	68,10	+ 0,22	25
Metrologie Inter.	19,55	19,60	+ 0,25	10
Michelin	369,40	371,90	+ 0,67	12
Montupet SA	2419	2390	− 1,19	50
Moulinex #	180,70	180,80	+ 0,05	10
Natexis	444	442,50	− 0,33	100
Nord-Est	130,10	134,20	+ 3,15	50
Nordon (Ny)	489	491	+ 0,40	70
NRJ #	1065	1046	− 1,78	10
Olipar	69,70	69,50	− 0,28	40
Paribas	645	637	− 1,24	50
Pathe	1300	1301	+ 0,07	100
Pechiney	274	272	− 0,72	100
Pernod-Ricard	411	418,90	+ 1,92	20
Peugeot	1020	1013	− 0,68	35
Pinault-Print.Red	4249	4269	+ 0,47	100
Plastic Omn.(Ly)	830	835	+ 0,60	20
Primagaz	506	507	+ 0,19	10
Promodes	2980	2933	− 1,57	20
Publicis #	711	717	+ 0,84	25
Remy Cointreau	118,10	118,20	+ 0,08	10
Renault	268	271,30	+ 1,23	25
Rexel	2370	2360	− 0,42	20
Rhone Poulenc A	292	291	− 0,34	25
Rochette (La)	27	28	+ 3,70	10
Rue Imperiale(Ly)	7250	—	—	200
Sade (Ny)	242,50	250	+ 3,09	100
Sagem SA	3991	4030	+ 0,97	50
Saint-Gobain	970	962	− 0,82	100
Salvepar (Ny)	550	576	+ 4,72	50
Sanofi	686	678	− 1,16	25
Sat	2392	2322	− 2,92	100
Saupiquet (Ns)	519	535	+ 3,08	30
Schneider SA	448,60	452,50	+ 0,86	50
SCOR	396,90	392,80	− 1,03	25
S.E.B.	906	915	+ 0,99	20
Sefimeg CA	480	482	+ 0,41	100
SEITA	263	262	− 0,38	50
Selectibanque	72,70	74	+ 1,78	100
SFIM	1150	1150	—	100
SGE	221,30	224,70	+ 1,53	85
Sidel	444,10	446	+ 0,42	15
Silic CA	1015	1010	− 0,49	100
Simco	485	488	+ 0,61	100
S.I.T.A	1371	1367	− 0,29	50
Skis Rossignol	115	116,30	+ 1,13	25
Soc.Fonc.Lyonnai.#	960	958	− 0,20	50
Societe Generale	1217	1184	− 2,71	30
Sodexho Alliance	1088	1092	+ 0,36	100
Sogeparc (Fin)	440	446	+ 1,36	50
Sommer-Allibert	265	266,10	+ 0,41	5
Sophia	254	256	+ 0,78	75
Spir Communic. #	469	478	+ 1,91	20
Strafor Facom	567	552	− 2,64	25
Suez Lyon.des Eaux	1027	1006	− 2,04	60
Synthelabo	944	942	− 0,21	10
Technip	728	706	− 3,02	20
Thomson-CSF	229	226	− 1,31	20
Total	676	676	—	50
UIF	448	448,10	+ 0,02	100
UIS	220	217,50	− 1,13	25
Unibail	908	900	− 0,88	100
Union Assur.Fdal	975	997	+ 2,25	10
Usinor	91,80	91,80	—	20
Valeo	555	535	− 3,60	20
Vallourec	490	493	+ 0,61	100
Via Banque	203,30	209	+ 2,80	100
Worms & Cie	382	389	+ 1,83	12
Zodiac ex.dt divid	1503	1544	+ 2,72	10
Elf Gabon	1112	1115	+ 0,26	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	154,20	153	− 0,77	1
Adecco S.A.	2595	2560	− 1,34	10
Adidas-Salomon AG#	1015	1019	+ 0,39	5
American Express	619	620	+ 0,16	—
Anglo American #	320,30	325	+ 1,46	—
Anglogold Ltd #	321	332,50	+ 3,58	—
Amgold #	309,10	324,50	+ 4,98	1
Arjo Wiggins App.	20,10	20,30	+ 0,99	—
A.T.T. #	377,50	373,40	− 1,08	1
Banco Santander #	308,50	303,10	− 1,75	250
Barrick Gold #	140	141	+ 0,71	—
B.A.S.F. #	260,40	260	− 0,15	5
Bayer #	258,80	260	+ 0,46	5
Crown Cork ord.#	319	325	+ 1,88	5
Crown Cork PF CV#	297	—	—	41
Daimler Benz #	604	601	− 0,49	5
De Beers #	155,50	154,90	− 0,38	—
Deutsche Bank #	498,40	483,50	− 2,98	5
Diageo PLC reg.#	72	72,70	+ 0,97	—
Dresdner Bank	352	340	− 3,40	5
Driefontein #	41,80	42,30	+ 1,19	—
Du Pont Nemours #	456	456,50	+ 0,10	—
Eastman Kodak #	441	435,80	− 1,17	2
East Rand #	1,60	1,66	+ 3,75	1
Echo Bay Mines #	21,95	23,45	+ 6,83	—
Electrolux #	555	537	− 3,24	25
Ericsson #	321	310	− 3,42	2
Ford Motor #	285,50	277,60	− 2,76	1
Freegold #	36,15	38,10	+ 5,39	—
Gencor act.regr.	14,50	14,90	+ 2,75	—
General Elect. #	514	507	− 1,36	—
General Motors #	417,80	409,20	− 2,05	1
Gle Belgique #	917	925	+ 0,87	—
Harmony Gold #	35,05	35,45	+ 1,14	—
Hitachi #	43,05	44	+ 2,20	50
Hoechst #	228,50	290	+ 0,65	5
I.B.M #	703	707	+ 0,56	—
I.C.I #	109,10	110	+ 0,82	1
Ito Yokado #	315,60	320,30	+ 1,48	50
Kingfisher plc #	114,10	112,30	− 1,57	—
Matsushita #	101,80	101,30	− 0,49	50
Mc Donald's #	361	349,60	− 3,15	—
Merck and Co #	730	724	− 0,82	—
Mitsubishi Corp.#	45,50	46,70	+ 2,63	50
Mobil Corporat.#	471,10	476,70	+ 1,18	1
Morgan J.P. #	859	830	− 3,37	2
Nestle SA Nom. #	10910	10810	− 0,91	10
Nipp. MeatPacker #	80	83,80	+ 4,75	50
Nokia A	380,50	385,70	+ 1,36	2
Norsk Hydro #	299,50	304,80	+ 1,76	20
Petrofina #	2290	2289	− 0,04	—
Philip Morris #	233	233,40	+ 0,17	—
Philips N.V #	540	533	− 1,29	10
Placer Dome Inc #	91,20	93	+ 1,97	—
Procter Gamble #	525	523	− 0,38	—
Quilvest	350	—	—	—
Randfontein #	16,95	17,70	+ 4,42	—
Rio Tinto PLC #	87	86,65	− 0,40	—
Royal Dutch #	339,10	335,20	− 1,15	1
Sega Enterprises	105	105,20	+ 0,19	50
Schlumberger #	475,60	473,60	− 0,42	—
SGS Thomson Micro.	553	535	− 3,25	13
Shell Transport #	44,60	43,85	− 1,68	—
Siemens #	376,60	370	− 1,75	5
Sony Corp. #	513	532	+ 3,70	50
Sumitomo Bank #	58,70	60,70	+ 3,40	50
T.D.K #	475,40	490	+ 3,07	50
Telefonica #	254	248,90	− 2	500
Toshiba #	27	28,20	+ 4,44	50
Unilever act.Div.#	442,10	438,80	− 0,74	1
United Technol. #	585	587	+ 0,34	5
Volkswagen A.G #	4610	4590	− 0,43	50
Western Deep #	169	172,50	+ 2,07	2
Yamanouchi #	142,50	145	+ 1,75	50
Zambia Copper	13	13,80	+ 6,15	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,91	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	124,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,14	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,15	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	102,70	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,65	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,65	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,55	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,13	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,96	[illegible]
Finansder 9%91-06#	126,58	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,02	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,85	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,90	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,38	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,92	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	111,33	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,35	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,95	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,04	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,08	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	141,80	0,093 o
SNCF 8,8% 87-94CA	105	2,073 o
Suez Lyon.Eaux 90	1042	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		54,60	57,10
Baccarat (Ny)	◆	798	798
Bains C.Monaco		781	795
Bque Transatlant.		294,80	294,90
B.N.P.Intercont.	◆	1385	1385
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)	7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy		570	570
Champex (Ny)	◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP		686	686
C.I.T.R.A.M. (B)		3210	3209
Generali Fce Assur		1540	1540
Continental Ass.Ly.	◆	615	615
Darblay	◆	500	500
Didot Bottin		845	844
Eaux Bassin Vichy		3000	2980
Ent.Mag. Paris	◆	1660	1660
Fichet Bauche		48	48
Fidei		47,55	47,50
Finalens	◆	300	300
F.I.P.P.	◆	235	235
Fonciere (Cie)		830	830
Foncina #		595	600
Francarep		328	332
From. Paul-Renard	◆	1051	1051
Gevelot		1215	1215
G.T.I (Transport)	◆	381,10	381,10
Immobail		215	212,90
Immobanque		720	720
Lucia	◆	77,80	77,80
Monoprix		428	440,50
Metal Deploye	◆	395	395
Mors		8,30	8,30
Navigation (Nle)	◆	135,10	135,10
Optorg		450	460
Paluel-Marmont ech	◆	520	520
Exa.Clairefont(Ny)		976	[illegible]
Parfinance		414	415
Paris Orleans		330	[illegible]
Promodes (CI)		2050	2080
PSB Industries Ly		623	628
Rougier #		414	414,50
Saga	◆	150,10	[illegible]
S.I.P.H.		265	273,80
Sofragi	◆	5200	5200
Taittinger		4219	4300
Tour Eiffel		450	448
Vicat		566	570
Caves Roquefort	◆	1970	1970
Elyo	◆	320	320
Finaxa		555	530
Gaillard (M)		1525	1525
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	211	211
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	2001
Hotel Lutetia	◆	450	450
Hotels Deauville	◆	840	840
L.Boullet (Ly)	◆	321	321
Lloyd Continental	◆	11190	11190
Matussiere Forest		58	56,60
Moncey Financiere		3156	3155
M.R.M. (Ly)	◆	464,90	464,90
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	106,30	106,30

(Publicité)

Nouveau Sharan Turbo 150 ch.*

*Cons. (l/100 km) normes CE 93/116 : 14,0 l en cycle urbain, 8,0 l en cycle extra-urbain, 10,1 l en cycle mixte. Taux de CO₂ (g/km) : 242.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	44	[illegible]
AFE #	◆	885	885
Aigle #		485	482
Albert S.A (Ns)		236	[illegible]
Arkopharma#		405,10	405
Montaignes P.Gest.	◆	1905	1905
Assystem #		288,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	1000	1000
Bque Tarneaud(B)#		420,90	425
Bque Vernes		157,50	160
Beneteau CB#		630	[illegible]
B I M P		135,10	[illegible]
Boiron#(Ly)		426	430
Boisset (Ly) #		564	[illegible]
But S.A.		293,40	291
C.E.E #		89	89
Change Bourse (M)		236	[illegible]
CNIM CA#		253,90	[illegible]
Codetour #		390	390
Comp.Euro.Tele-CET		285	[illegible]
Conflandey #		324	[illegible]
C.A. Hte Normandie		343	[illegible]
C.A. Paris IDF	■	848	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		310	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		303	[illegible]
C.A.Pas de Calais		564	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		495	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	335	[illegible]
C.A. Somme CCI		350	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	■	425	[illegible]
Groupe J.C.Darmon		599	[illegible]
Devanlay S.A.	◆	663	[illegible]
Devernois (Ly)		570	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		36	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		445	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		520	[illegible]
Expand s.a.		1260	[illegible]
Factorem		745	[illegible]
Faiveley #		246	[illegible]
Finacor	◆	42,65	[illegible]
Fininfo		950	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		725	[illegible]
Gautier France		344	[illegible]
Gel 2000		37,80	[illegible]
GEODIS #		475	473
GFI Industries #		1498	1498
Girodet (Ly) #	◆	24	24
GLM S.A.		212,50	212
Gpe Guillin # Ly		280	280
Kindy #		170	168
Guerbet		272	272
Hermes internat.1#		463	493
Hurel Dubois		853	886
ICBT Groupe #		234	232
I.C.C.#		166	166
ICOM Informatique		534	[illegible]
Idianova	◆	68	[illegible]
Int. Computer #		70,50	[illegible]
IPBM		65	[illegible]
M6-Metropole TV		805	[illegible]
Manitou #		940	[illegible]
Manutan	◆	480	[illegible]
Marie Brizard #		723	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	◆	36,20	[illegible]
Mecelec (Ly)		88	[illegible]
MGI Coutier #		358	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		172	[illegible]
Naf-Naf #		114,60	[illegible]
Norbert Dentres.#		860	[illegible]
NSC Groupe Ny		949	[illegible]
Onet #		935	[illegible]
Paul Predault		137	[illegible]
P.C.W.		19	—
Petit Boy #	◆	91,95	91,95
Phyto-Lierac #		260	255
Pochet	◆	888	888
Poujoulat Ets (Ns)	◆	238,30	238,30
Radiall #		742	740
Robertet #		1300	1275
Rouleau-Guichard		240	[illegible]
Securidev #		114,50	114,50
Smoby (Ly)#		606	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	9	[illegible]
Sofibus	◆	330	[illegible]
Sopra #		2000	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	69,50	[illegible]
Sylea		553	[illegible]
Teisseire-France		200	[illegible]
TF1		750	[illegible]
Thermador Hol. #		384	[illegible]
Trouvay Cauvin #		156	[illegible]
Unilog		1433	[illegible]
Union Fin.France		818	[illegible]
Viel et Cie #		184	[illegible]
Vilmorin et Cie #		600	[illegible]
Virbac		510	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		40	41
Belvedere		1040	1040
BVRP		315	320
Coil		240	242
Electronique D2		120	122,60
FDM Pharma n.		169	[illegible]
Genset		615	[illegible]
Guyanor action B		9,85	[illegible]
High Co.		290	290,10
Infonie		89	90
Joliez-Regol		105	[illegible]
Mille Amis		61	[illegible]
Naturex		115	[illegible]
Olitec		1050	[illegible]
Picogiga		235	[illegible]
Proxidis		19,50	[illegible]
R21 Santé		520	[illegible]
Stelax	◆	6,95	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	895	895
Générale Occidentale	◆	282	282
Sté lecteurs du Monde	◆	160	160
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		165,28	157,41
Agipi Actions (Axa)		151,86	144,63
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14540	14540
Natio Epargne		2281,32	2258,73
Natio Oblig. M.T. C/D		892,79	883,95
Natio Ep. Croissance		4136,85	4055,74
Natio Ep. Patrimoine		169,39	166,07
Natio Epargne Retraite		200,52	196,59
Natio Epargne Trésor		11588,07	11564,94
Natio Euro Valeurs		1433,58	1405,47
Natio Euro Oblig.		1067,25	1056,68
Natio Euro Opport.		1542,83	1512,58
Natio Inter		1147,21	1124,72
Natio Opportunités		255,31	250,30
Natio Revenus		1130,35	1119,16
Natio Sécurité		11407,18	11407,18
Natio Valeurs		1739,50	1705,39
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		94713,09	94713,09
Oblig. tres caté.		289,90	285,62
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA		1077,49	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C		2698,01	2692,62
Nord Sud Dévelop. D		2416,62	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		321,82	[illegible]
Patrimoine Retraite D		304,67	[illegible]
Sicav Associations C		2468,30	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20144,31	20144,31
Mutual. dépôts Sicav C		19758,23	19758,40
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Ecur. Act. Futur D PEA		367,07	[illegible]
Écur. Capitalisation C		269,16	[illegible]
Écur. Expansion C		85186,78	85186,78
Écur. Géovaleurs C		4489,92	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		291,57	285,85
Écur. Monépremière		11607,50	11607,50
Écur. Monétaire C		13294,57	13294,57
Écur. Monétaire D		12322,66	12322,66
Écur. Trésorerie C		326,23	326,23
Écur. Trésorerie D		305,88	305,88
Écur. Trimestriel D		2099,96	2089,96
Éparcourt-Sicav D		191,36	191,36
Géoptim C		13645,21	13443,56
Géoptim D		12533,68	[illegible]
Horizon C		2863,49	2807,34
Prévoyance Écur. D		105,69	105,69
Sensipremière C		14223,82	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12470,93	[illegible]
Écur. Sécuripremière C		12315,96	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	122471,63	122471,63
Atout Amérique		226,37	[illegible]
Atout Asie		87,71	[illegible]
Atout France Europe		1122,23	[illegible]
Atout France Monde		272,52	[illegible]
Atout Futur C		1086,23	[illegible]
Atout Futur D		1011,85	[illegible]
Coexis		2035,17	[illegible]
Dièze		2687,07	[illegible]
Elicash	◇	973385,10	973385,10
Indicia	◆	2314,40	[illegible]
Indocam Convert. C	◆	15676,11	15219,52
Indocam Convert. D	◆	14747,82	14318,27
Indocam Europe Nouv.	◆	16337,92	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	◆	1237,59	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	◆	1237,59	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	◆	999,54	[illegible]
Indocam Orient C	◆	205,57	[illegible]
Indocam Orient D	◆	188,46	[illegible]
Indocam UniJapon	◆	913,86	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		1992,38	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1425,34	[illegible]
Moné.J C	◇	12195,73	12195,73
Moné.J D	◇	11553,29	11553,29
Oblifutur C		580,19	[illegible]
Oblifutur D		534,73	[illegible]
Oraction		1670,90	[illegible]
Revenu-Vert		1189,29	[illegible]
Sévéa	◆	123,97	[illegible]
Synthésis		19613,79	[illegible]
Uni Associations	◇	120,42	120,42
Uni-Foncier		1781,66	[illegible]
Uni-Régions		2104,60	[illegible]
Univar C	◇	316,07	[illegible]
Univar D	◇	302,91	302,91
Univers-Obligations		265,46	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	—	—
Indocam Val. Restr.	◆	—	—
Optalis Dynamiq. C	◆	121,31	[illegible]
Optalis Dynamiq. D	◆	121,31	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	116,41	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	116,41	[illegible]
Optalis Expansion C	◆	110,66	[illegible]
Optalis Expansion D	◆	110,66	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	108,94	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	108,94	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	514,37	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	543,13	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		200,56	[illegible]
Francic Pierre		177,84	[illegible]
Europe Régions		304,35	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1099,78	[illegible]
Cicamonde		1936,25	[illegible]
Converticic		476,77	[illegible]
Ecocic		2016,73	[illegible]
Mensuelcic		10128,41	[illegible]
Oblicic Mondial		4182,91	[illegible]
Oblicic Régions		1240,48	[illegible]
Rentacic		167,06	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1409,55	[illegible]
Lion 20000 C		17500,95	[illegible]
Lion 20000 D		16373,68	[illegible]
Lion-Associations C		11341,51	11341,51
Lion-Associations D		10748,36	10748,36
Lion Court Terme C		27051,07	27051,07
Lion Court Terme D		23832,28	[illegible]
LionPlus C		1658,54	[illegible]
LionPlus D		1519,26	[illegible]
Lion Trésor		2453,28	[illegible]
Oblilion		2310,01	[illegible]
Sicav 5000		937,80	[illegible]
Slivafrance		1611,62	[illegible]
Slivam		670,03	[illegible]
Slivarente		264,62	[illegible]
Slivinter		978,24	[illegible]
Trilion		5143,37	[illegible]
Crédit Mutuel Finance			
Avenir Alizes		2668,86	[illegible]
CM Option Dynamique		171,07	[illegible]
CM Option Equilibre		299,88	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		200,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		948,43	948,43
Créd.Mut.Ep.Ind. C		192,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23428,22	23428,22
Créd.Mut.Ep.Monde		2036,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1955,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1097,08	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		110,32	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		553,48	[illegible]
Saint-Honoré Capital		21080,02	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		733,73	702,33
St-Honoré Pacifique		632,78	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2256,25	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1867,10	[illegible]
Stratégie Actions		1274,22	[illegible]
Stratégie Rendement		2098,41	2082,36
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		141,79	[illegible]
Amplitude Europe C		224,14	[illegible]
Amplitude Europe D		220,39	[illegible]
Amplitude Monde C		1250,36	[illegible]
Amplitude Monde D		1169,22	[illegible]
Amplitude Pacifique C		90,93	[illegible]
Elanciel D PEA		249,88	[illegible]
Émergence Poste D PEA		193,21	[illegible]
Géobilys C		702,45	[illegible]
Géobilys D		664,61	654,79
Kaleis Dynamisme C		1305,31	[illegible]
Kaleis Équilibre C		1186,17	[illegible]
Kaleis Sérénité C		1112,25	[illegible]
Latitude C		151,63	151,63
Latitude D		134,64	134,64
Oblitys D		652,97	[illegible]
Plénitude D PEA		257,34	251,06
Poste Gestion C		15224,64	15224,64
Revenus Trimestr. D		5296,34	5243,90
Solstice D		2372,56	2366,64
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38825,85	38825,85
Actimonétaire D		30760,20	30760,20
Cadence 1 D		1063,74	[illegible]
Cadence 2 D		1064,81	1054,27
Cadence 3 D		1054,22	1043,78
Capimonétaire C		418,86	418,86
Capimonétaire D		377,94	377,94
Sogeoblig C/D		9669,61	9573,87
Interoblig C		315,33	312,21
Intersélection France D		459,43	450,42
S.G. France opport. C		2772,08	2717,73
S.G. France opport. D		2624,08	2572,63
Sogenfrance C		2661,06	2608,88
Sogenfrance D		2415,91	2368,54
Sogépargne D		306,36	303,33
Soginter C		343,34	336,61
Sogenfrance Tempo D	◆	342,71	335,99

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



DISPARITIONS

Régine Pernoud

Une ardente spécialiste du Moyen Age

AVEC L'HISTORIENNE Régine Pernoud, décédée mercredi 22 avril à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, c'est l'une des plus ardentes spécialistes du Moyen Age qui disparaît.

Née le 17 juin 1909 à Château-Chinon (Nièvre), cette fille de géomètre arpenteur rencontre, dès ses études secondaires à Marseille, au cours Notre-Dame-de-France, les deux sujets qui vont déterminer ses engagements d'historienne : le Moyen Age et Jeanne d'Arc. Deux débuts pourtant bien difficiles : le petit collège privé lui inculque le culte de l'Antiquité classique, qui pousse à sous-évaluer le monde médiéval, successeur indigne ; et la Pucelle d'Orléans, dont Benoît XV venait de faire une sainte (1920), est alors l'otage de récupérations politiques, discours et cortèges bruyants la métamorphosant en figure académique, sinon en héroïne cocardière.

C'est moins son passage par la faculté des lettres d'Aix-en-Provence que son entrée à l'Ecole nationale des chartes qui décide de ses futurs combats. Découvrant l'art et la littérature du Moyen Age – la *« formidable liberté »* d'un *« extraordinaire foisonnement »* –, Régine Pernoud change de regard sur ces moments prétendument obscurs dont elle va désormais s'attacher à restaurer l'image ; plus décisif encore, le contact de la jeune chartiste avec un professeur de droit, Roger Grand, dont le cours la passionne. Elle qui pensait détester l'histoire, avec sa kyrielle de dates et ses fracas de batailles, se découvre un goût pour la comparaison des coutumes, multiples et *« astucieuses »*, qui requalifient à ses yeux *« l'ancienne France »*. Des maîtres comme Marcel Aubert, Henri Focillon, Henri Pirenne, Gustave Cohen, Reto Bezzola lui font réaliser qu'elle est en fait *« amoureuse d'un millénaire »*.

Si le diplôme vient, le poste se fait attendre – elle incriminait à la fois sa naïveté, une sorte de timidité et une surdité gênante. Avant de devenir conservateur au Musée de Reims (1947), elle entreprend mille « aventures » : classant dans un grenier de la mairie de Sens des plans cadastraux, traquant dans des archives privées des ancêtres perdus, faisant office de bibliothécaire pour un riche industriel du sucre, tentant même de monter un collège bilingue près de Carcassonne ou travaillant au service de presse du Touring Club de France... Une indépendance et une liberté qui la font à peine vivre mais comblent son goût des voyages.

Conservateur, elle ne renonce pas à ces audaces. Ainsi, à peine nommée à Reims, elle engage pour sa première exposition un décorateur et fait de la publicité à la radio ou, en 1951, figure au sommaire du premier magazine de la radiophonique « Tribune de l'Histoire ». Entre-temps, elle est devenue conservateur aux Archives nationales à Paris. Mais c'est désormais dans l'écriture que Régine Pernoud s'accomplit.

RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC

Depuis le pionnier *Lumière du Moyen Age* (1946), elle ne cessera de visiter la galerie nostalgique des grandes dames du temps : *La Reine Blanche, Aliénor d'Aquitaine, Héloïse et Abélard*, *Christine de Pisan* et récemment *Hildegarde de Bingen*. Seules exceptions masculines : *Saint Louis* et *Richard Cœur de Lion*. Elle livre même deux synthèses sur *La Femme au temps des cathédrales* et *La Femme au temps des croisades*, préfaçant encore *La Chambre des dames*, de Jeanne Bourin. Sans doute cet hommage appuyé à la femme médiévale est-il pour l'historienne une façon de réparer l'injustice du temps, puisque Régine Pernoud la pense victime de la montée de la puissance bourgeoise telle qu'elle s'est accomplie depuis la Renaissance (*Histoire de la bourgeoisie en France*, 2 vol., 1962).

Mais c'est la silhouette d'une certaine bergère de Domrémy, à laquelle elle consacre plus d'une douzaine d'ouvrages, qui reste la plus liée à Régine Pernoud. La rencontre fortuite en 1953 du texte, alors non traduit, du procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc scelle l'image de l'historienne, qui crée plus tard le Centre Jeanne d'Arc d'Orléans, riche de plus de treize mille documents, et signe même avec Marie-Véronique Clin un CD-Rom sur la Pucelle. Son offensive pugnace pour réhabiliter encore l'ensemble de l'époque – et particulièrement *« son cher XIIe siècle »* d'une jeunesse et d'une capacité d'invention inouïe (elle le saluait comme *« le moment américain de l'Europe »*) – complétera le portrait. Signant un provocant *Pour en finir avec le Moyen Age* (1977) ou contribuant au tout aussi tonique *Le Moyen Age pour quoi faire ?* (1986), Régine Pernoud savait rompre des lances avec fougue, contaminée peut-être par l'énergie farouche des *Hommes de la croisade* qu'elle avait célébrés.

Une posture peu orthodoxe qui ne l'empêche pas de recevoir le prix de la Ville de Paris (1978) et d'être saluée à deux reprises par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre (1981 et 1997 avec le grand prix Gobert). Ces honneurs ne la détournent pas de partages plus simples avec les enfants, pour lesquels elle écrit de nombreux livres, d'un volume phare de « La vie privée des hommes » *(A l'abri des châteaux forts)* à saint Martin, sans oublier l'inévitable Jeanne.

Rien d'étonnant à cela. Au cœur d'une fratrie si soudée que les discussions animées y remplaçaient les jeux – sa mère ouvrait les fenêtres en priant les six enfants de rire aux éclats pour rassurer le voisinage –, Régine Pernoud confesse le rôle essentiel que ses proches ont joué dans un volume de souvenirs recueillis par son neveu Jérôme *(Villa Paradis*, 1992). A la suite d'un dîner particulièrement « coincé » un 14 octobre, la tribu avait juré de s'appeler au jour anniversaire pour s'assurer qu'aucun d'eux n'était devenu *« subrepticement bourgeois »*. Le miracle, c'est que malgré le passage du temps et les disparitions, le téléphone sonnait toujours chez l'ultime survivante ce jour-là... Les amis veillaient au nom du serment passé.

Par son enthousiasme, sa véhémence aussi, dans la croisade qu'elle menait pour faire acquitter en appel ce Moyen Age de caricature, obscurantiste et fanatique, qui perdurait dans le langage commun, Régine Pernoud était parvenue à se tailler une réelle popularité. Une gageure que la chartiste passionnée était peut-être la seule à pouvoir relever.

Philippe-Jean Catinchi

Catherine Langeais

Une des premières stars de la télévision française

AVEC sa blondeur laquée des années 60, Catherine Langeais, qui est décédée jeudi 23 avril à l'âge de soixante-quatorze ans, fut une des premières stars de la télévision.

Née à Valence (Drôme), Catherine Langeais – dont le véritable nom était Marie-Louise Terrasse – est entrée à la RTF en 1950 comme présentatrice. C'était le temps du noir et blanc, de la chaîne unique et des interludes mis à l'écran lorsque les incidents techniques interrompaient les programmes. Le prompteur n'existait pas et pour annoncer, avant chaque émission, son titre, le nom de l'auteur et du réalisateur, il fallait une bonne mémoire et une bonne diction. D'ailleurs, pour être embauchées, les speakerines passaient un concours où elles devaient réciter un poème et dire un texte appris par cœur, qui contenait des noms difficiles à prononcer.

Durant les vingt-cinq ans qu'elle a passés à la télévision, Catherine Langeais ne s'est pas contentée de ce rôle de présentatrice des programmes. Outre une émission consacrée au bridge, elle a participé à l'animation de deux émissions qui associèrent longévité et notoriété. Au côté du cuisinier Raymond Oliver, elle a présenté « Art et magie de la cuisine », une émission hebdomadaire au cours de laquelle le célèbre chef expliquait ses recettes. Plus tard, son goût pour le cinéma l'avait conduite à commenter la « Séquence du spectateur », une émission dominicale sur le cinéma.

Catherine Langeais aimait aussi l'écriture. Elle avait publié *La Rêveuse*, un roman sous-titré *L'histoire d'une jeune fille d'aujourd'hui face aux problèmes de l'amour*, qu'elle disait avoir écrit en pensant à ses trois enfants. Elle avait épousé Pierre Sabbagh, un des pionniers du journalisme télévisé, décédé en 1994. Pour la petite histoire, elle fut, à dix-sept ans et demi, la première fiancée de François Mitterrand, qui l'appelait *« Mon Zou »* et lui écrivait des poèmes enflammés. Il lui avait remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur en avril 1987.

Françoise Chirot

■ **SIMON DE LA BROSSE**, comédien, s'est donné la mort vendredi 17 avril. Né en 1965, il avait été l'un des jeunes acteurs les plus remarqués des années 80 et 90. Découvert dans *Pauline à la plage*, d'Eric Rohmer (1982), il avait joué sous la direction de Claude Miller (*L'Effrontée*, 1985, *La Petite Voleuse*, 1988), d'André Téchiné (*Les Innocents*, 1987), de Gérard Frot-Coutaz (*Après après-demain*, 1989) et de José Dayan dans de nombreux téléfilms. Il était également apparu dans *Garçon*, de Claude Sautet (1983), *La Vie de famille*, de Jacques Doillon (1985), *37°2 le matin*, de Jean-Jacques Beineix (1986), et *Des feux mal éteints*, de Serge Moati (1993). Il venait de terminer le tournage de *Céline et les marchés*, un téléfilm de Marc Rivière pour France 2.

NOMINATION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jérôme Vignon, inspecteur général de l'Insee, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 22 avril, directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) auprès du délégué Jean-Louis Guigou et du délégué adjoint Michel Cadot.

[Né le 6 septembre 1944 à Bourges, Jérôme Vignon est ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Il est un spécialiste de la prospective et de la planification. Il commence sa carrière en 1969 à la direction régionale de l'Insee à Nantes en étant responsable des études sur l'emploi. Puis, en 1974, il vient à Paris au ministère de l'économie et des finances. En 1976, il est nommé directeur du cabinet du commissaire général du Plan. De 1977 à 1981, il est membre, puis chef du service, des programmes à la direction des synthèses de l'Insee. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, il entre au cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, où il reste jusqu'en 1984. Il suivra ensuite Jacques Delors à Bruxelles à la présidence de la Commission et restera à la Commission jusqu'à la fin de 1997. Dans la toute dernière période, il a notamment travaillé à la réalisation, en cours, des scénarios Europe 2010. Militant associatif, il a été, de 1974 à 1978, président du Mouvement des cadres et dirigeants chrétiens et, de 1992 à 1994, président du club de réflexion deloriste Clisthène.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 avril sont publiés :

● **Justice** : un arrêté fixant les dates des élections des magistrats des cours et tribunaux membres du Conseil supérieur de la magistrature.

● **Primes** : un arrêté fixant le montant de l'indemnité pour sujétions exceptionnelles allouée à certains fonctionnaires actifs de la police nationale affectés dans le ressort des secrétariats généraux pour l'administration de la police de Paris et de Versailles : 562,50 francs par mois maximum.

● **Nucléaire** : un décret portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, signé à Pékin le 15 mai 1997 ; un arrêté modificatif relatif au contrôle à l'exportation des biens à double usage relevant de la lutte contre la prolifération nucléaire.

Au *Journal officiel* du mercredi 22 avril sont publiés :

● **Outre-mer** : une loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer.

● **Pompiers** : un décret modifiant certaines dispositions statutaires relatives aux sapeurs-pompiers.

● **Cinéma** : deux décisions portant nomination à la commission compétente pour l'octroi des contributions financières de l'Etat aux œuvres cinématographiques d'une durée de projection inféieure à une heure et à la commission du soutien financier sélectif à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée.

Au *Journal officiel* du jeudi 23 avril sont publiés :

● **Routiers** : un décret relatif à la réduction de cotisations sociales concernant certains salariés des entreprises de transport routier de marchandises . Ce texte précise le montant des réductions de charges sociales consenties en échange du respect du contrat de progrès conclu en 1994.

● **Animateurs** : plusieurs décrets relatifs au recrutement et à la formation des animateurs territoriaux.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

● **Histoire** : un arrêté portant nomination au comité des travaux historiques et scientifiques.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Rose RISSE
et
Jean-Christophe COLINET
sont heureux de faire part de la naissance de

Hélène,

le 20 avril 1998, à Strasbourg.

5, quai Jacques-Sturm,
67000 Strasbourg.

Coucou, me voici.
Le 18 avril 1998 j'ai vu le jour.
Plein de sourires et sans soucis,
Je vous envoie mon premier bonjour.

Joann,

pour le plus grand bonheur de ses parents,

Françoise et Michel.

2, rue de Paradou,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.

Anniversaires de naissance

– Un quart de siècle déjà – et seulement – en ce 25 avril 1998.

Bon anniversaire,

Sophie !

« C'est beau d'avoir élu domicile vivant. »

De la part de father G.G.

Mariages

Mlle Irini APOSTOLOU
et
M. Eric BURGAYRAN

ont la joie d'annoncer leur mariage qui aura lieu le 1er août 1998, en l'Hôtel de Ville de Toulouse (Capitolium).

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Sophie BRUNELLE
avec
Christophe DEPREITERE,

qui sera célébré à Paris, dans la plus stricte intimité, le samedi 25 avril 1998.

65, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

Décès

– *Le* président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

Le directeur de l'UFR « Etudes internationales et européennes »,

Le personnel enseignant et administratif,

ont la tristesse de faire part du décès de

Martine BESSE-DESMOULIÈRES,
chevalier des Palmes académiques,
ingénieur d'études au Centre d'étude et de recherche européennes.

– Mme Andrée Biegelmann,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

David BIEGELMANN,

survenu le 4 avril 1998.

Les obsèques ont eu lieu le 10 avril, à Taverny (Val-d'Oise).

34, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Colette BOURDON

s'est éteinte le 22 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon ses vœux, elle sera incinérée au crématorium du Havre, le mercredi 29 avril, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Tilleul,
76790 Etretat.

– Françoise Ehrmann,
Guillaume Ehrmann,
Laurent Ehrmann,
Et leurs familles,
ont la peine de faire part du décès de

Mme Henriette EHRMANN,
née **WEBER,**

survenu à Bordeaux, le 17 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bordeaux, le 22 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

123 Armory Street, Hamden Conn.
06517 Etats Unis.
86, rue Achille-Viadieu,
31400 Toulouse.
13, rue Jacques-Gerald,
33110 Le Bouscat.

– Jean-Claude Harzo,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Simonne Abbaye,
sa mère,
Michèle et Guy,
sa sœur et son frère,
Leurs familles,
Agnès et Pierre Abbaye,
sa tante et son oncle,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Aline HARZO,
née **ABBAYE,**

survenu le 21 avril 1998, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'une cruelle maladie.

L'inhumation aura lieu le lundi 27 avril, à 15 heures, au cimetière de Coubron (Seine-Saint-Denis).

Ils rappellent le souvenir de son père,

André ABBAYE,

décédé en 1992.

– Albert Lachièze-Rey,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique LACHIÈZE-REY,
née **CHABERT,**

survenu le 21 avril 1998.

6, rue Dansard,
69007 Lyon.

– Irma Lambert,
son épouse,
Eric et Sylvie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude LAMBERT,

survenu le 22 avril 1998.

L'incinération aura lieu le 29 avril, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

14, résidence Opéra,
92160 Antony.

– Laurence Pernoud,
sa belle-sœur,
Georges et Monique Pernoud,
Jérôme et Michèle Pernoud,
Emmanuel et Laure Pernoud,
Martine Pernoud,
ses neveux et nièces,
Fanny, Julie, Grégory, Clémence et Hélène,
ses petit-neveu et petites-nièces,
Marie-Véronique Clin,
sa collaboratrice et amie,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Régine PERNOUD,

munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 27 avril 1998, à 15 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Une messe sera également célébrée en la cathédrale d'Orléans, le mercredi 29 avril, à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Gribeauval,
75007 Paris.

(Lire ci-dessus.)

Anniversaires de décès

– *Le* 25 avril 1991, disparaissait

Patrice BROHAN.

Sa présence illumine l'horizon au quotidien, il est dans nos cœurs pour l'éternité.

Ses proches et ses amis.

– Il y a un an,

Jean CAGNEAUX

nous quittait.

Il est vivant dans nos cœurs.

Gardez le souvenir d'un homme juste et bon.

– Il y a quatorze ans,

Jean FALCONNIER

nous quittait.

Que sa famille et ses amis s'unissent par la pensée dans son souvenir.

– Il y a un an, disparaissait

Boris MILUNOVIC.

Ceux qui l'ont connu et estimé sont invités à avoir une pensée pour lui.

– Pour

Véronique NIOCEL-PICOT

et son père

Guillaume PICOT

qui nous ont quittés, les 24 avril et 14 décembre 1997.

Une affectueuse pensée.

Yvonne Picot,
16, rue du Général-Malleterre,
75016 Paris.

Messes anniversaires

Luc-André RICHARD

nous a quittés, il y a un an.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le mercredi 29 avril 1998, à 18 h 45, et en l'église de Joncy (Saône-et-Loire), le dimanche 3 mai, à 10 h 30.

Conférences-débats

– **Après l'importante déclaration du Pape sur la Shoah :**

Conférence-débat avec le père Bernard Dupuy, Alexandre Derczansky, du CNRS et David Lindenberg, historien.

Mercredi 29 avril, à 20 h 30, mairie du 3e arrondissement, Paris, 2, rue Eugène-Spuller.

Débats

Les Mardi(s)
de la Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes,
75009 Paris (métro Pigalle),
le mardi 28 avril 1998, à 18 h 30
(accueil à partir de 18 heures)
« 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage »
Exposé-débat
avec
Camille DARSIÈRES,
député de la Martinique.
Modérateur J.-M. Rosenfeld.
S'inscrire en téléphonant au 01-40-72-21-21.

Nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes ayant effectué une réservation.

MURS
(Mouvement universel de la responsabilité scientifique)
lundi 4 mai, 17 h 15,
Institut Curie,
12, rue Lhomond, Paris-5e,
remise par M. Paul Caro
du prix Jean-Rostand
(MURS-AESF)
à M. Stanislas Dehaene
exposés de MM. Dehaene et Demazure
mathématiques et neurones,
débat dirigé
par Jean Dausset et Paul Caro,
entrée gratuite.
Tél. : 01-47-03-38-21

SCIENCES Conçues au départ pour les besoins de reprographie des grandes entreprises et des administrations, les chaînes d'impression numérique ont fait leur entrée chez les imprimeurs. ● APPARUES au début des années 90, elles rendent possibles les tirages en petite quantité d'ouvrages confidentiels à des prix inaccessibles aux moyens d'impression classiques, en offset, et inférieurs à ceux des photocopies. ● CERTAINS ÉDITEURS y ont désormais recours pour les éditions à compte d'auteur ou pour redonner vie à des livres épuisés pour lesquels la demande n'est pas très importante. ● LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE les utilise pour reproduire les ouvrages anciens fragiles, leur évitant des manipulations trop fréquentes. ● D'AUTRES établissements similaires s'apprêtent à suivre son exemple.

L'informatique bouscule les habitudes du monde de l'édition

L'impression numérique, une technique à mi-chemin entre la reprographie et l'offset, offre la possibilité de réaliser des petits tirages à des prix modiques. Les éditeurs, les imprimeurs et les grandes bibliothèques s'y intéressent de plus en plus

À SES HEURES perdues, Philippe Clusel écrit des poèmes. Un jour de 1997, il a souhaité les imprimer. Ne connaissant rien au monde de l'édition, il a téléphoné à différents imprimeurs de la région parisienne. *« Je voulais seulement quelques dizaines de recueils pour mes amis*, raconte-t-il. *Or tous les imprimeurs m'ont proposé un tirage d'un minimum de mille exemplaires à un coût unitaire de 30 ou 40 francs... »* Tous sauf un. Jérôme Grou-Radenez a bien voulu lui tirer cinquante exemplaires de 35 pages, avec une couverture semi-rigide et un dos carré collé à l'aspect impeccable. A 24 francs pièce. Moins cher que des photocopies !

« C'est la première fois que je réalise une édition à compte d'auteur en si petite quantité », reconnaît l'imprimeur. Dans son atelier de la rue des Saints-Pères, à Paris, il montre avec fierté les deux machines tout en longueur qui sont à l'origine de cette performance. Elles tiennent davantage de l'imprimante laser que de la rotative traditionnelle. Une technicienne prépare les travaux d'impression et les lance à partir d'un écran tactile. Les feuilles sortent par paquets à l'extrémité des machines.

VITESSE ET QUALITÉ

Selon le cahier des charges du client, lesdites feuilles sont automatiquement agrafées ou bien brochées avec un dos carré collé. *« Cet atelier d'impression numérique complète nos machines offset*, précise Jérôme Grou-Radenez. *Il se prête à des tirages en noir et blanc, recto verso, de quelques dizaines ou quelques centaines d'exemplaires, avec la possibilité de personnaliser chaque exemplaire, en portant par exemple le nom du destinataire sur la première page ! »*

L'impression numérique, à mi-chemin entre la photocopie et l'offset, n'est apparue qu'au début des années 90. C'est la société Rank Xerox qui a mis au point les machines Docutech, dont Jérôme Grou-Radenez a été, en France, l'un des premiers acquéreurs. Elles sont équipées d'une tête laser pour l'impression sans contact et sont alimentées en feuille à feuille ou en continu. Kodak et Océ viennent, à leur tour, d'entrer sur le marché en adoptant, pour leur part, des têtes d'impression à diodes électroluminescentes. Dans tous les cas, les machines attestent d'une vitesse et d'une qualité très élevées avec un résultat qui n'a rien à envier à l'offset. La dernière-née des Docutech de Rank Xerox imprime jusqu'à 180 pages par minute avec une définition de 600 dpi (ou points par pouce linéaire : 600 dpi représentent plus de 550 points par mm^2).

Au départ, ces machines à 1 ou 2 millions de francs l'unité ont été conçues pour les besoins de reprographie des grandes entreprises et des administrations – plusieurs centaines en sont déjà équipées rien qu'en France.

SECONDE VIE

Elles s'en servent pour tirer en petites quantités les documents internes, les documents financiers ou encore les modes d'emploi de leurs produits. *« Avec les Docutech, il n'est pas plus coûteux de faire plusieurs petits tirages qu'un seul. Dans ces conditions, certains industriels n'éditent plus des modes d'emploi multilingues*, assure Ludovic Vandendriessche, chef de produit chez Rank Xerox. *Ils préfèrent livrer à chaque client un mode d'emploi dans sa seule langue maternelle. D'autres, dans la construction automobile, envisagent de fournir bientôt à leurs clients un guide personnalisé à leur nom. »* Comme aux Etats-Unis, enfin, certaines universités songent à l'impression numérique pour éditer et mettre à jour les cours des enseignants ou les thèses en fonction du nombre exact de demandeurs.

Associée à un scanner, l'impression numérique offre une seconde vie aux livres épuisés. Pierre de Bonneville, un publicitaire parisien, a eu l'idée de réimprimer un ouvrage de généalogie hérité de sa famille. Cet ouvrage en deux volumes, vieux d'un siècle, a été numérisé page par page sur un scanner de l'imprimerie Grou-Radenez. A partir des fichiers informatiques, la machine d'impression a pu sortir 100 fac-similés dans une qualité irréprochable, les salissures de l'ouvrage d'origine ayant disparu lors de la numérisation. *« Chaque exemplaire m'est revenu à moins de 100 francs »*, note Pierre de Bonneville, *qui a lancé une souscription* auprès de sa parenté. Dans le même esprit, le Musée d'Orsay projette de réimprimer à la carte les ouvrages du XIXe siècle en relation avec les expositions temporaires.

La Bibliothèque nationale de France (BNF) s'intéresse, elle aussi, à la réimpression d'ouvrages anciens. Avec plus de vingt millions de volumes, dont beaucoup sont très fragiles et interdits à la consultation directe, l'établissement est à l'affût de solutions plus satisfaisantes que la photocopie ou le microfilm. A titre expérimental, l'établissement de la rue Richelieu a proposé en 1997 aux chercheurs un fac-similé des ouvrages qu'ils désirent consulter au prix de 2,50 francs la page. Les livres étaient numérisés et imprimés en... un exemplaire sur les machines de Rank Xerox. Henri de Cazals, *historien du Moyen Age*, a ainsi passé une dizaine de commandes. *« Les fac-similés s'avèrent moins coûteux que les photocopies ou les microfilms*, dit-il. *Qui plus est, leur consultation est plus agréable et j'ai le plaisir de les conserver dans ma bibliothèque. »* Satisfaite d'avoir reçu un total de trois cents demandes en huit mois, la BNF doit renouveler l'expérience pour un an.

Les éditeurs, pour leur part, s'intéressent à l'impression numérique depuis un à deux ans. Avant la sortie officielle d'un nouveau roman, Flammarion a pris l'habitude de commander un tirage à vingt ou trente exemplaires des épreuves non corrigées. C'est une pratique courante dans l'édition que d'envoyer ces épreuves à quelques journalistes. Considérant le faible coût et la rapidité de l'impression numérique, l'éditeur de la rue Racine a jugé qu'il valait mieux après tout leur envoyer de véritables petits livres brochés plutôt que des liasses de photocopies.

Les éditeurs songent aussi à revivifier leur fonds en rééditant à quelques dizaines d'exemplaires les ouvrages épuisés sur lesquels ils possèdent encore des droits. Un jeune éditeur, Libris Editions, explore cette voie par le réseau Internet. Sur son site Web (www.chapitre.com), il se propose de rechercher, chez les bouquinistes, des titres indisponibles et de les réimprimer à la demande.

André Larané

Un scanner respectueux des incunables

La société bordelaise I2S, spécialisée dans l'imagerie numérique, a mis au point un scanner d'un nouveau type afin que les bibliothécaires puissent numériser des ouvrages précieux sans les abîmer, dans les meilleures conditions de qualité et de coût. Le premier exemplaire est en service à la Bibliothèque nationale depuis décembre 1997. Il permet à un opérateur de traiter jusqu'à six cents pages à l'heure. Le livre est simplement posé sur un plateau avec la caméra au-dessus. Un logiciel corrige la courbure naturelle des pages, pour éviter que l'image restituée soit déformée. I2S, qui a confié la commercialisation de son scanner à Rank Xerox, s'apprête à lancer une série de six machines. La prochaine livraison sera pour la bibliothèque de Berne.

L'agent de la maladie de la « vache folle » serait plus infectieux qu'on le pensait

PLUS on s'intéresse à l'agent de transmission non conventionnel (ou prion) responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), *plus on découvre à* quel point il peut réserver de dangereuses surprises. Richard Race et Bruce Chesebro (Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses, Hamilton) viennent de découvrir que l'infectiosité et la contagiosité de cet agent pouvaient être beaucoup plus grandes qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent, en restant notamment présent dans le tissu cérébral de certaines espèces animales sans provoquer de troubles neurodégénératifs.

Leurs résultats, publiés dans l'hebdomadaire *Nature* du 23 avril, laissent craindre que des animaux infectés autres que les bovins puissent avoir un lien avec le développement de la nouvelle forme de MCJ. Ces conclusions suscitent *« des inquiétudes à propos de la possible persistance à long terme de l'infectiosité chez des espèces cliniquement résistantes »*. Cette persistance peut, selon eux, *« avoir des conséquences sur la maîtrise de l'ESB »*. Les auteurs expliquent avoir injecté le prion pathologique dans le système nerveux central de certaines souris, qui n'ont pas développé de symptômes d'une affection neurodégénérative. Des tissus cérébraux ou des extraits de rate prélevés chez ces animaux plus d'un an après cette injection expérimentale ont déclenché la maladie neurodégénérative chez des hamsters dans le cerveau desquels ils avaient été inoculés.

« Bien que nous n'ayons pas effectué de tests pour savoir si des résultats similaires seraient obtenus après une ingestion orale, cette survie inattendue et prolongée de l'agent étranger de la tremblante soulève la possibilité que l'infectiosité de l'ESB puisse continuer chez différentes espèces résistantes qui risquent d'ingérer des aliments contaminés par l'ESB », soulignent les auteurs. Ils précisent néanmoins que des recherches supplémentaires sont nécessaires avant de pouvoir conclure de manière définitive. Selon le docteur Dominique Dormont, président du groupe français des spécialistes des affections dues aux prions, *« ces résultats viennent confirmer ce que diverses observations expérimentales avaient ces derniers temps laissé supposer »*.

On sait que les souris, les chèvres, les visons, les porcs, les chats et certains autres félidés peuvent être touchés par l'ESB alors que d'autres animaux – le poulet notamment – ne présentent jamais les symptômes de cette affection, et ce même quant on cherche expérimentalement à l'infecter. Certains scientifiques, qui sont aujourd'hui particulièrement inquiets quant aux risques potentiels inhérents à la consommation humaine de la volaille, estiment que des aliments à base de farines de viandes et d'os ne devraient pas être autorisés dans l'alimentation animale. Mais aucun consensus n'a pu être trouvé quant à l'interdiction généralisée de ces farines.

Les Britanniques ont commencé à prononcer des limitations à l'usage de ces substances en 1988, mais, jusqu'à ces derniers temps, elles étaient toujours autorisées pour nourrir des porcs ou des poulets. D'autre part, la plus grande cacophonie existe au sein de l'Union européenne quant aux sources de production, aux méthodes de fabrication et à l'usage qui peut être fait de ces farines que défendent de puissants groupes de pression. La Commission européenne a renoncé récemment à imposer aux Quinze les mesures préventives réclamées, depuis plusieurs années pourtant, par les scientifiques de cette même Commission (*Le Monde* du 2 avril).

C'est dans ce contexte que l'on a appris le décès à Tonbridge (Kent) d'une jeune femme britannique, strictement végétarienne depuis douze ans, des suites d'une affection en tout point similaire à la nouvelle forme de MCJ. Ce cas fait d'ores et déjà redouter que la période d'incubation de la maladie ne soit beaucoup plus long encore qu'on ne l'estimait jusqu'à présent.

Jean-Yves Nau

La navette Columbia explore le système nerveux

HOUSTON (Texas)
de notre envoyé spécial

Chaque matin, les contrôleurs du centre de Houston (Texas) réveillent en douceur les astronautes de la navette Columbia, en orbite à 400 kilomètres d'altitude depuis vendredi 17 avril. Une nouveauté : habituellement, un programme très dense impose un travail continu aux membres de l'équipage contraints de faire les 3 × 8. Cette fois, il leur a été expressément demandé de dormir tous au même rythme, dans le but de tester l'influence de la mélatonine, cette molécule miracle censée faire merveille sur les troubles du sommeil.

C'est que cette mission de seize jours baptisée Neurolab – la 90e réalisée par une navette américaine – est essentiellement consacrée à l'étude du système nerveux. Les astronautes y sont tour à tour expérimentateurs et cobayes et, même endormis, ils travaillent pour la science. Leur temps de veille n'en est pas moins chargé.

ARCHE DE NOÉ ORBITALE

Œuvrant à bord du Spacelab, gros « bidon » de conception européenne amarré dans la soute de la navette, auquel ils parviennent par un étroit boyau, ils sont chargés de vingt-six expériences. Quinze d'entre elles sont réalisées sur des animaux – 1 514 criquets, 233 poissons, 152 rats, 135 escargots, 18 souris – et onze sur les sept autres occupants de cette incroyable arche de Noé orbitale : six hommes et une femme.

Sept de ces expériences ont été mises au point par des Européens, dont trois par des Français. Elles devraient permettre de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau en profitant de l'absence de pesanteur, l'un des paramètres essentiels qui conditionnent notre perception du monde. Elles sont parfois étonnantes.

Alain Berthoz, professeur au Collège de France, a ainsi imaginé de catapulter une balle vers un astronaute, qui doit l'attraper. *« Le cerveau est capable d'anticiper la trajectoire de l'objet, sa géométrie, la force de l'impact*, explique Alain Berthoz. *Cette capacité suppose un modèle interne prenant en compte divers indices (forme, texture, volume, estimation visuelle de la trajectoire) et permettant d'évaluer les effets de la gravité. Nous souhaitons savoir comment ce modèle se réorganise en apesanteur. »*

Au sol, le test de la balle est déjà appliqué à des patients souffrant de lésions cérébrales, afin d'étudier la nature de ces atteintes, et, en dépit des apparences, l'expérience n'a rien de triviale. Sur Terre, un objet qui tombe voit sa trajectoire accélérée par la gravité. Dans l'espace, en revanche, en l'absence de pesanteur et, par définition, de « haut » et de « bas », la balle, une fois lancée, avance à vitesse constante. Un système de capteurs permet d'enregistrer les mouvements effectués par l'astronaute pour s'adapter à ces conditions nouvelles et attraper la balle en anticipant sa course.

Une autre « manip » européenne reprend l'un des « instruments de torture » utilisés, sur Terre, pour l'entraînement des astronautes ; le « tourniquet », un siège rotatif tournant à 45 tours/minute. Réalisé par divers industriels européens, sous la direction d'Aerospatiale, pour le compte de l'Agence spatiale européenne, cette chaise tournante comporte un système de stimulation visuelle et deux caméras filmant les mouvements oculaires. L'expérience consiste à placer l'astronaute-derviche dans l'obscurité complète, un masque sur la tête et un baladeur sur les oreilles.

Il s'agit d'étudier la façon dont le système vestibulaire, et en particulier les otolithes, ces petits cristaux mobiles baignant sur des cellules nerveuses dans l'oreille interne, interprète le mouvement, explique Gilles Clément du Centre cerveau et cognition de Toulouse (CNRS), principal responsable de cette expérience. *Privé de repères*, l'astronaute-cobaye perd rapidement conscience du mouvement de rotation. En revanche, les otolithes, soumis à une accélération linéaire constante – comme lorsque, sur Terre, on penche la tête – devraient lui donner la sensation d'être couché sur le côté. *« Nous pensons cependant que le système nerveux réinterprétera ce signal comme s'il s'agissait d'un mouvement de translation, d'un glissement »*, indique Gilles Clément.

Ce tourniquet spatial (il s'agit du quatrième de ce genre) pourrait être utilisé sur Terre pour affiner les diagnostics en cas d'affection du système vestibulaire. Il devrait aussi être installé sur la future station spatiale internationale. Gilles Clément souhaite étudier la perception du mouvement par les astronautes, en mettant au point une interface qui leur permettrait de retranscrire plus finement leurs sensations. La chaise rotative, qui recrée, grâce à la force centrifuge, une gravité artificielle, pourrait aussi remplacer avantageusement sur la station les dispositifs complexes chargés de faire refluer le sang des astronautes vers les membres inférieurs, afin que leur système vasculaire conserve la « mémoire » de la pesanteur.

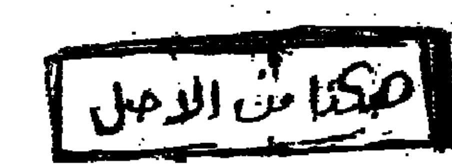
D'autres épreuves relativement pénibles attendent les astronautes durant leur séjour. Ils devront, par exemple, s'implanter de minuscules aiguilles dans un nerf du genou relié aux vaisseaux sanguins, dans le but de mieux comprendre les désordres orthostatiques qui, chez les personnes âgées notamment, se traduisent par des vertiges lorsqu'elles se relèvent trop rapidement. Ils seront, aussi, soumis à des illusions d'optique qui devraient permettre de mesurer la part respective de la vision et du système vestibulaire dans la perception du mouvement.

Les animaux fourniront leur part de données, toujours dans le même domaine de recherche. Les rats ne sont pas à la fête. Certains, le crâne perforé par 48 micro-électrodes, devront, eux, arpenter des circuits en trois dimensions évoquant les escaliers sans fin du graveur illusionniste Cornelius Escher. Le sacrifice des jeunes ratons permettra à Jacqueline Raymond (laboratoire de neurobiologie et développement du système nerveux, Inserm Montpellier) d'étudier le développement des organes vestibulaires en apesanteur. On étudiera l'adaptation à l'apesanteur des escargots d'eau douce et de deux espèces de poissons. Quant aux grillons, ils seront étudiés, après l'atterrissage de la navette, afin de voir s'ils auront conservé un réflexe qui consiste, lorsqu'on les penche, à incliner la tête.

Hervé M

Un second Neurolab en attendant la station ?

Présenté comme une mission scientifique sans précédent (800 millions de francs), et comme la dernière apparition du module européen Spacelab, Neurolab pourrait bien être réédité à l'automne. Les retards dans la préparation de la future station internationale pourraient, en effet, libérer quelques « créneaux » sur les navettes. Des discussions sont en cours à Moscou entre la NASA et les Russes pour déterminer un nouveau calendrier. Le premier élément de ce Meccano spatial, un module russe, devait initialement être mis en orbite fin juin, suivi dix jours plus tard par un « nœud » de liaison américain. Mais ces opérations pourraient être reportées en raison du retard d'environ deux mois pris sur la mise au point d'un deuxième module russe, qui devait être lancé en décembre. Sans ce dernier, les deux premiers éléments sont, en effet, inexploitables et leurs réserves énergétiques auraient été gaspillées. Le nouveau calendrier – ainsi que l'annonce d'une éventuelle répétition de Neurolab – devrait être annoncé en mai par la NASA.



Fabrice Santoro emberlificote le tennis de Pete Sampras

En quarts de finale du Tournoi de Monte-Carlo, le Français, qui a balayé le nº 1 américain, rencontrait, vendredi, son compatriote Cédric Pioline, vainqueur de Gustavo Kuerten, tenant du titre à Roland-Garros

Vainqueur, sans conteste, de l'Américain Pete Sampras (6-1, 6-1), jeudi 23 avril, en huitièmes de finale du Tournoi de Monte-Carlo, Fabrice Santoro, fort de sa 26e place mondiale, vient de rappeler que les maîtres du tennis moderne devaient encore compter avec lui. En quarts de finale, il devait affronter, vendredi, Cédric Pioline, le nº 1 français, auteur d'une victoire probante (7-6 [8-6], 6-1) sur le Brésilien Gustavo Kuerten, couronné à Roland-Garros en 1997. Le match entre les deux hommes offrira à la France un demi-finaliste dans un des tournois les plus relevés du circuit, servi en « apéritif » des Internationaux de France (25 mai - 7 juin). Le vainqueur affrontera le lauréat de la rencontre opposant le revenant allemand Boris Becker au redoutable spécialiste espagnol de la terre battue Alberto Berasategui, qui fut finaliste à Roland-Garros en 1994.

MONTE-CARLO
de notre envoyée spéciale

Mauvaise journée au boulot. Hébété et fatigué, Pete Sampras explique sa défaite contre Fabrice Santoro (6-1, 6-1), jeudi 23 avril, au troisième tour du Tournoi de Monte-Carlo : *« Je me suis creusé un grand trou et j'y suis resté pendant tout le match. Je n'avais pas mon service, pas mon coup droit. »* L'Américain, nº 2 mondial, n'a pas digéré sa victoire contre Andre Agassi, la veille (6-4, 7-5). Ce match était le premier gagné en quatre participations. *« Perdre ainsi sur terre battue n'est pas très bon pour la confiance »*, a reconnu Pete Sampras, dont l'objectif de la saison est bien de gagner Roland-Garros.

TENNIS

Il y a encore quelques jours, Fabrice Santoro, lui, était malade, victime, sans doute, d'une intoxication alimentaire. Le demi-finaliste de Monte-Carlo 1997 avait même songé à déclarer forfait. *« Je me traînais sur le court, j'étais pathétique »*, se souvient-il. Et puis, une séance de mésothérapie, samedi 18 avril, l'a remis sur pieds : *« Dimanche, j'ai touché le fond. Lundi, j'étais en pleine forme. »*

Un premier tour facile contre son compatriote Arnaud Clément (6-2, 6-1) l'a remis en jambes, et Fabrice Santoro a retrouvé le rythme de son jeu. Comme en 1997, il s'est débarrassé (6-3, 6-0) du sourcilleux espagnol Sergi Bruguera, finaliste à Roland-Garros 1997. *« Sergi n'a jamais aimé mon tennis »*, explique simplement le vainqueur. C'est que Fabrice Santoro appartient à la catégorie des empêcheurs de jouer en rond. Une vie passée sur la terre battue lui a enseigné le code de conduite de la surface : patience, acharnement, humilité, abnégation.

Devant Pete Sampras, jeudi, il a aussi fait preuve de lucidité. Fabrice Santoro s'est souvenu de sa dernière confrontation avec l'Américain. C'était en 1997, au premier tour de Roland-Garros. Le Français avait été balayé en trois sets : *« J'avais fait des erreurs. J'en ai tiré des leçons. J'avais été relégué 2 mètres derrière la ligne de fond de court. Cette fois, je n'ai pas cédé. Je n'ai bougé que pour aller de l'avant. »* Dépité, commettant près de quarante fautes directes, Pete Sampras a fini par lâcher prise.

DUEL FRANCO-FRANÇAIS

Désormais, Fabrice Santoro mène, sur terre battue, par trois victoires à une. La nouvelle bête noire de l'Américain n'est pas à un paradoxe près. A vingt-cinq ans, 26e joueur mondial, le Français connaît un nouveau pic dans une carrière capricieuse. Vainqueur de l'Orange Bowl en 1988, nº 2 mondial chez les juniors, désigné petit prodige du tennis français au début des années 90, il avait été l'un des héros de la campagne victorieuse en Coupe Davis, en 1991, qualifiant l'équipe de France pour les demi-finales grâce à sa victoire, à Nîmes, dans le dernier match contre l'Australie.

Une tête un peu fragile, une sensibilité un peu trop exacerbée, une confiance bien modeste dans ce monde de brutes aux ego parfois surdimensionnés, Fabrice Santoro s'est trop souvent perdu dans les circonvolutions d'un tempérament trop doux. Finaliste en simple et en double à Doha (Quatar), en janvier, il avoue lui-même avoir connu un début de saison *« trop violent »*. Avant qu'un microbe ne le déglingue pour quelques mois. Même cyclothymie en Coupe Davis. En septembre 1997, lors du match de barrage contre la Belgique, il n'avait pu tenir son rang, contribuant à la relégation : *« Je n'aurais pas dû accepter cette sélection, car je n'étais pas prêt. »*

Pour cette raison, il avait décliné une nouvelle sélection pour la rencontre contre la Finlande, en mars, ce qui lui avait valu les foudres du capitaine Yannick Noah. Mais Fabrice Santoro veut toujours avoir confiance : *« Grâce à cette semaine, j'espère que je vais pouvoir stabiliser mon jeu jusqu'à Roland-Garros pour y aller loin. »* Roland-Garros, où il n'a jamais dépassé le cap des huitièmes de finale. *« C'est le tournoi le plus difficile du monde, il faut tenir quinze jours, et j'ai toujours du mal à garder la même fraîcheur physique »*, reconnaît-il.

En quarts de finale du Tournoi de Monte-Carlo, Fabrice Santoro rencontrait Cédric Pioline, vendredi 24 avril. Le nº 1 français a lui aussi réalisé une performance, jeudi, en disposant (7-6, 6-1) du Brésilien Gustavo Kuerten, le tenant du titre de Roland-Garros. Autre belle victoire, celle de Boris Becker. Venu en semi-retraité, aujourd'hui plus entraîneur que joueur, l'Allemand s'est qualifié pour les quarts de finale en dominant l'Australien Mark Philippoussis (6-1, 6-1). Petr Korda s'est battu comme un fou pour se sortir d'un match magnifique contre l'Espagnol Alberto Costa (5-7, 6-4, 6-4). A la faveur du forfait de Marcelo Rios, nº 1 mondial et tenant du titre monégasque, le Tchèque convoite sa succession. Pour cela, il doit parvenir en finale. Sinon, c'est Pete Sampras qui reprendra la place, lundi 27 avril. L'Américain n'aura pas tout perdu.

Bénédicte Mathieu

Bourges, invité surprise de la Coupe du monde de football des banlieues

A domicile, les « Clandos » se sont qualifiés pour la phase finale de cette compétition, organisée en parallèle du Mondial

BOURGES
de notre envoyé spécial

« Une reprise de volée/ à la Diego Maradona/ Y'a plus de boucan/ qu'au stade Maracana. » Il s'appelle Mathieu. Nom « de star » : Mathusale'M. Il rape pour le groupe Riposte, basé à Orléans, et lâche sa tirade pour montrer que hip-hop et football font bon ménage en France. Comme rock et football en Grande-Bretagne. Tous les grands groupes de rap *« chantent le ballon rond »*.

Les Marseillais d'abord, qui vont au Vélodrome : IAM (*« Ce soir, on vous met le feu »*) *« peut annuler un concert le jour d'un PSG-OM »* ; Massilia Sound System donne des concerts avec des maillots de l'OM ; les membres de Fonky Family sont copains de Claude Makelele ; Doc Gynéco hurle : *« Un passement de jambes/ sur un beat de flambe. »* NTM a gagné en 1997 un tournoi organisé pour les gens de la musique – la Santiag d'or. Quant à MC Solaar, très doué ballon au pied, il fait chanter les mots autour du *« protège-tibia »*.

Mathusale'M et les autres défendent surtout le football des *« banlieues et des quartiers »*. Durant le dernier Printemps (musical) de Bourges, dix quartiers de grandes villes de France ont participé, à un tournoi pour sélectionner les quatre équipes françaises qui participeront, du 1er au 12 juillet, à la Coupe du monde des banlieues, sur un terrain de Saint-Denis, à quelques pas du Stade de France et du « vrai » Mondial.

Mathusale'M a supporté son équipe des « Clandos de Bourges », des gamins de quinze à dix-huit ans, sortis des deux quartiers populaires de la ville, la Chancellerie et Gibjoncs. Et contre toute attente, les Berruyers se sont qualifiés, aux côtés de « Boca Junior » de Toulouse, « Planète Mars » de Marseille, « Les Montrevo » de Saint-Etienne.

Chaque quartier qualifié est associé à un groupe de musique de sa région. Pour Bourges, c'est donc Riposte. Mathusale'M : *« On va toucher le ballon avec eux. S'il y en a un qui rape, il rapera avec nous. »* Réponse d'un joueur : *« On est très groove ; on aime IAM. »* Tous les groupes donneront en effet des concerts, en juillet, après les matches qui rassembleront, à l'initiative de la ville de Saint-Denis et du conseil général de la Seine-Saint-Denis, 700 jeunes issus des banlieues de Paris, Johannesburg, Buenos Aires, Tuzla, Madrid, Los Angeles, Varsovie, Montréal, Sao Paulo, Bruxelles, Milan, Yako (Burkina Faso), Beit Jala (Palestine), Larbaa (Algérie), etc. Et Bourges.

Que l'équipe berruyère soit conviée à la fête n'est que justice quand on sait qu'à l'origine de ce projet « Banlieues du Monde 98 », et notamment du dialogue football-musique, on trouve le Printemps de Bourges. C'est l'équipe du Printemps qui a chargé le club Jeunes Bourges Nord, *« le plus roots »*, le plus enraciné dans les quartiers, avec son stade au cœur de la cité Gibjoncs – *« un ancien terrain vague »* – de dénicher les meilleurs footeux des immeubles.

Les matches de sélection – ce sera la même chose à Saint-Denis – ont eu lieu sur des demi-terrains avec sept joueurs, deux remplaçants, et pas de hors-jeu, *« pour éviter les contestations »*. Chez les « Clandos », cinq sont d'origine maghrébine, un portugaise et deux française. *« Une équipe multiculturelle »*, dit le président, pas peu fier. Le niveau des quatre équipes retenues serait surprenant : *« Ça joue vraiment bien,* dit l'entraîneur des « Clandos », *je serai recruteur d'un club pro, j'irai jeter à un coup d'œil à Saint-Denis en juillet. »*

L'ALGÉRIE, LE BRÉSIL

Certains joueurs sont des « petites stars » de leur cité, d'autres inscrits dans des clubs traditionnels. Ces clubs classiques, une douzaine, n'ont d'ailleurs pas vu d'un bon œil l'arrivée d'un projet atypique : *« On leur a écrit pour qu'ils passent le message auprès des jeunes des quartiers mais nous n'avons reçu aucune réponse,* dit un des organisateurs du tournoi. *On nous a pris pour des chèvres. »*

Pour rien au monde les joueurs retenus n'auraient raté cette aventure : *« On est entre copains et on va vivre des choses incroyables. »* D'où une nouvelle ferveur à Bourges Nord où tout le monde se passionne pour le Mondial des banlieues : *« On sait qu'ils comptent sur nous. On ne va pas faire de la figuration »*, dit Mohammed. L'enjeu était en effet de taille, lors des sélections : passer douze jours à l'ombre de la Coupe du monde, rencontrer des jeunes et des musiciens des quatre coins de la planète, assister à un match du Mondial.

Evidemment il y a eu des cris et des larmes, parmi les recalés. *« Ça a joué chaud »* mais *« ce n'est pas parti en sucettes »* (« baston »), dit Karine Noulette, de l'association Emmetrop, très présente dans ces quartiers nord. Maintenant, les rêves s'ébauchent parmi les joueurs : *« On voudrait jouer l'Algérie, discuter du problème de leur pays. » « Et puis le Brésil, ce serait fou ! »* Leur entraîneur : *« Les Allemands, aussi... »* Un joueur, mitigé : *« Ouais, les Allemands... »*

Michel Guerrin

35 000 billets du Mondial déjà vendus par téléphone

France Télécom a acheminé, jeudi 23 avril, sept millions d'appels (dont deux millions venant de l'étranger) vers le standard du Comité français d'organisation où se vendent les dernières places pour la Coupe du monde 1998. Les 90 personnes du standard ont été en mesure de délivrer quelque 20 000 billets. Mercredi, 15 000 des 110 000 unités mises en vente avaient trouvé preneur.

L'immense majorité des appels a été arrêtée par un message enregistré expliquant qu'*« en raison d'un trop grand nombre d'appels, votre demande ne peut aboutir... »* France Télécom précise que seuls les appels ayant abouti seront facturés. Par ailleurs, la Commission européenne s'apprête à envoyer une « communication des griefs » au CFO, jugeant le mode de distribution des places discriminatoire. Dès que le destinataire l'aura reçue, il aura un mois pour y répondre et une audition sera organisée à Bruxelles.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : le club du Kinder Bologne,** où évolue le Français Antoine Rigaudeau, a gagné, jeudi 23 avril à Barcelone, l'Euroligue en battant les Grecs de l'AEK Athènes (58-44) dans une finale très disputée. Antoine Rigaudeau et le Yougoslave Pedrag Danilovic, auteurs respectivement de 14 et 13 points, ont été les principaux artisans de la victoire italienne.

■ **Lors du premier tour de la phase finale du championnat professionnel nord-américain (NBA),** jeudi 23 avril, Indiana a battu Cleveland 106-77 et Charlotte Atlanta 97-87 dans la conférence Est, tandis que Houston a dominé Utah 103-90 et San Antonio Phoenix 102-96.

■ **CYCLISME : l'Estonien Jan Kirsipuu (Casino)** a remporté au sprint la 39e édition du Grand Prix cycliste de Denain (Nord), jeudi 23 avril. Il a devancé le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) et le Français Frédéric Moncassin (GAN).

■ **FOOTBALL : l'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN),** menacé par la relégation, s'est imposé (2-1) face à Lille, prétendant à l'accession, jeudi 23 avril, à domicile, en match avancé de la 39e journée du championnat de France de deuxième division. S'il compromet les chances lilloises de monter en première division, ce résultat rend espoir aux Niçois, désormais douzièmes (sur vingt-deux) au classement général.

■ **La liste des joueurs retenus par le sélectionneur national, Aimé Jacquet,** pour la Coupe du monde 1998 sera connue le 5 mai, a annoncé, jeudi 23 avril, la Fédération française de football (FFF).

■ **RUGBY : le comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR)** a adopté à l'unanimité, jeudi 23 avril, la création d'une Ligue chargée de la gestion du secteur professionnel. Cette création sera soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la FFR, le 16 mai à Paris. En revanche, le comité directeur n'a pas adopté la formule du championnat de France à vingt-quatre clubs répartis en deux poules, retenue par l'Union des clubs professionnels (UCPR) le 24 mars. Le problème sera évoqué le 5 mai, lors d'une réunion entre les représentants des clubs, de la Commission nationale de contrôle et de gestion (CNACG) et du comité directeur de la FFR.

■ **VOILE : l'équipage Franck Cammas-Michel Desjoyeaux (« Groupama »),** qui menait la transat en double Lorient-Saint-Barthélemy depuis son départ dimanche, a rétrogradé à la 6e place, jeudi 23 avril, laissant la tête aux bateaux *Un-univers-de-service*, de Bertrand de Broc et Jimmy Pahun, et *Nintendo-64*, de Bruno Jourdren et Marc Guessard, qui ont choisi une route plus directe.

Sonia Rykiel et le refus des armures

En mai 1968, celle qui réinventa le pull et deviendra la « reine du tricot » ouvrait sa première boutique, rue de Grenelle

IL Y A SA CHEVELURE rousse qui mousse, au-dessus d'un long cardigan de jersey noir. Et puis ses abécédaires, ses livres, son thé, ou ses manteaux de marabout noir suspendus dans son bureau de la rue des Saints-Pères, pièces à conviction d'un univers tissé de souvenirs, d'écorchures et de reconnaissances.

« Le petit pull marine au fond de la piscine » tricoté par Serge Gainsbourg pour Isabelle Adjani pourrait bien être le sien. Un pull de luxe qui fêtera, le 5 mai, trente ans de maille et des poussières. En 1962, Sonia Rykiel, *alias* Laura, créait ses premières robes de future maman et ses tricots près du corps, vendus avenue du Général-Leclerc, à Paris. En 1964, elle devenait – surnom donné par la presse américaine – la « reine du tricot ».

En 1968, elle ouvrait sa première boutique au 6, rue de Grenelle, à Saint-Germain-des-Prés. Six cents points de vente et trente ans plus tard, elle se souvient, à propos de son pull et devant ses crayons noirs : *« J'ai dû en faire huit mille. »* En octobre, ils s'exposeront dans les vitrines du magasin Colette, classés comme les trois anneaux de Cartier, le smoking Saint Laurent ou le tailleur de Chanel, au rang des perles de la mode du XXe siècle.

Ses « Mille et Une Nuits » en lettres noires, ses « Saint Germain » en majuscules de strass lui ont fait faire le tour du monde. Elle dit en posséder une quarantaine dans son armoire, *« presque tous noirs » : « Quand on est dans l'obsession, quelque chose se détache. C'est comme l'âme qui se dégage d'un corps mort. »* Ce « vêtement-lumière » a fixé pour toujours sa signature. Si le « coupé-cousu » dépasse les scores de la maille, elle continue de vendre 90 000 pulls chaque année. *« Le pull, c'est un travail énorme à l'encolure, à l'épaule, à l'emmanchure... C'est à un ou deux centimètres près... Certains sont tricotés à la main... »* 80 % de laine mérinos australienne, 20 % d'angora chinois, chaque pull Rykiel pèse deux cent vingt grammes et exige trois mille deux cents mètres de fil. *« Quand il est fin, il est en jauge quinze. Normal, en jauge douze. En jauge trois, c'est un pull d'homme... »*

1968-1998. Une maille à l'envers, une maille à l'endroit, Sonia Rykiel n'a jamais investi dans une usine. Tous ses pulls sont depuis toujours fabriqués en Italie. *« Un pull, c'est une technologie à apprendre. Je n'ai jamais appris. C'est ainsi que j'ai pu demander des choses impossibles. En France, personne n'a voulu les faire. Quand j'ai demandé un petit pull, on m'a dit : "Vous ne pouvez pas faire un pull de femme comme un pull d'enfant." »* Ses pelotes sont ses boules de cristal, son pull demeure l'éternel amant de la femme libérée.

Il aura été tour à tour pailleté, cravaté, austère, rayé, décolleté, fendu, imprimé en trompe-l'œil, à la manière d'une autre Lady Sweater, Elsa Schiaparelli, qui, en 1927, le faisait tricoter par des princesses russes en exil. *« Je l'ai mis à l'envers, je l'ai fait parler, je l'ai agrandi, troublé, brouillé »*, a écrit Sonia Rykiel dans le livre-album publié chez Herscher en 1995. Son pull est devenu la souple palissade, le support moelleux de ses tags pur lurex façon « Black is beautiful », « Exclusif », « Soleil », « VIP », « Life », etc.

« Je lui ait inscrit des mots sur le ventre et des phrases entières sur le dos, je l'ai fait devenir tricot d'homme porté par des femmes, et posé quatre manches pour avoir plus chaud, je l'ai allongé pour qu'il devienne presque robe et quelquefois manteau, tous les jours j'ai inscrit dans le fil ce que je voulais y lire... » Pull-tunique et superpositions (1968), coutures apparentes (1976), doubles manches et trous (1977-1978), ce fétiche caméléon s'est toujours présenté devant la presse sans soutien-gorge, à fleur de sein. *« Inventer un vêtement-moulage, fondu sur le corps, qui laisserait passer l'expression, l'envie de la chair »*, a-t-elle confié dans son premier livre, *Et je la voudrais nue* (Grasset, 1977).

Dans la conversation, on se prend parfois les pieds dans ses fils. Ses phrases vous enveloppent, on a chaud dedans : *« Quand je commence une collection, c'est comme si j'étais devant un grand fourneau. »* Et le pull est là, celui qui chaque fois l'attire et remet ses manches à son cou.

Trois cent cinquante mille kilomètres de fil pour une collection d'hiver, il court, il court et cause toujours. Le voici, épaulé par un renard gris, avec de longues jupes rase-bitume et des mules pour l'hiver 1998. Trente ans ont passé. *« Ce pull, c'était une nouvelle respiration, une nouvelle attitude, lever les bras, être comme un mobile, avoir des gestes de séduction, de tentation comme pour refuser les armures. »* En 1998, le pull a un parfum. *« Il m'a tout donné. J'ai choisi de le mettre en bouteille. »* Les idéaux passent, le style reste. Que serait la Rive gauche sans Rykiel, sans femme rousse, sans pull noir et sans strass ?

Laurence Benaïm



Sonia Rykiel, photographiée par Dominique Issermann

Parcours de création

- **1968** : *ouverture rue de Grenelle, à Paris* (7e arrondissement), de la première boutique Sonia Rykiel.
- **1973** : élue vice-présidente de la Chambre syndicale du prêt-à-porter (jusqu'en 1993).
- **1977** : première créatrice à entrer sous sa griffe dans le catalogue des Trois Suisses.
- **1984** : première collection enfant
- **1990** : lancement de la collection homme.
- **1994** : conseillère, avec sa fille Nathalie, du film *Prêt-à-Porter* de Robert Altman, elle habille à l'écran Anouk Aimée.
- **1996** : ouverture d'une boutique sur Madison Avenue à New York.





Un tricot près du corps, imaginé pour elle-même au début des années 60, deviendra la ligne de style de Sonia Rykiel, dont les créations ponctuent l'explosion du prêt-à-porter et la libération de la silhouette féminine. Ci-dessus, de gauche à droite, modèles en laine et angora créés en 1965, 1977, 1985 et 1996.

Une maison d'Eden au parc André-Citroën

LA MAISON végétale est éphémère. Construite pour quatre jours au cœur du parc André-Citroën, dans le 15e arrondissement de Paris, elle aura vécu le temps d'une rose, ou d'un bouquet. Le temps de ressembler à un rêve, à une vision d'enfant, telle une construction futuriste qui aurait oublié les acquis et les modes du XXe siècle pour tenter de retrouver une simplicité originelle.

Cette maison aux colonnes de troncs d'arbres, aux parois de plastique transparent qui laisse passer la lumière et condense la chaleur, aux murs et aux sols recouverts de plantes, s'adresse directement aux sens.

La première salle – bulle souple de plastique qui se gonfle et se dégonfle – exprime de manière mécanique le processus de filtration effectué par les plantes. Les parois de la deuxième sont garnies de poches chargées de matières odorantes (roses séchées, écorces de cèdre, bois de cade...) et le sol jonché de fleurs parfumées telles que lilas blanc, narcisses, seringa... La troisième pièce fait découvrir un monde de recherche, celui qui consiste, depuis des siècles, à créer de nouvelles espèces. Dans une ambiance de laboratoire apparaissent ainsi des fleurs que l'on croyait présentes depuis le jardin d'Eden et qui, pourtant, sont le résultat de la main et de l'imagination humaines. La quatrième – et dernière – salle donne des idées pour la maison : la chambre et ses fleurs aux couleurs chaudes, le salon à la sobriété japonisante, la salle de bains et ses fleurs blanches... La sortie se fait au milieu des bambous. La maison végétale intrigue, amuse, laisse perplexe.

UN PROJET CONCRET

Si le résultat est à la frontière du monde réel et de l'onirique, sa réalisation, elle, s'appuie sur un projet concret : celui des professionnels de l'horticulture qui souhaitent, en illustrant quelques phénomènes naturels et bienfaisants, promouvoir fleurs et plantes auprès du public. Montrer – ou rappeler – que leur présence, dans notre quotidien, est vitale, indispensable à notre équilibre.

La collaboration entre Jean-Paul Pigeat, scénographe de la présentation et responsable du Conservatoire des jardins de Chaumont-sur-Loire, et les architectes Edouard François et Duncan Lewis ainsi que le fleuriste Marc Goujard, a fait intervenir aussi l'Ecole spéciale d'architecture, à Paris.

Nature, matière, lumière ont guidé leur réflexion pour prendre une forme qui, comme l'explique Edouard François, rejette la sophistication et la course aux sur-signes. La maison végétale cherche à surprendre pour laisser une trace dans le souvenir de celui qui la franchit. S'ils ont été intrigués, les visiteurs pourront recueillir sur place des renseignements précis auprès d'horticulteurs en tenue de pédagogue.

Véronique Cauhapé

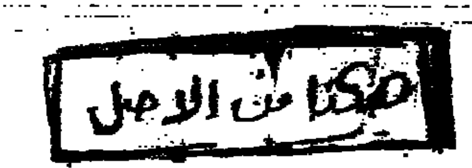
★ **La maison végétale, parc André-Citroën, Paris 15e. Entrée la plus proche : rue Leblanc (parcours fléché). Ouverte gratuitement au public du vendredi 24 avril au dimanche 26 avril, de 9 à 19 heures.**

Quand la mode se livre

Petits livres et grande réussite. Avec *Chanel, Madeleine Vionnet, Jean-Paul Gaultier, Vivienne Westwood* ou *Balenciaga*, la collection « Mémoire de la mode » lancée en avril 1996 par les Editions Assouline, compte aujourd'hui une vingtaine de titres. Créés à l'origine à l'intention des étudiants de la mode, ces livres de format concentré à prix serré (99 francs) se sont transformés en un succès international. 400 000 ouvrages vendus en 1997 à travers le monde et traduits en sept langues, du portugais au japonais. Sous l'impulsion des « Mémoires », le chiffre d'affaires de la maison d'édition s'est envolé de plus de 40 % en 1997. Rédigé par des écrivains, des journalistes ou des conservateurs de musée, chaque ouvrage est composé de la même façon : un texte d'une douzaine de pages, soixante illustrations couleur et noir et blanc sur papier glacé, et des repères chronologiques qui rappellent l'essentiel d'un parcours. Un condensé de l'histoire du stylisme à travers les grandes figures de la mode, couturiers ou créateurs qui ont posé leur griffe sur le vingtième siècle. Une maquette simple (une photo par page) mais sophistiquée dans le choix des images qui se font face : parfois, elles se répondent quand elles montrent la constance d'une idée à travers les années, parfois elles opposent judicieusement un détail et une vue prise lors d'un défilé, ou une matière et un geste de couturier. Entre descriptions d'ateliers et éclairage historique, les « Mémoires » permettent à un public large d'approcher les secrets de la création. L'accent est mis sur la maquette de ces livres d'art et de poche (15 x 20 cm) à couverture cartonnée rigide. *« Nous voulons prouver qu'un beau livre peut avoir un petit format sans perdre de sa qualité ou de son prestige. La réalisation d'un ouvrage nécessite entre six mois et un an »*, explique Martine Assouline qui a créé la maison d'édition avec son mari Prosper en 1994. De Nick Knight à Jeanloup Sieff ou Jean-Baptiste Mondino, les plus grands photographes font vivre le vêtement. Le corps exprime son langage, enfermé dans les carapaces de cuir de Thierry Mugler, ou en liberté dans les robes poids-plume d'Issey Miyake. La quintessence du style se dévoile aussi à travers les croquis de l'illustrateur de mode Gruau auquel François Baudot a consacré l'un des dix ouvrages qu'il a signés dans la collection. Mais le best-seller reste Chanel suivi par les célébrités incontestables comme Yves Saint Laurent et Christian Dior.

**Début mai, les « Mémoires de la mode » vont s'enrichir de quatre nouveaux titres : d'actualité avec Comme des Garçons (marque-phare des Japonais de Paris) ; d'histoire immédiate avec Courrèges (*quarante ans* après le choc de la blancheur) ; d'histoire plus ancienne avec les drapés et les plissés du Vénitien Fortuny ; et le premier titre consacré à la mode masculine avec Brioni, le maître de l'élégance italienne, raconté par Farid Chenoune.
Au-delà des fils et des aiguilles, le même principe s'applique aussi à des domaines voisins et les collections « Mémoire de... » devraient compter 85 volumes d'ici à la fin de 1998. Dans « Mémoire de l'Art », on trouvera bientôt *Klimt et la mode*, et dans « Mémoire des marques », une série d'ouvrages sur les industries du luxe, de Ferrari à Cartier et bientôt Baccarat. Début mai, « Mémoire de style » engagera une approche du design et de la décoration au vingtième siècle qui débutera par *Eileen Gray* et *Jean-Michel Frank* de François Baudot tandis que « Mémoire des stars » sera inaugurée avec *Jackie Kennedy* racontée par Nicole Salinger. En l'an 2000, la collection devrait compter 150 titres dont un tiers autour de la mode.**

Anne-Laure Quilleriet



Pluie par l'ouest

UNE VASTE dépression est centrée au nord de l'Irlande, et dirige un flux perturbé de sud-ouest sur le nord de la France. Une perturbation traversera les régions au nord de la Loire samedi après-midi, avec de la pluie parfois assez soutenue.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera couvert avec de la pluie et le vent de sud-ouest soufflera en rafales à 70 km/h le matin. En cours d'après-midi, de belles éclaircies reviendront par l'ouest, avec quelques averses près des côtes. Il fera 14 à 16 degrés l'après-midi.

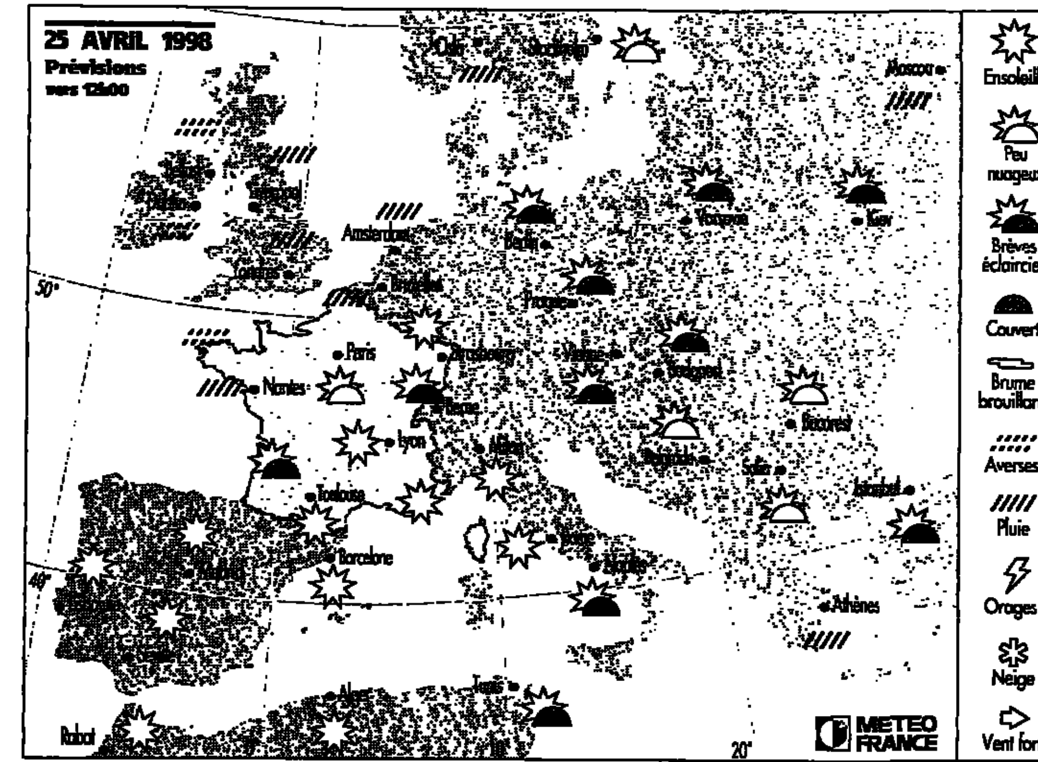
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront nombreux dès le matin, avec quelques ondées éparses. L'après-midi, le ciel sera couvert avec de la pluie, plus soutenue de la Haute-Normandie au nord de la Picardie, et plus faible ailleurs. Les températures maximales avoisineront 15 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, les nuages seront nombreux, avec quelques ondées éparses. Ailleurs, les nuages du matin laisseront place au soleil l'après-midi. Le thermomètre marquera 20 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, le temps sera bien ensoleillé, malgré des passages de nuages élevés. Il fera 22 à 26 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel se voilera l'après-midi. Ailleurs, les nuages du matin laisseront place à un après-midi bien ensoleillé. Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée s'annonce bien ensoleillée sur l'ensemble des régions. Le thermomètre marquera 22 à 25 degrés l'après-midi.



Ensoleillé · Peu nuageux · Brèves éclaircies · Couvert · Brume brouillard · Averses · Pluie · Orages · Neige · Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	10/21	S
BIARRITZ	11/23	S
BORDEAUX	10/21	S
BOURGES	10/18	S
BREST	10/13	P
CAEN	10/13	P
CHERBOURG	8/13	P
CLERMONT-F.	7/22	S
DIJON	6/19	S
GRENOBLE	10/25	S
LILLE	10/17	P
LIMOGES	9/19	S
LYON	9/22	S
MARSEILLE	13/21	S
NANCY	9/19	S
NANTES	11/17	P
NICE	11/18	S
PARIS	11/16	N
PAU	8/22	S
PERPIGNAN	13/23	S
RENNES	11/15	P
ST-ETIENNE	8/21	S
STRASBOURG	8/20	S
TOULOUSE	10/22	S
TOURS	10/17	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	P
FORT-DE-FR.	25/31	S
NOUMEA	24/29	S
PAPEETE	25/29	P
POINTE-A-PIT.	24/31	S
ST-DENIS-RÉ.	22/28	N
EUROPE		
AMSTERDAM	11/18	P
ATHENES	12/16	P
BARCELONE	14/23	S
BELFAST	7/11	P
BELGRADE	8/18	N
BERLIN	9/18	S
BERNE	6/21	N
BRUXELLES	11/17	P
BUCAREST	7/17	N
BUDAPEST	11/18	S
COPENHAGUE	7/13	N
DUBLIN	6/11	P
FRANCFORT	9/19	C
GENEVE	9/21	S
HELSINKI	2/15	S
ISTANBUL	9/12	S
KIEV	10/15	N
LISBONNE	12/22	S
LIVERPOOL	9/13	P
LONDRES	8/14	P
LUXEMBOURG	8/16	N
MADRID	12/26	S
MILAN	11/25	S
MOSCOU	2/12	P
MUNICH	6/18	S
NAPLES	12/22	N
OSLO	7/13	P
PALMA DE M.	10/24	S
PRAGUE	6/17	S
ROME	9/23	S
SEVILLE	17/30	S
SOFIA	8/15	N
ST-PETERSB.	3/13	S
STOCKHOLM	5/11	N
TENERIFE	14/17	N
VARSOVIE	8/18	N
VENISE	12/22	N
VIENNE	9/17	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	S
BUENOS AIR.	11/20	S
CARACAS	26/29	N
CHICAGO	6/19	P
LIMA	20/27	N
LOS ANGELES	11/16	S
MEXICO	12/27	S
MONTREAL	4/11	N
NEW YORK	9/15	S
SAN FRANCIS.	11/17	S
SANTIAGO/CHI	7/19	C
TORONTO	4/12	S
WASHINGTON	12/20	N
AFRIQUE		
ALGER	8/22	S
DAKAR	21/26	N
KINSHASA	24/31	C
LE CAIRE	22/36	S
MARRAKECH	16/32	S
NAIROBI	17/24	N
PRETORIA	15/28	S
RABAT	14/25	S
TUNIS	12/21	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/38	C
BOMBAY	25/31	S
DJAKARTA	27/32	N
DUBAI	21/31	S
HANOI	24/32	P
HONGKONG	24/28	P
JERUSALEM	15/32	N
NEW DEHLI	27/38	N
PEKIN	6/16	S
SEOUL	13/18	S
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	15/22	S
TOKYO	21/25	P

Situation le 24 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 avril à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'Institut géographique national (IGN) vient d'éditer une carte destinée aux amateurs de football qui voudront se rendre aux stades pendant la Coupe du monde de football (10 juin-12 juillet). Les accès à pied, en bus, en métro, en navette et en auto de chacun de ces sites y sont répertoriés ainsi que gares et aéroports les plus proches. Mini carte IGN « 1998, la France accueille le monde », 20 F en librairie.

■ **ESPAGNE.** La compagnie Iberia a commandé de nouveaux réacteurs pour équiper ses Airbus afin d'abaisser le niveau sonore ainsi que les émissions de gaz toxiques sur ses vols européens.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie British Midland inaugurera, le 22 mai, une troisième fréquence quotidienne sur la ligne Paris-Leeds. Réservations au 01-48-62-55-52.

ASTRONOMIE

Comment traquer la station Mir et la navette spatiale ?

LA TRADITION veut que celui qui attrape une étoile filante dans le filet de ses rétines formule un vœu. Mais que faire en présence d'une de ces étoiles qui arpentent les cieux d'un pas de sénateur, traversant sans le rayer le paysage nocturne ? En une ou deux minutes, ces plots de lumière passent calmement d'un horizon à l'autre. On les oublie. Pourtant, ils gravitent en permanence au-dessus de nos têtes, ces engins nés de la main de l'homme. Et, constellations de satellites de télécommunications aidant, ils seront de plus en plus nombreux à s'emparer du ciel, par poignées, voire par « grappes » entières. Bien sûr, ils n'émettent pas de lumière, mais leurs panneaux solaires reflètent bien souvent celle que nous envoie notre astre du jour, même couché.

Bien que leur taille reste modeste par rapport au vaisseau-amiral de *La Guerre des étoiles*, la station orbitale Mir et les navettes spatiales américaines sont nos plus gros satellites artificiels et, de ce fait, les plus simples à observer dans leur ronde circumterrestre. Le vétuste Meccano spatial russe, assemblage de bidons pesant près de 130 tonnes, se trouve en orbite depuis février 1986. A l'heure à laquelle ces lignes sont imprimées, la navette Columbia est « en l'air » depuis le 17 avril, pour une mission de 16 ou 17 jours baptisée Neurolab, essentiellement consacrée à l'étude des effets de l'espace sur le cerveau et le système nerveux.

Pour se délasser entre deux expériences ou deux décapitations de rats réalisées grâce à une mini-guillotine, les astronautes ne se privent pas de regarder notre planète bleue par un des hublots de Columbia. Pour peu qu'ils aient quelques notions de géographie, un simple coup d'œil leur permet de se situer. Comment savoir en revanche, lorsque l'on est à terre, sous quel ciel la navette navigue ?

L'agence spatiale américaine utilise un programme informatique commercialisé, Worldmap. Grâce aux données vectorielles que transmet l'ordinateur du vaisseau, ce logiciel reconstitue l'itinéraire exact sur un planisphère, agrémenté de nombreuses indications sur le vol, par exemple le temps écoulé depuis le décollage, l'altitude, la latitude et la longitude, le nom du pays survolé, l'heure des prochains lever et coucher de Soleil. La navette voyageant à 28 000 km/h et effectuant un tour de Terre toutes les 90 minutes, les astronautes bénéficient en effet chaque jour de 16 rapides aurores et de 16 crépuscules tout aussi brefs. Un peu comme le Petit Prince de Saint-Exupéry qui, mélancolique sur sa minuscule planète, tirait sa chaise de quelques mètres chaque fois qu'il voulait voir se coucher le Soleil...

Pour les curieux qui désireraient saisir Mir ou la navette au vol, la NASA dresse régulièrement, sur Internet, des tables indiquant leurs heures de passage au-dessus de telle ou telle ville et les trajectoires prévues. Pour les horaires de la station russe, tapez http://www.osf.hq.nasa.gov/mir/mirvis.html. Pour ceux de Columbia, tapez http://shuttle.nasa.gov/sts-90/orbit/orbiter/sighting/sighting.html. Mais les habitants de France métropolitaine n'ont aucune chance de voir la navette dans les prochains jours. En effet, la trajectoire retenue pour cette mission ne dépasse pas le 40e parallèle, c'est-à-dire, à peu de chose près, la latitude de Madrid.

Pierre Barthélémy

Columbia invisible en France métropolitaine

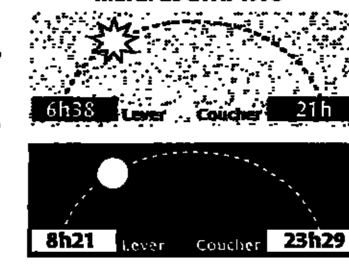
70 · 60 · 50 · 40 · 30 · 20 · 10 · 0 · 10 · 20 · 30 · 40 · 50 · 60

51,6 ° N · Mission STS 90 · 39,2 ° N · Équateur · 39,2 ° S · Mission MIR · 51,6 ° S · Zone où Columbia est visible · Zone où Mir est visible

L'inclinaison maximale de Mir par rapport à l'équateur est de 51,6 °; celle de Columbia est de 39,2 °. Pour d'autres missions, la navette « monte » à des latitudes plus élevées et est visible de France.

★ **Sur le site http://liftoff.msfc.nasa.gov/RealTime, la NASA fait tourner en permanence deux logiciels, J-Track et J-Pass. Le premier présente, sur un planisphère, les positions en temps réel de *Mir*, de la navette et de quelques satellites. Le second, fort pratique, reproduit les trajectoires futures de ces objets dans le ciel de la ville que l'on a choisie parmi une liste assez exhaustive (Paris et Marseille y figurent).**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 28 avril 1998 •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98099

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Un métier qui ne manque pas de tranchant. – II. Complètement dépendante. Démonstratif. – III. Préparer son départ. Finit souvent en boîte après un grand voyage. – IV. Homme à tête de faucon. Mode de vie. – V. Tranchante à tout propos. A la tête de l'Eglise. – VI. Prend l'air rapidement. Le neptunium. – VII. Apportas un parfum de Provence. Descend des Alpes à toute vitesse. – VIII. Boîtes à images. Est agité. – IX. Va de l'Allemagne à la République tchèque. Salle d'attente... toujours trop longue. – X. N'importe qui. Comme un légume blanchi. – XI. Rêves de verbicruciste en mal d'inspiration.

VERTICALEMENT

1. Quand les créances changent de mains. – 2. Difficile à reprendre en mains. A vu le jour. – 3. Attendent les retours en cave. Manière de vivre. – 4. Deux fois dans le filet. Sorti du droit chemin. – 5. Limon fertile. Résine. – 6. Plutôt habiles. Désert de cailloux. – 7. Négation. Tout un parcours professionnel. Le titane. – 8. Garderais enfermé. – 9. Interjection. Pour s'y retrouver en famille. – 10. Biseauté. Procure de l'aisance. – 11. Qu'il a fallu remettre sur le tapis.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98098

HORIZONTALEMENT

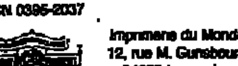
I. Cérémonials. – II. Afocale. Pet. – III. Pâture. Vota. – IV. Ouistiti. Ob. – V. RF. Synode. – VI. Aï. Ore. Etal. – VII. Llanos. Poli. – VIII. CEE. Coïts. – IX. Rio. Aciée (lacée). – X. Emerge. Hère. – XI. Fermenteras.

VERTICALEMENT

1. Caporal-chef. – 2. Efaufile. Me. – 3. Rôti. Aérer. – 4. Ecusson. IRM. – 5. Martyrologe. – 6. Olémes. En. – 7. Né. To. Ça. – 8. Vide-poche. – 9. Apo. Etoiler. – 10. Léto. Altéra. – 11. Stabilisées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex




Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

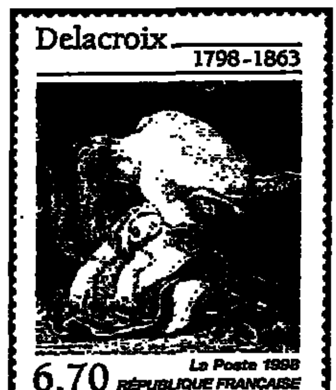
PHILATÉLIE

Eugène Delacroix

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 27 avril, un timbre à 6,70 F de la série artistique qui reprend un détail d'une œuvre d'Eugène Delacroix (1798-1863), l'*Entrée des croisés dans Constantinople*, conservée au Louvre.

Connu aussi sous le nom de *La Prise de Constantinople par les croisés*, ce tableau fut commandé à l'artiste par Louis-Philippe, en 1838.

Ce même tableau – entier, cette fois – fit l'objet d'un timbre au Congo en 1970. En France, un timbre (autoportrait de Delacroix) est paru en 1951, suivi par des reproductions, en 1963, de la *Lutte de Jacob avec l'ange* et, en 1987, de *La Roche percée d'Etretat*. Mais, surtout, sa *Liberté guidant le peuple* a inspiré Pierre Gandon pour la série de timbres d'usage courant *Marianne*, qui fut en service de 1982 à 1989.



Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, gravé par Pierre Albuisson, mis en page par Aurélie Baras, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente.

P. J.

★ **Vente anticipée à Saint-Maurice (Val-de-Marne), ville natale d'Eugène Delacroix, les 25 et 26 avril, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la mairie, Espace Delacroix, 23, rue du Maréchal-Leclerc.**

★ **Souvenirs philatéliques : P. Poumeyrie, tél. : 01-43-96-55-41.**

EN FILIGRANE

■ **Philatélie belge.** Présentant les timbres émis durant l'année écoulée en Belgique, *Le Livre philatélique belge 1997* s'adresse autant aux initiés qu'aux néophytes. Sa présentation aérée associe fiches techniques, anecdotes et photos et replace chaque timbre dans son contexte historique (595 FB ou 99 FF, 48 pages, bilingue français/néerlandais, nombreuses illustrations couleurs, édité par La Renaissance du livre, 52, chaussée de Roubaix, 7500 Tournai, Belgique).

■ **Ventes.** La Poste aux lettres (Paris, tél. : 01-47-70-74-57) disperse, dans sa vente à prix nets d'avril, près de mille lots dont un ensemble de noms révolutionnaires (Emile, ex-Montmorency, 1794, 1 400 F).
La vente sur offres Atout-Phil (Paris, tél. : 01-40-16-91-57), clôturée le 30 avril, compte plus de 2 500 lots parmi lesquels de nombreuses variétés d'impression de timbres français.

■ **Vignettes vinicoles.** Les vins de Château Soutard, à Saint-Emilion, ont fait imprimer en taille-douce par l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires, à Périgueux, deux vignettes gravées par Claude Jumelet et Jacky Larrivière. Chacune des vignettes, qui représente le domaine, est disponible en feuilles de 12 (tirage : 3 000 feuilles).

ARTS Le Musée de Picardie présente, jusqu'au 17 mai, un artiste à part, inclassable, ni pop ni nouveau réaliste, en un mot : libre. A cheval entre Paris et New York, Alain Jacquet est devenu un maître du « camouflage ». *Naissance de Vénus* inscrite dans le coquillage qui sert de logo à la marque Shell, détournements de Chirico, Mondrian, Klimt ou Picasso – associés à des images nouvelles puisées dans l'art populaire –, le peintre se trouve mille et une raisons de continuer la peinture sans avoir l'air de la prendre au sérieux. ● CHAMPION DU MEC ART, ou Mechanical Art, Jacquet met à jour les techniques de reproduction mécanique en agrandissant les points de la sérigraphie. ● DEPUIS LES ANNÉES 70, l'artiste explore le cosmos, peuplant l'espace interstellaire de *« donuts »* (« beignets »), étranges déformations de planètes aux formes mâles ou femelles.

Avec Alain Jacquet, la peinture tourbillonne au milieu des étoiles

On ne le voit pas très souvent sur les cimaises. L'exposition d'Amiens rassemble des pièces anciennes et récentes souvent inédites : ce qu'il faut pour renifler le vent de liberté qui anime le parcours du peintre

ALAIN JACQUET, ŒUVRES 1951-1998. Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens. Tél. : 03-22-97-14-00. Jusqu'au 17 mai. Catalogue 185 F.

Baroudeur et insoumis, à cheval entre Paris et New York, faisant toujours cavalier seul, s'absentant d'une scène, de l'autre ou des deux, resurgissant ici ou là avec de nouvelles cravates et des bottes plus pointues que jamais, le personnage interloque. Sa peinture aussi. Ni pop ni nouveau réaliste, mais dans les franges à ses débuts, Alain Jacquet a toujours été, et reste, un artiste à part, libre comme l'air, jouissant des images, de la peinture et des mots, jouant des trois.

L'aperçu de son parcours que propose le Musée de Picardie en une centaine d'œuvres n'a pas de mal à nous convaincre de son originalité. Il est réjouissant, plein d'imprévus, apparemment décousu, de fait beaucoup plus cohérent qu'il n'y paraît. La mise en relation de tableaux d'hier et d'aujourd'hui, par-delà les tournures variées que prennent les apparences, montre assez la constance des idées et des thèmes chers au peintre.

Il y a là plein de raretés, des inédits, des petites choses des débuts, dans les années 50 , notamment deux marines : la vue d'un petit port perdu, intitulée *Le Rat mort*, où l'on cherche le rat, le mort et le rameur (1951), et *Le Remorqueur* qui sombre, trop chargé, comme si les désirs d'évasion ne pouvaient que clapoter sous le poids des bagages dont on ne peut se séparer. L'histoire de Jacquet tourne autour de ce dilemme.

Le grand départ de l'artiste commence en 1961, par la mise en jeu de son nom. Il peint un jacquet très fauve avec des dents bleu, blanc, rouge qui prennent en étau le tapis vert. Suivent des interprétations d'images d'Epinal comme cette allégorie de l'*Union entre la France et l'Autriche*, en accents de couleurs tranchées : le « camouflage » était né.

DÉTOURNEMENTS

Pendant deux ans et plus, au moins de 1962 à 1964, Jacquet camoufle. Il camoufle toutes sortes d'images, publicités, *comics*, reproductions d'œuvres d'art ancien : *La Naissance de Vénus* de Botticelli en particulier, dont il tire trois variations sur le nu allégorique qu'il a eu l'idée d'inscrire dans une pompe à essence, de la marque Shell, bien évidemment. Cela, sans la moindre lourdeur, avec une palette riche et tendre comme le printemps.

Les classiques de la modernité le motivent aussi : Chirico, Mondrian, Klimt, Picasso, Matisse et quelques autres y passent, dont on reconnaît plus ou moins les tableaux mêlés à de nouvelles images puisées dans la culture populaire du moment. Enfin, Jacquet jette son dévolu sur les artistes américains. Il combine, par exemple, les rayures et les étoiles des drapeaux de Jasper Johns avec le chien de « La voix de son maître », ou traite en ramages et points tramés le *Hot-dog* de Lichtenstein, en lui donnant une échelle panoramique : la version qui est présentée (6 mètres de long, réalisée en recourant à la robotique) est toute récente, celle de 1963 ayant été découpée en morceaux et dispersée à 10 francs pièce, un jour de dèche, probablement. Il y en a eu.

Les détournements que trame Jacquet ne sont ni vachards, ni ironiques, ni injurieux à l'égard de ses hôtes. Alors, pourquoi fait-il cela ? L'artiste vous dira que c'était une façon de ne pas s'embêter à chercher des sujets. Sa réponse n'est pas absolument convaincante, mais elle n'exclut pas d'autres raisons. Cette confrontation amusée du peintre avec des peintres morts ou vifs ne serait-elle pas une façon de continuer la peinture sans avoir l'air de la prendre au sérieux ? Une façon de ne pas perdre complètement le fil de son histoire.



« Une mise en abyme du monde visible »

Catherine Millet décrit, dans **Alain au pays des pixels**, *le catalogue de l'exposition, la recherche sur le visible et l'invisible d'Alain Jacquet :*

« Cet art, qui est une mise en abyme du monde visible, recourt aux jeux de reflet, de miroir, soutenus par un usage de la photographie, celle-ci parfois intrinsèque à la peinture. Le langage participe également très étroitement à ce travail de diffraction du visible. Réglages optiques ou transcriptions d'un code dans un autre, les œuvres peuvent être définies comme des mises au point sans cesse corrigées, la recherche toujours reconduite de la "*bonne distance*". Au sujet de Jacquet, Nicolas Bourriaud a parlé de l'effort d'accommodation auquel est contraint le regard devant ces images tramées des années 60. Il a aussi remarqué le "*vide*" qui nous tient à distance du plus fameux tableau de cette série, le *Déjeuner sur l'herbe*, comme si la mise au point de l'objectif avait "*fixé quelque objet invisible situé bien avant le groupe des figures.*" »

A l'époque, il n'y a pas grand monde dans les rangs avant-gardistes pour suivre un tel chemin. Lichtenstein peut-être, avec qui Jacquet fait d'ailleurs le point, à sa manière, abordant tout autrement que lui, et que les autres Américains, un problème qui, outre-Atlantique, occupe les esprits : celui de la diffusion et de la reproductibilité des images.

Jacquet, champion de ce qu'il a appelé le Mec Art (ou Mechanical Art), met à jour les techniques de reproduction mécanique en agrandissant les points de la sérigraphie. *Le Déjeuner sur l'herbe* de Manet, dans lequel il se love, donne lieu à une quantité de toiles, de la scène entière transformée par un néo-divisionnisme serré à l'infime détail grossi, qui finit en tableautin ponctué de trois taches. A travers sa fission des images, il n'est pas loin du pixel et de l'esthétique numérique d'aujourd'hui... Jacquet va de l'avant en se servant du passé qu'il met sens dessus dessous.

Après ses camouflages d'objets, de moulages, de masques et même d'un portail sculpté roman, pareil trafic l'aide à décoller toujours plus la pensée de la peinture et de son support traditionnel, à envisager un espace-temps des images. Jacquet vit mieux dans ces glissements et retournements perpétuels, hors des apparences, de l'esprit de surface et de discontinuité entre le visible et le non-visible, le dehors et le dedans. Et l'artiste d'enchaîner idées et visions à la manière d'un ruban de Mœbius.

Après 1968, Jacquet fait le blanc, la pause, un temps. Besoin de réflexion. Le point le conduit à l'écriture Braille, au langage binaire. Il s'intéresse à la pensée orientale, et commence à regarder le monde de haut. Partant d'une image de la Terre réalisée par les cosmonautes de la NASA lors de leur première mission sur la Lune en 1969, il produit au début des années 70 ses premières visions symboliques autour de l'image de la Terre : Terre-mère, Terre féconde. Et ça tourne.

Conséquences : dérives des continents chargés de figures féminines, déformations, anamorphoses, lumières et fenêtres culturelles dans la nuit cosmique. Dans *La Dentellière* (1978-1980), le globe cher à Vermeer et celui des cosmonautes ne font qu'un, posé sur une table, avec en premier plan une bobine de fil et un dé.

IVRESSE DES HAUTEURS

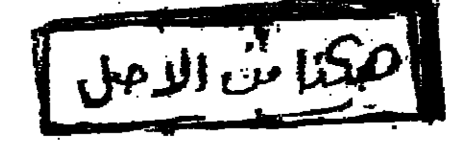
L'exploitation de la trame concentrique de cette même image de la NASA dura dix ans. Depuis, Jacquet, atteint par l'ivresse des hauteurs dont on ne revient pas, explore son cosmos en recourant aux techniques les plus modernes de fabrication des images : ordinateur, puis robotique, mais en les reliant toujours à des figures archétypales.

Brouillages, tourbillon cosmique et tourbillon de la vie..., le voyage continue sur grand écran, avec ce que l'artiste appelle des *« donuts »* (ou « beignets ») : d'étranges déformations de planètes (mâles ou femelles) en forme de tores et de boudins, projetées dans l'espace interstellaire comme des bouées de sauvetage et des bittes d'amarrage. Pour une pensée des origines que l'artiste raccroche toujours à des tableaux de l'histoire humaine : *Bonjour, monsieur Courbet* ou *La Danse* de Matisse. Avec Alain Jacquet, on n'a pas le temps de s'ennuyer.

Geneviève Breerette

De l'Ecole des beaux-arts aux « Donuts »

● **1939 :** Naissance d'Alain Jacquet à Neuilly-sur-Seine.
● **1951-1961 :** avant de se consacrer à la peinture, Jacquet s'intéresse au théâtre et à l'architecture. En 1959, il commence des études d'architecture à l'Ecole des beaux-arts de Paris. C'est à cette époque qu'il se lie d'amitié avec Yves Klein, Martial Raysse, Jean Tinguely, Niki de Saint-Phalle et le critique Pierre Restany.
● **1961-1964 :** Première exposition personnelle, galerie Breteau. L'artiste commence à produire ses « Camouflages », qui seront exposés à Londres, en 1963, et à New York, Galerie Iolas, en 1964.
● **1964-1968 :** Séjour à New York, où l'artiste vivra désormais une partie de l'année. Rencontre des pop'artistes. Naissance du « mec art ». Début du travail autour du *Déjeuner sur l'herbe*. Jacquet est présent dans la plupart des grandes expositions internationales (Documenta de Kassel, « Quand les attitudes deviennent formes », notamment).
● **1969-1972 :** Période de réflexion et de transition : livres en braille, dessins à la feuille d'or...
● **1972-1998 :** Premiers paysages de la Terre, à partir d'une image prise par les cosmonautes de la NASA, en 1969. En 1976, Jacquet expose à la Biennale de Venise une étrange sculpture : *La Baratte*, constituée de 64 signes du braille, qui selon l'artiste *« permettent d'écrire le langage passé et à venir »*. L'œuvre ne figure pas dans l'exposition d'Amiens. Exposition à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1978. Recherches sculptées autour de l'anneau de Mœbius. Dans les années 80, l'artiste qui se sert de la robotique élabore ses premiers *Donuts*. En 1992, Jacquet épouse Sophie Matisse, dont il aura une fille. 1993 : exposition aux galeries contemporaines du Centre Georges-Pompidou.



L'espéranto musical de Lhasa de Sela

Album paru au Québec en 1997 et chanté en espagnol par une Américaine d'origine mexicaine, « La Llorona » concilie les exotismes en vogue

AU DÉBUT des années 70, la tribu des contestataires d'après 1968, année agitée dans le monde entier, s'était scindée en deux branches distinctes. La première avait suivi les chemins de Katmandou, adopté le *peace and love* comme ligne de vie. La seconde était allée voir du côté de l'Amérique latine rouge, certains s'en tenant à Fidel, d'autres empruntant la route Lima-Santa Cruz de la Sierra, du Che plein la tête. Trois décennies plus tard, la lutte pour la libération du Tibet d'une part, les préceptes du sous-commandant Marcos de l'autre, dictent en partie la conduite des affaires musicales en vogue. Des rockstars se sont engagées sur la voie royale de la défense du dalaï-lama, tandis que les chanteurs de variétés ont pris la tangente de la latinité – qui peut alors verser dans un zapatisme édulcoré ou mettre sous perfusion commerciale les derniers sentiments révolutionnaires (*Hasta Siempre*, chantée par Nathalie Cardone, championne des pasionarias fabriquées, est toujours inscrit au classement des meilleures ventes françaises).

La biographie officielle, qui tombe bien, de Lhasa de Sela, jeune chanteuse née en 1972 dans l'Etat de New York, indique que son prénom, Lhasa, lui fut donnée par sa mère, Américaine, en référence à la capitale du Tibet. Sela, ainsi que la langue espagnole dans laquelle la jeune fille chante ses lamentations post-rock, lui vient de son père mexicain. Ainsi Lhasa réconcilie-t-elle sans le vouloir le bouddhisme du Toit du monde et les catéchumènes du Yucatan. Musicalement, elle est pourtant avant tout un pur produit québécois, débarqué en France après avoir conquis Montréal par l'album *La Llorona*, paru en février 1997 et qui lui permit de venir représenter le Québec au Printemps de Bourges en 1997, section « Découvertes ». Aujourd'hui accueillie par le label français Tôt ou Tard, filiale de WEA, cette enfant de la balle (une vie itinérante, une sœur trapéziste, une autre funambule, une troisième acrobate de cirque) exploite la face nord de l'imagerie latine : l'âpreté pleureuse.

PAPIER MÂCHÉ

La Llorona plaît. Il occupe la trentième place du classement des meilleures ventes d'albums en France. Il n'est pas sans charmes : *El Desierto*, le tube qui soutient ce château de cartes, s'écoute sans frémir. Aussi attractif qu'un Jean-Jacques Goldman, on le remettra peut-être sur la platine plusieurs fois de suite, pour le fun. La mélodie dérange, les arrangements entraînent. C'est rude comme une pomme de terre gelée, sombre et enluminé comme la cathédrale de Mexico. Mais fabriqué.

La Llorona (la « pleureuse », inspirée de Cihuacoalt, l'épouse de Quetzalcoatl, le Serpent à plumes des Aztèques), est une chanson traditionnelle mexicaine dont on écoutera avec avantage l'interprétation aride et émouvante de l'égérie mexicaine (et si âgée !) de Pedro Almodovar, Chavela Vargas (Chavela Vargas, *La Llorona*, 1 CD WEA 063013771-2). Lhasa de Sela en a fait le titre de son album, pour la philosophie ardente, et en a donné sa version, *El Desierto*, une chanson essoufflée dont elle a écrit le texte – il est question de désert, d'épine, de colibri, de sentiments excédés. La musique, comme pour huit des titres (les trois autres sont des thèmes traditionnels) de cet album de papiermâché, est signée par le guitariste Yves Desrosiers.

Là où Vargas, et toute une dynastie de chanteuses mexicaines, pleure le cœur dans la gorge, Lhasa de Sela joue les Victoria Abril de la chanson. Avec excès, un peu d'hystérie volontaire, façon Björk – la femme de Charcot est toujours intrigante. La voix n'est pas commune. Elle n'a pas de grâce pour autant, barrée par la respiration et des cassures volontaires platement copiées sur la tradition des variétés (Los Machucambos) avec un zeste d'esprit mariachis. Derrière cet édifice touchant parce que fragile, règne un musicien, Yves Desrosiers, ex-comparse du rocker québécois Jean Leloup. Arrangeur inventif, le musicien est allé avec talent dans le sens du vent : on aime aujourd'hui dépouiller les rythmiques, innerver les arrangements, les tirer vers le sec, le brut. Sur ce tamis de banjo, de caisses claires, on greffe une mélodie joliment nouée, à l'accordéon par exemple, ou à la scie musicale, à la guitare hawaïenne, au synthétiseur, au violoncelle, ou autre instrument liquide, placé à la manière klezmer ou panbulgare. Les textes de Lhasa, écrits en espagnol, ont du nerf, de la graine de passion. Où est la vérité?

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Audiogram/Tôt ou Tard 3984 22319.



FILIPPA LIDHOLM

Lhasa de Sela.

Cannes : jurys et hommages

PRÉSIDÉ par Martin Scorsese, le jury officiel du 51e Festival de Cannes, qui se déroulera du 13 au 24 mai, sera composé des actrices Chiara Mastroianni, Lena Olin, Wynona Ryder et Sigourney Weaver, de la romancière Zoé Valdès, du chanteur MC Solaar et des cinéastes Alain Corneau, Chen Kaige et Michael Winterbottom. Le jury de la nouvelle Cinéfondation, destiné à juger les courts métrages d'étudiants en cinéma, est composé des réalisateurs Jean-Pierre Jeunet (président), Arnaud Desplechin et Jaco Van Dormael, et des actrices Emmanuelle Béart et Angela Molina. Le jury de la caméra d'or, attribuée à l'auteur d'un premier film, est présidé par Trahn Anh Hung, lauréat de ce prix pour *L'Odeur de la papaye verte*.

Le Festival rend hommage à onze producteurs célèbres : les Américains **Roger Corman** avec la projection de *Bertha Boxcar* de Martin Scorsese, *La Cible* de Peter Bogdanovitch, *La Course à la mort de l'an 2000* de Paul Bartel, *The Intruder* et *Le Masque de la mort rouge* de Corman, et **Mike Medavoy** avec *Philadelphia* de Jonathan Demme, *Bull Durham* de Ron Shelton et *Terminator* de James Cameron. Les Italiens **Adriano De Micheli et Pio Angeletti** avec *Nous nous sommes tant aimés* d'Ettore Scola, *Cher papa* de Dino Risi et *Les Nouveaux Monstres* de De Mario Monicelli, Dino Risi et Ettore Scola. Les Britanniques **Eric Fellner** et **Tim Beavan** avec *My Beautiful Laundrette* de Stephen Frears, *Sid & Nancy* d'Alex Cox et *Un monde à part* de Chris Menges. Le Canadien **Roger Frappier** avec *Jésus de Montréal* de Denis Arcand, *Un zoo la nuit* de Jean-Claude Lauzon, *Un 32 août sur la terre* de Denis Villeneuve (sélectionné pour Un certain regard). L'Espagnol **Andres Vicente Gomez** avec *Le Singe fou* de Fernando Trueba, *El Dorado* de Carlos Saura, *Perdita Durango* d'Alex de la Iglesia (inédit). La Hongkongaise **Hsu Feng** avec *Adieu ma concubine*, *Red Dust* de Yan Haou et *Cinq filles et une corde* de Yep Hung-wei. Les Français **Claude Berri** avec *Tess* de Roman Polanski, *Valmont* de Milos Forman, *L'Amant* de Jean-Jacques Annaud et *Le Cinéma de papa* de Berri, et **Maurice Bernart** avec *Série noire* d'Alain Corneau, *Thérèse* d'Alain Cavalier, *A la campagne* de Manuel Poirier.

Outre les films en compétition (*Le Monde* du 24 avril), six films seront présentés en sélection officielle hors compétition : *Kanzo Sensei* (« Le Docteur du foie ») de Shohei Imamura, palme d'or 1997 avec *L'Anguille*, *Inquiétude* du vétéran portugais Manoel de Oliveira, *Goodbye Lover* de Roland Joffe, *Blues Brothers 2000* de John Landis, *Dark City* d'Alex Proyas, *Tango* de Carlos Saura.

SÉLECTION DISQUES

IGOR STRAVINSKY
Concerto pour violon et orchestre
BELA BARTOK
Concerto pour violon et orchestre nº 2

Viktoria Mullova (violon), Orchestre de Los Angeles, Esa-Pekka Salonen (direction).

Le néoclassicisme de l'unique concerto pour violon de Stravinsky est formidablement servi par Mullova et Salonen qui se jouent avec une virtuosité confondante de ses grandes difficultés rythmiques : jamais on n'aura entendu cette œuvre lue avec une telle aisance, une telle décontraction, jamais – au disque tout au moins –, cette œuvre mal aimée n'aura été interprétée de façon si enthousiasmante, si « jeune ». Les clairs-obscurs, les fondus enchaînés du *Second Concerto* de Bartok ont, en revanche, trouvé récemment avec Simon Rattle et Kyung Wha Chung (EMI) des interprètes plus mystérieux et plus émouvants, mais la lecture parfaitement découpée, austère, d'une perfection de mise en place assez étonnante des nouveaux venus est à connaître : elle renouvelle notre connaissance de l'une des rares œuvres du compositeur hongrois à avoir rencontré un grand succès public. La prise de son est d'une clarté stupéfiante, bien dans la manière de Philips. *Alain Lompech*

★ 1 CD Philips 456 542-1.

BELA BARTOK
Sonate pour violon et piano nº 1
Sonate pour violon seul

Laurent Korcia (violon), Jean-Efflam Bavouzet (piano).

Premier prix du Concours Paganini, détenteur du rarement décerné Queen Elizabeth Award for the most outstanding contribution to the Royal College of Music de Londres, Grand Prix Jacques-Thibaud, Grand Prix Zino-Francescatti, Laurent Korcia ne joue pas du tout comme une bête à concours. Son jeu est d'une liberté, d'une présence, d'une imagination que l'on ne connaît qu'à de rares violonistes d'aujourd'hui... et du passé. Son deuxième disque pour Lyrinx – le premier, consacré aux sonates d'Ysaye, a remporté tous les suffrages – est un coup d'éclat qui devrait lui attirer des engagements avec les grands orchestres parisiens. Korcia a tout : le grand style, la technique, la présence, les idées, le charme, et réussit, avec un pianiste au jeu beaucoup plus contenu, plus intellectuel, à donner une version splendide de la *Première Sonate* : en écoute à l'aveugle, les deux pièces qu'il interprète sur ce disque s'imposeraient comme les meilleures – avec quelques rares autres – de la discographie. Sa *Sonate pour violon seul* est sublime, en apesanteur. *A. Lo.*

★ 1 CD Lyrinx 172.
Distribué par Harmonia Mundi.

KIP HANRAHAN
A Thousand Nights and a Night (Shadow Nights – 1)

Avec ce deuxième enregistrement (sur douze prévus), Kip Hanrahan avance dans sa version du conte persan des *Mille et Une Nuits*. Il y eut, en ouverture de ce puzzle formidable, des nuits rouges (*1 – Red Nights*, 1 CD American Clavé AMCL 1036-2, distribué par TMS), organiques, éclatantes. Le compositeur et directeur d'orchestre en aborde la partie ombrée. Versions différentes de thèmes familiers, d'autres qui arrivent. Des motifs éclairent, d'autres renforcent le mystère. Comme dans le conte, les histoires se répondent à l'infini en un jeu de pistes musicales. On y retrouve l'imbrication sensuelle, à fleur de peau, jusqu'à l'érotisme, des voix à la musique ; des climats mélodiques où se mêlent l'étrangeté et l'évidence ; une attention portée aux rythmes, où le monde latin se fonde dans l'Afrique ; du jazz, du rock. Les musiciens – Steve Swallow, Carmen Lundy, Milton Cardona, Robby Ameen, Michael Cain, Andy Gonzalez, Charles Neville, Fernando Saunders, Alfredo Triff... Don Pullen, mort avant d'avoir pu enregistrer ce grand œuvre dans son entier – ont des rôles, les textes prennent vie. On passe d'un foisonnement sauvage à des murmures, des effleurements, une nouvelle fois envoûté. *Sylvain Siclier*

★ 1 CD American Clavé AMCL 1042. Distribué par TMS.

PERRY BLAKE
Perry Blake

Sligo, ville natale de Perry Blake, n'est située qu'à quelques kilomètres d'Enniskillen, celle où grandit Neil Hannon, le démiurge de Divine Comedy, au nord de l'Irlande. Sans se connaître, ces deux gringalets ont construit en solitaire des châteaux de musique qui les libéraient de la petitesse de leur environnement. Ils ont rêvé en écoutant le velours profond de la voix de Scott Walker, les refrains luxueux de Burt Bacharach. Mais à l'ironie et aux clins d'oeil kitsch de son compatriote, Perry Blake a préféré le romantisme du crooner existentiel. Travaillant à l'extrême spleen et langueurs, il vautre ses mélodies dans la soie noire d'une voix qui évoque les roucoulements d'un Bowie. Des cordes tombent en bruine, guidées par des raffinements synthétiques parents d'une certaine mélancolie à la fois new wave et d'ambiances plus contemporaines (Portishead, Jay-Jay Johanson). Sur un ou deux titres (*Anouska*, tendant dangereusement vers Ultravox), trop de pose évente le mystère. Mais cet attirant premier album, composé à vingt-huit ans, rayonne aussi d'une étrange maturité. *Stéphane Davet*

★ 1 CD Polydor 537609-2.

ART MENGO
Croire qu'un jour...

La voix d'Art Mengo, éraillée à l'italienne, alanguie à l'espagnole, est une des marques de fabrique du chanteur toulousain. Elle s'accorde aux musiques qu'il compose, et où l'on entend qu'Art Mengo a écouté du blues, de la bossa nova et les crooners américains. Bel exemple de ce romantisme allongé, *Je t'aime d'amour madame*, vraie chanson de cinéma et d'ambiance, avec trompette et buggle, et comme les onze autres, écrite pour le texte par Patrice Guirao. Feutré comme un Louis Chédid a politique (*Le Chef de gare*), léger comme un Higelin anti-électrique (*Un petit peu de moi*), Art Mengo n'a pas su pour autant éviter de tourner en rond : *Croire qu'un jour* pêche par uniformité. *V. Mo.*

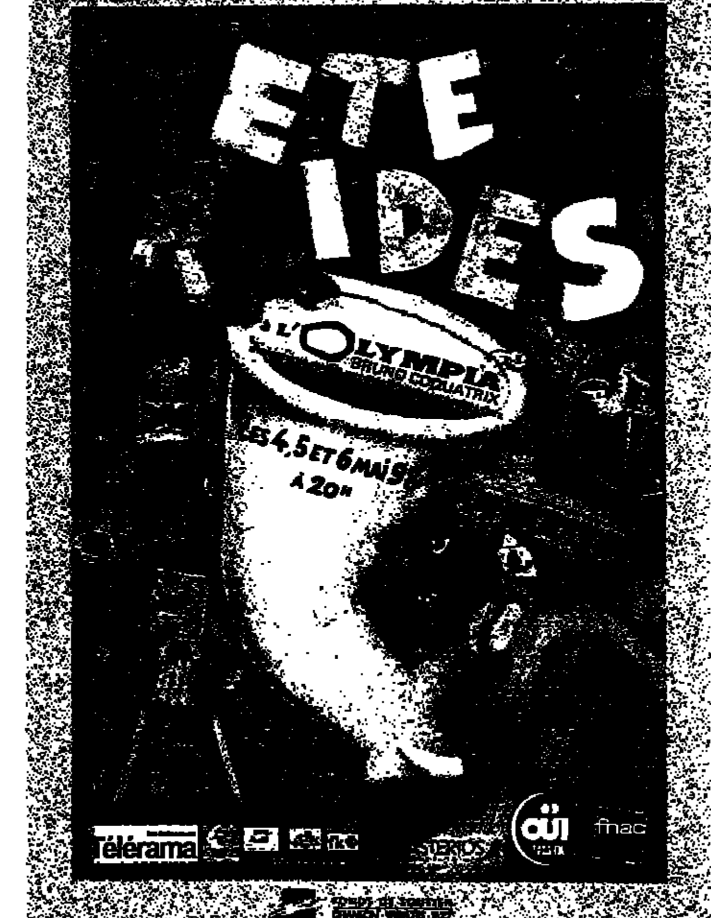
★ 1 CD Columbia 489620-2.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	BANDE ORIGINALE DU FILM	1	Titanic	SONY
2	CÉLINE DION	7	Let's Talk About Love	COLUMBIA
3	MASSIVE ATTACK	E	Mezzanine	DELABEL
4	LOUISE ATTAQUE	3	Louise Attaque	ATMOSPHÈRE/SONY
5	FLORENT PAGNY	5	Savoir aimer	MERCURY
6	MADONNA	2	Ray of Light	MAVERICK/WEA
7	BANDE ORIGINALE DU FILM	13	Taxi	SMALL
8	BANDE ORIGINALE DU FILM	9	Jackie Brown	MAVERICK/WEA
9	LARA FABIAN	12	Pure	POLYDOR
10	ANDREA BOCELLI	6	Aria	PHILIPS

Période du 12/04 au 18/04 inclus E = Nouvelle entrée
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Trois musiques de films sur les dix gagnants : *Titanic*, toujours à la première place, *Taxi*, et ses accointances rap (IAM), *Jackie Brown*, pour la redécouverte de la soul afro-américaine. Les chanteurs de charme (**Madonna, Florent Pagny, Céline Dion**) et leur cousin d'opéra (**Andréa Bocelli**) sont cernés par les attaquants anglais (*Mezzanine*, de **Massive Attack**, entre au 3e rang) et les défenseurs (du rock de scène) français, **Louise Attaque** et **Les Têtes Raides** (qui entrent à la 14e place avec le joyeux *Chamboultou*). Les entrées sont nombreuses cette semaine : *Tatoo*, du crooner blondinet **Jay Jay Johanson** (16e place), *L'un pour l'autre*, de **Maurane** (27e), *Clandestino* de **Manu Chao** (28e), **Perry Blake** (33e), *Duality*, de **Lisa Gerrard et Peter Bourke**. Le printemps bouscule un peu le ronron des ventes à la française.



Artistes et éditeurs passionnés de l'estampe se réunissent à Paris pour le 12e SAGA

Ce Salon des arts graphiques est devenu une référence en matière de qualité et de pédagogie

Cent vingt-quatre exposants, artistes et éditeurs de multiples, d'estampes, de travaux sur papier se sont installés à l'Espace Eiffel-Branly pour le 12e SAGA. Vingt-cinq mille visiteurs sont attendus jusqu'au 27 avril. Les organisateurs ont insisté sur leur rôle didactique par l'organisation d'ateliers et de démonstration et des espaces ouverts aux enfants. Un hommage sera rendu à Roland Topor, mort en 1997.

12e SAGA, Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Iéna, Alma-Marceau, RER C, station Pont-de-l'Alma. De 12 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures ; nocturne vendredi 24 avril, jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 27 avril. Entrée 40 francs. Catalogue 220 p., 100 F.

Il y a douze ans, la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) débordait : la décision fut prise d'en débarrasser les éditeurs de multiples, d'estampes, et les galeries de photographie. Tout ce petit monde fut regroupé dans son propre salon, le Salon des arts graphiques actuels (SAGA), devenu Salon de l'estampe et de l'édition d'art, qui s'est imposé comme une référence en matière de qualité et de pédagogie. Son directeur, Henri Jobbé-Duval, aime à rappeler que, jeune homme peu argenté, son premier achat artistique fut une estampe de Soulages. *« Les grands collectionneurs*, dit-il, *il faut les former tôt. Si on n'achète pas une œuvre 1 000 francs à vingt ans, on n'en achètera pas à 100 000 francs lorsqu'on en aura les moyens. J'aime la navigation. Si la plaisance a connu une telle explosion, c'est parce qu'on a mis des enfants dans des petits bateaux, les Optimist des écoles de voile. Quand ils grandissent, ils achètent des bateaux plus gros. »*

La plupart des éditeurs d'art présents ont ce côté « pur et dur » qui faisait la caractéristique de la célèbre école de voile des Glénans. L'aspect artisanal de leur métier, sans doute, dont la rigueur mêlée d'inventivité plaît aux artistes. Nombreux dans les allées, ceux-ci entretiennent avec les éditeurs des relations presque confraternelles, bien éloignées des rapports qu'ils peuvent avoir avec leur galeriste, par exemple.

Il faut les entendre parler de leurs gravures pour comprendre ce lien particulier : le peintre américain Hugh Weiss prononçait même le mot « aventure ». Il faut écouter Pierre Zanzucchi raconter comment le livre qu'il a fait, sur un poème de Jean-Marie Tasset, est né petit à petit, après une gestation de près d'un an, d'un dialogue quotidien avec les maîtres imprimeurs, les correcteurs, les typographes de l'Imprimerie nationale. Et sa fierté d'avoir été accepté, lui l'artiste, par ce petit monde de grands ouvriers, est aussi radieuse que celle qu'il met à présenter son ouvrage. Un état d'esprit.

La Bibliothèque nationale de France ne s'y est pas trompée, qui présente une exposition intitulée « Main de maître », hommage des artistes à leur premier outil, et à la sûreté qu'ils admirent tant chez les artisans avec lesquels ils collaborent. Les éditeurs d'art pourraient être débordés par tant de passion, et freiner les ardeurs iconoclastes des artistes qui se pressent chez eux : il n'en est rien. On a même parfois l'impression qu'ils en rajoutent : Catherine Putman, par exemple, a l'air ravie de montrer toutes les perversions que Pierre Buraglio est capable de faire subir au procédé de l'estampe, pour la magnifier. Michael Woolworth caresse du regard des papiers insensés, transparents et lumineux, qui n'ont pas dû être simples à presser.

Les 124 exposants (101 Français, dont 28 viennent de province, et 23 étrangers) attendent donc de pied ferme quelque 25 000 visiteurs, dont on espère qu'ils auront la curiosité de s'informer sur cette forme attachante de diffusion artistique. Les moyens pour cela ne manquent pas, et les organisateurs ont insisté sur leur rôle didactique par l'organisation d'ateliers et de démonstrations. Un espace d'animation est même réservé aux enfants de quatre à douze ans, pour tripoter des livres d'artistes spécialement conçus pour eux, et s'initier aux techniques de la gravure : les adultes ne perdront rien à y faire un tour, puis d'y laisser leurs bambins pour aller voir l'hommage rendu par le Salon à Roland Topor, disparu en 1997.

Enfin, animées par la Délégation aux arts plastiques et l'Institut d'études supérieures des arts, de nombreuses tables rondes, projections et conférences sont organisées, sous l'appellation « Forum de l'Image », afin de favoriser les échanges entre professionnels et amateurs.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Mai 68 fête ses trente ans
A l'occasion du trentième printemps de Mai 68, la Vidéothèque offre une occasion de (re)voir quelques fleurons d'un cinéma engagé, parmi lesquels *Oser lutter, oser vaincre* de Jean-Pierre Thorn, *Camarades* de Marin Karmitz... A signaler, en avant-première (le 25 à 16 h 30), *Traces de mai*, film de montage de Paul Seban, qui immortalise, trente ans après, la rencontre du leader étudiant et du secrétaire général de la CGT en 1968 : Daniel Cohn-Bendit et Georges Séguy... Un débat animé par Michel Diard, journaliste à l'*Hebdo*, se tiendra à l'issue de la projection, en présence de Georges Séguy et Paul Seban.
Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Les Halles. Les 25, 26 et 28, de 14 h 30 à 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.

Nikko
Le reggae a essaimé un peu partout dans le monde, suscitant des vocations chez de nombreux jeunes musiciens.
En Guyane française, Nikko s'est imposé comme le véritable chef de file du genre, d'abord au sein de l'ensemble Universal Youth, puis avec son groupe actuel, le Ying Yang Band.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 80 F.

Michaël Leonhart Quartet
Trompettiste, pianiste, percussionniste, compositeur, Michaël Leonhart a enregistré récemment *Glub Glub vol II* (JMS/Sony Music), un disque étrange, très personnel. Il s'agit d'une sorte de film musical où passent diverses époques du jazz. Sur scène, ce monde impressionniste prendra corps avec Carolyn Leonhart au chant, Joe Martin à la basse, Boo Reiners à la guitare et Gilad Dolreclay aux percussions.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 24 et 25, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

RÉGION PARISIENNE

Noces de bambou
Cette première version du spectacle de Jean-Christophe Bailly et Gilberte Tsaï sera reprise au prochain festival d'Avignon. *Noces de Bambou* met en scène des comédiens professionnels occidentaux et chinois, ainsi qu'un groupe d'amateurs choisis parmi les personnes inscrites à l'atelier animé depuis septembre 1997 par la metteur en scène Gilberte Tsaï à la Ferme du Buisson. Cette veillée improvisée et forcée va favoriser les récits, l'évocation des souvenirs, les chants, de ces Asiatiques de la diaspora française.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. RER Noisiel-Luzard. Du 24 au 30 avril. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 125 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Boiche Vita
d'Ibolya Fekete (Hongrie, 1 h 37), avec Yuri Fomichev, Igor Tchernievitch.
Bruits d'amour
de Jacques Otmezguine (France, 1 h 30), avec Nadine Spinoza, Elisa Servier, Jean-Pierre Lorit.
Cavafy
d'Iannis Smaragdis (Grèce, 1 h 25), avec Dimitris Katalifos, Vassilis Diamandopoulos.
Déjà mort (*)
d'Olivier Dahan (France, 1 h 48), avec Romain Duris, Benoît Magimel, Zoé Félix.
Hammam
de Ferzan Ozpetek (Italie-Grèce-Espagne, 1 h 34), avec Alessandro Gassman, Francesca D'Alora.
L'Idéaliste
de Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 2 h 15), avec Matt Damon, Claire Danes, Danny DeVito.
Jazz'34
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 12), avec Harry Belafonte, Geri Allen, Ron Carter.
Jeanne et le garçon formidable
d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau (France, 1 h 38), avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy.
Serial Lover
de James Huth (France, 1 h 25), avec Michèle Laroque, Albert Dupontel.
The Big Lebowski
de Joel Coen (Etats-Unis, 1 h 57), avec Jeff Bridges, John Goodman.
(*) Film interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Ateliers portes ouvertes
Ateliers d'artistes du quartier Daguerre et du quartier Plaisance. Point de rencontre : Bistrot 48, 84, rue Daguerre, Paris 14e. Mo Denfert-Rochereau. Tél. : 01-43-20-06-56. Le 24, à partir de 18 heures ; les 25 et 26, de 15 heures à 20 heures.
Exposition collective des artistes de la Cité internationale des arts
Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris 4e. Mo Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-71-72. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 24 avril au 16 mai. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Hanna Schygulla, Shakespeare, Mendelssohn : trois raisons d'aller à la salle Pleyel. Plus une : on entend rarement le texte qui a inspiré Mendelssohn.
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 467*. Mendelssohn : *Le Songe d'une nuit d'été*. Véronica Cangemi (soprano), Hélène Perraguin (mezzo-soprano), Hanna Schygulla (récitante), Imogen Cooper (piano), Chœur de femmes de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.
La Sonnambula
de Bellini. Youngok Shin, Liliana Faraon (Amina), Marc Laho, Scott Emerson (Elvino), Karine Ohanyan, Patricia Fernandez (Teresa), Denis Sedov, René Schirrer (Rodolfo), Marianna Khalemskaïa (Lisa), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Giuliano Carella (direction), Marc Adam (mise en scène).
Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F.
Orchestre philharmonique de Vienne
Webern : *Pièces pour orchestre op. 6*. Mozart : *Concerto pour hautbois et orchestre KV 314*. Mahler : *Symphonie no 1*. Martin Gabriel (hautbois), Zubin Mehta (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.
Karine Saporta
Les Trottoirs de Leïla.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.
Compagnie One Step
Elsa Wolliaston : *Réveil.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mo Cité-Universitaire. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.
Les Belles Lurettes
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.
Julien Clerc
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Bercy. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 190 F à 260 F.
Jean-Louis Aubert
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. Le 24, à 20 h 30. 165 F.
Quartet Bruttmann
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. De 90 F à 110 F.
Perla Negra
Le Balajo, 9, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 23 heures. Tél. : 01-47-00-07-87. 100 F.
Les Tambours de Nubie
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.
Trio Mam
Tango, 13, rue au Maire, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-42-72-17-78. 60 F.

RÉSERVATIONS

Têtes Raides
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 4, 5 et 6 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 123 F.
Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.
Tricky
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

DERNIERS JOURS

26 avril :
Le Yémen, au pays de la reine de Saba
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. 45 F.
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

هكذا من الامل

La presse britannique dénonce la pagaille lors de la vente des billets du Mondial 98

L'achat de tickets pour la Coupe du monde de foot étant plus difficile que « la prise de la Bastille », tous les titres londoniens s'en donnent à cœur joie pour dénoncer ce nouveau « fiasco » français

« CHARLATANS » : la manchette du *Daily Mirror* donne le ton de la virulente critique de la presse britannique après la pagaille provoquée par la vente, à partir du 22 avril, du quota supplémentaire de billets mis à la disposition des particuliers par les organisateurs du Mondial 98, sur la base premier arrivé, premier servi.

Quinze millions de coups de téléphone de supporteurs pour tenter d'obtenir le sésame, un ticket sur les maigres 6 000 mis à la disposition des fans pour les trois premiers matches de l'équipe d'Angleterre. Le réseau de British Telecom au bord de l'implosion. Des interpellations au Parlement. Une demande d'enquête du premier ministre, Tony Blair lui-même. Un accueil glacial à Londres du ministre français de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, venue discuter des questions de dopage, de transferts de joueurs et de retransmissions télévisées... Comme il fallait s'y attendre, l'événement, conjugué au blocus de Calais, a relancé la francophobie chère aux médias d'outre-Manche.

« CARTON ROUGE »

« Sortez le carton rouge », proclame, teigneux, le *Mirror* (travailliste), pour qui *« il est trop tard pour faire quoi que ce soit, mais les autorités de tutelle doivent s'assurer que cela ne se reproduira plus jamais. Il ne faut pas autoriser la France à organiser une autre Coupe du monde tant qu'elle refuse de traiter tous les supporteurs de manière équitable. »* Evoquant un *« fiasco »*, le *Daily Mail* (conservateur) dénonce *« la course d'obstacles inventée par les Français et leurs complices âpres aux gains de British Telecom, et qui semble avoir été organisée de manière diabolique pour provoquer la colère et un maximum de frustrations. En comparaison, la prise de la Bastille était un jeu d'enfants... Les Français ont peu de chances de remporter la Coupe du monde, mais, comme hôtes monopolisant les billets, ils sont sans doute imbattables. »*

The Guardian

Super bug threat to health

Just another day at the office. But out there 40 million people are trying to talk to you...

« Les Français pensaient-ils vraiment faire un geste en faveur du football ? La ruée chaotique pour obtenir un billet était une honte avec des millions de vrais fans frustrés. Il aurait mieux valu les mettre en vente dans les stades en Europe. Un tirage au sort parmi les détenteurs d'un abonnement aurait été plus équitable. Ce fiasco téléphonique pue », écrit le *Sun*, en rappelant au passage qu'Albion était le berceau du fair-play sportif.

Mezza voce dans sa dénonciation du système mis en place, la presse dite de qualité est en réalité sur la même longueur d'onde. Pour illustrer sa première page, le *Guardian*, par exemple, a choisi la photo d'un opérateur français devant sa console, agrémentée de ce commentaire ironique : *« Un jour comme un autre au bureau, mais il y a vingt millions de gens qui essaient de vous parler. »*

Quotidien des milieux d'affaires, le *Financial Times* consacre, lui aussi, son ouverture à l'affaire en interrogeant un certain James Wilkinson, consultant londonien en télécommunications de son état, qui déclare : *« Un programme de télévision qui prévoit de recevoir un million d'appels de téléspectateurs en deux ou trois heures aurait déployé plusieurs centaines d'agents et une technologie sophistiquée. Le dispositif était totalement insuffisant. »*

Dans la City, il est vrai, on parle de ce sport dont les clubs sont cotés en Bourse avec la précision clinique qu'il convient d'adopter pour un placement essentiel.

Heureusement pour l'avenir de l'Entente cordiale, aux yeux des fans-hooligans, une victoire de l'équipe d'Angleterre par 3 à 0 sur le Portugal lors d'un match de préparation pour le Mondial à Wembley a servi de lot de consolation.

L'Angleterre est *On Top of the World* : c'est l'hymne officiel du Onze anglais, interprété par les Spice girls et Echo & the Bunnymen, qui l'affirme.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Pour signifier les grands désordres de son époque, Shakespeare faisait dire à Hamlet : *« Le temps est sorti de ses gonds. »* Depuis hier, c'est toute la nation belge qui est plongée dans cette sorte de stupeur et de chaos. L'évasion d'un prisonnier de droit commun n'est en général qu'un banal fait divers. La cavale de Marc Dutroux déclenche en Belgique un véritable séisme (...).
Nos modernes pourfendeurs de la chose publique, même si l'histoire de la Belgique a des particularités fortes qui lui sont propres, devraient tirer quelques enseignements des malheurs de nos voisins qui ont laissé « filer » leur Etat. De plus, cette situation – de nombreux observateurs en ont fait l'analyse – a créé un terrain favorable à l'expansion de ce que l'on peut appeler « le marché sauvage », c'est-à-dire le marché sous sa forme la plus brutale. Ce délitement de l'Etat face aux féroces règles du libéralisme se paie toujours très durement.
A sa manière, « la marche blanche » du 20 octobre 1996 qui avait jeté trois cent mille personnes dans les rues de Bruxelles tentait d'élever une digue contre cette vague d'inhumanité. Hélas, les caractéristiques propres à la vie politique en belgique ont limité les effets de cette insurrection de l'esprit contre l'insupportable.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Pour manifestement improvisée qu'ait été l'évasion de Dutroux, elle alimentera la culture du « complot ». Mais surtout, elle compromet un peu plus le lien fragile entre les Belges et leurs institutions. A cet égard, la rapide démission de deux ministres ne peut passer pour la moindre des choses.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La dernière histoire belge – la rocambolesque cavale de Marc Dutroux – ne doit pas faire sourire. Elle a valeur d'avertissement au-delà des frontières du plat pays. Elle devrait être méditée dans toutes les capitales européennes. Elle traduit en effet le danger qu'il y a à n'être plus une nation dans une Europe qui n'est pas encore ou qui n'est pour longtemps encore que technocratique et monétaire. (...) La Belgique souffre d'une profonde crise identitaire. Une identité européenne rêvée ne pallie pas l'absence réelle d'identité nationale. Les autres pays européens doivent prendre garde d'être un jour atteints par ce même mal.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Le premier ministre est, à sa manière, agaçant. C'est sa posture qui étonne. Désormais, il a endossé le costume de l'enseignant. Il dit la politique juste, il précise le droit, il fustige les méchants, les paresseux, les riches, il fait bénéficier de sa grâce les pécheurs qui méritent le pardon. Il y a du John Wayne dans ce personnage. C'est un prof et aussi un curé ; pourtant on a connu cet homme paisible et réservé. Une seule explication : Lionel Jospin est grisé par les éloges qu'on déverse sur sa tête. Un parfum d'encens envahit sa cervelle. C'est dangereux.

THE TIMES

■ La paix fragile qui a été instaurée en Bosnie ne pourra être confortée si les démons d'un passé désespéré ne sont pas exorcisés. Toute la vérité doit être dite et la justice doit poursuivre son cours avec le Tribunal international sur les crimes de guerre. Les suspects les plus importants restent Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic. L'échec pour capturer chacun de ces deux hommes a jusqu'à présent créé un certain embarras. Il semble désormais acquis que la raison principale de cet échec réside autant à Paris qu'à Pale. (...)
Les Américains continuent à craindre que Paris ne préfère un Dr Karadzic caché plutôt qu'à La Haye. Ce serait une trahison de la Bosnie. A cette occasion, la France doit comprendre que le « laisser-faire » n'est pas une option.

SUR LA TOILE

SUPER-PIRATAGE

■ Un groupe de pirates informatiques baptisé Masters of Downloading (« maîtres du téléchargement ») vient d'annoncer qu'en octobre dernier il avait réussi à pénétrer dans un ordinateur du Pentagone et à subtiliser le logiciel contrôlant le système de positionnement global (GPS) par satellite et de guidage de missiles de l'armée américaine. A l'occasion d'une interview accordée via Internet à un expert indépendant, les Masters of Downloading ont prouvé qu'ils possédaient bien le logiciel en question et ont fait savoir que leur groupe comptait quinze membres, âgés de 19 à 28 ans : huit aux Etats-Unis, cinq en Grande-Bretagne et deux en Russie. – (AP.)

TABAC : SECRETS DÉVOILÉS

■ La commission du commerce de la Chambre des représentants des Etats-Unis a décidé de publier 39 000 documents internes de fabricants de tabac saisis lors de différentes enquêtes et a souhaité, pour cela, utiliser Internet. Pour empêcher cette publication, l'industrie du tabac avait saisi la Cour suprême, qui lui a donné tort il y a deux semaines.
www.house.gov/commerce/TobaccoDocs/documents.html

www.worldnet.net/~bogucki/

Une avocate parisienne répond bénévolement sur Internet aux questions juridiques

*« **JE SUIS AVOCATE** depuis onze ans, et avec passion sur l'Internet depuis mars 1996. (...) Passion du droit et d'Internet sont les deux raisons qui ont présidé à la création de cette Foire aux questions de droit français. »* Avant toute chose, Me Brigitte Bogucki précise qu'elle se consacre uniquement au droit civil et ne traite pas les affaires pénales : les bandits de grand chemin fréquentant le Net peuvent aller se faire pendre ailleurs. Son objectif est de toucher le plus large public, en mettant *« à la disposition des internautes une sorte d'ouvrage de vulgarisation concernant les sujets pratiques de la vie de tous les jours »*. Pour cela, elle a conçu et réalisé un site très simple, en cinq rubriques : logement, consommation, famille, travail et conseils pratiques, plus un tableau synthétique donnant *« une idée précise des diverses juridictions françaises »* afin que les justiciables sachent où s'adresser.



D'autre part, et surtout, Me Bogucki a fait de son site un lieu de dialogue inédit. Il suffit de lui envoyer une question par courrier électronique pour recevoir gratuitement une réponse dans un délai de quelques jours. Malgré la nouveauté du procédé, les demandes restent classiques : *« Du fait que ça se passe sur Internet, mes correspondants ne viennent pas encore de tous les milieux, ce sont souvent des informaticiens, des universitaires, des journalistes. Mais ces gens-là ont les mêmes problèmes que les autres : ils divorcent, ils ont des conflits avec leur propriétaire ou leur patron. »*

Très vite, cette activité bénévole est devenue un vrai travail : *« Chaque jour, je reçois en moyenne vingt-cinq questions, et je passe une heure à y répondre. A ce rythme, mes messages sont brefs, il ne peut pas s'agir de véritables consultations. Parfois je réponds simplement par oui ou par non. Je suis un peu plus explicite quand je sens que la personne a mal compris une procédure, ou croit être dans son bon droit alors que ce n'est pas le cas. »* Difficile d'aller plus loin : elle ne peut pas proposer aux internautes de venir à son cabinet, car il s'agirait d'une forme de publicité, interdite par l'ordre des avocats.

A mesure que son site gagne en notoriété, Me Bogucki doit s'attendre à voir le volume de courrier augmenter, mais elle n'est pas inquiète : *« Quoi qu'il arrive, je trouverai le temps. Et, de toute façon, jamais je ne recevrai des milliers de questions par jour. »* Si son service reste gratuit et fait la preuve de son efficacité, ce n'est pas si sûr.

Yves Eudes

Bain de sagesse *par Alain Rollat*

MICHEL DENISOT a été fasciné par le dalaï-lama. Il est revenu *« un peu différent »*, selon sa propre expression, de son voyage à Dharamsala, sur les contreforts indiens de l'Himalaya, où le chef spirituel des Tibétains vit en exil. Il a vécu là-bas *« une émotion inexplicable »*. *« Lorsque le dalaï-lama a béni chacun, à la fin de l'interview, en nous remettant une écharpe blanche*, raconte-t-il, *il y avait une telle émotion que tout le monde avait les larmes aux yeux. »* Comment ne pas être bouleversé, en effet, par la rencontre avec un « océan de sagesse » (traduction de « dalaï-lama ») ? Tout le monde est ému par le dalaï-lama. Même Hollywood. On lui a même octroyé le Nobel de la paix pour solde de son peuple assassiné depuis quarante-huit ans dans l'indifférence onusienne. Depuis que le Tibet est en voie d'anéantissement, le monde entier est tibétain.

Canal Plus avait annoncé *« un moment de grâce »*. Assurément, cette interview de Sa Sainteté par Michel Denisot en était un. Il est rare, à la télévision, d'entendre en prime time des paroles aussi peu commerciales dites par une voix aussi enjouée. Ebloui, Michel Denisot posait des questions de moinillon. Amusé, Tenzin Gyatso, quatorzième dalaï-lama, lui apprenait l'universalité du bouddhisme. Qu'est-ce qui est le plus important dans la vie de l'homme ? *« Le bonheur et la compréhension de l'interdépendance. Le bonheur qui apporte du bonheur aux autres. »* Qu'est-ce que la compassion ? *« La compassion, c'est se sentir concerné par le sort des autres. »* Un Tibétain peut-il avoir de la compassion pour le Chinois qui l'opprime ? *« Certainement. Les Chinois ont une attitude un peu négative mais ils sont nos frères et sœurs. La vraie compassion ne dépend pas de l'attitude d'autrui. »* Qu'est-ce que l'exil ? *« Une force. »* Pourquoi la non-violence ? *« Parce que la violence ressemble à un médicament trop puissant qui terrasse la maladie mais dont les effets secondaires nuisent à la santé... »* Etc. C'était beau comme du Jésus, la crucifixion en moins.

Beau et gai. Car Sa Sainteté a l'âme joyeuse. Son rire d'enfant provient de l'infini. Manquait donc la question utilitaire. Bizarrement, Michel Denisot l'a posée d'une façon contournée : *« Comment se passe une de vos journées à Dharamsala ? »* Le dalaï-lama a alors commencé à détailler son emploi du temps : *« Lever à trois heures et demie, prosternations, prière de confession, un peu d'exercice physique pour maigrir car j'ai du ventre... »* Et, à ce moment-là, il s'est marré encore plus fort ! En tibétain, cela voulait dire : pas besoin de voyager pour devenir un « océan de sagesse », mon cher Michel, il suffit de plonger !

VENDREDI 24 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 La Grande Muraille ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile
20.55 Des gens sans importance ■■ Henri Verneuil (France, 1955, N., 105 min). Cinétoile
21.00 L'Etrange Noël de Mr Jack ■■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2
22.40 Dick Tracy ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
22.40 Trois frères ■■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile
23.45 La Garçonnière ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
1.50 Voyage au pays de la peur ■■ Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., 70 min). Ciné Cinéfil
2.05 Le deuil sied à Electre ■■ Dudley Nichols (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Cinétoile
3.30 Les Nuits fauves ■■■ Cyril Collard (France, 1992, 125 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 et 20.00 Le Grand Journal. Invité : Shimon Peres. LCI

MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lindon, Patrick Timsit. Canal +
20.05 C'est la vie ! Cet accident qui a changé ma vie. TSR
20.50 ▶ Thalassa. Sur la route des esclaves. Gorée, l'île des esclaves. Nantes, la mémoire douloureuse. Les bricks négriers. Le Code noir. Martinique, les brûlures de la canne. Un nouvel esclavage. Invité : Monsieur Diène, directeur du projet «La route de l'esclave» à l'Unesco. France 3
21.00 ▶ De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Elikia M'Bokolo, Sylvie O'Dy, Henri Leclerc, Martin Monestier. Histoire
21.55 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première
22.00 Faut pas rêver. USA : Mobilhome City. France : Les chapelets d'Ambert. Roumanie : Les quatre-vingt-six ans de Giovana. Invité : Andreï Makine. France 3
23.00 Bouillon de culture. Intolérances et crimes contre l'humanisme. Invités : Franz-Olivier Giesbert, Raymond Klibansky, Gisèle Pineau, Arundhati Roy. France 2
23.10 Sans aucun doute. Invité : Jean-Michel Larqué. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [2/2]. La danse du pouvoir (24 mai-30 juin). France 3
23.55 La Roue du temps. Les Juifs d'Anvers. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

19.20 Enquêtes médico-légales. [8/13]. Le meurtre du docteur Wilson. Planète
19.45 Watergate. [4/5]. L'hallali. Planète
20.00 Cités et merveilles. Phnom Penh. Téva
20.35 Le Voyage du *Saint-Louis*. Planète
22.15 Grand format. Mustang, le royaume oublié. Arte
22.20 Cyber western. Planète
22.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
22.45 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée
23.15 Underground USA. [1/14]. Planète
23.15 Déchiffreurs en temps de guerre. Odyssée
23.20 Glenn Gould : La vie d'une légende. Trente-deux courts métrages. Muzzik
0.10 Femmes du monde. Femmes du Guatemala. Femmes du Salvador. Téva

SPORTS EN DIRECT

22.35 Boxe thaï. Réunion de Thiais. Championnat du monde des mi-lourds. Stéphane Nikiema (Fr.) - Seangchannoy (Thaïl.). Combat international des poids welters. Morad Sari (Fr.) - Tong Jalek (Thaïl.). Canal +

DANSE

20.30 Alvin Ailey. Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria. Mezzo
1.00 Giselle. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.00 La Flûte enchantée. Mise en scène. John Cox. Dir. Bernard Haitink. Muzzik
19.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa et Georg Solti. Mezzo
21.00 La Grande Parade du jazz. Nice 1983. Muzzik
21.30 The Blues. Montreux 1994. Muzzik
22.30 Partita en ré mineur, de Bach. Muzzik
22.55 Sadko. Mise en scène. A. Stepaniuk. Dir. Valery Gergiev. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.40 Manipulation meurtrière. Marvin J. Chomsky. RTL 9
20.50 Avec intention de nuire. John Patterson. M 6
22.00 Miracle à l'Eldorado. Philippe Niang. Festival
23.00 Jeanne d'Arc. Pierre Badel [2/3]. Histoire
23.45 Rococo. Ulrike Pfeiffer. Arte

SÉRIES

20.45 Sperling. Un ami dangereux. Arte
21.00 Stargate SG-1. Les désignés. Série Club
21.00 Galactica. Les moissons de l'espace. 13e Rue
21.20 Dharma & Greg. Instant Dharma (v.o.). Téva
21.50 Buck Rogers. Le surdoué. 13e Rue
22.15 Dream On. Cours privés (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Au cœur du temps. Armes secrètes. Disney Channel
22.30 Twin Peaks. Ep. 29 (v.o.). Série Club
22.45 Seinfeld. Le canapé (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. The Trial (v.o.). Série Club
0.00 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club
0.00 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Planète
Le Voyage du *Saint-Louis*
Le 13 mai 1939, le *Saint-Louis* quitte le port de Hambourg pour Cuba, avec, à son bord, 907 réfugiés juifs en possession des visas qui leur permettraient d'immigrer par la suite aux Etats-Unis *via* la Floride. Mais ils sont refoulés dès leur arrivée à La Havane. Commence alors une odyssée tragique d'un mois, au terme duquel le paquebot est rappelé en Allemagne. Les passagers sont finalement recueillis par la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, mais à peine un tiers d'entre eux survivront à l'Holocauste...
★ Autres diffusions : samedi 25, 22.55 ; dimanche 26, 18.50.

● 20.50 France 3
« Thalassa » : Sur la route des esclaves
Une émission spéciale réalisée à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, et enregistrée sur l'île de Gorée, au Sénégal. Jusqu'au début du XIXe siècle, Gorée la paradisiaque était un vaste entrepôt d'esclaves en transit. En trois siècles, plus de quinze millions de personnes y ont été déportées et détenues dans les cellules humides des esclaveries.

● 23.45 Ciné Cinéfil
La Garçonnière
Les chemins douteux que peut emprunter l'ambition chez un employé d'assurances new-yorkais qui prête son appartement à ses supérieurs pour leurs rendez-vous galants. Réalisée en 1960, une histoire cynique, brillamment racontée par Billy Wilder, l'un des cinéastes les plus critiques de la société américaine. Shirley Mac Laine est fort émouvante. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Les Années soleil.
23.10 Sans aucun doute. Invité : Jean-Michel Larqué.
1.05 et 2.40 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 P.J. Carte bleue.
21.55 Dossier, disparus. Benoît.
23.00 Bouillon de culture. Intolérances et crimes contre l'humanisme.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Présentation du Ciné-club.
0.30 Sœurs de scène ■ Film. Xie Jin (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 ▶ Thalassa. Sur la route des esclaves.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [2/2].
0.25 Libre court.
0.55 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.55
19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.55 et 22.30, 23.35 La Nuit des grands combats.
21.00 Le Grand Tournoi. Film. Jean-Claude Van Damme.
22.35 Boxe thaï. En direct.
23.40 La Fureur du dragon ■ Film, de Bruce Lee.
1.15 Interview Bruce Lee.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La diaspora arménienne face au génocide.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Un ami dangereux. Téléfilm. Guido Pieters.
22.15 Grand format. Mustang, le royaume oublié.
23.45 Rococo. Téléfilm. Ulrike Pfeiffer (v.o.).
1.05 Le Dessous des cartes.
1.20 La Cité sous la mer ■ Film. Budd Boetticher.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Hot forme.
20.50 Avec intention de nuire. Téléfilm. John Patterson.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Epreuve par le feu.
23.30 Le Triomphe de l'amour. Téléfilm. Larry Elikann.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Catherine Guigon (*Les Mystères du Sacré-Cœur*).
21.00 Black and blue. Peut-on vivre sans piston ?
22.10 Fiction. *Evil Live*, de Danièle del Giudice.
23.00 Nuits magnétiques. Marcelle Delpastre, poète et paysanne.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. *Quatre essais pour orchestre*, de Baird ; *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85*, de Elgar ; *Symphonie n° 5*, de Beethoven.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Au Duc des Lombards, à Paris, par le trio de Dado Moroni.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Kurt Masur. Œuvres de R. Schumann, Brahms, Schubert, Liszt, Kodaly.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven.

SAMEDI 25 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.30 Ça tourne à Manhattan ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
13.55 L'Etrange Noël de Mr Jack ■■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2
14.45 La Garçonnière ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 125 min). Ciné Cinéfil
15.25 La Grande Muraille ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile
16.50 L'Attaque de la malle-poste ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., 85 min). Ciné Cinéfil
16.50 Le deuil sied à Electre ■■ Dudley Nichols (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 160 min). Cinétoile
21.40 Impitoyable ■■■ C. Eastwood (EU, 1992, 130 min). TSR
23.00 Voyage au pays de la peur ■■ Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
23.00 Last Seduction ■■ J. Dahl (EU, 1993, 105 min). Cinéstar 2
23.15 Le Dos au mur ■■ Edouard Molinaro (France, 1957, N., 90 min). Cinétoile
23.50 Aliens, le retour ■■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 130 min). TSR
2.30 Hot spot ■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1990, 130 min). Cinéstar 2
4.40 Les Nuits fauves ■■■ Cyril Collard (France, 1992, 125 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. Daniel Maximin, responsable des cérémonies du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. La Nouvelle Calédonie : Alban Bensa, anthropologue. LCI

MAGAZINES

13.00 Plaisirs du monde. Spécial Semaine égyptienne. TV 5
13.45 Savoir plus santé. Contaminés à l'hôpital. Invités : Le professeur Gilles Brucker, Patrick Breack. France 2
14.10 La Roue du temps. Les Juifs d'Anvers. RTBF 1
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire
16.05 Passeport pour la danse. Yvette Chauviré. Muzzik
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire
18.55 T.V. +. Christine Bravo. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 25 avril 1948. Le tournant italien. Invité : Ruggero Romano. Arte
20.00 Thalassa. Naufrages en eaux troubles. TV 5
20.40 Le Club. Pierre Salvadori. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jean-Luc Domenach, Sabine Melchior-Bonnet, Jean-François Revel. Histoire
21.00 Faut pas rêver. République démocratique du Congo : Les pêcheurs du fleuve. France : Les hommes-sangliers. Suisse : Les cars jaunes. Invité : Pierre Bichet, peintre. TV 5
21.45 Metropolis. Jour de fête chez Tati. Le Roy Ladurie. Man Ray. Arte
22.55 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première
23.15 Du fer dans les épinards. On croit tous en quelque chose. France 2
23.55 Mise en scène. Spécial Ville de Lyon. France 3
0.00 La France et ses religions. Les Juifs de France. Invités : Josette Alia, Philippe Haddad, Pierre Birnbaum, Shmuel Trigano. Histoire

DOCUMENTAIRES

19.30 L'Héritage des samouraïs. [3/3]. Histoire
19.45 Autour du monde en 80 jours. [4/7]. Par les poils. Planète
19.50 Les Enfants de la mafia. Odyssée
20.20 Les Grands Interprètes. Yvonne Loriod. Muzzik
20.30 La Finlande lyrique. Le Palais. Mezzo
20.35 Flamenco. [4/6]. La famille Montoya. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Pêche interdite sur le récif, survivre aux Philippines. Arte
20.45 Les Trésors du Daintree. Odyssée
20.50 Araignées, le piège de velours. TMC
21.00 Une leçon particulière de musique avec Yvonne Loriod. Muzzik
21.30 Anciennes civilisations. Les Vikings. TMC
21.35 Enquêtes médico-légales. [8/13]. Le meurtre du docteur Wilson. Planète
21.45 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. Odyssée
22.00 Watergate. [4/5]. L'hallali. Planète
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Les Trois Curés de Chauvigny. France 3
22.45 L'Essence de la vie. [3/4]. Florissante oasis. Odyssée
22.55 Le Voyage du Saint-Louis. Planète
23.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [3/3]. Histoire
23.35 Le Monde des chevaux. [11/13]. Le cheval sauvage. Odyssée
23.50 Rachmaninov, Masterclass par Jorge Bolet. [3/5]. Muzzik
0.00 La Puissance et la Gloire. Les voitures rouges. Canal Jimmy
0.20 Crillon : le palace des palaces. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Monte-Carlo. Demi-finales. Eurosport
15.05 Cyclisme. Coupe du monde. Amstel Gold Race. A Maastricht (Pays-Bas). France 2
20.00 Football. Multiplex. Championnat de France D 1. 33e journée. Canal +

MUSIQUE

20.00 Martha Argerich. *Concerto pour piano en sol*, de Ravel. Mezzo
21.10 Opéra : La Finlande lyrique. *Le Palais*, d'Aulis Sallinen. Dir. Okko Kamu. Mezzo
22.00 Trouble in Tahiti. Mise en scène. David Freeman. Dir. Marc Andreae. Muzzik
22.05 Pulp. Reading 1994. Paris Première
22.45 Trumpet Kings. Muzzik
23.10 Opéra : La Finlande lyrique. Trois basses finlandaises conquièrent le monde. Mezzo
0.35 Métropole Techno. M 6
0.50 NTM. Canal +

SÉRIES

17.30 Ally McBeal. The Dirty Joke (v.o.). Téva
17.40 L'Enfer du devoir. De l'héroïne pour les héros. RTL 9
18.05 Amicalement vôtre. L'enlèvement de Liza Zorakin. M 6
18.10 Le Nouvel Homme invisible. Le retour du lion. 13e Rue
18.25 Les Sentinelles de l'air. Le monorail. Série Club
18.55 Dharma & Greg. Instant Dharma (v.o.). Téva
19.00 Absolutely Fabulous. Vive le régime ! (v.o.). Arte
19.15 Highlander. Chute libre. Série Club
20.40 Derrick. Le génie en danger. Une journée à Munich. RTL 9
20.50 Docteur Sylvestre. Mémoire blanche. France 3
20.55 Le Caméléon. [1/2] Réunion de famille. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le Palais des rêves. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. The Trial (v.o.). Série Club
21.45 The Sentinel. L'alibi. M 6
22.13 New York Undercover. L'heure a sonné. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club
22.40 Profiler. O [2/2] Venin. M 6
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. Ecoute et tu entendras ! Arte
22.50 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Grave décision. RTL 9
23.00 Kindred, le clan des maudits. Prince of the City (v.o.). 13e Rue
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Héritage. Canal Jimmy
23.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde selon Stocker. M 6
23.45 Le Prisonnier. Liberté pour tous (v.o.). Série Club
0.40 Buck Rogers. Le surdoué. 13e Rue
1.00 Seinfeld. Le canapé (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Canal Jimmy
3.30 Star Trek, la nouvelle génération. Héritage (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.35 Arte
« Music Planet » : Bob Dylan - Don't Look Back

Naissance d'un rocker

RESSORTI en salle en 1996, *Don't Look Back* n'avait jamais été diffusé à la télévision française. En 1965, Don Alan Pennebaker suit Bob Dylan pendant sa tournée britannique, à la demande d'Albert Grossman, manager du chanteur américain. Le documentariste parvient à la fois à se faire oublier et à traquer la légende en train de se (dé)construire, sur scène ou en coulisse, dans sa chambre d'hôtel ou en voiture, grâce à des plans serrés en noir et blanc, nerveux, saisis caméra à l'épaule.

Dylan a alors vingt-quatre ans. Il est brillant, charismatique, tendu, déjà fatigué, cynique, arrogant. Pennebaker, lui, est chanceux : il capte un moment fondateur de l'histoire du rock. L'auteur de *Blowin'in the Wind* vient de publier *Bringing It All Back Home*, premier volume, avant *Highway 61 Revisited* et *Blonde on Blonde*, d'une trilogie prodigieuse. Hanté par « le fantôme de l'électricité », Dylan a offert un album de Janus, avec une face rock, moderne, et une autre, folk, à l'ancienne. Pendant cette tournée, il enterre le *protest singer* et annonce que les temps vont changer (*The Times they're a-Changin'*). Sur scène, il lance ses mots fulgurants comme des flèches puis se retranche derrière son harmonica en soufflant un vent strident. Dans quelques mois, il passera dans le camp d'en face, celui du rock.

Dylan cultive son mystère et ne fait aucun effort pour se rendre sympathique. Il maltraite Donovan, venu le féliciter, refuse de rencontrer les Beatles et retourne le processus de l'interview avec un journaliste. Le désamour est consommé avec Joan Baez, qui quittera la tournée et disparaît pendant le film.

Don't Look Back montre enfin les balbutiements du rock business, avec Albert Grossman révisant à la hausse les tarifs de son poulain, dont la cote ne cesse de progresser. Pendant ce temps, Dylan parvient, dans une pièce encombrée de parasites, à faire le vide autour de lui et à se concentrer sur sa machine à écrire pour accoucher des chefs-d'œuvre futurs. Dylan, conscient de son pouvoir de séduction et s'appliquant déjà à déjouer les pièges que lui tend la gloire.

Bruno Lesprit

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal.
13.15 Reportages. Chats de concours.
13.50 MacGyver.
14.45 Scandales à l'amirauté.
15.45 Moloney.
16.35 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.05 Xéna la guerrière.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial F 1.
20.40 Allez les bleus.
20.45 Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 La Fureur.
23.10 Hollywood Night. Témoin en fuite. Téléfilm. O Marc Voizard.
0.50 Formule F1.
1.25 Formule foot.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo.
13.35 L'Esprit d'un jardin.
13.40 Consomag.
13.45 Savoir plus santé. Contaminés à l'hôpital.
14.40 et 16.50 Samedi sport.
14.45 Tiercé. En direct.
15.05 Cyclisme. En direct. Coupe du monde.
17.00 Rugby.
18.40 Samedi sport interviews.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... au Mont-Saint-Michel.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards. On croit tous en quelque chose.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Les 30 Dernières Minutes.
1.35 Bouillon de culture. Intolérances et crimes contre l'humanisme.

FRANCE 3

14.05 Evasion. Malaisie, les Ibans : Au pays des coupeurs de tête.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Les Indiffusables.
20.35 Tout le sport.
20.50 Docteur Sylvestre. Mémoire blanche.
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Les Trois Curés de Chauvigny.
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 Mise en scène. Spécial Ville de Lyon.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Rugby. En direct. Championnat de France. Quart de finale aller.
16.00 Basket NBA.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.00
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
18.55 T.V. +. Christine Bravo.
19.45 Football. En direct et en multiplex. D 1.
23.00 Flash infos.
23.05 Bound ■ Film. Larry et Andy Wachowski.
0.50 NTM. Interview - concert.
2.35 Le Journal de Luca ■ Film. Giacomo Battiato (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Passe Partout.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court.
15.30 Un siècle d'écrivains. Sacha Guitry.
16.25 Sur les chemins du monde. 16.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya : La mousson. 17.00 Yukon, Canada. 17.30 Lieux mythiques : Glastonbury. 18.00 Petits pays.
19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Pêche interdite sur le récif : survivre aux Philippines.
21.45 Metropolis. Jour de fête chez Tati. Le Roy Ladurie. Man Ray.
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. [3/11].
23.35 Music Planet : Bob Dylan - Don't Look Back ■ Film. Don Alan Pennebacker (v.o.).
1.10 L'Intruse. Téléfilm. Jaime Chavarri.

M 6

13.15 V.
14.15 University Hospital.
15.05 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Les Têtes Brûlées.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Amicalement vôtre.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. Réunion de famille. 21.45 The Sentinel. L'alibi. 22.40 Profiler. O. Venin.
23.30 Sliders, les mondes parallèles.
0.25 Tout sur Métropole Techno.
0.35 Métropole Techno.

RADIO

FRANCE-CULTURE

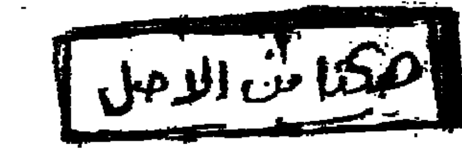
20.00 Comédie Française. *Le Siège d'Ostende*, de Michel de Ghelderode ; 21.58, La voix de Michel de Ghelderode, par Claire Chancel.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir. Catherine Lemaire, primatologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *L'Italienne à Alger*, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella : Samuel Ramey (Mustafa), Jeannette Fischer (Elvira), Maria José Trullu (Zulma).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Donizetti, Mercadante, Liszt, Cherubini, Boccherini.
20.40 Ernest Chausson. Œuvres de Chausson, Franck, Wagner, Debussy.
22.40 Da Capo. *Symphonie n° 29*, de Mozart ; *Concerto n° 2*, de Bruch ; *Sonate n° 2*, de Brahms.



Le Monde
SAMEDI 25 AVRIL 1998

La France se défend d'avoir fait échouer l'arrestation de Radovan Karadzic à Pale

Le « Washington Post » met en cause le rôle d'un commandant français

C'EST par une franche colère que certains dirigeants français ont accueilli l'article paru jeudi 23 avril dans le *Washington Post*, selon lequel un officier français aurait, par son comportement, fait échouer, au cours de l'été 1997, un plan d'arrestation de Radovan Karadzic, l'ancien chef des Serbes de Bosnie inculpé par le tribunal de La Haye (TPI). L'un des responsables à Paris du dossier bosniaque éructait jeudi : *« Y'en a marre de s'en prendre plein la gueule et de faire le dos rond. Cette affaire est cousue de fil blanc. Nous aussi, nous avons des dossiers sur des Américains ou d'autres qui ont dérapé en Bosnie et qui ont été rapatriés... »*

Selon l'article du *Washington Post*, la SFOR (force de l'OTAN en Bosnie) aurait renoncé à une opération d'arrestation, de crainte que le commandant Hervé Gourmelon, officier de liaison de l'armée française avec les Serbes, ait livré à Radovan Karadzic des informations compromettant le succès de l'intervention. Cet épisode aurait entamé la confiance entre militaires américains et français sur place, selon le *Post*, qui y voit une illustration des réticences de la France à arrêter les criminels de guerre en raison d'un parti pris pro-serbe.

Peu après la parution de l'article, jeudi, le ministère français de la défense publiait un communiqué dans lequel il confirme qu'un officier français avait eu, avec des personnes accusées de crimes de guerre en Bosnie, *« des relations qui ont pu paraître contestables »* et qu'il a *« immédiatement reçu une nouvelle affectation en France »*. Le communiqué ajoute toutefois : *« Le ministère de la défense réfute catégoriquement les allégations tendant à mettre en cause le comportement de l'ensemble des militaires français en Bosnie. » « La position de la France sur la question des criminels de guerre en Bosnie*, insiste le communiqué de la défense, *est dénuée d'ambiguïté : toutes les personnes accusées de crime de guerre par le TPI doivent être jugées par ce tribunal. »*

> Un des responsables à Paris du dossier bosniaque contre-attaque : « Nous aussi, nous avons des dossiers sur des Américains ou d'autres qui ont dérapé en Bosnie et qui ont été rapatriés... »

L'administration américaine a assez rapidement pris conscience de l'effet qu'allait produire à Paris l'article du *Washington Post*. Coup sur coup la Maison Blanche, le département d'Etat et le pentagone ont fait l'éloge de la coopération de la France avec les Américains en Bosnie : *« les Français ont joué un rôle fondamental et important pour amener la paix en Bosnie (...) Ils ont été des partenaires solides et fiables au sein de l'IFOR et de la SFOR »*, a notamment déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. A Paris cependant, on ne décolère pas, en haut lieu, devant l'exploitation faite par la presse américaine – et, estime-t-on, téléguidée par la CIA – de l'affaire Hervé Gourmelon. Cet officier avait été chargé par le général Jean Heinrich, à l'époque numéro 2 de la SFOR, d'approcher Karadzic. *« C'était son boulot, il est normal qu'il l'ait fait. Il y a des officiers américains et britanniques dont c'est aussi le job. Il faut bien approcher Karadzic pour lui faire comprendre qu'il n'a pas le choix, que soit il prend le risque de se faire arrêter ou descendre, soit il se rend et peut prétendre à un procès équitable. »*

Hervé Gourmelon, explique-t-on, a dérapé, en commençant à entrer avec Karadzic dans une négociation. C'est à ce moment-là qu'il a été rapatrié. Selon les services français, il le fut à la demande des Américains. *« Mais*, souligne-t-on à Paris, *il n'a pas franchi la ligne rouge. Il n'a jamais été en possession des plans secrets d'arrestation de Karadzic. »*

Si cette affaire suscite à Paris une émotion particulière, c'est qu'elle relance le procès fait à la France à propos des criminels de guerre, alors que la polémique s'était récemment apaisée. Mercredi, Louise Arbour, procureur du TPI, en visite en Bosnie, avait témoigné de sa confiance dans les soldats français et exprimé sa conviction que Karadzic serait très prochainement jugé à La Haye.

Estimant que les services américains ont inspiré l'article du *Post*, un responsable affirmait jeudi que la France est aujourd'hui plus disposée que les Américains à l'arrestation de Karadzic, ce qui, convient-il, est l'inverse de la situation qui prévalait il y a 18 mois. *« Alors que le Congrès et l'opinion publique aux Etats-Unis reprochent à l'administration de ne pas en faire assez dans ce domaine, certains militaires américains, réticents devant une arrestation, font porter le chapeau à la France. C'est cousu de fil blanc. »*

Claire Tréan

Hervé Gourmelon, un officier français à double casquette

SARAJEVO
de notre correspondant

Le commandant Hervé Gourmelon a traversé toute la guerre de Bosnie. Il fut notamment l'un des porte-parole de la Forpronu (Force de protection des Nations unies). Il est rare au sein de l'armée française qu'un officier soit maintenu *« sur zone »* pendant une si longue période. Mais ce militaire doté d'une formation de juriste international s'était révélé précieux. Ayant noué de solides contacts avec les officiers serbes qui commandaient le siège autour de Sarajevo, il sut les convaincre, une fois la paix signée, de retirer leurs armes selon l'échéance fixée par les accords de Dayton.

> **PORTRAIT**
> Fort de son entregent et d'une bonne connaissance des lieux, le commandant n'a jamais caché ses inclinations pro-serbes

Le commandant Gourmelon fit par la suite du renseignement. Sa connaissance des lieux et son carnet d'adresses furent utiles. Il conservait une fonction d'officier de presse mais bénéficiait, pour mener à bien sa mission, d'un traitement de faveur. Il fut le seul porte-parole à louer un appartement en ville et à circuler en civil. Sa liberté de mouvement devait lui permettre de glaner des informations.

Hervé Gourmelon connaissait les conseillers de Karadzic et ses proches, et festoyait avec eux. Ceux-ci appréciaient les propos anti-américains du militaire français. Un restaurant près de Pale devint son repaire favori. Est-ce pour cela, selon les informations du *Washington Post*, que l'OTAN aurait renoncé, au cours de l'été 1997, à mettre en œuvre un plan pour arrêter Radovan Karadzic, ancien dirigeant des Serbes de Bosnie ? *« Je sais qu'il voyait souvent Karadzic*, confie aujourd'hui un officier français. *Mais je ne crois pas qu'il l'ait directement informé de l'opération en cours. »*

Au fil des mois, il devint de notoriété publique à Sarajevo que le commandant Gourmelon était pro-serbe. Il n'a d'ailleurs jamais dissimulé son penchant, que ce soit auprès de journalistes ou d'autres officiers. Il lui arrivait de circuler dans les couloirs du centre de presse avec des documents dénichés à Pale faisant l'apologie de Radovan Karadzic. L'un de ces documents est aujourd'hui entre les mains d'un avocat américain qui, à la lecture du dossier, aurait accepté d'assurer la défense de Karadzic. Cette attitude, jugée partiale, a passablement irrité ses homologues anglo-saxons.

EXFILTRATION

La plainte déposée par une amie sarajevienne qui l'accuse de *« coups et blessures »* a incité les autorités françaises à « l'exfiltrer » de toute urgence en décembre 1997. Il reste sous le coup d'une poursuite judiciaire à Sarajevo pour cette affaire. Elle aurait pu être étouffée si certains officiers anglo-saxons, visiblement ravis de la tournure prise par les choses, ne l'avaient pas relatée à des journalistes. Un autre officier français, qui avait pour mission de récupérer les affaires du commandant Gourmelon dans son appartement et qui n'y est pas parvenu, a été, lui aussi, rapatrié précipitamment par Paris.

Christian Lecomte

Le FN propose une « majorité d'idées » à la droite en Ile-de-France

La majorité de gauche devra imposer son budget avec le « 49-3 régional »

LE TON est brutalement monté, jeudi 23 avril, au cours du débat budgétaire au conseil régional d'Ile-de-France. Les élus RPR-UDF ont quitté la salle à la fin de la discussion générale, au prétexte qu'ils n'acceptaient pas *« les leçons »* de Manuel Valls, le premier vice-président (PS) chargé des finances, qui répondait aux orateurs des groupes.

Cette première journée de débats sur le budget 1998 a confirmé que la majorité de gauche « plurielle », présidée par le socialiste Jean-Paul Huchon, ne pourra pas faire adopter ses propositions autrement qu'en les imposant par l'intermédiaire de la nouvelle procédure du « 49-3 régional ». Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national, a annoncé qu'il était prêt *« à des accords sur certains amendements RPR et UDF »*, même si le FN a refusé d'apporter ses voix, jeudi, à l'exception d'irrecevabilité présentée par le RPR et par l'UDF (*Le Monde* du 24 avril). La gauche pourrait ainsi être conduite, à un moment ou à un autre, à interrompre le débat budgétaire pour éviter que ne soit dénaturé son projet.

De son côté, Roger Karoutchi, président du groupe RPR, a conclu de la discussion générale qu'on allait *« vers le blocage de l'institution »*. *« S'il y a le 49-3, l'Ile-de-France n'aura qu'un budget par défaut*, nous a-t-il déclaré. *Nous refuserons de voter en commission permanente les augmentations d'autorisations de programmes inscrites dans le budget de la gauche, à moins que celle-ci fasse un geste en direction de l'opposition républicaine en nous présentant un programme annuel qui exclut toute augmentation de la fiscalité dans les années à venir. »*

PREMIÈRES LÉZARDES

Jean-Yves Le Gallou, de son côté, nous a déclaré que *« l'Ile-de-France est la première région à voter un budget avec un exécutif de gauche et une majorité d'opposition de droite. Cette dernière peut encore se réunir dans une majorité d'idées »*.

Face à la perspective d'une coalition entre le RPR, l'UDF et le Front national, l'exécutif régional affichait encore, jeudi, une certaine sérénité. Manuel Valls estime que c'est sur l'abandon de la rénovation des lycées franciliens par la procédure contestée des METP (marchés d'entreprises de travaux publics), utilisée par la droite dans la précédente mandature, que pourraient se produire les premières lézardes dans le front d'opposition à la gauche.

Christophe de Chenay

Noir et blanc

par Pierre Georges

LA PRESSE BELGE n'a plus assez d'adjectifs pour le dire. Et d'adjectifs qui commencent tous par un « i », le « i » d'indignation. *« Inconcevable. » « Incroyable. » « Inouï. » « Irresponsable. » « Inimaginable. » « Insensé. » « Impossible. »*

De la honte, ce matin, d'être belge. De cette honte, de cette humiliation d'être citoyen d'un Etat où l'ennemi public numéro un, l'homme présumé le plus dangereux et donc le plus surveillé du pays, se fait la belle, échappe à ses gendarmes.

Faisons, ici, l'économie des mauvaises et rituelles plaisanteries sur cette forme inusitée de l'histoire belge, l'évasion belge. Le fait même qu'un Marc Dutroux ait pu s'évader comme un petit malfrat sans envergure gardé sans vigilance, pour être heureusement repris très vite, est bien plus qu'une humiliation. Plus qu'une incroyable bavure ou que la preuve, par l'absurde, du présumé laxisme des autorités belges. Il ne fait pas qu'alimenter cette culture du complot engendrée par les multiples ratages de l'enquête sur les agissements d'un criminel hors du commun. Il consacre un traumatisme bien contemporain, une rupture profonde entre les citoyens et l'Etat. Et pas simplement belge.

Ce sentiment de n'être pas protégé, et d'abord pas de ses démons, ce vécu où le ridicule le dispute au soupçon et à la colère est la marque d'une époque prodigieusement divisée en deux mondes : le monde en blanc, en marche blanche des citoyens, des victimes, des mal protégés, mal gouvernés, mal administrés, mal défendus. Et le monde en noir des autorités, des gouvernants, des responsables irresponsables, des désordres de l'ordre. Le monde comme en noir et blanc du populisme et des démocraties menacées par leurs propres manquements.

Marc Dutroux n'est pas qu'un assassin ou un tortionnaire de jeunes filles. L'ampleur prise par cette affaire, l'émotion légitime suscitée par l'horreur des crimes en ont fait un symbole idéal de ce permanent bras de fer entre gouvernés et gouvernants, de cet état de défiance plutôt que de confiance entre les uns et les autres. C'est un symbole bien plus qu'un homme qui s'est évadé provisoirement. Et on ne laisse pas s'évader les symboles. Sauf à consacrer la défaite de l'Etat et à risquer de transformer l'interpellation civique en révolte, la marche blanche en marche brune.

Le symbole Dutroux, plus encore que l'assassin Dutroux, signe et creuse cette rupture. L'enquête, ou peut-être une autre commission d'enquête parlementaire, permettra d'établir les responsabilités, les manquements, les négligences d'Etat dans la garde d'un prisonnier pour ainsi dire national. Elle dira la décomposition administrative, les dysfonctionnements judiciaires et policiers qui ont autorisé ce rebondissement superflu. Mais, d'une certaine manière, cet avatar paroxystique et ridicule, d'un ridicule qui peut tuer la démocratie, est très contemporain. De la honte d'être belge comme de la fureur d'être citoyen ailleurs.

Encore faut-il souligner que, dans le cas précis, le gouvernement a payé le prix de sa responsabilité. La démission immédiate de deux ministres, ceux de la justice et de l'intérieur, pour une évasion insensée, n'est pas un fait si courant qu'il n'y ait pas là, le tumulte calmé, matière à une paradoxale fierté belge.

Chute « historique » du cours du porc en Bretagne

LE PRIX DE LA VIANDE DE PORC enregistre une chute qualifiée d'*« historique »* en Bretagne, à cause de la surproduction. Après être descendu au-dessous de 7 francs du kilo payé aux éleveurs, lundi 20 avril, il a plongé à 6,56 francs, jeudi 23 avril, sur le marché aux enchères de Plérin (Côtes-d'Armor). Le coût de revient moyen, en 1997, était de 9,52 francs. Le cours breton sert de référence nationale, car la région concentre 56 % de la production française, 71 % avec ses voisines, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Après les récents débordements des producteurs de choux-fleurs, la Bretagne redoute la réaction des éleveurs de porcs. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **SCIENCES : la brebis clonée Dolly a donné naissance à Bonnie.** Le premier mammifère au monde à avoir été cloné à partir d'une cellule adulte a mis au monde, le 13 avril, une agnelle (Bonnie, 2,7 kilos) conçue par les voies naturelles. L'heureux événement a été annoncé, jeudi 23 avril, par les « pères » de la célèbre brebis, née en juillet 1996 au Roslin Institute d'Edimbourg (Ecosse). Il confirme que Dolly, conçue à partir d'une cellule de glande mammaire prélevée sur une brebis de six ans, n'en est pas moins une mère comme les autres.

■ **DISPARITION : James Earl Ray, l'assassin du révérend Martin Luther King,** est décédé jeudi 23 avril à l'hôpital Columbia, à Nashville (Tennessee). Il était hospitalisé en raison d'une cirrhose du foie. James Earl Ray, soixante-dix ans, avait été condamné à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison pour le meurtre de Martin Luther King, leader du mouvement civique aux Etats-Unis dans les années 60, à Memphis, en 1968. De nombreuses personnes, à commencer par la famille du révérend Coretta King, ont dernièrement contesté la responsabilité de Earl Ray dans cet assassinat, évoquant une manipulation. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Benyamin Nétanyahou a conduit à travers l'ancien camp de la mort d'Auschwitz** un cortège de sept mille participants à la « marche des vivants ». Devant les « marcheurs », le premier ministre israélien a fait l'éloge de l'Etat juif, qui *« seul, peut protéger le peuple juif »*. M. Nétanyahou a aussi reproché aux Alliés occidentaux leur attitude pendant la guerre : *« Il n'était pas difficile de tout arrêter* [à Auschwitz]. *Il aurait suffi de bombarder les rails. (...) Vous pensez qu'ils ne savaient pas ? Ils savaient. »* – *(Corresp.)*

■ **EXCLUSION : une commission spéciale de l'Assemblée nationale a adopté,** jeudi 23 avril, plusieurs amendements visant à favoriser la *« mixité sociale »* dans l'attribution des logements sociaux.

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 avril : 534 056 exemplaires 1 -